



ANNA LUOTI
née OLKINUORA

“Qui sont ces Turcs qui frappent aux portes
de l’Union européenne ?”
La construction discursive de l’identité européenne
au miroir de la Turquie



THÈSE DE DOCTORAT
présentée avec la permission de l’Institut des études de langues et de traduction
de l’Université de Tampere et soutenue publiquement
en salle B1097 (Pinni B), Kanslerinrinne 1, Tampere,
le 17 août 2012, à 12 heures.

UNIVERSITÉ DE TAMPERE

ACADEMIC DISSERTATION

Université de Tampere

Institut des études de langues et de traduction

Finland

Copyright ©2012 Tampere University Press and the author

Distribution
Bookshop TAJU
P.O. Box 617
33014 University of Tampere
Finland

Tel. +358 40 190 9800
Fax +358 3 215 9009
taju@uta.fi
www.uta.fi/taju
<http://granum.uta.fi>

Cover design by
Mikko Reinikka

Acta Universitatis Tamperensis 1754
ISBN 978-951-44-8880-1 (print)
ISSN-L 1455-1616
ISSN 1455-1616

Acta Electronica Universitatis Tamperensis 1227
ISBN 978-951-44-8881-8 (pdf)
ISSN 1456-954X
<http://acta.uta.fi>

Tampereen Yliopistopaino Oy – Juvenes Print
Tampere 2012

AVANT-PROPOS

Je dois des remerciements à tous ceux qui m'ont aidée et encouragée lors de la rédaction de cette thèse. De nombreuses personnes ont contribué plus ou moins directement à sa création : sans elles, cette étude n'aurait jamais vu le jour.

Le tout premier merci revient à mon directeur de thèse M. le professeur Jukka Havu sans qui je n'aurais jamais commencé ce projet. Je lui suis très reconnaissante non seulement de m'avoir fait envisager cette voie imprévue mais également de m'avoir encouragée pendant toute la durée du projet : son soutien inébranlable a été capital pour la réalisation de ce travail. Merci aussi à mon autre directeur M. Simo Määttä qui a contribué à la préparation de cette thèse d'une manière fondamentale depuis mon mémoire de maîtrise, rédigé sous sa direction. Je lui suis gré d'avoir lu et relu le manuscrit et d'avoir présenté des commentaires exigeants mais toujours pertinents qui m'ont poussée à améliorer la qualité de mon travail.

Je remercie aussi toute l'équipe de la section de français de l'Université de Tampere, Mme Carita Klippi, Mme Soili Hakulinen et M. Philippe Jacob pour leur travail pédagogique qui m'a apporté énormément.

J'exprime ma gratitude à M. le professeur Michel Hastings et à Mme le professeur Francine Mazière pour nos conversations fécondes et à Anne-Laure Kiviniemi pour avoir révisé la langue du manuscrit. Je suis également reconnaissante à M. le professeur Patrick Charaudeau et à Mme Ulla Tuomarla d'avoir accepté, en tant que pré-rapporteurs, de lire et de commenter mon travail. Je tiens à souligner que je suis la seule responsable des erreurs éventuelles.

Pendant les années 2009-2011, j'ai eu la possibilité de participer aux activités du programme doctoral des sciences du langage LANGNET en tant qu'étudiante autofinancée. J'apprécie beaucoup ce forum qui m'a aidée dans mon travail de plusieurs manières : les cours offerts m'ont donné de nouvelles idées, les directeurs des études ont présenté des observations précieuses dans les séminaires du

programme *Kielen rakenteet käytössä*, et, surtout, les autres étudiants ont joué le rôle de communauté de chercheurs que je n'avais pas ailleurs. Merci à Päivi Valtonen, Veronika Laippala, Lotta Lehti et Miia Karttunen pour avoir partagé cette expérience avec moi. Je remercie particulièrement Hanna Jokela pour son amitié et pour ses avis qui m'ont donné le sentiment de ne pas être seule dans ce projet.

Plusieurs bourses m'ont permis de me consacrer à temps plein à la réalisation de cette thèse. Je remercie la Fondation Kone, la Fondation culturelle finlandaise, la Fondation culturelle de Häme, la Fondation Olga et Vilho Linnamo et la Fondation de l'Université de Tampere pour leur soutien matériel.

Or, sans les personnes qui établissent les fondements de ma vie je ne pourrais pas travailler.

Les amis rendent la vie plus belle et j'ai la chance d'être bien entourée : je chéris tous les instants passés avec eux. Je pense surtout à Veera Herranen, Nina Luhtavaara et Johanna Miettinen qui ont partagé les meilleurs et les pires moments de ma vie. Merci mes chéries.

J'ai aussi la chance d'avoir dans ma vie des enfants qui font ma joie : ma nièce Nenna, mon neveu Nuno et mes filleuls Noel et Sisu me rendent très heureuse.

Je dois tout à ma famille qui est mon roc et que j'aime plus que tout. Je remercie mes parents Seppo et Anita Olkinuora de m'avoir offert une vie qui m'a permis de devenir tout ce que je veux et ce que je peux. Ma mère m'a donné le modèle d'une femme forte, intelligente et capable – grâce à elle, j'ai confiance en la vie et en moi. Je suis exceptionnellement heureuse d'avoir également une sœur et un frère que j'adore. Merci à Maija d'être aussi ma meilleure amie et à Jaakko de m'inspirer avec son talent infini : il fixe des standards à atteindre.

Enfin, je tiens à remercier de tout mon cœur mon mari Ossi qui me permet de garder les pieds sur terre. Tu es mon bonheur.

Hämeenlinna, juin 2012

Anna Luoti (née Olkinuora)

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	7
1.1 Présentation du sujet.....	7
1.2 Objet(s) d'étude.....	11
1.3 Choix théoriques et méthodologiques.....	13
A : PARTIE THÉORIQUE.....	16
2. Éléments linguistiques.....	17
2.1 Unités de langue et faits de discours.....	18
2.1.1 Énoncé et texte – manifestations empiriques du discours.....	19
2.1.2 Contexte : du texte au discours.....	22
2.2 (Dé)construction de sens.....	26
2.2.1 Fonctionnement du signe : triangle sémiotique.....	27
2.2.2 Sens en langue et sens en emploi.....	31
2.2.3 L'implicite.....	36
2.2.3.1 Présupposé et sous-entendu.....	43
2.2.4 Métaphore.....	48
2.2.4.1 Théorie cognitive.....	51
2.2.5 Catégorisation.....	56
3. Discours.....	62
3.1 Langue et réalité.....	62
3.2 Analyses des discours.....	65
3.2.1 Développements historiques et régionaux.....	67
3.2.2 Concept de discours.....	70
3.2.2.1 Aspects d'interdiscursivité.....	75
3.2.2.2 Idéologie et pouvoir.....	82
3.3 Contextualisation du corpus par le genre de discours.....	85
3.3.1 Contraintes textuelles.....	91
3.3.1.1 Questions de polyphonie.....	93
3.3.2 Contraintes contextuelles.....	100
3.3.2.1 Fonctions du journalisme.....	100
3.3.2.2 Pratiques professionnelles.....	103
3.3.2.3 Réception.....	107
3.4 Rôle de l'analyste : des faits aux interprétations.....	109
4. Identité et altérité.....	112
4.1 L'identité en tant que phénomène social et collectif.....	113
4.1.1 Approche discursive.....	115
4.1.2 Identité collective européenne.....	117
4.1.2.1 Histoire de l'idée et de l'identité de l'Europe.....	122
4.1.2.2 Interprétations proposées.....	127
4.1.2.3 Sens nationaux de l'Europe.....	130
4.2 Altérité, différence et exclusion.....	136
4.2.1 Autres de l'Europe.....	139
4.2.2 Turquie et Europe : une longue histoire de l'altérisation.....	145
4.2.2.1 Le processus d'adhésion.....	149

B : ANALYSE EMPIRIQUE	155
5. Corpus.....	156
5.1 Construction du corpus	157
5.1.1 Variables contextuelles.....	159
5.1.2 Délimitation définitive	163
5.2 Observations préliminaires	165
6. Participants et processus	169
6.1 L'Union européenne	170
6.2 La Turquie.....	174
6.3 La catégorisation comme un mode de construction de l'identité.....	177
6.3.1 <i>L'Europe</i> , base de l'identité	178
6.3.1.1 Europe et UE : synonymie partielle, métonymie ou autre ?.....	180
6.3.1.2 La syntaxe en renforcement de la catégorisation altérisante	183
6.3.1.3 Les effets idéologiques du terme Europe.....	185
6.3.1.4 Le terme européen dans la construction du sens de la catégorie	187
6.3.1.5 La favorisation au moyen des modifieurs.....	196
6.3.1.6 La religion comme base de la différence	199
6.3.2 Pronoms.....	204
6.3.2.1 Nous, les Européens.....	208
6.3.2.2 Nous, les Turcs	210
6.4 Conclusion provisoire	213
7. Métaphores.....	215
7.1 La métaphore politique – la politique métaphorique	216
7.2 Les métaphores au service de l'identité européenne.....	219
7.2.1 La personnification.....	220
7.2.2 Club européen = club chrétien ?.....	223
7.2.3 La relation guerrière	227
7.2.4 Un amour non réciproque.....	231
7.2.5 Une maison européenne convoitée.....	236
7.2.6 Un long et difficile trajet vers l'Europe.....	244
7.3 Conclusion provisoire	258
8. Conclusion	260
Bibliographie	268
Annexe 1 : Textes du corpus.....	280
Annexe 2 : Statistiques du corpus.....	291
Annexe 3 : Les dates marquantes du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE.....	294
TIIVISTELMÄ	296

1. Introduction

« /.../ Europe is not something you discover; Europe is a mission – something to be made, created, built. And it takes a lot of ingenuity, sense of purpose and hard labour to accomplish that mission. Perhaps a labour that never ends, a challenge always still to be met in full, a prospect forever outstanding. » (Bauman 2004 : 2).

1.1 Présentation du sujet

Le sujet ainsi que l'hypothèse de cette thèse de doctorat se sont développés lors de la rédaction de notre mémoire de maîtrise qui traitait de l'altérité de la Turquie dans les articles du *Monde* sur son adhésion à l'Union européenne. En approfondissant la thématique du mémoire, cette étude se concentre sur la construction discursive de l'identité européenne par l'altérisation de la Turquie dans le contexte discursif de son éventuelle adhésion. Le but est d'approfondir les thèmes abordés dans le mémoire tout en y ajoutant de nouvelles dimensions aussi bien au niveau de la théorie qu'au niveau de la méthodologie et de l'analyse empirique. Le corpus comparatif utilisé dans cette étude est constitué de textes journalistiques informatifs sur l'adhésion de la Turquie à l'UE, tirés des journaux français et finlandais *Le Monde*, *Le Figaro*, *Helsingin Sanomat* et *Aamulehti* pendant quatre périodes distinctes dans les années 2004-2009.

Au quotidien, l'Europe semble représenter une notion évidente et univoque, mais elle est loin de former une catégorie évidente. Les sens du mot Europe sont aussi nombreux que les définitions qu'il reçoit – que ces définitions relèvent de la géographie, de l'histoire, de la culture, de la politique, de la religion ou autre. En tant qu'idée et réalité qui organise la vie des citoyens dans les pays européens, l'Europe engage *une identité collective européenne*. Cette identité, tout comme le concept d'Europe dont elle est issue, peut être décrite comme une mission, quelque chose qu'il faut faire, créer, construire : récemment, plusieurs observateurs de l'Europe ont constaté que « Nous avons fait l'Europe, maintenant nous devons faire

les Européens »¹. En d'autres mots, l'Europe n'existe pas en tant qu'identité donnée mais elle doit être créée (cf. Kumar 2003 : 40).

L'existence d'une certaine identité européenne semble incontestable dans la mesure où elle est de plus en plus présente dans le langage de l'UE, de l'étude académique, des médias ainsi que des individus s'identifiant comme Européens. Toutefois, sa définition, ses origines, ses traits, ses manifestations et son essence sont une affaire plus compliquée. De fait, malgré l'attention accordée à l'identité européenne ces dernières années, les questions liées à l'Europe n'ont toujours pas été suffisamment étudiées à partir de la perspective des processus de la formation de l'identité – le terme d'identité européenne est devenu populaire mais son sens comme une catégorie théorique et comme un outil analytique demeure obscur (Stavrakakis 2005 : 68). Cette étude vise précisément à examiner les logiques de la formation, de l'expression et du contenu de l'identité européenne par une analyse empirique du *discours*.

L'étude s'inscrit dans le courant récent des sciences sociales qui, pendant les deux dernières décennies, ont été marquées par un *tournant linguistique* (également appelé le tournant culturel)². Avec ce tournant, les historiens, les sociologues et les politologues ont prêté plus d'attention aux questions de langue et d'identité, aux symboles et aux constructions sociales, mais cette attention n'a pas garanti un traitement détaillé des questions de langue. Une tendance similaire se manifeste également dans les études médiatiques et culturelles ; par exemple, Barker et Galasiński (2001 : 62) constatent que tout en présupposant la construction discursive de la vie sociale et culturelle, les études culturelles engagent très rarement une analyse détaillée du discours. Dans cette perspective, même si ce travail relève en tout premier lieu de la linguistique, sa contribution majeure s'étend aux méthodes de recherche des sciences sociales.

C'est par la langue que sont structurés presque tous les contacts humains et toutes les activités sociales mais, malgré cette importance globale, l'étude de la

¹ Cette expression fait écho à la formulation de Ferdinando Martino, le ministre de l'instruction publique de l'Italie, qui commenta à l'heure de la défaite d'Adoua en 1896 : « Fatta l'Italia, bisogna fare gli Italiani » (traduction libre : « Nous avons fait l'Italie, maintenant nous devons faire les Italiens. ») (D'Appollonia 2002 : 183).

² Les racines de ce tournant datent déjà des travaux de Michel Foucault dans les années 1960 et 1970.

langue semble toujours avoir été sous-estimée en dehors du champ de la linguistique : il est important de démontrer l'effet de l'usage de la langue sur la réalité dans les analyses des phénomènes sociaux, les questions de l'usage de la langue y étant trop souvent ignorées ou prises comme des évidences. La *langue* joue un rôle essentiel dans la construction de l'Europe et de l'identité collective qui en relève. Dans cette étude, on ne se contentera pas de constater que l'identité européenne se construit et se manifeste par l'usage de la langue qui construit un *discours* spécifique : notre objectif sera aussi d'appréhender les instruments spécifiques de la langue qui contribuent à ce discours et la manière dont ils le font.

Un des principes fondateurs de l'étude critique des médias est que les médias ne sont pas un simple reflet du monde réel (Macdonald 2003 : 12). Dans ce travail, cette position est adoptée dans un cadre plus compréhensif en présupposant qu'*aucun usage du langage* n'est un simple reflet de la réalité extralinguistique mais plutôt une version de la réalité, ce qui peut être considéré comme une idée de base de *l'analyse du discours*. Tout ce qui est dit ou écrit sur le monde est formulé autour d'une position particulière et l'usage de la langue engage toujours des *choix* (plus ou moins conscients ou inconscients) orientés par le contexte. La sélection ne concerne pas seulement ce qui est dit mais également la manière dont c'est dit, qui, à son tour, a un effet sur ce qui est dit : en étudiant l'usage de la langue et son effet sur la réalité sociale, il est essentiel d'analyser aussi bien la forme linguistique que le contenu sémantique qui en découle.

Cette recherche postule que l'identité européenne, dans son état actuel, est une identité collective sans précédent : elle manifeste l'identification collective à un tout nouveau niveau bien qu'on puisse parler de l'Europe et d'une identité européenne déjà depuis le XVI^e siècle. Selon Delanty (1995), qui trace dans son étude la naissance de l'idée et de l'identité de l'Europe, elles sont nées suite aux efforts d'unification de l'Europe contre la menace de l'Empire ottoman³, l'Europe ayant remplacé la Chrétienté comme concept unifiant du continent. Delanty avance également qu'il est plutôt difficile de trouver une idée cohérente dans l'histoire de l'Europe mais qu'un élément constant semble émerger : l'idée de l'Europe a été le produit de conflits plutôt que de consensus. Par conséquent, les significations de

³ La dynastie qui a laissé place à l'État moderne turc.

l'identité européenne ont changé avec le développement et le changement du concept de l'Europe mais on peut supposer que depuis sa naissance, ce sont l'exclusion, l'altérité et la différence qui en constituent des composantes fondamentales.

La plupart des théories d'identité reconnaissent *l'altérité* comme un élément intégrant, non seulement de l'identité européenne, mais de toute identité collective. Dans cette perspective, l'éventuelle adhésion de la Turquie à l'UE se révèle un cas particulièrement intéressant par rapport à la formation de l'identité européenne, le rôle de la Turquie dans l'histoire de l'Europe ayant été celui de l'Autre – même celui de l'Autre dominant (cf. Neumann 1999). L'histoire fait définitivement de la Turquie un Autre particulier et ce faisant crée *un univers de discours*⁴ particulièrement propice à la construction de l'identité européenne.

L'identité européenne est actuellement analysée surtout dans le contexte de l'UE. Dans le cadre des études européennes, l'identité européenne a le plus souvent été étudiée soit dans la perspective de l'identité en tant que reflet des normes de l'UE, soit dans la perspective de l'identité approchée par le sens intersubjectif que les Européens attachent à l'UE comme un tout et par les répercussions que ce sens a sur les identités nationales (Diez et al. 2005 : 6). Tout en reconnaissant le lien incontestable entre l'identité et l'intégration européenne, nous considérons qu'il ne s'agit pas d'un lien exclusif : les Suisses et les Norvégiens, par exemple, se considèrent et sont définitivement considérés comme Européens même s'ils ne font pas partie de l'UE. De ce fait, cette étude traite l'identité européenne comme un phénomène à la fois plus ancien et plus vaste que l'intégration européenne, l'identité dépassant donc le cadre de l'intégration formelle. L'éventuelle adhésion turque est un contexte intéressant également dans ce sens : le débat sur l'adhésion introduit dans le discours simultanément un aspect politique, un aspect historique et un aspect culturel. Mais cette recherche diffère de plusieurs travaux précédents sur l'identité européenne par le fait que nous ne portons pas de jugement sur l'intégration européenne ni sur l'adhésion de la Turquie même si l'analyse de la question identitaire est réalisée dans le contexte de cette question politique.

⁴ 'Un monde créé par ce qui a été et est dit' (Larjavaara 2000 : 273).

De surcroît, l'élargissement constant de l'Union et surtout l'adhésion éventuelle de la Turquie constituent un des débats les plus vifs dans la sphère publique européenne au début du XXI^e siècle : il s'agit apparemment d'une affaire européenne qui suscite un grand intérêt ce qui veut dire que le(s) discours construits dans ce débat peuvent avoir une influence particulière sur le public. Dans son étude sur le rôle des métaphores dans la construction de l'identité européenne, Hülse (2006 : 405) constate que les décisions politiques sur l'élargissement sont la conséquence d'un discours sur l'élargissement. Ce discours contribue à générer une conception spécifique de l'Union européenne en ce qui concerne son avenir, sa forme, ses frontières, les critères d'adhésion, et la relation avec ses Autres antérieurs et ceux à venir⁵. Certes, la perspective de l'adhésion turque provoque inévitablement des questions en ce qui concerne les critères formels d'adhésion mais le débat sur son adhésion engage aussi essentiellement la définition de l'Europe et de l'identité européenne : qu'est-ce que l'Europe, qu'est-ce qu'être Européen et, surtout, qui est Européen et qui ne l'est pas et sur la base de quels critères peut-on le déterminer ?

1.2 Objet(s) d'étude

Ce travail n'est pas uniquement une étude sur l'identité européenne. Il est aussi – et peut-être surtout – une étude sur le rôle et le fonctionnement des discours et de la langue dans la construction de la réalité sociale et des identités sociales. En bref, notre objet d'étude est *le discours de l'identité européenne*. La notion de discours donne lieu à une extrême diversité d'acceptions mais, dans le domaine des sciences du langage, le noyau du concept est le rapport entre l'usage de la langue et son contexte extralinguistique, en y ajoutant une dimension constructive. Autrement dit, un discours représente une version de la réalité sociale et, simultanément, il contribue à construire la réalité sociale dans la direction de cette version.

⁵ Une étude réalisée par Armbruster, Rollo et Meinhof sur les narratifs dans les communautés frontalières européennes démontre aussi que l'élargissement de l'Union soulève toujours des questions sur l'avenir : l'avenir se présente dans une langue des prospects, des opportunités, des espoirs et des craintes et cette langue forme la langue principale par laquelle les gens décrivent l'Europe et l'UE (Armbruster et al. 2003 : 890.)

Nous présumons donc que si une identité européenne existe, elle se construit et se concrétise dans un *discours*. L'hypothèse principale de ce travail est qu'un discours (dominant) de l'identité européenne s'appuyant sur l'altérisation de la Turquie est construit dans les textes du corpus. En d'autres mots, ce qui retiendra notre intérêt dans le corpus ne sera pas les textes en soi mais le discours de l'identité européenne ; la différence principale entre les deux unités est que le discours intègre ses conditions de production (les conditions du contexte extralinguistique) tandis que le texte ne le fait pas (Sarfati 2005 : 8).

L'usage de la langue des institutions politiques, des médias et de la recherche académique est d'une importance particulière dans la construction des discours à cause de leur caractère autoritatif⁶ : c'est pourquoi nous avons choisi des journaux de référence pour établir notre corpus. Le choix a été aussi motivé par le fait que les médias ont un grand effet sur les perceptions que les gens ont des sens de l'Europe (Bruter 2004 : 27) : ils constituent également une institution essentielle pour la formation de l'identité européenne. Nous avons choisi dans le corpus uniquement les textes issus *des genres (du discours journalistique) à énonciation objectivée* (cf. chapitre 3.2. pour une définition détaillée) pour souligner que les textes informatifs aussi subissent les effets de la « mise en langue »⁷ de la réalité même s'ils sont souvent pris comme des descriptions objectives et neutres de la réalité. Comme le dit Fowler (1991 : 2), les informations sont une pratique, un discours qui, loin de refléter la réalité sociale et les faits empiriques de façon neutre, intervient dans ce que Berger et Luckmann (1984) appellent « la construction sociale de la réalité ».

Pour résumer, dans cette étude la question qui se pose sera celle de savoir si dans les textes informatifs de la presse sur l'adhésion turque émerge un discours (dominant) de l'identité européenne et comment l'identité est construite dans ce discours. Le but sera de voir si et comment l'altérité de la Turquie sert la construction de l'identité européenne. L'intérêt principal de l'analyse réside dans les mécanismes linguistiques par lesquels la construction de l'identité a lieu : à savoir

⁶ En d'autres mots, nous considérons que le *genre* peut rendre les discours plus convaincants, plus véridiques et plus objectifs ainsi que, en conséquence, plus imposants, aux yeux des lecteurs.

⁷ Par la mise en langue nous faisons référence au processus par lequel une représentation de la réalité est communiquée par l'intermédiaire de la langue.

dans les manières établies et assurées d'utiliser la langue qui contribuent à l'identité. Le corpus comparatif nous aidera à déterminer si l'on peut parler d'*un* discours de l'identité européenne ou s'il est plus correct de parler *de* discours des identités européennes au pluriel. Nous chercherons également à savoir sur quels éléments l'unité identitaire se fonde dans le discours : Pocock (2002 : 55) prétend que la construction appelée « Europe » est inventée et imposée dans la langue, ce qui suggère qu'on doive l'accepter sans se poser trop de questions sur ce qu'elle est exactement. L'analyse du discours menée révélera précisément ces dimensions de l'identité. En fin de compte, toutes ces questions seront étudiées afin d'établir une relation constitutive entre l'usage de la langue, les identités collectives, les médias et la réalité sociale.

1.3 Choix théoriques et méthodologiques

Il est difficile de situer ce travail à l'intérieur d'une discipline, les influences étant nombreuses. Le (2002 : 280) propose que l'étude de l'identité européenne soit réalisée dans un cadre combiné de sciences politiques et d'études médiatiques. Ces deux dimensions sont bien présentes dans cette recherche, mais notre compréhension du concept d'identité s'appuiera aussi sur les théories de la sociologie et de la psychologie sociale : c'est le cadre général de l'analyse du discours qui permet d'intégrer toutes ces dimensions avec une analyse de l'usage de la langue. Nous envisageons d'appliquer une analyse empirique du discours qui porte sur l'analyse des éléments linguistiques.

Notre point de départ est donc que l'identité européenne est avant tout une construction mentale et discursive, une idée et une position qui se construit et se manifeste dans et par l'usage de la langue. Notre approche s'aligne, selon la vision de Malmberg et Stråth (2002 : 5), dans les tendances récentes du débat académique théorique proposant que les concepts tels que l'Europe sont des catégories non-essentialistes, formées discursivement dans un flux permanent où leurs frontières sont constamment contestées et négociées. Malmberg et Stråth proposent eux aussi que l'Europe ne soit pas une réalité fixée mais une construction discursive, l'identité

européenne équivalente étant également fluide et contextuelle, contestée et contingente, formée discursivement sous plusieurs formes d'inclusion et d'exclusion.

La vision d'identité adoptée dans ce travail est donc plutôt celle du poststructuralisme qui postule que les identités collectives ne sont pas données mais qu'elles sont construites discursivement, qu'elles ne peuvent jamais être entièrement fixées et qu'elles sont toujours construites sur la base de la différence par rapport à un Autre (Diez 2004 : 321). C'est dans cette perspective que nous avons intégré dans cette étude la dimension de l'altérité et de la différence de la Turquie mais en même temps nous reconnaissons que le discours sur l'identité européenne n'est pas nécessairement le même dans tous les contextes. Par contre, on peut présumer que, selon le contexte, le discours sur l'identité peut s'appuyer sur différents éléments et souligner différents aspects de l'identité au détriment d'autres.

Notre objectif étant d'analyser le discours en tant que produit ancré dans la langue, le fondement méthodologique se trouve dans la linguistique même si on reste loin de la linguistique « traditionnelle ». Il est primordial de comprendre le fonctionnement de la langue dans une certaine mesure afin d'appréhender le discours dans sa totalité mais il faut souligner que la linguistique nous offre plutôt des instruments à l'analyse que des interprétations en soi. Par contre, c'est l'analyse du discours (AD) qui permet de rapporter les expressions langagières à leur contexte et de les interpréter en tant que constituants de la réalité sociale : elle représente « un domaine qui prend pour objet d'étude une entité linguistique (le texte ou l'énoncé) étudié en fonction de paramètres qui permettent d'en contextualiser l'interprétation. » (Sarfati 2005 : 8). Selon Mazière (2005 : 10), le point de départ de l'AD est qu'elle

« ne sépare l'énoncé ni de sa structure linguistique, ni de ses conditions de production, historiques et politiques, ni des interactions subjectives. Elle donne ses règles de lecture, en vue de permettre une interprétation ».

Le choix des méthodes est une étape importante dans l'analyse des discours, l'AD offrant peu d'outils analytiques prédéterminés. D'après les propos de Jeandillou (1997 : 108-109), le discours en tant que produit des pratiques discursives à l'œuvre dans la vie sociale, lié à des conditions de production et de réception, « doit s'appréhender de manière pluridisciplinaire, au vu des paramètres externes

/.../ qui en déterminent l'émergence ». Les méthodes spécifiques de l'AD sont sélectionnées en fonction de la question de recherche et du corpus donné : dans ce travail, les méthodes sont issues des sciences de langage, telles que l'analyse textuelle. Néanmoins, l'analyse linguistique doit être encadrée par des théories appropriées qui aident non seulement à choisir le corpus et les outils d'analyse convenables mais également à expliquer et à interpréter les découvertes de l'analyse.

L'analyse de ce travail touche aussi bien aux phénomènes grammaticaux que lexicaux. Les catégories linguistiques analysées relèvent de l'objet d'étude – le discours de l'identité européenne – et du corpus choisi. Après une lecture minutieuse du corpus et une réflexion approfondie, nous avons choisi comme catégories linguistiques analysées

- 1) *les types de participants et de processus* (chapitre 6)
- 2) *les métaphores* (chapitre 7)
- 3) *l'implicite* (toute l'analyse)

Le discours de l'identité européenne repose constamment sur l'implicite mais *présupposés* mis à part, il est souvent difficile de situer précisément le contenu implicite dans un texte / énoncé de même qu'il est difficile d'établir une distinction nette entre les différents types de contenu implicite (par exemple *connotations* versus *sous-entendus*). De ce fait, au lieu de traiter l'implicite dans un chapitre à part, nous avons intégré son traitement dans l'analyse des deux autres catégories. Soulignons encore que les résultats de l'analyse ne deviennent des éléments de discours qu'après la mise en contexte ; les découvertes de l'analyse linguistique sont donc rapportées aux éléments de l'identité européenne au moyen des théories qui l'expliquent.

A : PARTIE THÉORIQUE

2. Éléments linguistiques

Étant donné que les discours se concrétisent par la langue qui en conditionne l'émergence, l'analyse du discours est étroitement ancrée dans les sciences du langage même si on peut également postuler qu'elle ne fait pas partie de la linguistique proprement dite. Par conséquent, la présentation du cadre théorique commencera au niveau des éléments linguistiques qui forment le niveau micro de notre théorie. Dans ce travail, *la langue* constitue surtout un outil sur la base duquel les discours se construisent et en fonction duquel ils peuvent être analysés. Aussi nous semble-t-il nécessaire de prendre position sur la langue ainsi que de comprendre à un certain point la manière dont elle fonctionne afin d'appréhender les discours dans leur totalité : nous allons parcourir certaines définitions et principes basiques des sciences du langage qui peuvent être plus ou moins évidentes pour les linguistes mais qui ne le sont pas pour tous ceux qui travaillent sur les discours.

Ce chapitre vise surtout à expliciter les concepts et les conceptions linguistiques sur lesquels l'empirisme du travail est fondé. En d'autres mots, nous ne remettons pas en question les appareils théoriques établis : le but est d'installer des points de départ primordiaux à notre méthodologie. Qui plus est, la définition des concepts linguistiques de base sert à préparer le niveau macro de la théorie du discours dans la mesure où à

« la diversité des valeurs d'emploi de la notion de discours s'ajoute un autre problème, celui qui consisterait à confondre ce même terme avec d'autres que l'usage courant tend quelquefois à lui associer (discours/langage, discours/parole, discours/énoncé etc.) » (Sarfati 2005 : 15).

Le chapitre est constitué de deux parties. La première partie concerne le système de *langue* et son fonctionnement. Nous abordons les différentes unités linguistiques qui forment les objets empiriques du *discours*. Ensuite, nous expliquerons le rôle du *contexte* dans l'usage de la langue parce que c'est précisément l'aspect contextuel et constructiviste qui transforme les unités linguistiques en faits de discours. La deuxième partie est consacrée aux questions

sémantiques qui sont essentielles au regard des discours : pour qu'une description complète du discours soit possible, il est essentiel de comprendre les structures de *sens* à un certain point. Ainsi présentons-nous des notions sémantiques basiques ainsi qu'une théorie du sens uniquement dans leurs aspects intéressants notre analyse du discours. Nous allons également traiter la théorie de *l'implicite*, qui est un des concepts opératoires les plus importants dans ce travail, la théorie de *la métaphore* qui forme un outil linguistique particulier du point de vue sémantique, ainsi que le concept de *catégorisation* qui est une manière d'appréhender le sens.

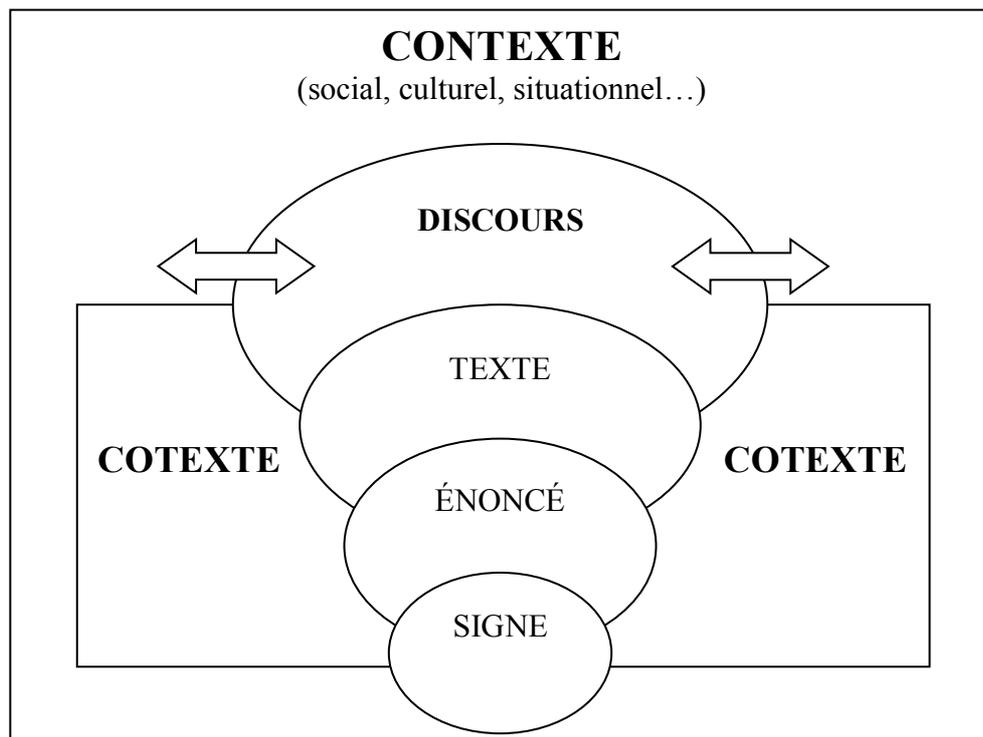
Il faut noter que ces éléments linguistiques, dont l'élément sémantique, ne sont qu'un composant dans une entité théorique et méthodologique plus vaste. Notre but n'est donc nullement de parcourir les théories linguistiques ni les travaux sémantiques d'une manière exhaustive ; nous allons uniquement commenter les éléments et les concepts pertinents du point de vue de ce travail.

2.1 Unités de langue et faits de discours

Le concept de *langue* se définit surtout en relation avec deux autres concepts, ceux de *langage* et de *parole*. Ferdinand de Saussure (1962 [1916]), qui a été appelé le père du structuralisme et de la linguistique moderne, définit le *langage* comme la faculté générale qui permet la communication au moyen de signes ; le langage caractérise donc non seulement les langues naturelles mais toute communication humaine. Au sein de ce phénomène total, il a aussi établi une opposition fondamentale entre *langue* (dans le sens des langues naturelles, dont le finnois et le français) et *parole*. *La langue*, l'objet de la linguistique structurale, est le système arbitraire de signes, commun aux membres d'une collectivité qui permet une compréhension réciproque, tandis que *la parole* représente la réalisation individuelle du système linguistique. L'intérêt de ce travail, dans la terminologie saussurienne, est donc *la parole* et non pas le système de *langue*. Néanmoins, afin d'éviter toute confusion terminologique nous allons préférer la notion d'*usage de la langue* dans le but de souligner les manifestations réelles de ce système, tandis que la notion de *langue* sera utilisée dans le sens de système de signes qui permet et conditionne ces manifestations.

Étant donné que nous nous intéressons aux manifestations réelles de la langue et non pas au système même, nous devons recourir à d'autres notions pour appréhender ces manifestations concrètes, c'est-à-dire pour appréhender les productions langagières qui résultent de l'usage de la langue et qui constituent les objets empiriques dans lesquels les discours sont appréhendés. L'illustration suivante est une tentative de décrire les relations entre les différents concepts empiriques qui encadrent le concept de discours.

Illustration 1. Productions langagières



Dans ce qui suit, nous expliquons tous les concepts de l'illustration et leur rapport au corpus et à l'objet d'étude de ce travail. Le signe constituant l'unité minimale de sens, il sera étudié dans le contexte des questions sémantiques. Commençons d'abord par présenter les faits de discours, *le texte* et *l'énoncé*, ainsi que le concept de *contexte* qui les rend faits de discours.

2.1.1 Énoncé et texte – manifestations empiriques du discours

L'énoncé peut être considéré comme l'unité minimale dans la description empirique du discours. Il est la trace verbale de production langagière : d'après Adam (2005 :

65), il s'agit du produit d'un acte d'*énonciation*, « énoncé(e) par un énonciateur à destination d'un destinataire-interprétant ayant valeur de co-énonciateur ». L'énoncé est l'unité de base au niveau de laquelle le discours se manifeste et au niveau de laquelle il peut être analysé. L'analyse porte sur les énoncés et non sur les *phrases* ou les *propositions* parce que ces dernières sont des objets théoriques tandis que l'énoncé est une manifestation particulière des phrases et propositions : il est énoncé dans un *contexte* particulier. Autrement dit, l'énoncé peut être considéré comme la forme dans laquelle une proposition obtient son sens final. L'interprétation des énoncés dépend des éléments contextuels et de la situation d'énonciation qui contribuent à déterminer son sens final : il faut reconnaître par qui, où, quand et comment il a été énoncé, dans quel but, par rapport à quel sujet et dans quel genre de texte etc.

Les énoncés constituent les observables de la partie empirique de ce travail. Ils sont encodés par un chiffre dont le premier indique le chapitre dans lequel il se présente, selon l'exemple de l'énoncé suivant :

- 2.1 Au moment où l'Europe a décidé d'engager des négociations en octobre 2005 avec la Turquie, en vue d'une adhésion sous conditions, les langues commencent à se délier au gouvernement. (LM 19.12.2004 : *Les membres du gouvernement se rallient à la politique turque de l'Elysée*)

Cet exemple constitue une proposition si l'on l'étudie en tant que telle, hors contexte. Par contre, dans la mesure où il est formulé dans un contexte particulier, dans une situation réelle, et analysé en fonction de cette situation, il constitue un énoncé. Il doit être analysé au vu des faits qu'il paraît dans *Le Monde*, dans un texte informatif sur le processus d'adhésion de la Turquie, qu'il a été écrit par un journaliste français pour un public français, et qu'il peut être en relation avec d'autres textes et d'autres discours, à savoir à ce qui a été dit et écrit ailleurs et avant. C'est précisément par le contexte que les énoncés se rapportent aux constructions plus vastes que forment les discours⁸. Courtine (1981 : 43-44) dans sa relecture de Foucault souligne un point important : l'énoncé se définit, entre autres, par le fait de posséder un « domaine associé » et, en conséquence, il faut combiner

⁸ Cf. Ducrot (1984 : 174-177).

l'analyse linguistique de l'énonciation singulière (située et datée) d'une formation discursive avec la profondeur historique d'un système de formations des énoncés.

En pratique, les énoncés s'organisent en entités plus vastes, en *textes*. Les textes constituent les objets empiriques du corpus de ce travail : chaque titre du corpus (encodé dans l'analyse par le titre en italique, selon l'exemple 2.1) introduit un *texte*. Au niveau général, les textes ont été décrits comme « des productions verbales orales ou écrites qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel » (Maingueneau 1991 : 43) ; dans cette perspective le texte est un objet empirique qui peut être considéré indépendamment de ses conditions de production (Sarfati 2005 : 8). Le texte peut également être conçu comme un objet abstrait, « l'objet d'une théorie générale des agencements d'unités (ce qu'on appellera la texture pour désigner les faits microlinguistiques et la structure pour les faits macrolinguistiques) » (Adam 1999 : 40). Toutefois, dans ce travail, on ne s'intéressera pas à la structure ou au fonctionnement interne de texte : le texte est traité uniquement comme un fait de discours, appréhendé comme l'« objet empirique de l'analyse du discours, ensemble suivi (cohésif et cohérent) d'énoncés qui constituent un propos (écrit ou oral) » (Sarfati 2005 : 16).

Fairclough (1995 : 18) rappelle que la rédaction d'un texte oblige à la réalisation de choix dans un système d'options disponibles, « *le potentiel des options* ». Ces choix se réalisent d'abord par la sélection des formes linguistiques disponibles dans « *le potentiel lexical* » ou *grammatical*, les choix formels constituant en même temps des choix sémantiques pris dans « *le potentiel sémantique* ». Dans le cadre de l'AD, nous nous intéressons aux textes et énoncés précisément en tant que résultats d'une série de choix lexicaux, grammaticaux et sémantiques. Or, il ne faut pas se laisser tromper par le terme « choix » : il ne s'agit pas toujours ou seulement de choix conscients. Au contraire, il faut prendre en considération les contraintes de la sélection langagière ainsi que le rôle de l'inconscience dans la sélection réalisée parmi les formes potentielles (Ivanič 1998 : 54).

L'énoncé et le texte sont des termes souvent – mais inutilement – confondus avec *le discours* : certes, les trois termes sont complémentaires mais chacun reçoit un sens bien distinctif. On peut les distinguer selon le modèle de Jeandillou (1997 :

108-109) en définissant l'énoncé comme « la manifestation ponctuelle du discours /.../ un objet concret, délimité et directement observable dans sa matérialité même » qui offre « un moyen d'accès au texte dont il est le support tangible » – tandis que le discours représente le produit des pratiques discursives à l'œuvre dans la vie sociale, lié à des conditions de production et de réception et qui « ne saurait être dissocié du contexte socioculturel dont il dépend. »⁹.

Pour résumer, notre corpus est constitué de *textes* dans la mesure où il s'agit d'objets empiriques qui forment chacun une totalité cohérente, une entité sémantique. Ces textes, à leur tour, sont constitués d'*énoncés*, des réalisations concrètes des propositions dans une situation d'énonciation spécifique, qui obtiennent leur sens final dans ce contexte. Ces unités constituent des faits de discours : nous essayons d'y repérer un discours de l'identité européenne tout en soulignant que les textes et les énoncés ne deviennent des faits de ce discours qu'en rapport avec le *contexte*. De fait, la définition la plus simple du discours est *texte* + *contexte* (qui comprend les conditions de production et les conditions de réception-interprétation) (Adam 1990 : 20), mais précisons encore plus en détail ce que nous entendons par le concept de contexte.

2.1.2 Contexte : du texte au discours

Dans ce travail, le concept de *contexte* renvoie principalement à deux dimensions : à la réalité extralinguistique dans laquelle une production langagière est engendrée et interprétée, mais également au texte entourant et aux autres textes et autres discours qui s'y rattachent. Afin de désigner le matériel textuel dans l'entourage immédiat, on pourrait aussi utiliser la notion de *cotexte* ; Sarfati (2005 : 47) distingue les notions de *contexte* et de *cotexte* en définissant le premier comme « les déterminations extralinguistiques » tandis que le cotexte représenterait « le jeu des renvois internes au texte ». Néanmoins, le plus souvent il nous semble inutile de les distinguer l'un de l'autre dans la mesure où la dimension de *cotexte* s'inscrit dans le *contexte*.

⁹ En établissant le clivage entre *le discours*, *l'énoncé* et *le texte* Jeandillou s'appuie principalement sur Adam (*Éléments de linguistique textuelle* 1990).

Or, la définition du contexte n'est pas aussi simple ; on peut trouver toute une gamme de différents types de contextes. D'après Charaudeau (2009¹⁰), on peut parler

« de contexte strictement linguistique, lorsqu'il s'agit de se référer à l'environnement verbal qui se trouve avant et/ou après une unité déterminée ; de contexte textuel, lorsqu'il est constitué de textes produits par une même source (par exemple, les divers écrits d'un même auteur) ; de contexte paratextuel (Genette), lorsqu'il est constitué de textes ou fragments de textes se trouvant en coprésence dans un même espace scriptural (les titres, sous-titres, chapeaux, légendes d'une page de journal) ; de contexte métatextuel (Genette), lorsqu'il est constitué de textes qui se commentent les uns les autres ; de contexte hypertextuel (Genette), lorsqu'il est constitué de textes qui se citent, se renvoient les uns aux autres, se reprennent et se transforment, comme sont les pastiches et parodies ; enfin, de contexte intertextuel et interdiscursif (au sens où je viens de définir ces notions), lorsque sont convoqués des textes et discours pour justifier les interprétations du sujet interprétant (ou analysant). »

De plus, Charaudeau veut souligner l'aspect du contexte situationnel qui est rarement pris en compte par les différents courants d'analyse du discours (excepté les ethnométhodologues de la communication interactionnelle) : cet aspect concerne les données extralinguistiques apportées par la situation de communication.

Ainsi, le contexte intègre d'autres discours ainsi que d'autres textes ; comme le constate Maingueneau (1983 : 193), « un discours ne vient pas au monde dans une innocente solitude, mais se construit à travers un déjà-dit par rapport auquel il prend position », le concept de contexte ne pouvant donc pas être restreint aux déterminations « extralinguistiques ». Maingueneau (ibid.) continue en affirmant que la relation entre le discours et ses conditions de production

« ne doit en aucun cas être pensée à travers l'opposition intérieur du texte/extérieur du texte, comme si l'on considérait successivement le texte et ses aspects contingents sociohistoriques, paramètre gênant qui perturberait la parfaite homogénéité du discours. »

Dans ce travail, le *contexte* renvoie donc aussi bien à la réalité sociale (extralinguistique) qu'aux dynamiques textuelles et discursives. Le concept de *cotexte*, pour sa part, est employé uniquement dans le but de souligner les éléments internes d'un texte particulier.

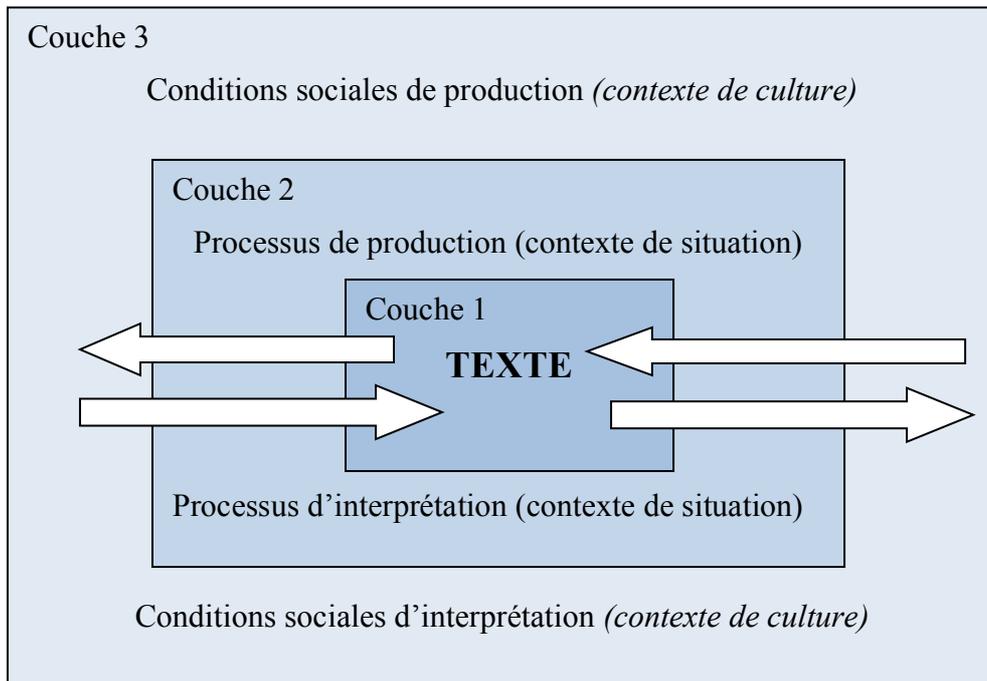
¹⁰ Consulté le 21 juin 2012 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. (<http://www.patrick-charaudeau.com/Dis-moi-quel-est-ton-corpus-je-te.html>)

Les textes portent des traces de leur contexte : de leurs auteurs, des institutions, d'autres textes, d'autres discours, des genres, des lecteurs supposés etc. Plus spécifiquement, Lundquist (1983 : 140) compte parmi les facteurs du contexte, qui ont un effet sur le choix des actes de parole et ainsi sur la sélection lexicale et syntaxique, la sphère sociale, le lieu de production, le destinataire, le destinataire et la forme de communication. Adam (1999 : 124-125), pour sa part, voit dans le contexte trois composants. Le premier est l'environnement extralinguistique, référant au contexte social ou à la situation de l'interaction sociodiscursive, à savoir la situation d'énonciation et la situation d'interprétation. Le deuxième composant pour lui est l'environnement linguistique immédiat, ce qui correspond au *cotexte* de la schématisation textuelle. Enfin, Adam précise le concept de contexte par un troisième composant, les connaissances générales présumées partagées, à savoir les représentations psychosociales et préconstruites culturelles des sujets inscrits dans l'histoire et dans l'intersubjectivité ; le contexte est donc une réalité à la fois historique et cognitive qui engage également la mémoire. C'est surtout le troisième composant qui introduit dans le contexte la dimension d'autres textes et d'autres discours – ainsi se rattache-t-il étroitement à l'intertextualité et à l'interdiscursivité (voir le chapitre 3).

Une manière d'illustrer l'importance du contexte dans l'usage de la langue est la vision sociale de la langue présentée par Fairclough (1989) que nous reproduisons ici avec les modifications d'Ivanič (1998 : 41)¹¹ :

¹¹ Nous traduisons de l'anglais ; nos propres ajouts en italiques.

Illustration 2. Le contexte social de la production de langue



Cette vision présuppose qu'un texte n'est pas séparable des processus de production et d'interprétation qui le créent, et ces processus ne sont pas séparables des conditions locales, institutionnelles et socio-historiques dans lesquelles les participants de la situation de communication sont posés. Ainsi, cette vision sociale souligne que la langue, bien qu'elle ne soit pas entièrement déterminée par les conditions sociales, se lie essentiellement à son contexte social – Maingueneau (1983 : 54) rappelle que « les mots ne sont pas innocents et leur présence dans tel discours ne provient pas d'un choix libre réalisé dans une masse de possibles indifférents ».

Le choix des mots utilisés (et la manière dont ils sont utilisés) peut révéler plusieurs choses dans les discours. Blumenthal (2006 : 30) affirme que

« /.../ si les mots servent, entre autres, à conceptualiser les réalités auxquelles nous référons dans l'acte de parole, leurs contextes stéréotypés assument un rôle fondamental au service de cette fonction : ils nous montrent, grâce aux réseaux d'associations qu'ils font naître, le sens et l'ordre des choses à l'intérieur de notre système culturel et nous permettent, du point de vue de la langue, la saisie et l'intégration des données de notre expérience; /.../ ».

Selon Van Dijk (1988 : 81), le choix de mots spécifiques peut signaler entre autres le registre, la relation entre les locuteurs, l'engagement institutionnel ou

organisationnel du discours et en particulier les attitudes et ainsi les idéologies du locuteur ainsi que les stratégies rhétoriques. Richardson (2007 : 95-96) ajoute que la langue qu'utilise un journaliste révèle des facteurs liés aux identités de l'audience, du journaliste et de la relation entre les deux ; le choix stylistique n'est définitivement pas vide d'importance idéologique mais il peut aussi être davantage le résultat du processus de rédaction du journal qu'un choix de l'individu.

Maingueneau (1983 : 63) résume :

« /.../ le vocabulaire d'un discours est conditionné par son type, le niveau de langue auquel il se situe, son destinataire, les conditions de production. Une chose est sûre : il faut inscrire les lexèmes dans un tissu complexe de relations, relations aux autres unités du même paradigme, identités, oppositions, relations à l'intertexte, à la langue, aux conditions de production. »

L'intérêt des textes et des énoncés dans cette étude réside dans ce qu'ils signifient dans leur contexte et quels sont les effets de sens dans ce contexte particulier. Par conséquent, afin d'appréhender les contenus sémantiques dans leur totalité, il faut examiner plus profondément les questions de sens.

2.2 (Dé)construction de sens

La *sémantique*¹², mais également la *sémiotique*¹³ et la *philosophie du langage*¹⁴, s'interrogent sur ce que les signes, les énoncés et les textes signifient et comment. Les questions de sens sont aussi essentielles du point de vue de l'analyse du discours, comme nous allons le démontrer. Examinons l'énoncé suivant issu du corpus afin d'explicitier pourquoi certains concepts et conceptualisations sémantiques sont nécessaires dans ce travail.

¹² L'étude de sens.

¹³ La science des signes. En France on utilise également le terme *sémiologie* qui couvre le même domaine, mais le terme *sémiotique* étant plus courant en dehors de la France, c'est celui que nous allons retenir, puisque le travail s'appuie aussi sur des études non françaises.

¹⁴ Les grands noms tels que Frege, Foucault, Derrida, Bakhtine, Barthes, Grice, Pierce et Searle ont contribué aussi bien à la philosophie du langage qu'à la théorie du discours, ce qui fait preuve des liens entre ces théories. De fait, les frontières entre la philosophie du langage, la théorie du discours, la sémantique, la sémiotique et même la pragmatique sont difficilement discernables : en examinant les approches de ces disciplines, il semble que les intérêts sont à plusieurs points redondants et ce n'est que les points de vue qui varient. Ainsi, les courants semblent avoir été dans une interaction étroite en influant les uns sur les autres de manière complexe.

2.2 L'Europe s'apprête à ouvrir ses portes à la Turquie (LM 15.12.2004)

Si on analyse la proposition hors contexte, elle n'est pas très explicite, elle n'est même pas très compréhensible. On peut présumer que l'énoncé signifie « plus » que ce que laisse à penser l'interprétation littérale et ce n'est qu'en examinant la proposition en tant qu'énoncé produit dans son contexte spécifique qu'on peut découvrir ce sens complet. Une interprétation « littérale », basée sur les définitions de dictionnaires, ne suffit assurément pas pour les besoins de l'analyse du discours et les besoins de cette étude. La question est de savoir ce que signifie l'énoncé dans son contexte spécifique et quels effets de sens le contexte introduit. L'objet de ce travail est de déterminer quelles sont les notions par lesquelles on peut décrire les différents types de contenu sémantique et de repérer les sens qui ne s'inscrivent pas explicitement dans l'énoncé et dans les signes qui le composent mais contribuent tout de même au discours – il faut souligner que les concepts sémantiques sont uniquement un instrument dans notre analyse du discours. En tout premier lieu, nous abordons la description des contenus sémantiques au niveau des unités minimales de sens, les *signes*¹⁵.

2.2.1 Fonctionnement du signe : triangle sémiotique

Dans le vocabulaire sémiotique, *le signe* est une entité double : il est composé d'une forme (l'élément perceptible par les organes sensoriels, à savoir les lettres ou les sons), et d'un contenu (l'idée qu'il représente). Ceci a été avancé par Saussure (1962 [1916]), mais un grand nombre de sémanticiens et de sémioticiens ont développé d'autres modèles pour appréhender le contenu sémantique des signes. Néanmoins, les concepts établis par Saussure sont devenus aussi fondamentaux dans la linguistique moderne qu'on ne peut pas faire l'économie de quelques commentaires sur sa théorisation.

D'après Saussure (*ibid.*), tous les signes de la langue ont donc une existence physique, *le signifiant*¹⁶, qui fait référence à quelque chose d'autre que lui-même, ce

¹⁵ Certains morphèmes peuvent également avoir un sens indépendant, mais ils ne jouent pas un rôle significatif dans notre analyse du discours.

¹⁶ Chez d'autres, comme Hjelmslev (1928), il a reçu entre autres les noms *d'expression* ou de *forme*.

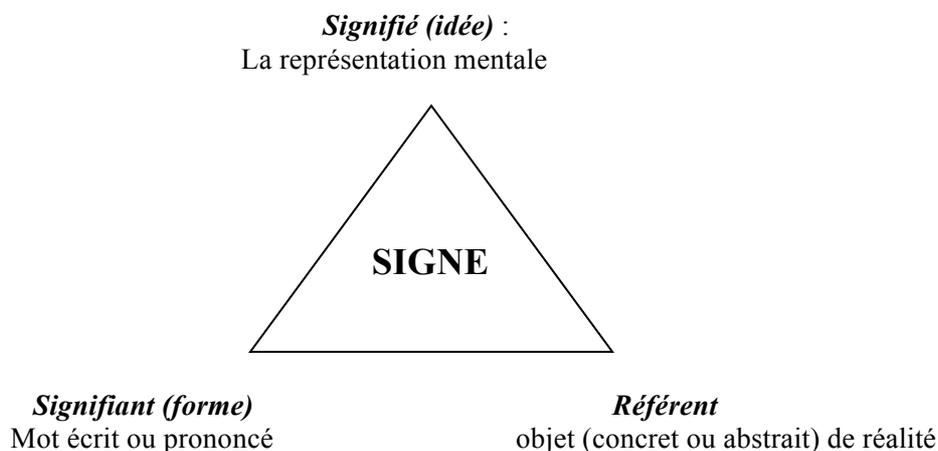
qui constitue le « contenu » du signe, *le signifié* aux termes saussuriens. Cette distinction pourrait donner l'impression que le contenu, le signifié, est de quelque manière préexistant et qu'il n'attend que de recevoir une forme convenable, mais, en réalité, *signifiant* et *signifié* sont interdépendants au point qu'il est impossible de les distinguer. Ils ont été comparés aux deux côtés d'une feuille, inséparables et complémentaires. Saussure souligne aussi le fait qu'en principe la relation entre le signifiant et le signifié est arbitraire ; il n'existe pas de raison particulière pour laquelle tels ou tels lettres ou sons représentent telle ou telle idée¹⁷.

Il est important de noter que le *signifié* n'est pas un objet de la réalité mais une représentation mentale de la réalité. Afin d'explicitier la relation des signes avec la réalité extralinguistique, il faut donc reconnaître une troisième dimension du signe : *le référent*. Il constitue l'être, l'objet, l'événement ou la propriété (vraie ou imaginaire) de la réalité extralinguistique qu'un signe évoque, la *référence* étant l'opération par laquelle on fait correspondre un mot à un référent. Or, deux remarques doivent être émises en ce qui concerne le référent. Premièrement, tous les mots n'ont pas de référent, ce qui est le cas des mots grammaticaux (articles, prépositions etc.). Les mots ayant un référent sont appelés *mots référentiels*. Deuxièmement, le référent n'est pas nécessairement un objet réel ou concret de la réalité extralinguistique : il peut être réel ou imaginaire (par exemple les caractères fictifs), il peut être un objet concret ou une idée abstraite. En fait, on peut même dire que la plupart des mots référentiels ont des référents abstraits qui ne peuvent pas être observés dans la réalité physique. C'est le cas du signe *identité (européenne)* : elle n'a pas d'autre existence que mentale, son référent étant l'expérience ou l'idée d'une identité. Par conséquent, son référent ne peut jamais être repéré dans la réalité extralinguistique que par l'intermédiaire de la langue qui permet de décrire les idées et les expériences.

¹⁷ Saussure reconnaît cependant qu'il existe des exceptions à cette règle : par exemple, la forme des mots dérivés n'est plus arbitraire mais motivée par un mot existant et sa signification.

Ainsi, ces trois réalités – *signifiant*, *signifié* et *réfèrent* – forment la totalité du signe référentiel dans ce qu'on appelle couramment *le triangle sémiotique*¹⁸. Le triangle est illustré ci-dessous sous une de ses formes possibles.

Illustration 3. Le triangle sémiotique



Ce triangle est une illustration simplifiée du fonctionnement du signe qui vaut uniquement pour les mots référentiels, laissant les mots non référentiels de côté. Néanmoins, il permet ici de souligner les différentes dimensions des signes linguistiques qui ne doivent pas être considérés comme des miroirs du monde dans lesquels les choses existent « naturellement ».

Il est évident que les énoncés et les textes se construisent sur la base de signes et doivent être analysés en fonction de ceux-ci, et notamment en fonction du choix lexical de certains signes plutôt que d'autres. Observons l'exemple suivant du corpus :

2.3 **Europe**-Turquie, négociations sous tension (LF 3.10.2005)

Nous prétendons que cet énoncé se rattache au discours dominant sur l'identité européenne à cause du choix du signe *Europe* au lieu d'*Union européenne* dans ce contexte spécifique. Le signe peut d'abord être déconstruit suivant le modèle du triangle sémiotique : son *signifiant* est le mot écrit *Europe* et son *signifié* est le contenu de ce mot, à savoir la représentation mentale d'*Europe*. De plus, c'est par l'opération de référence que nous faisons correspondre l'idée de l'Europe à un objet

¹⁸ Ce triangle se présente à peu près sous la même forme mais avec différents concepts chez différents auteurs ; cf. par exemple Eco et Klinkenberg (1990).

de la réalité, son *référent*. Or, c'est à cette étape que l'interprétation du signe devient plus compliquée, notre exemple faisant preuve du fait que le référent ainsi que le signifié de *l'Europe* semble dépendre du contexte. Mis en contexte, dans cet énoncé, le référent de *l'Europe* est plutôt l'UE, *négociations* faisant référence aux négociations entre l'UE et la Turquie sur la candidature officielle de cette dernière. Pourtant, le signifié de *l'Europe* engage l'idée du continent européen voire – en fonction du contexte – l'idée d'une entité politique, historique, culturelle ou religieuse (voir le chapitre 4.2. pour la description des différentes définitions de l'Europe). Par conséquent, le signe permet d'associer une idée étendue de *l'Europe* à l'UE.

L'Europe est l'exemple même d'un signe dont le contenu sémantique n'est pas univoque et se rattache étroitement au contexte, ce qui veut dire que le choix de ce signe provoque des effets de sens significatifs dans l'énoncé. Dans la partie empirique, notre intérêt portera précisément sur ce genre de phénomènes mais, comme nous l'avons démontré ci-dessus, l'approche de la sémiotique dite « traditionnelle » ne sert pas très bien leur analyse. Hodge et Kress (1988 : 12) postulent que la sémiotique « traditionnelle » veut que les sens soient figés sur le texte en soi, qu'ils soient à décoder par l'analyste par référence à un système de codage impersonnel, neutre et général aux usagers de ce code¹⁹. Dans le cadre de ce travail, la vision de *la sémiotique sociale* proposée par ces derniers semble plus pertinente : elle ne prétend pas que les textes (les ensembles de signes) produisent exactement les sens et les effets que leurs auteurs souhaitent mais que ce sont les luttes et les résultats incertains du texte qui doivent être étudiés au niveau de l'action sociale ainsi que les effets qu'ils ont dans la production du sens. Dans notre corpus, nous étudierons donc, au niveau de l'action sociale, les usages et les différentes interprétations du concept de *l'Europe* et les effets que ces interprétations ont dans la production du sens des textes et du discours. L'intérêt de cette étude est précisément dans l'usage qu'on fait des signes dans un contexte et dans une formation discursive spécifique et les conséquences de ces choix. Pour une description complète du *sens* des signes, d'autres concepts sont requis afin d'appréhender tous les types de contenu sémantique.

¹⁹ Toutefois, Hodge et Kress (1988 : 13) reconnaissent que l'opposition entre la sémiotique dite « traditionnelle » et la sémiotique sociale est une simplification extrême, la réalité étant plus nuancée.

2.2.2 Sens en langue et sens en emploi

Ayant commencé une nouvelle tradition dans la sémantique par l'opposition des notions de *Sinn* et *Bedeutung*, le travail de Gottlob Frege (1971 [1892]) ne peut être ignoré dans l'étude du sens. Dans sa théorie, *Bedeutung* représente l'élément de la réalité auquel l'expression linguistique fait référence (la traduction la plus fréquente en français étant néanmoins, curieusement, *dénotation*) tandis que *Sinn* (le plus souvent traduit comme *sens*) est la manière de représenter ce référent : les expressions linguistiques distinctes qui ont la même *dénotation* (*Bedeutung*) peuvent donc avoir des *sens* (*Sinn*) différents²⁰ (cf. Klement 2002 : 8-14). *Bedeutung* correspond plus ou moins à ce qui plus haut était nommé le *référent*.

Ces concepts peuvent être explicités par les exemples d'usage de *l'Europe* et de *l'UE*. Dans des contextes spécifiques de notre corpus, leur dénotation (*Bedeutung*) est la même mais leur sens (*Sinn*) demeure définitivement différent. Clarifions par les énoncés suivants :

2.4 Cette étude montre qu'une majorité de Français (67 %) et d'Allemands (55 %) sont hostiles à **l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE)**. (LF 13.12.2004 : *Le non des Français à la Turquie*)

2.5 Ce meeting d'opposants à **l'entrée d'Ankara dans l'Europe**, organisé jeudi soir 15 décembre à Paris, devait être la première réunion unitaire des partisans du « non » de droite à la Constitution. (LM 17.12.2004 : *Philippe de Villiers s'accapare la campagne du « non »*)

Dans la terminologie de Frege on peut proposer que dans ces énoncés les paires *l'adhésion* et *l'entrée*, *Turquie* et *Ankara*, et *l'Union européenne (UE)* et *l'Europe* ont la même *dénotation* mais différents *sens*. Autrement dit, les expressions *l'entrée d'Ankara dans l'Europe* et *l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne* réfèrent à la même chose dans les deux énoncés mais elles le font d'une manière différente (en fonction des signes choisis), ce qui veut dire qu'elles ont un effet de sens différent qui modifie le sens de tout l'énoncé.

²⁰ Frege utilise l'exemple de *l'étoile du matin* et de *l'étoile du soir* ; les deux expressions ont la même *dénotation*, à savoir la planète Vénus, mais, en apparaissant dans des contextes différents, elles ont différents *sens*.

Les termes de Frege ne suffisant pas pour expliquer plus exactement ce qui fait la distinction entre le sens de ces deux expressions, il faut aller plus loin dans notre conceptualisation sémantique. Dans ce but, on peut définir le concept de *dénotation* en relation avec le concept de la *connotation*. Barthes (1967 ; 1972) parle de la dénotation et de la connotation comme deux systèmes de signification. Pour lui, la *dénotation* est le niveau du sens descriptif et littéral, produit par les signes et partagé pratiquement par tous les membres d'une culture. Par contre, au niveau des *connotations*, des sens sont produits par la liaison de signifiants à des codes culturels de sens plus vastes ; selon Barthes (1976 [1970] : 15), les connotations sont des « sens qui ne sont ni dans le dictionnaire ni dans la grammaire de la langue dont est écrit un texte ». Kerbrat-Orecchioni (1977) précise que les connotations représentent des jugements et des valeurs portés sur le référent, ainsi que l'appartenance du mot à divers niveaux de langue.

Par contre, Charaudeau (1983 : 29) questionne la pertinence de ces concepts dans son analyse sémiolinguistique dans la mesure où la dénotation est définie comme une valeur de base, première et autonome, et la connotation comme une valeur seconde qui s'ajouterait à cette première – selon lui, les connotations sont intrinsèques à l'instance langagière particulière qui fait naître et vivre les signes. Certes, nous sommes d'accord qu'il est impossible de considérer la dénotation primaire par rapport à la connotation ou de retirer les connotations de certains usages d'un signe ou d'un énoncé dans une instance langagière, le discours n'obtenant son sens que dans le contexte qui fait nécessairement ressortir les éléments connotatifs, mais nous considérons toutefois que ces concepts peuvent s'avérer pertinents dans l'explication des différences dans les contenus sémantiques.

Revenons sur les expressions *l'entrée d'Ankara dans l'Europe* et *l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne* afin d'expliquer leur différence par le rôle des connotations dans la construction du sens. Le sens de *l'adhésion à l'Union européenne* est sûrement partagé par tous les membres de la communauté langagière : son sens s'appuie donc principalement sur la *dénotation* de ces signes, leur sens descriptif et littéral. Son sens est donc très explicite, ce qui n'est pas le cas de *l'entrée d'Ankara dans l'Europe*. Il est indéniable que dans certains contextes *Europe* représente explicitement un concept géographique – ce qui serait sa dénotation dominante – mais dans ce contexte l'expression ne réfère pas à l'entité

géographique et ne s'appuie donc pas uniquement sur sa dénotation. Le référent de l'expression est le même que celui de *l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne* mais son *sens* est différent, ce qui peut être expliqué par les connotations. *L'Europe* est un concept contesté : il porte les éléments de différentes interprétations (Europe historique, culturelle, religieuse, basée sur les valeurs etc.) dans ses *connotations* qui contribuent d'une manière importante à son sens dans différents contextes.

Lundquist (1983 : 70) affirme que « C'est dans ces connotations que résident d'une part les multiples interprétations possibles, d'autre part, l'appel à l'expérience subjective du destinataire. », en ajoutant que « Les mots sont porteurs d'idéologie non seulement par leur désignation, par leur *dénotation* mais aussi, et encore plus, par leurs *connotations*, c'est-à-dire par leur charge valorisante. /.../ » (id. : 141). En même temps, il faut remarquer que

« la frontière n'est pas « clear-cut » entre les connotations (ou « implications conceptuelles »), et les véritables sèmes qui définissent les contenus lexicaux (dont certains sont toujours des présupposés, et les autres reçoivent, au cours de l'actualisation discursive, le statut soit des posés, soit des présupposés.) » (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 42).

Les différentes interprétations et éléments du concept *Europe* pourraient donc également être considérés comme des sèmes qui contribuent à la dénotation de l'Europe mais, leur nature étant instable et dépendant du contexte, nous les traiterons plutôt comme des connotations.

Ainsi semble-t-il qu'on peut trouver deux niveaux ou types de sens qui se fixent sur les concepts de dénotation et connotation. Ces niveaux ou types ont été décrits, entre autres, par les concepts de *sens* et *signification* mais cette terminologie semble imprécise : les deux termes sont souvent confondus et utilisés l'un au lieu de l'autre, et certains les voient même comme deux mots différents pour désigner la même chose. Au lieu de ces concepts ambigus, nous allons utiliser ceux de *sens en langue* et de *sens en emploi*²¹ qui, à notre avis, décrivent mieux et d'une manière plus précise les différents types de contenus sémantiques d'un mot ou d'un énoncé. Nous considérons que tous les mots et énoncés (et, en conséquence, tous les textes)

²¹ Ces termes sont empruntés à Baylon et Mignot (1997 : 36).

peuvent être décrits en fonction de leur *sens en langue* qui est le sens prototypique reposant sur le composant linguistique. Il s'agit du sens le plus typique du signe dans l'usage de la langue que les dictionnaires tentent de décrire à l'aide de définitions et sur lequel les usagers possèdent un savoir relativement stable ; ce sens s'appuie sur la *dénotation*. Le sens en langue se réalise et est à interpréter en dehors de l'énonciation, même si le sens en langue des signes est évidemment fondé sur leurs usages dans le passé, autrement dit sur les énonciations qui ont eu lieu auparavant.

Toutefois, la plupart des expressions linguistiques ont plusieurs sens potentiels qui peuvent se réaliser dans différents contextes et qui s'appuient non seulement sur la dénotation mais également sur les connotations. Ce sens effectif, qui ne se réalise que dans le contexte, peut être décrit par le concept de *sens en emploi* qu'on pourrait également appeler entre autres *le sens en discours*, *le sens actuel* ou *le sens contextuel*. Le sens en emploi repose non seulement sur le composant linguistique – comme le sens en langue – mais également sur le composant pragmatico-rhétorique. Le sens en emploi ne peut pas être appréhendé sans la prise en considération des éléments contextuels qui contribuent à le déterminer.

Ainsi, si le sens en langue décrit le contenu sémantique à l'intérieur de la langue, le sens en emploi est un concept du niveau discursif qui introduit dans les productions langagières l'aspect contextuel : c'est par le concept du sens en emploi que, sémantiquement, le texte est lié au contexte. Lundquist (1983 : 141-142) souligne que l'interprétation du sens (en emploi) nécessite non seulement l'inclusion de la dénotation et des connotations, mais aussi la prise en considération du contexte :

« Pour toute interprétation du sens d'un texte, il faut toujours chercher ces significations valorisantes qui s'ajoutent à la dénotation d'un mot, et comme, en plus, la dénotation et les connotations d'un mot ne sont pas stables, mais, au contraire mobiles et changeantes – en fonction du moment historique, de la civilisation, de la sphère sociale, et du couple destinataire-destinataire, il est indispensable de voir le *mot* par rapport au *texte*, et le *texte* par rapport au *contexte* – historique, social, idéologique – d'où il est issu et dans lequel il s'intègre. »

En accord avec cette hypothèse, notre analyse ne se limite pas au niveau des mots mais rapporte les mots aux textes et les textes au contexte.

L'idée que chaque mot possède plusieurs sens selon leur emploi a déjà été introduite par Wittgenstein qui répétait souvent : « la signification, c'est l'usage ». Maingueneau (1983 : 47) explique cette position en constatant que,

« La notion d'*emploi*, /.../, a permis de détourner la sémantique de sa préoccupation traditionnelle qui consistait à définir le sens en termes de signification : le philosophe L. Wittgenstein a prêté son nom à la conception qui identifie le sens d'un mot à son utilisation /.../ »

L'assimilation du sens d'un mot à son emploi est évidemment une position extrême : en identifiant le sens d'un mot à son utilisation, on pourrait tirer la conclusion que ce n'est qu'en utilisant des mots qu'on leur fournit leurs sens. Certes, *le sens en emploi* des signes est créé à leur énonciation dans un contexte spécifique mais *les sens potentiels* doivent être de quelque manière déjà inscrits dans le signe, sinon la compréhension mutuelle entre les usagers d'une langue ne serait pas possible. Il semble plutôt que l'individu se sert dans différents contextes de différents *sens potentiels*. Il s'agit ici de la conventionalité de la langue : l'individu peut fournir différents sens aux mots (et aux énoncés) en les utilisant dans différents contextes mais les sens potentiels se sont déjà construits dans l'histoire du signe, à savoir dans l'usage de la langue à l'intérieur d'une communauté langagière. La création de sens n'est donc pas un processus libre de conditions ou de normes nées dans la communauté langagière.

Pour clarifier, nous résumons les concepts de la description sémantique de ce travail dans ce tableau qui explicite leurs relations.

SENS EN LANGUE	SENS EN EMPLOI
= signification	= sens (sens contextuel, sens actuel, sens en discours)
S'appuie sur la dénotation	S'appuie sur la dénotation et les connotations
Information explicite (posé)	Information explicite (posé) et implicite (présupposé et sous-entendu)
Repose sur le composant linguistique	Repose sur le composant linguistique et sur le composant pragmatique-rhétorique
En dehors de l'énonciation	Liée à l'énonciation et à son contexte spécifique
Analysé dans le texte	Analysé dans le discours

À l'aide de ces concepts nous pouvons reprendre l'énoncé 2.2 cité au début de ce chapitre et expliquer son contenu sémantique plus précisément.

2.2 L'Europe s'apprête à ouvrir ses portes à la Turquie (LM 15.12.2004)

L'interprétation littérale de cet énoncé à l'intérieur de la langue et en dehors de l'énonciation – en d'autres mots son *sens en langue* – n'est pas suffisante, l'Europe en tant que continent n'ayant pas de *portes*. Dans le contexte spécifique du corpus, on comprend que l'énoncé réfère aux négociations concernant l'adhésion de la Turquie dans l'UE, mais son *sens en emploi* véhicule également beaucoup d'informations qui ne sont pas *explicites* – des informations qui demeurent *implicites*. Premièrement, on peut prêter attention au mot *Europe* : de nouveau, le référent d'*Europe* dans ce contexte est plutôt l'UE mais, comme constaté plus haut, ses *connotations* (qui s'inscrivent dans son *sens en emploi*) sont nombreuses et apportent dans le sens en emploi de l'énoncé l'idée d'une culture commune, d'une histoire commune, de valeurs partagées etc. Deuxièmement, l'énoncé s'appuie sur une expression métaphorique qui étend le sens de l'énoncé aux domaines conceptuels de la guerre et de la construction : les connotations de cette métaphore qui conceptualise *l'Europe* comme une ville qui ouvre ses portes à (l'ennemi) la Turquie s'inscrivent dans le sens en emploi de l'énoncé. Troisièmement, l'énoncé *présuppose* que les portes sont, pour le moment, fermées à la Turquie, situant ainsi la Turquie en dehors de l'Europe.

De fait, *l'implicite* et *la métaphore* sont toutes les deux des catégories particulières dans la perspective sémantique ainsi que des concepts opératoires essentiels dans ce travail et nécessitent une présentation plus détaillée.

2.2.3 L'implicite

Kerbrat-Orecchioni (1998 : 14) a décrit les énoncés comme des feuilletés qui doivent être appréhendés par une *chaîne interprétative* menant « des contenus les plus manifestes aux couches sémantiques les plus enfouies et aléatoires. » Comme nous l'avons démontré, le sens des énoncés ne se restreint pas à ce qui s'exprime explicitement au niveau des dénnotations : afin d'interpréter et de reconstruire le sens complet du discours, il faut être sensible non seulement à ce qui se dit mais

également à ce qui ne se dit pas, à ce qui reste *implicite* (Fairclough 1995 : 106). Dans le même sens, Van Dijk (1988 : 62) a décrit les discours comme des icebergs, en soulignant par cette métaphore qu'ils intègrent beaucoup d'informations n'étant pas explicitement présentes dans le texte. Dans la vision de Van Dijk, uniquement le haut de l'information (au-dessus de la surface de l'eau) est visible en tant qu'information *explicite* exprimée dans le discours même, tandis que la plupart de l'information, distribuée personnellement ou socialement, demeure implicite dans le texte (au-dessous de la surface). Assurément, le sens implicite est souvent produit par le dialogisme, l'intertextualité et l'interdiscursivité, à savoir par ce qui a été dit ailleurs et antérieurement (cf. chapitre 3.2.2.1.).

Les positions sur le statut des contenus implicites varient. Charaudeau (1983 : 16-18) définit l'explicite et l'implicite comme deux dimensions de l'acte du langage : il voit « l'Explicite comme témoin d'une activité structurelle du langage : la Symbolisation référentielle » et « l'Implicite comme témoin d'une activité sérielle du langage : la Signification », et encore « l'Interaction Explicite/Implicite comme témoin d'une relation conflictuelle ». Grice (1957 : 380) a formulé l'opposition entre les contenus explicites et implicites en avançant que parler explicitement c'est « to tell something » tandis que parler implicitement, ce serait « to get someone to think something ». Par contre, Kerbrat-Orecchioni (1998 : 21-22) voit les contenus implicites comme « également, d'une certaine manière – qu'il s'agira justement de préciser –, dits » : elle conceptualise les contenus explicites comme l'objet essentiel du message à transmettre tandis que les contenus implicites ne constitueraient pas en principe le véritable objet du dire²². Ainsi, sa vision s'oppose à celle de Charaudeau, qui (1983 : 19) considère que l'implicite n'est pas un supplément à l'explicite mais que « c'est le sens implicite qui commande le sens explicite pour constituer la signification d'une totalité discursive ».

En tout cas, il est certain que l'activité discursive entrelace constamment le dit et le non-dit, le second étant souvent considéré comme idéologiquement plus important que le premier. Selon Fairclough (1995 : 102), les idéologies se

²² Néanmoins, il nous semble que, en fonction du but de discours (par exemple dans les cas où il sert à la propagande ou autre manipulation), l'information implicite peut dans certains contextes être plus importante que l'information explicite, auquel cas on pourrait considérer qu'elle devient « l'objet essentiel du message à transmettre ».

manifestent dans les discours le plus souvent dans les propositions qui figurent comme des suppositions implicites²³. Cela est certainement vrai en ce qui concerne *les idéologies vécues*, qui selon la définition de Billig et al. (1988) représentent une partie complexe, contradictoire et constitutive des pratiques significatives de la vie quotidienne. Néanmoins, la proposition de Fairclough (2001 : 89) selon laquelle une idéologie n'est efficace que quand elle est déguisée semble exagérée si on prend en compte la perspective de *l'idéologie intellectuelle* qui, dans la théorisation de Billig et al. (ibid.), est comprise comme un système de pensée cohérent, tel un programme politique, une orientation philosophique ou une réglementation religieuse. On peut définitivement présumer que ces dernières peuvent affecter le public également par une manipulation directe et explicite, comme les exemples de l'histoire le montrent. Ainsi sommes-nous d'accord sur le rôle important de l'implicite dans la manifestation de l'idéologie, mais nous ne prétendons pas que l'idéologie ne fonctionne *que* par l'implicite.

Le lien entre l'implicite et l'idéologie peut encore être souligné par le fait que « l'implicite a une double utilité : exprimer quelque chose sans risquer d'être considéré comme responsable de l'avoir dit, mais aussi avancer une idée en la soustrayant aux objections éventuelles » (Maingueneau 1983 : 135). Par rapport à la première fonction, Maingueneau (1997 : 81) précise encore que le passage par l'implicite « permet d'atténuer la force d'agression d'une énonciation en déchargeant partiellement l'énonciateur de l'avoir dite ». C'est surtout la deuxième fonction qui rend l'implicite si important du point de vue de l'idéologie : il est plus difficile de remettre en question ce qui est dit implicitement que ce qui est dit explicitement. L'information implicite devient facilement quelque chose qui va de soi, sa valeur de vérité n'étant pas discutée : elle devient une pratique de « bon sens ». Le recours à l'implicite peut aussi servir d'autres buts ; Maingueneau (1997 : 81) mentionne par exemple l'établissement d'une connivence valorisante avec le lecteur en l'invitant à combler les failles de l'énoncé – quand c'est le cas, « les partenaires jouissent de leur commune subtilité et de l'identité qui en est le corrélat », ce qui est un aspect essentiel de l'implicite du point de vue de l'identité européenne.

²³ Les liens entre discours et idéologie seront étudiés plus en détail dans le chapitre 2.3.3.1.

Notre position envers l'implicite suit celle de Charaudeau : il est non seulement essentiel dans la construction du sens complet du discours mais il est également une partie intégrante de l'acte du langage. Cela veut dire que nous ne voyons pas le sens explicite comme « primaire », « principal » ou « dominant » par rapport à l'implicite : par contre, il s'agit de deux dimensions du sens. Nous faisons ici référence à l'implicite dans un sens large, comme un concept qui désigne tout contenu sémantique du discours / texte / énoncé / signe qui ne s'inscrit pas explicitement dans le sens en langue.

L'implicite peut se construire dans le contexte d'une manière si complexe qu'il est difficile, même impossible, de « situer » l'information implicite dans un énoncé ou un texte. Le concept d'implicite nous servira tout au long de l'analyse empirique pour la description de tous les contenus sémantiques non-explicites qui contribuent à la construction du discours. Nous ne prétendons pas que l'identité européenne ne puisse pas se manifester dans les textes de manière explicite aussi mais notre intérêt porte surtout sur l'implicite à cause de son importance du point de vue de l'idéologie et de sa puissance cognitive : il permet dans des textes en apparence « objectifs » et « neutres », au journaliste de construire une position idéologique comme une pratique de « bon sens » qui n'est pas facilement remise en cause.

Examinons les textes suivants afin d'explicitier la différence entre le rôle des contenus *explicités* et *implicites* dans le discours de l'identité européenne.

Texte A (exclu du corpus analysé)

Le Figaro, jeudi, 16 décembre 2004, p. 12

DEBATS ET OPINIONS

Pour poser des limites à la fuite en avant

Préférer le pacs au mariage

Michael CHEYLAN*

Voilà plus de quarante ans maintenant **que le soupirant turc, longtemps éconduit, espère conquérir le cœur d'Europe, sa bien aimée. Lasse, celle-ci s'apprêterait à céder à ses empressements. C'est un mariage de raison nous dit-on.** De toute façon, l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'UE en 1973 et de dix nouveaux pays en 2004 a sonné le glas d'une certaine idée de l'Europe. Pourquoi vouloir, contre l'évidence, ressusciter ce vieux cadavre qu'est l'Empire carolingien, celui d'une Europe politique aux ambitions stratégiques mondiales ? Alors pourquoi pas la Turquie ?

A la lumière des récents événements qui secouent l'Ukraine, cette question prend un relief particulier. L'Europe parviendra-t-elle enfin à se défaire de ses vieux démons ? Ceux de l'universalisme qui la pousse, dans un accès de générosité, à enlacer sans aucune retenue pour s'élargir sans cesse. Car qui trop embrasse mal étreint. C'est pourquoi sauf à se nover en une organisation régionale de l'ONU avec pour unique ambition d'intégrer tout Etat à la seule condition qu'il est démocratique, l'UE devra bien un jour cesser de s'étendre. D'où la nécessité de fixer, au moyen de critères d'admission, une limite pour contrarier la tentation de la fuite en avant.

Les choses, c'est le moins que l'on puisse dire, sont mal engagées. En acceptant de classer la Turquie parmi les pays candidats à l'adhésion, le Conseil européen a écarté en 1999 le seul critère objectif capable de fixer une limite à l'Union européenne : le critère géographique. 95 % du territoire turc est situé en Asie. Et au-delà, il faut considérer l'existence de tout un « arrière-pays » turcophone bien plus vaste. Sur le fondement de quel argument l'Europe pourra-t-elle par la suite motiver un refus d'adhésion, à l'endroit du Maroc par exemple, sans verser dans l'arbitraire ? Qu'est-ce qui fondamentalement distingue les détroits du Bosphore et de Gibraltar ?

On nous répond généralement en convoquant mutadis mutandis l'Histoire. La Turquie n'a-t-elle pas été, aux yeux de Nicolas II, l'homme malade de l'Europe ? La chose n'a en tout cas pas semblé si évidente à Victor Hugo. Dans son fameux discours sur les Etats-Unis d'Europe, il ne dit mot sur l'Empire ottoman. Et pour cause. Que ce soit l'héritage de la Grèce antique et de l'Empire romain, la conversion au christianisme latin, les innovations du Moyen Age, la Renaissance, la Réforme, la Contre-Réforme, les Lumières, le Romantisme, etc., la Turquie est étrangère à toutes ces expériences qui ont fondé l'Europe en tant que civilisation.

Mais, au fond, pensent certains, géographie et Histoire ne sont qu'un prétexte pour masquer la frilosité de l'Europe, son manque d'ouverture, son refus de l'altérité. Pour le dire vite, l'Europe chrétienne ne tolérerait pas en son sein une Turquie musulmane, fût-elle convertie à la laïcité. Cet argument ne tient pas. De même que le caractère musulman de l'Albanie ou de la Bosnie-Herzégovine ne constitue pas un obstacle à leur entrée future dans l'Union, de même la nature chrétienne de l'Arménie et de la Géorgie ne saurait militer en faveur de leur intégration.

Si la référence à la religion n'est pas un argument qu'on puisse opposer à la candidature de la Turquie, elle ne constitue pas, à l'inverse, un argument pour la justifier. Certains pourtant voient en l'intégration de la Turquie le symbole d'une main tendue de l'Europe vers l'Islam, qui permettrait d'éloigner le spectre du choc des civilisations. C'est se bercer d'illusion. Croire que l'adhésion de la Turquie laïque, proche des Etats-Unis et d'Israël, désarmerait définitivement les ressentiments des fous d'Allah est un pari aussi osé que risqué.

Le 17 décembre, l'UE devra faire preuve de courage et signifier à la Turquie que la voie du partenariat privilégié est la meilleure solution. Sinon pourquoi pas l'Ukraine ? **Pour préserver l'avenir de cette formidable aventure qu'est l'Union européenne, mieux vaut en définitive un bon pacs qu'un mauvais mariage.**

* Diplômé de l'IEP de Paris, titulaire d'un DESS de vie parlementaire, auteur d'un mémoire sur Le lobbying de la Turquie auprès de l'Union européenne.

Ce texte d'opinion manifeste une position ouvertement hostile à l'adhésion de la Turquie ; il s'inscrit définitivement dans un discours de l'altérité de la Turquie par rapport à l'identité européenne : le texte comporte les éléments principaux dans la construction de l'altérité turque (passages soulignés), à savoir la géographie, l'empire ottoman et son rôle dans l'histoire de l'Europe, « la culture commune » européenne (dont la Turquie est exclue), et la religion. Or, ces arguments s'inscrivent dans *le sens en langue* du texte et sont donc de l'information explicite : cela signifie que, en tant que l'objet essentiel du message à transmettre, ils sont non

seulement faciles à repérer mais également faciles à remettre en cause. La position explicite de ce texte rend les éléments identitaires qui y sont proposés contestables et ainsi moins influents. On peut cependant remarquer qu'une prise de position explicite n'exclut en aucune manière la présence d'implicite. Par exemple, dans ce texte on trouve la métaphore de l'*amour* – en caractères gras – qui sert implicitement à construire la relation entre la Turquie et l'Europe d'une manière spécifique (cf. chapitre 7.2.4.).

Le texte suivant est un des textes analysés dans le corpus définitif.

Texte B

Le Figaro, lundi, 3 octobre 2005, p. 6

UNION EUROPÉENNE

Turquie : ouverture des négociations au forceps

Alexandrine BOUILHET

PRÉVU CET APRÈS-MIDI au Luxembourg, le lancement officiel des négociations d'adhésion avec la Turquie, jusqu'à la dernière minute, aura été précédé de tensions et d'incertitudes. **Alors qu'à Ankara le gouvernement Erdogan, à bout de nerfs, appelait l'Europe à choisir l'ambition d'être un « acteur mondial » plutôt qu'à se replier sur un « club chrétien », au Grand-Duché, les diplomates européens, tendus, peinaient à franchir cette nouvelle étape dans les longues relations entre l'Union et la Turquie.** Les ministres des Affaires étrangères des Vingt-Cinq étaient convoqués hier soir par la présidence britannique à un dîner informel suivi d'une séance de travail, censée mettre fin à leurs dernières querelles.

Lassé des atermoiements des uns et des autres, Jack Straw, le chef de la diplomatie britannique, a adopté une attitude offensive. Il voulait obtenir de ses collègues un accord unanime dans la soirée sur le dernier document cadre des négociations, indispensable à l'ouverture des pourparlers aujourd'hui. **« Nous avons besoin de voir la Turquie dans l'Union, a-t-il affirmé hier. Nous sommes préoccupés par le supposé choc des civilisations. » Le secrétaire au Foreign Office a estimé qu'un rejet de la Turquie pourrait « approfondir encore plus la frontière entre les Etats de tradition chrétienne et ceux de tradition islamique ».**

Parmi les Vingt-Cinq, seule l'Autriche restait à convaincre. Vienne reprochait au projet de document final de stipuler noir sur blanc que « l'objectif commun des négociations avec la Turquie est l'adhésion ». Le ministre autrichien des Affaires étrangères, Mme Ursula Plassnik, est venu à Luxembourg en affichant sa fermeté. Son chancelier, Wolfgang Schüssel, affrontait hier de difficiles élections régionales en Styrie. **Le numéro deux du gouvernement autrichien, Hubert Gorbach, soulignait hier que l'Autriche n'était aucunement isolée sur la question turque, car elle avait avec elle « le soutien de la population européenne ».**

Hostile à l'entrée de la Turquie dans l'Union, l'Autriche réclamait des Britanniques la mention d'une « solution alternative » ou « temporaire » à l'adhésion, en cas d'échec des négociations. Impossible, rétorquait Londres, encouragé par Ankara et Washington à ne pas céder sur ce point. « L'objectif des négociations est une adhésion complète », a insisté Jack Straw, qui a refusé d'entendre parler de « partenariat privilégié » ou de tout autre formule alternative. Prudente, la présidence britannique a refusé de toucher au paragraphe clé sur l'objectif des négociations, agréé par les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-cinq en décembre 2004 et salué par les diplomates comme un « chef-

d'œuvre d'ambiguïté constructive ». **Londres mise sur l'isolement politique de Vienne en Europe, qu'elle serait prête à dédommager en coulisse par des avancées sur le dossier croate.** Si officiellement les deux candidatures ne sont pas liées, chacun sait autour de la table luxembourgeoise que ce marchandage inavouable a bien eu lieu. Sans jamais l'exprimer aussi clairement, l'Autriche a fait comprendre à ses partenaires qu'elle serait prête à des concessions sur la Turquie en échange d'une plus grande clémence à l'égard de la Croatie, accusée de ne pas coopérer « pleinement » avec le Tribunal pénal international (TPI).

Ces négociations croisées entre la Croatie et la Turquie ajoutent au suspense et à la confusion. Elles font également jouer à Carla Del Ponte, procureur du TPI, un rôle inattendu dans le dossier turc. Réputé inflexible, le magistrat présentera ce matin aux ministres européens son rapport sur la coopération de la Croatie dans la traque des criminels de guerre. Son diagnostic devrait être en demi-teinte, ce qui promet une négociation difficile avec les Pays-Bas et la Suède, les plus intransigeants envers la Croatie. « Si la Turquie est prête, il faut commencer, si la Croatie est prête, il faut commencer, mais on ne peut pas jouer avec le sort des populations », a averti hier Javier Solana, le chef de la diplomatie européenne.

Il s'agit d'un texte informatif dont le but est d'être objectif et neutre – et on peut supposer qu'il est également interprété en tant que tel. Le texte contribue à exclure la Turquie de l'identité européenne sans prendre explicitement position ; il s'appuie en grande partie sur les mêmes éléments que dans le texte à énonciation subjectivée mais ces éléments se manifestent par l'implicite, le discours devenant ainsi une pratique de bon sens peu questionnée. Les énoncés accentués en caractères gras contribuent au discours de l'identité européenne, entre autres, au moyen de la catégorisation (analysée dans le chapitre 6), des métaphores (analysées dans le chapitre 7) et des présupposés (voir ce qui suit). Au lieu de s'inscrire dans le *sens en langue*, les différents éléments de l'identité s'inscrivent donc dans le *sens en emploi* des énoncés et du texte, dont l'interprétation n'est possible que dans le contexte. Pour illustrer la manière dont une construction idéologique s'appuyant sur l'implicite peut se révéler plus efficace que celle se concentrant sur l'explicite, on peut comparer les textes précédents en termes métaphoriques : le premier texte représenterait une offensive ouverte contre un système établi, offensive qui ne passe donc pas inaperçue et contre laquelle on se défend automatiquement si l'on n'est pas d'accord, tandis que le deuxième texte fonctionne plutôt comme un adversaire qui s'infiltré dans le système déguisé et peut le changer sans qu'on s'en rende vraiment compte.

Enfin, l'implicite peut être appréhendé par différents degrés. Ducrot (1984 : 20) établit la distinction entre trois fonctions dans un texte : *posé* est ce que le locuteur affirme, *sous-entendu* est ce qu'il laisse conclure à son auditeur et *présupposé* est ce que le locuteur présente comme commun aux participants de la

communication, « l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication ». Ainsi peut-on concevoir ces trois fonctions comme constituant l'axe du contenu sémantique du sens en emploi – le posé représentant ce que nous avons appelé plus haut *explicite* et le *sous-entendu* représentant le plus implicite, le *présupposé* se situant quelque part au milieu. Kerbrat-Orecchioni (1998 : 22) assure que

« Il est vrai que les présupposés sont plus proches que les sous-entendus du pôle « explicite » de cet axe graduel ; et qu'ils partagent avec les posés la propriété d'être relativement indifférents aux caractéristiques contextuelles de l'énoncé. »

Ces deux catégories de l'implicite méritent une explication plus détaillée.

2.2.3.1 *Présupposé et sous-entendu*

La notion de *présupposé*, ou encore de *présupposition*²⁴, date déjà de Frege (1971 : 115) qui constate que « lorsqu'on énonce une affirmation, on suppose toujours sans le dire que les noms propres y figurant, qu'ils soient simples ou composés, ont une dénotation ». Cela forme ce qu'on appelle *une présupposition existentielle*, mais le domaine des présuppositions est beaucoup plus étendu. Kerbrat-Orecchioni (1998 : 25) définit le présupposé de la manière suivante :

« Nous considérons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif. »²⁵

D'après Maingueneau (1983 : 137), « Présupposer une idée, c'est construire un discours dans lequel elle ne sera pas mise en cause, et c'est l'engendrement même du discours qui fonde l'apparente nécessité du présupposé ». Ainsi, les présupposés seraient des rappels d'évidences, le savoir commun de l'auteur et du lecteur (ou le destinataire et le destinataire), évidences dont le but est d'établir les réalités représentées comme convaincantes (Fairclough 1995 : 106-108). Encore selon

²⁴ Dans la linguistique française, on utilise les deux notions plus ou moins dans le même sens ; nous allons préférer le terme *présupposé*, mais dans les citations apparaît également le terme *présupposition* qui désigne donc la même chose.

²⁵ Italiques du texte original.

Ducrot (1984 : 20), ils forment « un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours » : cela signifie que quand le locuteur présente une idée sous forme de présupposé, il fait comme si lui et son interlocuteur ne pouvaient « faire autrement que l'accepter » (ibid.). Kerbrat-Orecchioni (1998 : 32) souligne ce même aspect en formulant que « les posés sont simplement *proposés* comme vrais au destinataire, les présupposés lui sont plus brutalement *imposés*. » Le but et la conséquence des présupposés peuvent ainsi être d'emprisonner le destinataire dans un univers intellectuel qu'il n'a pas choisi mais qui est présenté comme coextensif de la communication en question (Ducrot 1984 : 30).

Toutefois, les fonctions des présupposés dans la dynamique discursive sont plus nombreuses : les présupposés servent

« [...] à constituer pour le discours une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés; à assurer, grâce au « recouvrement présuppositionnel », sa cohérence et sa redondance internes, les posés se chargeant de sa « progression »; et à un niveau interactionnel plus large, à constituer une sorte de « ciment social », une zone de « consensus » entre les interactants. » (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 30).

Ainsi les présupposés sont nécessaires en raison de l'économie de la communication : un certain nombre de présupposés est indispensable pour que la communication puisse fonctionner d'une manière raisonnable (Maingueneau 1997 : 81). Kerbrat-Orecchioni (1998 : 36) résume en disant que les présupposés sont « à la fois *des conditions d'emploi, et des éléments de contenu* ».

Les informations présupposées sont donc présentées comme allant de soi, ce qui se reflète dans les concepts de *pré-asserté* et *préconstruit* que certains préfèrent à celui de *présupposé* (entre autres M. Pêcheux, P. Henry, M.-J. Borel, S. Gazal et P. Sériot). L'information présupposée serait « empruntée » aux discours antérieurs, les présupposés étant des éléments préconstruits dans d'autres textes (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 32 ; Fairclough 1995 : 107 ; Maingueneau 1997 : 87). De la perspective de la *polyphonie*, la théorie de la présence de plusieurs voix dans un énoncé, cela peut donner l'impression que le présupposé représente entièrement la voix de quelqu'un d'autre que le locuteur, ce qui n'est pourtant pas le cas. Les présupposés engagent la responsabilité du locuteur parce qu'ils sont choisis en même temps que l'énoncé lui-même : le trait particulier du présupposé à ce propos

est que « le locuteur essaie de faire partager cette responsabilité par l'auditeur en déguisant ce qu'il dit sous l'apparence d'une croyance commune », mais cet effort ne le libère pas de responsabilité de son énoncé (Ducrot 1984 : 21).

Les présupposés peuvent être de nature extrêmement variable et il y a eu différentes tentatives pour les classifier. Une des typologies proposées est basée sur le type de support (linguistique) signifiant responsable de l'existence du présupposé. Sans prétendre à l'exhaustivité, Kerbrat-Orecchioni (1998 : 38-39) fait une liste des supports possibles. Le support peut être de nature lexicale : par exemple les verbes aspectuels ou transformatifs de notre corpus. Ainsi le présupposé de l'énoncé 2.2 s'appuie sur le verbe *ouvrir* qui présuppose une fermeture. Les présupposés peuvent également s'appuyer sur les verbes factifs et contrefactifs ainsi que sur certains morphèmes et la structure du lexique. De même, le support linguistique peut être de nature syntaxique : le présupposé peut reposer sur les expressions définies, les expansions adjectivales ou relatives, les systèmes subordonnants, les structures « clivées », les interrogations de constituant ou sur un contour prosodique particulier.

Quant à la classe des sous-entendus, elle englobe, selon Kerbrat-Orecchioni (1998 : 39-40),

« toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif /.../; valeurs instables, fluctuantes, neutralisables, dont le décryptage implique un « calcul interprétatif » toujours plus ou moins sujet à caution, et qui ne s'actualisent vraiment que dans des circonstances déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de déterminer. Valeurs qui sont toutefois pour nous véritablement inscrites dans l'énoncé (ce ne sont pas de purs « faits de parole »), même si leur émergence exige l'intervention, en plus de celle de sa compétence linguistique, des compétences encyclopédique et/ou « rhétorico-pragmatique » du sujet décodeur. »

Ainsi, les sous-entendus se tirent « d'une mise en relation de l'énoncé avec le contexte d'énonciation, moyennant le postulat que sont respectées les lois du discours » (Maingueneau 2000 : 19). De plus, ils s'interprètent grâce à la situation d'énonciation et grâce aux règles qui gouvernent les échanges linguistiques ; à l'opposé des présupposés, ils ne sont pas inscrits dans l'énoncé même, mais leur décryptage dépend du contexte, leur existence étant toujours incertaine et leur interprétation et décryptage restant plus difficile et plus aléatoire que celle des

présupposés (Jeandillou 1997 : 14 ; Maingueneau 1997 : 79-80). Il peut néanmoins être difficile de distinguer les sous-entendus des présupposés parce que, selon Ducrot (1984 : 26), « la connaissance des éléments sémantiques présupposés est un préalable nécessaire à la recherche des sous-entendus ». De fait, il existe des similarités évidentes entre les sous-entendus et les connotations et tous deux peuvent être assimilés (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 42).

Le sous-entendu constitue une stratégie très avantageuse (même si pas toujours – et même pas souvent – intentionnelle) pour exprimer de l'idéologie dans la mesure où, selon Ducrot (1984 : 20), « le sous-entendu permet d'avancer quelque chose « sans le dire, tout en le disant » ». Dans cette logique, le sous-entendu permet à l'énonciateur de transmettre un message dont il ne veut pas prendre la responsabilité, lorsque l'énonciateur peut se retrancher derrière le sens littéral de l'énoncé tandis que le co-énonciateur assume la responsabilité d'interpréter le sous-entendu (Ducrot 1984 : 19).

Enfin, la différence essentielle entre le statut de présupposés et de sous-entendus peut être explicitée par le modèle présenté par Kerbrat-Orecchioni (1998 : 97-98) sur les différents types de contenu sémantique. Nous avons déjà mentionné la distinction entre les *contenus explicites* et les *contenus implicites* mais, en plus de cette dichotomie, Kerbrat-Orecchioni en établit deux autres. Elle distingue les *contenus littéraux*, inscrits dans la séquence en vertu d'une règle linguistique stable (leur décodage fait donc appel à la seule connaissance du code linguistique ; il est immédiat, premier), et les *contenus non littéraux (dérivés)*, « dérivés-de-discours », qui se greffent en co(n)texte sur les contenus littéraux (ils sont plus ou moins instables ou inédits et leur décodage demeure médiat, second, plus ou moins aléatoire). Enfin, elle oppose les *contenus dénotés* qui « constituent en co(n)texte l'objet véritable du message, dont ils assurent l'isotopie » aux *contenus connotés* qui sont les « valeurs additionnelles, périphériques, marginales (en co(n)texte toujours) ».

En règle générale, on pourrait ainsi poser *contenus littéraux* = *contenus dénotés* = *explicites* vs *contenus dérivés* = *contenus connotés* = *implicites*. Il est souvent difficile de faire une distinction nette entre ces différents concepts, les trois dichotomies reflétant en principe la distinction entre les deux niveaux de sens que

nous avons décrit par les notions de sens en langue et sens en emploi. À notre avis, ces dichotomies terminologiques décrivent en principe différents aspects du même phénomène ; littéral/dérivé soulignent le point de vue de la forme linguistique, dénoté/connoté le point de vue de la référence et explicite/implicite le point de vue de la construction du sens. Or, ces concepts deviennent utiles dans l'explication de la différence entre présupposés et sous-entendus : « les présupposés viennent brouiller ce système d'équivalence, qui sont à la fois littéraux et implicites » tandis que les sous-entendus sont dérivés et implicites (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 98).

En résumé, les présupposés se distinguent des sous-entendus surtout par le fait qu'ils s'inscrivent dans la structure linguistique et s'interprètent également hors contexte tandis que l'interprétation des sous-entendus est toujours dépendante du contexte et plus aléatoire. Revenons encore sur l'énoncé 2.2 pour un exemple de ces catégories de l'implicite.

2.2 L'Europe **s'apprête à ouvrir** ses portes à la Turquie (LM 15.12.2004)

Premièrement, on trouve dans cet énoncé le présupposé, s'appuyant sur le verbe aspectuel *ouvrir*, que les portes de l'Europe sont pour le moment fermées. Le présupposé peut être vérifié par le teste de négation et d'interrogation.

L'Europe ne s'apprête pas à ouvrir ses portes à la Turquie.
Est-ce que l'Europe s'apprête à ouvrir ses portes à la Turquie ?

Ce test confirme le présupposé : ni la négation ni l'interrogation ne touchent le *présupposé* que les portes sont actuellement fermées. Ce dernier est donc inscrit dans la structure de l'énoncé, ce qui veut dire qu'il s'agit d'un contenu sémantique à la fois littéral et implicite. Or, sur la base de ce présupposé, on peut également faire dériver de l'énoncé d'autres contenus implicites dans le contexte : la Turquie, qui est en dehors des portes, ne fait pas partie de *l'Europe* et ne partage pas la culture commune et les valeurs communes qui s'inscrivent dans les connotations de *l'Europe*. Cette interprétation non littérale qui ne peut se faire qu'en prenant en compte le contexte constitue un *sous-entendu*. De même, l'énoncé véhicule des sous-entendus via la métaphore et ses connotations. Tous ces contenus implicites – les connotations, les présupposés et les sous-entendus – s'inscrivent dans le sens en emploi de l'énoncé et le rattachent au discours de l'identité européenne en construisant l'unité de l'Europe par l'exclusion de la Turquie.

2.2.4 Métaphore

La métaphore constitue un instrument linguistique particulier par son fonctionnement et son statut comme contenu sémantique. La métaphore est une figure de rhétorique, un trope, qui peut être défini comme un procédé de langage qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison. Elle peut donc être comprise comme une comparaison elliptique, le terme de comparaison étant omis – et même le comparé peut être effacé, de sorte que ne reste que le seul terme comparant (Lundquist 1983 : 124). En d'autres mots encore,

« La métaphore repose sur une relation d'analogie perçue entre les deux objets correspondant aux deux sémèmes concernés (l'objet-lune et l'objet-faucille) ; corrélativement, ces deux sémèmes sont en intersection, puisqu'ils possèdent en commun certains « métasèmes » correspondant aux propriétés communes aux deux objets, et permettant le transfert métaphorique. » (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 100).

Les métaphores sont (plus ou moins étroitement) liées à la question de l'implicite. Selon la vision de plusieurs pragmaticiens, les tropes traditionnels relèveraient du cas du sous-entendu : il est vrai que le co-énonciateur d'un trope, tout comme celui du sous-entendu, « doit commencer par déchiffrer le sens littéral, reconnaître qu'il n'est pas pertinent, enfin dériver une nouvelle interprétation, celle qu'est censé vouloir transmettre l'énonciateur », mais l'assimilation du trope et du sous-entendu ne va pas sans difficultés (Maingueneau 1997 : 95-96). Comme le constate Kerbrat-Orecchioni (1998 : 93), « il existe entre les concepts de « trope » et d'« implicite » d'évidentes affinités, que signalent, à des siècles d'intervalle, aussi bien Quintilien /.../ que Searle /.../ » mais elle ajoute que « ce n'est pas qu'il faille identifier ces deux concepts /.../ ».

Au contraire, Kerbrat-Orecchioni (1998 : 94), propose l'hypothèse que

« /.../ tous les types des contenus implicites sont dans certains circonstances susceptibles de venir fonder l'existence d'un trope. On voit alors plus clairement comment s'articulent la problématique du trope et celle de l'implicite : le trope n'est pour nous qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite, se caractérisant par le fait que le contenu implicite y devient dénoté – ce qui peut encore une fois se produire quels que soient la nature et le statut du contenu implicite en question. »²⁶

²⁶ Italiques du texte original.

Kerbrat-Orecchioni (ibid.) nomme cette proposition « *une théorie standard étendue* » de la métaphore qui permet de surmonter les divisions entre la rhétorique classique et la pragmatique. La théorie serait standard dans la mesure où la conception du trope y a pour point de départ les analyses proposées par la rhétorique classique, mais étendue dans la mesure où elle incorpore certains phénomènes mis en évidence par la pragmatique linguistique. Dans la vision de Kerbrat-Orecchioni (1998 : 100), « les tropes convertissent donc en contenus dénotés certains types de sous-entendus ».

En ce qui concerne l'interprétation des métaphores, elles exigent un décodage actif et imaginatif. Les métaphores sollicitent ainsi l'imagination, l'intelligence et la créativité du lecteur ; la valeur esthétique et rhétorique de la métaphore dépend de l'originalité de la figure et de l'effet qu'elle exerce sur la conscience du lecteur (Lundquist 1983 : 124-125). Les métaphores contribuent également à la connivence entre les interlocuteurs dans la mesure où un cadre culturel partagé à un certain point est nécessaire pour une interprétation identique chez les interlocuteurs. Au cas où les interlocuteurs ne font pas partie du même cadre culturel, ils peuvent interpréter différemment une métaphore si le contenu sémantique du paradigme sur lequel s'appuie la métaphore est très différent dans les deux cadres culturels.

Les objectifs et les motivations de la métaphore sont nombreux. Dans la linguistique cognitive, la métaphore est considérée comme un outil qui permet aux domaines d'expérience abstraits d'être conceptualisés en termes de connu et de concret ; la métaphore serait surtout motivée par la quête de compréhension (Taylor 2003 : 134). Pour Chilton et Ilyin (1993 : 9), du point de vue cognitif, les métaphores sont utilisées dans la communication dans le but d'assimiler une situation problématique à une situation qui nous est plus familière et compréhensible tandis que d'un point de vue interactif, on peut considérer que les métaphores sont utilisées pour diminuer la friction entre les locuteurs ; de même, une métaphore peut créer une base mutuelle pour la communication en faisant appel à un cadre culturel. Enfin, Chilton et Ilyin (ibid.) complètent en disant qu'elle peut également fonctionner en tant qu'outil heuristique pour l'exploration de nouveaux concepts et pratiques.

Les métaphores semblent se développer dans la langue sur une période étendue. Lundquist (1983 : 125) liste différents types de métaphores (leur valeur évocatrice d'image allant en décroissant) : la *métaphore originale* (dans d'autres contextes appelée métaphore *créative*), la *métaphore commune* (ou *conventionnelle*), la *métaphore figée* (qui, chez certains théoriciens s'assimile à la métaphore commune) et la *métaphore morte* (une expression idiomatique). Ces types peuvent être considérés comme les différentes étapes du développement d'une métaphore qui serait née comme une métaphore originale et finirait comme une métaphore morte²⁷ – mais il est évident que toutes les métaphores ne parcourent pas systématiquement toutes ces phases. Les métaphores de différents types ont aussi différents effets. Comme l'explique Lundquist (1983 : 124-125) à propos de la mort des métaphores, « une image qui a été reprise et rebattue maintes fois, dans des contextes divers, perd de son effet de surprise et de choc, se pétrifie en *métaphore figée*, pour mourir ensuite, comme cliché et lieu commun, d'où a disparu toute évocation d'image. »

Enfin, il nous semble approprié, dans le cadre de cette étude, d'établir la distinction entre deux types de métaphores d'après le modèle de Le Guern (1981) : la *métaphore argumentative* et la *métaphore poétique*. Le Guern (1981 : 72) affirme que

« La métaphore poétique se doit d'afficher son caractère de métaphore ; il lui faut attirer l'œil, plus courtisane que terroriste. Elle doit surprendre par sa rareté, sa nouveauté, son originalité. /.../ Alors que la métaphore poétique a besoin de la complicité du lecteur, la métaphore argumentative doit se donner les moyens de s'en passer. »

Certes, les métaphores argumentatives et les métaphores poétiques diffèrent par leurs fonctions et, en conséquence, par leur fonctionnement : la visée de la métaphore argumentative est la persuasion tandis que la visée de la métaphore poétique est esthétique. Les textes de notre corpus étant des textes informatifs, les métaphores n'y sont en principe pas utilisées pour des raisons esthétiques. Les métaphores qui s'y trouvent sont ainsi des métaphores argumentatives dont le fonctionnement est proche d'autres types de contenu implicite. Aussi, dans ce

²⁷ Les métaphores mortes se rattachent à la *grammaticalisation* qui fait référence au processus par lequel un élément lexical devient un morphème grammatical et perd en apparence son lien avec le lexème original.

travail, nous appréhenderons le fonctionnement de la métaphore dans cette perspective spécifique, tout en reconnaissant les éventuelles différences avec la métaphore poétique.

En résumé, nous voyons la métaphore comme un instrument linguistique spécifique qui ressemble au sous-entendu dans la mesure où son interprétation est en partie à la charge du co-énonciateur, mais qui ne peut pourtant pas être assimilée au sous-entendu à cause de ses particularités. Notre approche de la métaphore est définitivement plus étendue que celle de la rhétorique classique ; du point de vue du discours de l'identité, il est essentiel que les métaphores servent non seulement à rendre les choses et les situations plus compréhensibles et plus familières mais qu'elles contribuent également à engager les participants de la communication dans un même cadre culturel. De fait, nous n'approchons pas la métaphore uniquement comme un fait de langue : par conséquent, il nous semble approprié d'adopter une théorie cognitive de la métaphore.

2.2.4.1 *Théorie cognitive*

Dans plusieurs études, la métaphore est rapportée, non seulement à la langue, mais également à la *cognition*. Il faut noter que le rapport entre la langue et la cognition est une question extrêmement complexe que ce travail ne permet pas d'étudier en profondeur ; nous allons uniquement présenter la théorie cognitive de la métaphore pour les buts de notre analyse du discours. Par conséquent, il est possible d'appréhender les *métaphores linguistiques* (ou *expressions linguistiques métaphoriques*) comme des manifestations de *métaphores conceptuelles*²⁸. Kövecses (2002 : 5-6) définit la relation entre la métaphore conceptuelle et l'expression linguistique métaphorique en constatant que les expressions linguistiques (c'est-à-dire les manières de parler) rendent explicites ou sont des manifestations des métaphores conceptuelles (c'est-à-dire des manières de penser). De ce point de vue, dans notre analyse, nous appréhenderons des métaphores conceptuelles en œuvre qui se manifestent sous la forme d'expressions linguistiques

²⁸ Kövecses (2002 : 4) explique qu'une métaphore conceptuelle est constituée de deux domaines conceptuels, l'un étant compris aux termes de l'autre. Par domaine conceptuel, il entend n'importe quelle organisation cohérente d'expérience.

métaphoriques (argumentatives). Il est profitable d'aborder plus en détail la notion de métaphore conceptuelle. Si le fonctionnement cognitif des métaphores ne constitue pas l'intérêt même de ce travail – nous nous intéressons, en accord avec la théorie discursive, aux manières dont les métaphores contribuent dans et par un discours à construire la réalité sociale – il contribue pourtant à expliquer le fonctionnement des métaphores dans le discours.

La théorie cognitive des métaphores développée par Lakoff et Johnson (1980) prétend que les processus de la pensée humaine sont largement métaphoriques ; les métaphores en tant qu'expressions linguistiques sont fondamentalement possibles parce qu'il existe des métaphores dans notre système conceptuel²⁹ (Lakoff et Johnson 1980 : 6). Le système conceptuel est essentiel dans la définition des réalités quotidiennes dans la mesure où il structure les perceptions, les façons d'agir dans le monde ainsi que les relations interpersonnelles (id. : 3). Lakoff et Johnson (id. : 5) voient l'essence de la métaphore du même œil que les théories linguistiques et rhétoriques la voient : il s'agit de comprendre et d'appréhender un concept au moyen d'un autre. C'est le besoin d'exprimer en termes plus clairs des concepts abstraits – qui ne sont pas déterminés dans nos expériences – qui mène à la définition métaphorique d'un concept dans le système conceptuel (id. : 115).

Les deux domaines conceptuels qui constituent la métaphore conceptuelle peuvent être nommés le domaine source (*source domain* = duquel on tire l'expression métaphorique afin de comprendre un autre domaine conceptuel) et le domaine cible (*target domain* = le domaine conceptuel compris par la métaphore) (Kövecses 2002 : 4). Un principe d'unidirectionnalité semble s'appliquer aux métaphores : le processus métaphorique va typiquement du plus concret au plus abstrait et non l'inverse (id. : 6). Autrement dit, pour les métaphores argumentatives, les termes abstraits ne sont pas utilisés pour la définition métaphorique des concepts plus concrets – les métaphores poétiques pouvant constituer une exception à cette règle. Il est également important de souligner que la structuration métaphorique d'un

²⁹ Par système conceptuel, Lakoff et Johnson (1980 : 106 ; 119) entendent la manière dont les concepts sont fondés, structurés, reliés les uns aux autres et définis dans les esprits des individus, ce système étant un produit de ce que nous sommes et de la manière dont nous sommes en interaction avec les environnements physiques et culturels.

concept dans le système conceptuel n'est jamais complète (sinon, le concept *serait* l'autre concept et non seulement compris aux termes de ce concept) ; cela veut dire qu'une métaphore peut être étendue de certaines manières mais pas d'autres (Lakoff et Johnson 1980 : 13). La systématique même qui permet d'appréhender un aspect d'un concept aux termes d'un autre cache nécessairement d'autres aspects. En d'autres mots, une expression métaphorique permet de concentrer l'attention sur un aspect du concept défini métaphoriquement en même temps qu'elle écarte d'autres aspects qui ne conviennent pas à la métaphore utilisée (id. : 10).

Dans leur théorisation, Lakoff et Johnson (1980 : 117-118) suggèrent que les métaphores conceptuelles sont fondées sur des *domaines d'expériences naturelles* dans la réalité extralinguistique qui comprennent les expériences du corps, l'interaction avec l'environnement physique et l'interaction avec d'autres personnes qui partagent les mêmes codes culturels. Toutes ces expériences sont des produits de la nature humaine – quelques-unes sont universelles tandis que d'autres varient d'une culture à l'autre. Dans la vision de Lakoff et Johnson, les concepts qui ne sont pas assez clairement délimités dans leurs propres termes pour satisfaire les buts du fonctionnement quotidien exigent une définition métaphorique par les concepts d'expériences naturelles, structurés avec une clarté suffisante et dont la structure interne est suffisamment cohérente afin de définir d'autres concepts. Par conséquent, il est assez logique que les métaphores conceptuelles les plus répandues dans la langue sont les *métaphores orientationnelles* et les *métaphores ontologiques* ; ces métaphores sont si fréquentes dans le système conceptuel et dans l'usage de la langue que souvent on ne se rend même pas compte de leur présence – en fait, elles sont nécessaires pour le fonctionnement (le raisonnement et la communication) dans le monde.

Les métaphores ontologiques sont des métaphores dans lesquelles une abstraction (telle qu'une idée, sentiment ou activité) est représentée comme quelque chose de concret, par exemple un objet, une personne ou une substance – en d'autres mots, elles donnent une essence physique aux objets abstraits, facilitant ainsi les manières dont on peut les appréhender (Lakoff et Johnson 1980 : 31). Examinons de nouveau l'exemple 2.2, qui est une métaphore ontologique :

2.2 L'Europe s'apprête à **ouvrir ses portes** à la Turquie (LM 15.12.2004)

Cet énoncé contient l'expression linguistique métaphorique *ouvrir les portes*. Quelle que soit le domaine source, cette conceptualisation de l'Europe peut être considérée comme une métaphore ontologique dans la mesure où elle attribue une essence physique à un concept abstrait. Du point de vue de l'identité européenne, l'expression métaphorique concentre l'attention sur l'exclusion de la Turquie de l'Europe en présupposant que la Turquie est actuellement en dehors des *portes*. Notons pourtant que la structuration métaphorique de l'Europe ne peut jamais être complète, ce qui veut dire que la métaphore sert également à « cacher » certains aspects de l'Europe qui ne sont pas compatibles avec la métaphore, telle l'incohésion interne.

Par contre, les métaphores orientationnelles sont des métaphores dans lesquelles les concepts sont spatialement liés les uns aux autres. Lakoff et Johnson (1980 : 15) exemplifient ce genre de métaphores entre autres par *heureux* et *malheureux* : le premier est en haut, le deuxième en bas (*happy is up, sad is down*). Les expressions suivantes manifestent cette conceptualisation orientationnelle systématique :

*I'm feeling up.
That boosted my spirits.
My spirits rose. You're in high spirits.
Thinking about her always gives me a lift.*

*I'm feeling down.
I'm depressed.
He's really low these days.
I fell into a depression.
My spirits sank.*

Cette métaphore orientationnelle est basée sur une expérience physique ; un bon maintien (*erect posture*) se rattache typiquement à un esprit positif tandis qu'un mauvais maintien (*drooping posture*) est lié au chagrin et la dépression.

La spatialité est un des instincts de base de la nature humaine qui se reflète également dans les expressions métaphoriques de notre corpus. Dans l'énoncé suivant on trouve une expression linguistique de la métaphore de *trajet / mouvement* du corpus, qui manifeste définitivement une métaphore orientationnelle :

2.6 Ankara **avance** à reculons sur le **chemin des réformes** (LF 7.11.2007)

Ici, les réformes réalisées par la Turquie (en vue de l'adhésion) sont conceptualisées en termes métaphoriques comme un avancement *sur le chemin des réformes*. De fait, le développement est conventionnellement conceptualisé en termes de métaphore orientationnelle comme avancement – pour cette raison, dans notre corpus il est parfois difficile de distinguer les manifestations des métaphores orientationnelles figées et les manifestations des métaphores orientationnelles particulières au contexte de l'adhésion turque. Quel que soit le cas, cette métaphore orientationnelle conceptualise la Turquie en route vers l'Europe et permet ainsi, non seulement de souligner son exclusion actuelle, mais également d'appréhender l'Europe comme une destination concrète.

En règle générale, l'expression des métaphores est conventionnelle et inconsciente ; Hülse (2006 : 403) prétend que l'invention de nouvelles métaphores est rare et que la plupart du temps on utilise des métaphores que d'autres ont utilisé avant. Nous présumons qu'à ce propos Hülse veut souligner la conventionalité de la langue : il est inévitable que de nouvelles métaphores naissent et soient inventées parce que la langue change. En effet, Hülse (ibid.) soutient la vision de Charteris-Black (2004 : 17) selon laquelle on utilise les métaphores automatiquement parce que c'est la manière établie de se rapporter aux sujets spécifiques. C'est précisément dans cette perspective que les métaphores fonctionnent souvent de même manière que l'implicite, en véhiculant discrètement un contenu sémantique qui devient une pratique du bon sens. Lakoff et Johnson (1980 : 52-53) expliquent que la systématisme des métaphores conceptuelles permet d'utiliser plusieurs expressions d'un domaine source afin de parler des concepts correspondants dans le domaine défini métaphoriquement. Or, ils soulignent aussi que toutes les métaphores ont une partie « utilisée » et une partie « non-utilisée » communément – en conséquence, ils reconnaissent trois sous-genres de *métaphores imaginatives*³⁰ (ou originales), c'est-à-dire les métaphores qui ne sont pas utilisées communément, à savoir 1) les extensions de la partie utilisée d'une *métaphore conventionnelle*³¹ (commune), 2) les instances de la partie non-utilisée d'une métaphore conventionnelle (commune) et 3)

³⁰ Les métaphores imaginatives et créatives peuvent fournir une nouvelle compréhension des expériences, autrement dit produire de nouveaux sens (Lakoff et Johnson 1980 : 139).

³¹ Les métaphores conventionnelles structurent le système conceptuel ordinaire dans une culture qui est reflété dans la langue quotidienne (Lakoff et Johnson 1980 : 139).

les instances d'une toute nouvelle métaphore qui fournit un nouveau mode de penser.

Enfin, la théorie de Lakoff et Johnson (id. : 142) insiste sur le fait primordial que les métaphores peuvent contribuer à changer la réalité sociale : les concepts métaphoriques qui caractérisent les activités quotidiennes structurent la réalité présente et les nouvelles métaphores peuvent contribuer à créer une nouvelle réalité. Selon eux, en entrant dans le système conceptuel une nouvelle métaphore le change, ainsi que les perceptions et actions qui sont basées sur ce système – beaucoup de changements culturels relèveraient ainsi de l'introduction de nouveaux concepts métaphoriques et de la perte des anciens. Cette idée conteste la vision traditionnelle des métaphores en tant que seuls outils rhétoriques ; Lakoff et Johnson (id. : 145-146) admettent que les seuls mots ne changent pas la réalité mais les changements dans le système conceptuel changent ce qui est réel pour nous et ont un effet sur la manière dont on perçoit le monde et dont on agit sur la base de ces perceptions. Hülse (2006 : 397) suggère explicitement que les métaphores sont une manière d'imaginer et ainsi de construire la réalité sociale, ce qui est lié à leur logique d'opération. Il est donc incontestable que les métaphores constituent un élément important et particulier du discours.

2.2.5 Catégorisation

En dernier lieu, nous nous intéressons à la question de la *catégorisation* qui est une manière d'appréhender la construction de sens et se rapporte au concept de *stéréotype*. Il s'agit de nouveau des concepts très compliqués qui nous servent uniquement dans l'explication de certains phénomènes dans notre corpus ; autrement dit, la catégorisation même – qui est un sujet aussi vaste à mériter une étude en soi – n'est pas l'objet de cette étude. Dans l'étude de la langue le concept de catégorisation a un double rôle selon Taylor (2003 : xii) : elle fait référence non seulement au processus par lequel les gens (en utilisant la langue) catégorisent leurs expériences du monde mais aussi aux catégories formées par la langue. La catégorisation souligne ainsi qu'en utilisant la langue l'individu catégorise nécessairement et classe le monde environnant ; pour Kleiber (1990), la

catégorisation est essentielle dans la mesure où elle représente le moyen principal par lequel on donne du sens aux expériences.

Il existe plusieurs approches de la catégorisation et du rôle de la langue dans la construction des catégories. Une approche classique de *la catégorisation linguistique*, inspirée d'Aristote, voit les catégories comme déterminées par une combinaison des traits nécessaires et suffisants ; dans cette vision ces traits seraient binaires, les catégories auraient des frontières nettes et les membres d'une catégorie auraient un statut égal (Taylor 2003 : 20). Taylor (id. : 44) substitue à cette approche classique de la catégorisation linguistique, l'approche suivante : les entités du monde seraient catégorisées sur la base de leurs attributs (il utilise consciemment le terme *attribut* afin de le distinguer des traits définissants des catégories linguistiques classiques). Sa vision s'appuie sur *la théorie des prototypes* qui constituent « les centres exemplaires » des catégories (cf. Kleiber 1990) : si le niveau de base de catégorisation maximise le nombre d'attributs partagés par les membres d'une catégorie et minimise le nombre d'attributs partagés par les catégories différentes, c'est le centre prototypique de la catégorie qui remplit ces fonctions le mieux. Taylor (2003 : 57-59) explique, que par rapport aux catégories classiques, les catégories prototypiques présentent donc plus de flexibilité ; il existe différents degrés d'appartenance à une catégorie au lieu de la vision classique d'une appartenance « tout ou rien ».

Dans la plupart des approches, la catégorisation est considérée comme quelque chose d'assez nécessaire et inné à la cognition humaine. Elle permet de simplifier la réalité sociale, de la structurer et donc de mieux la comprendre. Il s'agit de regrouper les entités de la réalité dans des catégories différentes. Néanmoins les visions de la formation des catégories diffèrent. Taylor (2003 : 3) explique la vision de Whorf (1956) et de Leach (1964) qui prétendent que les catégories qu'on aperçoit dans le monde n'existent pas objectivement mais qu'elles ont été imposées par les catégories encodées dans la langue qu'on utilise. Si la catégorisation était dépendante de la langue comme ils le proposent, différentes langues catégoriseraient essentiellement le monde d'une manière différente – cette vision étant conforme à l'hypothèse de Sapir-Whorf. Par contre, Taylor (2003 : 38) pense qu'on appréhende et qu'on apprend les catégories de manière holistique, dans un contexte d'interaction avec le monde.

Ainsi, la catégorisation n'est pas uniquement un fait linguistique mais elle contribue à la construction de la réalité sociale. On peut parler de *la catégorisation sociale* : c'est la construction d'un groupe social, la langue fournissant les outils à cette construction (Pälli 2003 : 13). Dans ce sens de classement et de regroupement des individus et des groupes dans des catégories spécifiques (qui s'approchent des identités sociales), la notion a été introduite dans le domaine de la psychologie sociale par Tajfel (1982). Brubaker et Cooper (2000 : 14) proposent une interprétation de la catégorisation comme une alternative à la notion d'identité ; ils parlent du *mode catégorique d'identification* qui signifie l'adhésion dans une classe de personnes partageant un attribut catégorique.

Le lien entre la catégorisation sociale et la catégorisation linguistique a été explicité par Pälli (2003 : 13) : la catégorisation d'un ensemble d'entités comme un groupe est rendu possible précisément par le fait qu'en utilisant la langue l'individu catégorise nécessairement et classe le monde qui l'entoure. D'après lui, la catégorisation sociale et la catégorisation linguistique constituent toutes les deux des outils qui organisent et construisent les référents du monde environnant comme distinctions et combinaisons. Ainsi, les catégories contribuent aux discours d'une manière significative en construisant des versions de la réalité sociale : comme le constatent Potter et Wetherell (1987 : 135),

« It is not surprising that categories are so important, because they are the nouns from which we construct versions of the collectivities in which we live. In a sense they are the building blocks of our many versions of the social world; however, once we look closely at the blocks we see that they themselves are not solid and defined, but have to be moulded in discourse for use in different accounts. »

Ce sont surtout les linguistes critiques qui soulignent l'importance des choix lexicaux dans le processus de catégorisation (Fairclough 1995 : 27) ; l'analyse lexicale est primordiale dans la mesure où les mots révèlent l'empreinte de la société et les jugements de valeur en exprimant des sens connotés ainsi que dénotés (Richardson 2007 : 47).

Dans la catégorisation des choses, il s'agit souvent de les nommer et le sens d'un mot peut souvent être considéré comme le nom de la catégorie : l'étude de la sémantique lexicale est donc aussi l'étude de la catégorisation (même si ce ne sont pas uniquement les mots qui désignent des catégories mais aussi les phénomènes

grammaticaux) (Taylor 2003 : xi-xii). En apparence, il peut sembler que les choses n'ont qu'un nom et que les noms n'ont qu'un référent, mais la relation entre les signes et la réalité n'est pas aussi directe, comme nous l'avons montré. Richardson (2007 : 49) met l'accent sur le fait que la façon dont les personnes (et les groupes) sont nommées dans le discours journalistique peut avoir un effet important sur la façon dont elles sont perçues : la manière dont les acteurs sont nommés identifie non seulement les groupes auxquels ils sont associés mais également la relation entre celui qui nomme et le nommé. Les journalistes doivent évidemment nommer les personnes et les groupes qui participent aux événements qu'ils rapportent, cette nomination impliquant toujours un choix : par le choix d'une catégorie sociale au lieu d'une autre les personnes sont incluses et exclues³². Ainsi,

« Nommer ce n'est pas seulement se situer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquels des locuteurs prennent également position. C'est en conséquence se situer par rapport à eux. » (Siblot 1997 : 55).

La catégorisation ne se manifeste pas uniquement par les choix lexicaux et la dénomination mais également par les structures syntaxiques qui aident à établir les relations et frontières entre les catégories. De fait, pour Richardson (2007 : 54), la *transitivité*³³ forme le cœur de la représentation qui se manifeste dans la manière de représenter les participants du processus ainsi que dans la manière de représenter le processus-même. À première vue, il peut sembler que les différents types de processus relèvent de différences dans la réalité extralinguistique – dans la nature des choses – mais en réalité l'utilisateur de la langue fait le choix entre les différentes manières de représenter le processus ainsi que les participants (Fairclough 1995 : 109).

Pour Fowler (1991 : 92-94), la catégorisation forme également la base discursive de l'altérité et de la discrimination – de fait, Lakoff et Johnson (1980 : 163-164) définissent la catégorisation comme une manière naturelle d'identifier une sorte d'objet ou d'expérience en soulignant certaines propriétés, en en minimisant d'autres et en en cachant encore d'autres – en d'autres mots, dans la description des

³² Richardson parle uniquement de la nomination des personnes mais nous considérons qu'il faut étendre les questions de nomination à tous les participants des discours.

³³ Elle décrit les relations entre les participants ainsi que les rôles qu'ils jouent dans les processus décrits – en résumé *qui fait quoi et à qui*.

choses, la catégorisation sert à accentuer les traits qui servent des objectifs spécifiques. Pälli (2003 : 153), pour sa part, considère que tout élément qui détermine, précise ou commente la catégorie sociale construit dans le discours des sens connotatifs de la catégorie. Il s'agit alors des *sens collocatifs* – notion que Pälli emprunte à Leech (1981 : 20) – à savoir du sens que le mot reçoit sur la base des mots qui sont dans sa proximité immédiate. Selon Pälli, dans un autre genre de terminologie on peut les appeler également *associations syntagmatiques* : il s'agit d'associer un mot (au niveau de la dénomination) aux mots utilisés dans sa proximité. De ce point de vue, l'analyse des participants engage également une analyse des *collocations*³⁴.

Dans le contexte de ce travail, la catégorisation nous intéresse comme un élément du discours qui contribue à la construction de la réalité sociale. Nous sommes d'accord sur le fait que les catégories de la langue orientent la compréhension du monde dans une direction spécifique mais on ne peut pas prétendre que les catégories n'ont aucun fondement dans la réalité extralinguistique – nous considérons que les catégories se construisent d'une manière holistique dans une interaction avec le monde. Toutefois, nous voyons le concept de catégorisation plutôt comme un concept qui se manifeste au niveau microdiscursif tout en construisant une identité au niveau macrodiscursif. Aussi, dans ce travail, la catégorisation est-elle utilisée dans le but de décrire les phénomènes linguistiques du corpus : elle est une expression d'appartenance et d'exclusion, les catégories construisant des groupes qui reflètent des identités sociales.

Les *stéréotypes* et la *stéréotypisation*, concepts introduits par Lippmann (1922 ; 1965), peuvent être considérés comme une extension de la catégorisation. Malgré la résonance péjorative du concept de stéréotype dans le langage courant, Lippmann a considéré qu'ils sont indispensables à la vie en société. Amossy (1997 : 26) définit les stéréotypes comme « des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun filtre la réalité ambiante » et continue en affirmant que « ces images dans notre tête relèvent de la

³⁴ Rapidement la collocation peut être définie comme la tendance pour des mots spécifiques à apparaître ensemble dans le discours quotidien (O'Sullivan et al. 1994 : 48). Dans l'étude de sens, la collocation signifie qu'on recherche le sens d'un mot en fonction de ses modèles de collocation (cf. par exemple Halliday et Hasan 1976).

fiction non parce qu'elles sont mensongères, mais parce qu'elles expriment un imaginaire social ». Les stéréotypes sont étroitement liés à la catégorisation dans la mesure où, bien souvent, les traits censés être caractéristiques d'une catégorie sont issus des stéréotypes véhiculés à propos de cette catégorie. Comme le constate Amossy (id. : 26-28), le stéréotype schématise et catégorise et « dans la mesure où le stéréotype relève d'un processus de catégorisation et de généralisation, il simplifie et élargit le réel ; il peut ainsi favoriser une vision schématique et déformée de l'autre qui entraîne des préjugés ».

Les stéréotypes ont été théorisés surtout dans le domaine la psychologie sociale mais ils ont également fait l'objet d'études dans les travaux linguistiques au sein d'une théorie sémantique (qui s'approche de la sémantique du prototype) avec les travaux d'Hilary Putnam. Dans cette théorie, le stéréotype est « une idée conventionnelle, associée à un mot dans une culture donnée », constituant donc « une partie de la signification, qui répond à l'opinion courante associée au mot » (Amossy 1997 : 89). Dans ce sens social, les stéréotypes peuvent être définis comme la classification sociale de gens et de groupes particuliers en tant que signes très simplifiés et généralisés qui, explicitement ou implicitement, représentent une entité des valeurs, des jugements et des suppositions concernant leur comportement, caractéristiques ou histoire ; ils sont distinctifs dans la manière dont ils emportent des jugements indifférenciés de leurs référents tout en jouant un rôle central dans l'organisation du discours de « bon sens » (O'Sullivan *et al.* 1994 : 299-300). En fonction de la définition des stéréotypes en tant que valeurs, jugements et suppositions, les stéréotypes peuvent être considérés comme des éléments connotatifs ; ils s'inscrivent plutôt dans le sens en emploi du signe au lieu de son sens en langue, contribuant ainsi à *l'implicite*.

3. Discours

Le chapitre précédent a établi un fondement à l'analyse des discours dans la mesure où ces derniers se manifestent par la *langue*, mais le discours dépasse le niveau de la langue. Ce chapitre mène la théorie du niveau micro au niveau macro que constitue *la théorie du discours* ou *analyse du discours* (nous allons préférer cette dernière, désormais l'AD). L'AD est un domaine de recherche étendu, difficile à définir et à délimiter. À cause de cette complexité, nous tenons à parcourir l'histoire de la discipline et évoquer quelques principes fondateurs qui en découlent ainsi qu'à situer ce travail dans le domaine de l'AD. À cause des diverses définitions de l'AD et de la notion de discours, nous allons également préciser la manière spécifique selon laquelle elles seront appréhendées dans cette recherche.

Il nous semble raisonnable de commencer le chapitre par quelques réflexions générales sur la relation entre la langue et la réalité dans la perspective de *la relativité linguistique* afin de souligner la primordialité de la langue dans la construction de la réalité sociale. Nous abordons ensuite la discipline de l'AD et ses différentes tendances, avant de nous concentrer sur le concept de *discours*, les aspects de *l'interdiscursivité* ainsi que les questions qu'il soulève par rapport à *l'idéologie* et *le pouvoir*. Dans la deuxième partie du chapitre, on examinera, dans le but de contextualiser le corpus, le concept de *genre* et les contraintes textuelles et contextuelles qu'il engage. En dernier lieu, nous ferons quelques commentaires sur le rôle de l'analyste dans la pratique de l'AD.

3.1 Langue et réalité

Dans l'analyse du discours et dans ce travail spécifique, la relation entre la langue et la réalité est d'une importance capitale : l'AD présuppose que la réalité sociale se construit par et dans l'usage de la langue. Or, l'importance de la langue a été soulignée non seulement du point de vue du social mais autant du point de vue de la

cognition et de la compréhension de l'individu³⁵. Dans cette perspective, on peut évoquer la théorisation extrême que représente *le déterminisme linguistique* en maintenant qu'il existe une relation causale entre la structure linguistique et la cognition : selon la fameuse hypothèse de Sapir-Whorf³⁶, les différences dans les langues mènent à une vision du monde différente. Détrie et al. (2001 : 138) formulent la proposition de Sapir ainsi :

« Le fait est que la « réalité » est, dans une grande mesure, inconsciemment construite à partir des habitudes linguistiques du groupe. Deux langues ne sont jamais suffisamment semblables pour être considérées comme représentant la même réalité sociale. Les mondes où vivent des sociétés différentes sont des mondes distincts, pas simplement le même monde avec d'autres étiquettes. »

Néanmoins, le déterminisme linguistique ne doit pas exactement être compris comme un vecteur causal unidirectionnel : les catégories linguistiques affectent la cognition à *un certain point* et aucun partisan de cette vision n'a probablement prétendu que ce qui ne peut pas être dit ne peut pas être pensé (Gumperz et Levinson 1996 : 22). Il nous semble que pour le moins certaines langues peuvent sûrement représenter la même réalité sociale *dans certains domaines* et à *un certain point* mais peut-être jamais entièrement – une traduction, par exemple, n'est jamais parfaite. Une traduction plus ou moins précise d'une langue à une autre est bien possible mais personne ne peut contester que dans toutes les langues il existe des expressions qui ne peuvent pas être traduites dans une autre langue, pour le moins sans que le sens soit modifié. Ces expressions sont exemplaires du fait que la langue et la culture environnante sont liées de telle manière que parfois il est impossible de les distinguer l'une de l'autre.

En plus des différences entre les différentes langues, on peut aussi reconnaître la variation à l'intérieur d'une langue et même à l'intérieur d'un idiolecte : les locuteurs d'une langue disposent de plusieurs plans sémantiques ce qui mène à la variation interne qui peut être aussi significative que la variation entre les différentes langues. Labov (1972) souligne que l'individu n'est pas un être

³⁵ Parmi les nombreuses fonctions de la langue, les linguistes évoquent surtout les fonctions majeures d'organisation de la pensée humaine (Guillaume 1964) et d'instrument de communication (Martinet 1960). Dans cette étude la langue sera appréhendée comme les deux ; nous voyons l'organisation de la pensée et l'instrument de communication comme interdépendants.

³⁶ Malgré cette nomination bien connue Sapir et Whorf n'étaient pas co-auteurs ; en revanche, Whorf a repris et radicalisé les travaux de Sapir.

parlant abstrait et « idéal » mais un membre (parmi d'autres) d'une communauté au sein de laquelle il existe plusieurs normes linguistiques en concurrence, d'où des phénomènes de variation, des règles variables qui complètent le système des règles invariantes.

À la place du déterminisme, nous opterons plutôt pour une version atténuée que représente la théorie de *la relativité linguistique* (abordée entre autres par von Humboldt, Sapir, Whorf et Halliday), selon laquelle la culture affecte la pensée par la langue utilisée de façon spécifique : autrement dit, les conditions des expériences dans la réalité extralinguistique seraient modifiées et créées par la langue (cf. Gumperz et Levinson 1996). Les utilisateurs d'une langue sont définitivement tentés de catégoriser leurs expériences selon le plan mental implanté dans la langue, ce qui facilite le raisonnement selon les catégories de la langue en question – la majorité des structures qui composent notre réseau sémantique étant d'origine sociale (Fowler 1991 : 29-32). Dans le cadre de cette approche, on promeut donc l'idée que la langue ne peut pas être considérée comme un système externe à la réalité sociale, ce qui peut être considéré comme un point de départ dans l'AD – néanmoins, on reconnaît simultanément que la relativité linguistique n'est qu'une manière d'appréhender le lien entre la langue, la cognition et la réalité sociale et que les questions dans ce domaine ne peuvent jamais être absolument résolues.

Illustrons ce phénomène par un exemple grammatical lié au *genre*, devenu cliché dans la littérature linguistique. En finnois, le genre ne s'indique pas, ce qui veut dire qu'il n'existe qu'un mot pour désigner la troisième personne du singulier (*hän*), tandis que le français indique inévitablement le genre par *il* et *elle*. Ainsi, par exemple dans une situation où on attend plusieurs personnes (de différent sexe) à arriver, la grammaire de ces deux langues oriente la conceptualisation d'une manière différente en disant « *Nyt hän tuli.* » ou « *Maintenant elle est arrivée.* ». Il s'agit d'une traduction aussi précise que possible, mais leur contenu sémantique est différent dans la mesure où la grammaire de la langue française indique dans l'expression le genre de celui qui arrive tout en orientant l'interlocuteur à penser à une personne de sexe féminin. Au contraire, en finnois, parce que l'indication du genre manque, la pensée de l'interlocuteur est orientée vers n'importe qui (même si le contexte peut, bien sûr, révéler de qui il s'agit mais ne le fait pas nécessairement tout de suite).

En résumé, la langue est inséparable aussi bien de la culture dans laquelle elle s'est développée et de la réalité sociale que de la cognition de l'individu. La construction linguistique du discours est bien systématiquement liée aux conditions contextuelles mais, en plus de la variation individuelle, il existe également de la variation dont les causes peuvent être entre autres sociales, politiques et économiques et, par conséquent, en partie hors du contrôle du locuteur. En fin de compte, l'usage de la langue de l'individu n'est donc ni entièrement libre ni totalement prédéterminé.

3.2 Analyses des discours

L'étiquette analyse du discours a parfois été utilisée de manière très large dans une quantité d'études auxquelles il est difficile, voire impossible, de trouver des facteurs communs. Maingueneau (1991 : 14-15) constate que les travaux qui se réclament de l'analyse du discours se sont multipliés au début des années 90 dans une mesure telle que les frontières entre l'AD et des approches homonymes sont devenues difficiles à discerner. La prolifération de travaux de l'AD n'a cessé de progresser au XXI^e siècle, d'où l'utilisation du pluriel dans le titre de ce chapitre ; les études du discours sont actuellement extrêmement populaires dans la recherche académique, pratiquées dans une multitude de domaines qui diffèrent autant entre eux que par rapport à d'autres disciplines. Cela n'a pas peu contribué au fait que cette approche soulève des critiques et à l'ambivalence disciplinaire. Sarfati (2005 : 90) ajoute que les frontières de l'analyse du discours demeurent floues « au vu de l'organisation du champ linguistique, travaillé par une tension entre le versant formel et le versant discursif du langage ».

Plusieurs disciplines établies, dont la linguistique, la sociologie, l'anthropologie et la psychologie cognitive, ont contribué à cette nouvelle « discipline transversale » (Fairclough 2001 : 9). L'AD se trouve effectivement au croisement des sciences sociales et des sciences du langage – il en résulte que la pratique de l'AD exige aussi bien une connaissance assez profonde des disciplines annexes qu'une maîtrise suffisante des sciences du langage qui lui fournissent une fondation méthodologique. Comme l'explique Sarfati (2005 : 90-91),

« la pluralité des interférences avec l'ensemble des sciences sociales suffit à établir que selon la nature du « croisement » envisagé, le discours plie l'approche générale à des contraintes chaque fois spécifiques. D'autre part, selon les contextes d'intervention, la pratique de l'analyse du discours se heurte aux enjeux théoriques inhérents aux champs dans lesquels elle s'inscrit. /.../ Tout d'abord, pour les praticiens du domaine (théoriciens et analystes) cela implique une exigence de transdisciplinarité raisonnée. D'autre part, pour traduire cette ouverture nécessaire à l'appropriation de différentes compétences, il convient en outre de l'adapter aux conditions de la demande. Destinée le plus souvent à opérer en dehors du secteur linguistique, la pratique de l'analyse du discours, compte tenu de son point de départ, n'en demande pas moins une sérieuse maîtrise des mécanismes langagiers. »

L'interdisciplinarité est définitivement un trait important de l'AD, mais il faut faire une remarque terminologique à ce propos. D'après Charaudeau (2010³⁷), *l'interdisciplinarité* se distingue non seulement de la *pluridisciplinarité* mais également de la *multidisciplinarité* et de la *transdisciplinarité*. Les pratiques de l'AD étant multiples, nous considérons que chacun de ces concepts peut décrire l'AD dans des contextes spécifiques, mais dans ce travail l'objectif est définitivement l'interdisciplinarité qui, selon la définition de Charaudeau (ibid.),

« consiste à établir de véritables connexions entre concepts, outils d'analyse et modes d'interprétation de différentes disciplines. Il ne suffit pas d'ajouter des disciplines sur un même objet d'analyse ; il faut faire se confronter diverses compétences disciplinaires afin de rendre plus pertinents ces concepts et outils d'analyse, ou d'étendre le champ des interprétations à partir de résultats eux-mêmes issus de protocoles d'analyse communs. »

De fait, cette définition fournit un objectif valable pour la pratique de l'AD ; c'est ce genre d'interdisciplinarité qui peut constituer sa spécificité et sa force même tout en lui conférant une certaine « flexibilité ». Dans cette étude, la dimension interdisciplinaire ne fait que s'accroître par rapport à son objet d'analyse dans le discours, l'identité européenne : la notion d'*identité* fait, depuis un certain temps, l'objet de réflexions interdisciplinaires dans la mesure où elle est centrale aussi bien en sociologie, en psychologie sociale, en anthropologie, en sémiologie qu'en analyse du discours et chacune de ces disciplines la définit de sa propre façon (Charaudeau 2010).

Or, ladite flexibilité de l'AD peut simultanément constituer une source d'ambiguïté : dans certains contextes, la notion de discours semble être devenue un

³⁷ Consulté le 30 juin 2011 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. (<http://www.patrick-charaudeau.com/Pour-une-interdisciplinarite.html>).

concept passe-partout, désignant n'importe quel phénomène du monde et n'ayant aucun rapport avec ses expressions linguistiques. La multidisciplinarité de la discipline (dans le sens simple de son application dans plusieurs disciplines) a mené à une situation où l'ancrage de l'AD dans les sciences de langage – que nous considérons comme fondamental – est parfois « oublié ». Il faut préciser que l'extension de l'AD nous semble problématique non pas à cause du fait que l'AD est appliquée à tant de domaines, mais à cause de la manière dont elle est employée : il est difficile de discerner la valeur conceptuelle du discours et surtout sa valeur en tant qu'outil analytique si chaque acte, geste, image, phénomène, événement, etc., est conceptualisé comme discours. Ainsi, notamment en considération de ces ambiguïtés du domaine il est primordial de préciser comment cette étude se situe parmi les différentes approches de l'AD, et ce qu'on analyse dans le cadre de cette étude en tant que *discours*.

3.2.1 Développements historiques et régionaux

Les définitions ainsi que les orientations de l'AD sont aussi nombreuses qu'il n'est pas raisonnable de même faire un effort de les exposer tous ici – une présentation concise est à trouver par exemple dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002). Ici, nous présentons uniquement quelques points de départ généraux et certaines tendances pertinentes du point de vue de notre approche.

Les racines de l'AD peuvent être trouvées déjà dans la rhétorique de l'Antiquité et dans l'idée de la nature fonctionnelle de l'usage de la langue dans la mesure où les textes et les paroles étaient perçus comme des actions ayant des conséquences. Un point de référence plus tardif est à repérer dans la linguistique de Saussure ou encore dans la critique qu'elle a suscitée. Le point de départ de l'AD dans le champ linguistique français proprement dit fut la réception des thèses de Harris et le projet sémiotique de Greimas (Sarfati 2005 : 12). En outre, dans l'arrière-plan théorique, on peut repérer les effets du marxisme althussérien qui a contribué aux débuts de l'AD par ses questionnements (idéologie) et objets (théorie du pouvoir, luttes sociales et politiques) (id. : 93).

En bref, Sarfati (id. : 88) fait remonter la naissance de l'AD (en France), sous ce nom, aux années soixante. L'émergence de la notion du discours se comprend sous les effets conjugués de deux théories linguistiques, la saussurienne et la harrisienne. La formation du domaine spécifique lié à l'étude de ce nouvel objet que constituait le discours est également étroitement associée à certaines conditions historiques et culturelles, telles que l'apparition simultanée à la fin des années soixante d'un ensemble de réflexions sur l'écriture (entre autres la grammatologie de Derrida, l'archéologie de Foucault, la sémanalyse de Kristeva, la théorie du plaisir du texte de Barthes et la théorie d'ensemble exposée par le collectif Tel Quel).

En revanche, le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 : 41) esquisse les racines de l'actuel champ de l'analyse du discours surtout dans l'ethnographie de la communication (Gumperz et Hymes 1964), l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologiste (Garfinkel 1967), l'École française, et dans le développement des courants pragmatiques, des théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle. De fait, la contribution de Benveniste et de sa théorie de l'énonciation à l'AD en France ne peut pas être ignorée dans la mesure où l'énonciation constitue « le pivot de la relation entre la langue et le monde » (id. : 228), autrement dit également entre la langue et le discours. Par conséquent, l'étude de divers types de phénomènes énonciatifs est devenue « une des caractéristiques des recherches francophones en analyse du discours » (id. : 231).

Certes, on peut établir une distinction entre l'*École française* et l'*École anglo-saxonne* de l'AD. Selon le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 : 201) Michel Pêcheux peut être considéré comme « l'auteur le plus représentatif » de l'École française de l'AD, définie comme « le courant dominant d'analyse du discours en France dans les années 60-70 ». L'École anglo-saxonne s'est développée à la même époque sur la base des travaux de Harris ; toutes les deux reposent aussi sur les concepts de Foucault mais leur développement postérieur les a menées dans différentes directions.

Selon Mazière (2005 : 112), la spécificité de l'AD française est qu'elle est née

« /.../ de l'intégration des apports philosophiques et linguistiques français des années 1960 avant de se tourner vers la grammaire générative, le dialogisme, la

communication ; et elle s'est constituée autour de la question de la langue, puis de la langue et l'histoire. Elle a gardé jusqu'à ce jour son ancrage au sein des sciences du langage, ce qui est exceptionnel. ».

Dans cette perspective, elle offre « une résistance à certaines indifférences à la langue qui se développent aujourd'hui dans les sciences humaines et sociales » (id. : 113) ; c'est « l'ancrage dans la linguistique » qui fait l'originalité de l'AD française (id. : 41). De fait, d'après Mazière (id. : 3), la linguistique demeure « le lieu institutionnel principal de l'AD » même si le parallélisme entre la linguistique descriptive et l'AD a des limites. Selon notre expérience, le lien entre les sciences du langage et les études spécifiques réalisées sous l'étiquette de l'AD n'a pas toujours été clairement perçu mais il est, sûrement, fondamental. Selon le DAD (2002 : 202), les méthodes d'analyse de l'École française se sont marginalisées à partir des années 80 mais

« il existe indubitablement des **tendances françaises** (Maingueneau 1991, nouv. Ed. 1997 : 24 ; voir aussi Sarfati 1997) en analyse du discours, que l'on peut caractériser par : (1) un intérêt pour des corpus relativement contraints (à la différence des études de la conversation), voire pour des présentant un intérêt historique ; (2) le souci de ne pas s'intéresser seulement à la *fonction discursive* des unités, mais à leurs propriétés *en tant qu'unités de la langue* ; (3) leur relation privilégiée avec les théories de l'*énonciation* linguistique ; (4) l'importance qu'elles accordent à l'*interdiscours* ; (5) leur réflexion sur les modes d'inscription du *Sujet* dans son discours. »³⁸

Quant à la tendance anglo-saxonne du discours, elle puise son inspiration dans le pragmatisme américain et dans la philosophie analytique anglaise, notamment dans la théorie des actes du langage par Austin (1975) (Angermüller 2007). Elle est donc plus étroitement liée aux situations de communication et à l'empirisme que l'AD française. Une tendance importante dans le champ anglo-saxon est la *Critical Discourse Analysis* (CDA), développée par Fairclough (1989, 1995, 2003) qui puise autant des travaux de Foucault que des théories sociales et les travaux de, entre autres, Marx, Althusser, Habermas et Gramsci. Selon Fairclough (1995), il s'agit d'une approche qui voit la langue comme une forme de la pratique sociale et concentre sur les manières dont la domination sociale et politique est produite et reproduite par texte et parole. Dans ce travail, nous profiterons également de cette approche dans la mesure où on se réfèrera, en plus des travaux de

³⁸ Italiques du texte original.

Fairclough, aux noms tels que Krzyżanowski, Chilton, Van Dijk, Wodak, Schäffner et Fowler, qui peuvent tous être considérés, chacun de sa manière, comme ses représentants ou héritiers.

Nous optons donc plutôt pour une voie intermédiaire : notre approche est sûrement, en fonction de son ancrage linguistique, plus proche des tendances françaises de l'AD mais, nous nous appuyerons aussi (surtout sur l'aspect social) sur la tradition anglo-saxonne. Il y a des atouts ainsi que des défauts dans les deux tendances – par conséquent, au lieu de nous inscrire strictement dans une tendance spécifique, nous tirerons des éléments d'une école ou de l'autre en fonction de leur utilité à notre étude.

Citons enfin les principes de base de l'AD selon Mazière (2005 : 5), principes qui relèvent de son histoire (dans le champ français). Premièrement, Mazière affirme que « toute AD tient compte de la langue en tant qu'objet construit du linguiste, et des langues particulières en tant que situées dans un temps-espace ». Deuxièmement, selon elle, toute AD « prend en compte la grammaire, les syntaxes et les vocabulaires des langues particulières, contre une syntaxe logique universelle ». Aussi, « elle configure les énoncés à analyser en corpus construits, souvent hétérogènes, selon un savoir assumé, linguistique, historique, politique et philosophique ». En dernier lieu, Mazière propose que les interprétations soient construites en considération des données de langue(s) et d'histoire, des capacités linguistiques réflexives des sujets parlants tout en tenant compte que l'énonciateur individuel n'est pas « le maître chez lui ». Malgré le fait qu'en pratique l'application de ces principes a souvent été incomplète, même dans l'école française de l'AD, et surtout en dehors de celle-ci, ils forment un point de départ pertinent pour cette étude.

3.2.2 Concept de discours

Le concept de *discours* engage autant de définitions qu'on trouve de variations de l'AD. Par conséquent, il est non seulement indispensable de présenter différentes théorisations du discours, mais également de préciser la compréhension du concept du discours dans cette étude spécifique. Dans ce travail, le concept apparaît dans

deux acceptions : notre objet d'étude est *le discours de l'identité européenne* qui est analysé dans *le discours journalistique*. Dans le but d'établir une hiérarchie entre ces concepts on peut définir que *le discours journalistique* est conceptualisé dans ce travail comme *un type de discours* qui correspond à la production totale d'un secteur de l'activité sociale et qui se répartit en fonction de différents *genres de discours* dans lesquels se situent *les textes*. (Notons que la frontière entre les différents types de discours est loin d'être absolue ; le discours journalistique peut intégrer des éléments d'autres types de discours, dans notre corpus surtout du *discours politique* dans la mesure où il s'agit des informations traitant l'UE.) Dans le cadre de cette étude *le discours journalistique* constitue donc surtout un concept qui permet de lier les textes à leur contexte. Par contre, *le discours de l'identité européenne* forme l'objet empirique de cette étude : elle représente « une version » de la réalité dans laquelle les concepts et les sens sont (re)déterminés à partir d'une idéologie particulière, à savoir une manière spécifique de conceptualiser et de construire la réalité sociale dans l'usage de la langue. Par conséquent, elle peut être repérée dans différents textes, construits en fonction de différents genres et types de discours.

Sur la base de différentes interprétations de la notion de *discours*, Torfing (2005 : 6-8) distingue trois générations (ou traditions) différentes de la théorie du discours. Selon lui, la première, avec le travail de Harris, définissait le discours dans un sens linguistique étroit comme une unité textuelle plus vaste qu'une phrase. Cette tradition se concentrait sur les aspects sémantiques d'un texte écrit ou oral et était présente en particulier dans les disciplines de la sociolinguistique, l'analyse du contenu, l'analyse conversationnelle, la psychologie du discours et la linguistique critique. Toutefois, on peut accuser cette tradition de « biais » linguistique car elle n'a pas eu d'intérêt à lier l'analyse linguistique à l'analyse politique, à l'idéologie ou au pouvoir. La deuxième tradition, introduite par Foucault, est représentée actuellement entre autres par Fairclough et la CDA. Cette tradition définit le discours d'une manière plus vaste : le discours n'est pas limité à la langue écrite ou orale, mais elle comprend/couvre également d'autres pratiques sociales. Pour Torfing, une troisième génération a encore élargi la notion de discours qui désigne alors tous les phénomènes sociaux ; le discours devient le synonyme du social. Cette tradition est représentée, entre autres, par Derrida et les théoriciens poststructuralistes comme Barthes, Kristeva et Lacan qui voient le discours comme

un système relationnel de pratiques de signification (produit par des interventions historiques et politiques) dans lequel n'importe quel objet signifiant peut être construit.

À nos yeux, il est plutôt difficile de distinguer la deuxième et la troisième tradition du discours dans la mesure où les visions de Foucault, Barthes, Lacan et Derrida se sont développées à même époque et sont, en plusieurs points, redondantes. Certes, toutes les traditions ont été importantes pour le développement du concept de discours et la pratique de l'AD, mais dans le cadre de cette classification notre conception du discours s'appuie principalement sur la deuxième tradition, les visions de Foucault et de la CDA.

Les différentes définitions du discours peuvent aussi être appréhendées autrement. Richardson (2007 : 22-26) distingue deux approches générales de la définition du discours ; selon la définition formaliste / structuraliste, il s'agit d'une unité particulière de la langue, une unité au-dessus de la phrase (la définition de la première tradition) tandis que, selon la définition fonctionnaliste, le discours représente la langue en usage (il y a là un aspect social). Les fonctionnalistes supposent donc qu'utiliser la langue c'est agir, l'AD constituant ainsi l'analyse de ce que les gens font avec la langue. Notre définition penche définitivement vers cette orientation fonctionnaliste ; Macdonald (2003 : 19) la résume bien en établissant que le discours est une entité plus vaste que la langue et que c'est cette « quelque chose de plus » qui le lie aux processus sociaux et culturels.

Foucault (1969 ; 1971) est le plus souvent considéré comme le père du concept de discours³⁹ et ses travaux ont encore une influence essentielle dans les conceptions actuelles de discours. Foucault était un des premiers théoriciens à promouvoir l'analyse de l'usage de la langue dans différents contextes sociaux ; en conséquence, le discours a pris la place de la langue comme objet des recherches culturelles et de l'analyse médiatique. Les visions foucauldienne des relations entre les institutions et les pratiques, des positions subjectives produites par les discours ainsi que du pouvoir ont eu un grand effet non seulement sur l'AD mais également

³⁹ Même si la conception foucauldienne est dominante, on peut également nommer d'autres pères du concept de discours tels que Pierce, Bakhtine ou Volochinov.

sur la recherche de l'usage sur la langue en général⁴⁰. Il a surtout justifié le point de vue sociologique dans la recherche sur les textes et les discours ; Foucault (1971 : 10) suppose que

« dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité »⁴¹.

Foucault (1969 : 66-67) constate également que les discours sont « des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent ». Ceci forme le cœur du concept du discours et le distingue d'autres concepts tels que la langue, le texte et l'énoncé. De plus, une dimension essentielle du concept foucauldien du discours établit que tous les moyens pour connaître la réalité et pour en parler exigent qu'on prenne position, ce qui implique qu'on contribue toujours à la construction même du phénomène dont on parle (Macdonald 2003 : 11). D'après Fairclough (2003 : 124), les discours ne représentent pas toujours le monde comme il est mais ils représentent des mondes possibles qui peuvent être différents du monde réel et restent liés aux projets de changer le monde dans des directions particulières.

Dans cette perspective, la notion de discours engage le concept de *représentation* qui est populaire surtout dans les études médiatiques. Fowler (1991 : 25) explique qu'il est utilisé afin de reconnaître que les médias ne sont pas « des miroirs du monde » mais qu'ils dépendent des systèmes de signes qui fonctionnent symboliquement et connotativement. Selon Fowler, la représentation est une pratique constructive ; les événements et les idées ne sont pas communiqués d'une manière neutre parce qu'ils doivent être transmis par un médium qui a des caractéristiques structurelles, déjà imprégnées de valeurs sociales qui composent une perspective potentielle. Fowler avance ainsi que le médium impose des conventions qui imposent des significations conventionnelles, tout en reconnaissant qu'il existe aussi des structures optionnelles et ainsi des significations optionnelles.

⁴⁰ Il est intéressant de constater l'influence de Foucault dans la recherche linguistique, étant donné que dans ses travaux on ne trouve pas d'analyse linguistique proprement dite.

⁴¹ Selon notre interprétation, par « l'événement » Foucault fait ici plutôt référence au *résultat*.

Macdonald (2003 : 11-17) souligne que le concept de représentation devient problématique si on considère que la réalité externe et le monde de la représentation textuelle sont séparés : de ce point de vue, la notion de représentation risque d'idéaliser la possibilité d'atteindre la proximité du « réel ». Dans la vision foucauldienne, on conteste la frontière nette entre la réalité et sa représentation car la représentation ne peut jamais être la seule image réelle de la réalité, et c'est précisément la notion de discours qui permet de surmonter cette frontière en reconnaissant que les représentations manifestées dans les discours modifient la réalité. Cela n'empêche pourtant pas l'existence de la réalité indépendamment des discours. L'essentiel est qu'on ne peut échanger des idées sur cette réalité que par les discours – autrement dit, le prisme constructiviste du discours offre le seul accès à la réalité, ce qui a comme répercussion que la fidélité et la précision des représentations deviennent non pertinentes. Certes, dans notre vision, la représentation est nécessaire à la mise en langue de la réalité, mais le résultat en est le discours : les discours s'appuient sur différentes représentations du monde qu'ils rendent manifestes, les représentations n'ayant d'autre réalité que mentale.

On peut dresser une liste, inspirée de Maingueneau (2000 : 38-41), des traits essentiels du discours tel qu'il est appréhendé dans les sciences du langage. Le discours est d'abord une organisation au-delà de la phrase – par rapport à ce qu'on vient de constater nous pouvons ajouter qu'il est aussi une organisation au-delà de l'énoncé, du texte ainsi que de la langue. Ensuite, il est orienté. C'est-à-dire qu'il se construit en fonction d'une fin ; les discours visent à maintenir ou à changer la réalité dans laquelle ils sont construits. De ce fait, le discours est aussi une forme d'action qui modifie la situation à laquelle il participe, ce qui le rend interactif – il est en même temps conditionné par la réalité sociale même qu'il contribue à construire. De surcroît, le discours est forcément contextualisé – il n'y a de discours *que* contextualisé. Enfin, le discours est régi par des normes et il est pris dans un interdiscours – autrement dit, le discours est en relation à d'autres discours.

Les textes du corpus de cette étude sont donc analysés en fonction du *discours de l'identité européenne* : dans ce but, ils sont rapportés à leur contexte avec l'objectif de découvrir si l'usage qu'ils font de la langue a un impact sur la réalité sociale du point de vue de l'identité européenne. Il faut aussi noter que le plus souvent un texte ne correspond pas à un seul discours mais la plupart des

textes, tout comme les textes de notre corpus, peuvent relever de plusieurs discours. De fait, nous voyons les textes plutôt comme des réseaux des discours : différents discours traversent ces textes et différents discours s'y rencontrent. Aussi contribuent-ils à plusieurs *interdiscours*, à savoir aux liens qu'un discours tient avec d'autres discours : cet aspect interdiscursif mérite d'être examiné plus en détail.

3.2.2.1 Aspects d'interdiscursivité

Le concept d'*interdiscursivité* lie les discours non seulement à d'autres discours mais également à la *mémoire collective*⁴² et aux *narratifs*⁴³ qui permettent de décrire différentes dimensions de l'interdiscursivité.

On peut commencer par évoquer le concept de *dialogisme* qui s'approche de l'intertexte et surtout de l'interdiscours. Selon la définition du *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 : 175), le dialogisme est

« emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires. »

L'idée essentielle du dialogisme est donc que tout énoncé est orienté premièrement vers les énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours (ce qui constitue le dialogisme interdiscursif), et deuxièmement, vers les énoncés à venir (ce qui désigne le dialogisme interlocutif). Il en découle que toute énonciation ne constitue qu'une partie d'un courant de communication qui se rattache à son tour à l'évolution d'un groupe social donné (cf. Todorov 1981, Bakhtine et Volochinov 1977).

Dans ce sens, on peut réclamer que l'interdiscursivité se fonde sur le dialogisme. Pourtant,

« Distinguer ces deux notions [le dialogisme et l'interdiscours], qui réfèrent historiquement à Bakhtine et à Pêcheux, est loin d'être tâche aisée tout d'abord parce

⁴² Les mémoires en tant que constructions et constitutions de savoirs communs aux groupes sociaux concernés (Moirand 2007 : 130).

⁴³ Les outils, les stratégies et les conventions qui gouvernent l'organisation d'une histoire. Il existe des structures et des formes bien établies dans lesquels on peut situer soi-même et sa vie en tant que narratifs ; une pratique culturelle pénétrante (O'Sullivan et al. 1994 : 194-195).

que les notions ont été retravaillées par différents courants de l'analyse du discours ; la variabilité des dénominations et des sens qui leur sont donnés prête souvent à confusion: les uns nomment *polyphonie* ce que d'autres nomment *dialogisme*, on trouve aussi des emplois différenciés des termes d'*intertexte* et d'*interdiscours*. » (Dufour 2007 : 145-146).

Nous allons préférer le concept d'interdiscours qui doit donc être distingué de *l'intertexte* : le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 : 324) postule que l'interdiscours « est au *discours* ce que *l'intertexte* est au *texte* »⁴⁴. Ce dernier fait référence aux parties du texte qui peuvent être reliées à d'autres textes ; l'intertextualité réfère simultanément à une propriété constitutive de tout texte (dans ce sens constituant une variante d'interdiscursivité) et à « l'ensemble des *relations* explicites ou implicites *qu'un texte ou un groupe de textes déterminé* entretient avec d'autres textes »⁴⁵ (id. : 327). Selon Barthes (1973) :

« [...] tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables : les textes de la culture antérieure et ceux de la culture environnante ; tout texte est un tissu nouveau de citations révolues ».

Par contre, *l'interdiscursivité* concerne les points de rencontre entre différents discours ; à nos yeux, le concept permet de décrire aussi bien les liens entre les différents types de discours que les liens entre les différents discours, dont le discours de l'identité européenne. Dans un sens large l'interdiscours a été défini dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002 : 324) comme « l'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles *un discours particulier* entre en relation implicite ou explicite. »⁴⁶. Selon Charaudeau (1993), l'interdiscours représente un jeu de renvois entre des discours qui ont eu un support textuel mais dont on ne se rappelle pas la forme, tandis que l'intertexte serait un jeu de reprise de textes configurés ; certes, « l'usage a tendance à employer intertexte quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et interdiscours pour des ensembles plus diffus » (DAD 2002 : 329).

⁴⁴ Italiques du texte original.

⁴⁵ Italiques du texte original.

⁴⁶ Italiques du texte original.

On peut donc être d'accord avec Ivanič (1998 : 49) sur le fait que l'interdiscursivité représente, par rapport aux discours, le lien entre le passé et l'avenir. Il (id. : 48) conceptualise toutefois l'interdiscursivité plutôt en fonction des types et genres de discours en proposant que le concept fasse référence aux échos des types de textes abstraits (certains modèles d'utilisation de la langue) et contribue ainsi à expliquer des choix discursifs dans la mesure où les gens se servent des (genres de) discours disponibles. En outre, l'interdiscursivité peut être mise en relation avec la notion de *préconstruit* de l'AD française (Pêcheux 1975) : cette notion fait référence aux relations qu'un énoncé établit entre les constructions antérieures de son *interdiscours* (l'axe vertical) et à ce qui est construit par l'énonciateur dans l'*intradiscours* (l'axe horizontal) (Moirand 2007 : 107).

Examinons de nouveau le texte suivant du corpus définitif (cf. p. 39) afin d'explicitier sa dimension intertextuelle ainsi que sa dimension interdiscursive :

Texte B

Le Figaro, lundi, 3 octobre 2005, p. 6

Europe

Turquie : ouverture des négociations au forceps

Alexandrine BOUILHET,

*PRÉVU CET APRÈS-MIDI au Luxembourg, le lancement officiel des négociations d'adhésion avec la Turquie, jusqu'à la dernière minute, aura été précédé de tensions et d'incertitudes. **Alors qu'à Ankara le gouvernement Erdogan, à bout de nerfs, appelait l'Europe à choisir l'ambition d'être un « acteur mondial » plutôt qu'à se replier sur un « club chrétien », au Grand-Duché, les diplomates européens, tendus, peinaient à franchir cette nouvelle étape dans les longues relations entre l'Union et la Turquie. Les ministres des Affaires étrangères des Vingt-Cinq étaient convoqués hier soir par la présidence britannique à un dîner informel suivi d'une séance de travail, censée mettre fin à leurs dernières querelles.***

*Lassé des attermolements des uns et des autres, Jack Straw, le chef de la diplomatie britannique, a adopté une attitude offensive. Il voulait obtenir de ses collègues un accord unanime dans la soirée sur le dernier document cadre des négociations, indispensable à l'ouverture des pourparlers aujourd'hui. **« Nous avons besoin de voir la Turquie dans l'Union, a-t-il affirmé hier. Nous sommes préoccupés par le supposé choc des civilisations. » Le secrétaire au Foreign Office a estimé qu'un rejet de la Turquie pourrait « approfondir encore plus la frontière entre les Etats de tradition chrétienne et ceux de tradition islamique ».***

Parmi les Vingt-Cinq, seule l'Autriche restait à convaincre. Vienne reprochait au projet de document final de stipuler noir sur blanc que « l'objectif commun des négociations avec la Turquie est l'adhésion ». Le ministre autrichien des Affaires étrangères, Mme Ursula Plassnik, est venu à Luxembourg en affichant sa fermeté. Son chancelier, Wolfgang Schüssel, affrontait hier de difficiles élections régionales en Styrie. **Le numéro deux du gouvernement autrichien, Hubert Gorbach, soulignait hier que l'Autriche n'était aucunement isolée sur la question turque, car elle avait avec elle « le soutien de la population européenne ».**

Hostile à l'entrée de la Turquie dans l'Union, l'Autriche réclamait des Britanniques la mention d'une « solution alternative » ou « temporaire » à l'adhésion, en cas d'échec des négociations. Impossible, rétorquait Londres, encouragé par Ankara et Washington à ne pas céder sur ce point. « **L'objectif des négociations est une adhésion complète** », a insisté Jack Straw, qui a refusé d'entendre parler de « partenariat privilégié » ou de tout autre formule alternative. Prudente, la présidence britannique a refusé de toucher au paragraphe clé sur l'objectif des négociations, agréé par les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-cinq en décembre 2004 et salué par les diplomates comme un « chef-d'œuvre d'ambiguïté constructive ». Londres mise sur l'isolement politique de Vienne en Europe, qu'elle serait prête à dédommager en coulisse par des avancées sur le dossier croate. Si officiellement les deux candidatures ne sont pas liées, chacun sait autour de la table luxembourgeoise que ce marchandage inavouable a bien eu lieu. Sans jamais l'exprimer aussi clairement, l'Autriche a fait comprendre à ses partenaires qu'elle serait prête à des concessions sur la Turquie en échange d'une plus grande clémence à l'égard de la Croatie, accusée de ne pas coopérer « pleinement » avec le Tribunal pénal international (TPI).

Ces négociations croisées entre la Croatie et la Turquie ajoutent au suspense et à la confusion. Elles font également jouer à Carla Del Ponte, procureur du TPI, un rôle inattendu dans le dossier turc. Réputé inflexible, le magistrat présentera ce matin aux ministres européens son rapport sur la coopération de la Croatie dans la traque des criminels de guerre. Son diagnostic devrait être en demi-teinte, ce qui promet une négociation difficile avec les Pays-Bas et la Suède, les plus intransigeants envers la Croatie. « **Si la Turquie est prête, il faut commencer, si la Croatie est prête, il faut commencer, mais on ne peut pas jouer avec le sort des populations** », a averti hier Javier Solana, le chef de la diplomatie européenne.

Les passages soulignés sont explicitement des faits d'intertextualité, en reproduisant des éléments d'autres textes. Or, il faut noter que l'intertextualité n'est pas toujours aussi explicite – en fait, le plus souvent les éléments intertextuels s'inscrivent dans un texte d'une manière moins marquée, mais nous avons choisi de présenter des exemples aussi évidents que possible. En revanche, les passages notés en caractères gras exemplifient l'interdiscursivité : ce sont à la fois des échos de différents types de discours (par exemple *le discours politique*) et des échos de différents discours (par exemple *le discours de l'identité européenne* et *le discours d'élargissement*). On voit qu'en pratique les éléments intertextuels et interdiscursifs se confondent à plusieurs endroits. On peut donc dire que le discours de l'identité européenne traverse un grand nombre de textes dans lesquels il rencontre d'autres discours ; les textes représentent plus souvent des réseaux complexes de discours que des unités d'un seul discours.

Aussi l'interdiscursivité constitue-t-elle une dimension primordiale dans l'analyse du discours de l'identité européenne. Moirand (2007) rattache l'interdiscursivité aux conceptions de *la mémoire collective*. Selon elle (id. : 107), l'entourage social (l'exposition quotidienne aux médias dans les démocraties contemporaines en fait partie) construit des mémoires collectives : les médias contribuent donc à construire, au fil du temps et par le traitement qu'ils font des événements, *une mémoire interdiscursive*. C'est à travers cette histoire – qui s'inscrit

dans les mots et les dires circulant entre les communautés dans et par les médias – qu'on peut mettre à jour différents domaines de mémoire évoqués, ces domaines ancrant les événements dans leur historicité discursive. Le (2006 : 11) affirme que, parmi les ressources textuelles, les médias sont ceux qui permettent le mieux une représentation partagée du passé dans un groupe – en particulier en ce qui concerne la représentation d'un Autre étranger. Autrement dit, dans la présentation des informations et dans l'interprétation des faits, les journalistes se réfèrent aux cadres historiques pour permettre à leurs lecteurs de faire le lien entre les nouveaux événements et les événements du passé, ce processus de l'intégration de nouveaux faits ayant lieu aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif (id. : 10).

Moirand (2007 : 148-149) pense qu'une telle mémoire interdiscursive participe non seulement à la constitution des mémoires collectives communes à des mondes sociaux ou à des communautés langagières, mais également à la construction de la mémoire individuelle que chaque individu construit à travers son trajet expérientiel, mémorisé en partie (ou entièrement ?) à travers le discours. Selon Halbwachs (1997 [1950] : 98), le fonctionnement de la mémoire individuelle n'est pas possible sans les instruments que constituent les mots et les idées que l'individu n'a pas inventés mais qu'il emprunte à son milieu. Il (id. : 94-95) développe en disant que

« Nous dirions volontiers que chaque mémoire individuelle est un point de vue sur la mémoire collective, que ce point de vue change suivant la place que j'y occupe, et que cette place elle-même change suivant que les relations que j'y entretiens avec d'autres milieux. »

Dans cette perspective, la mémoire semble fonctionner de la même manière que les identités : tout comme pour les identités collectives, les médias (et la presse ordinaire en particulier) contribuent à diffuser les mémoires collectives des communautés langagières et participent ainsi à la constitution des mémoires individuelles (Moirand 2007 : 149). Ainsi, certains textes journalistiques s'inscrivent définitivement dans la mémoire collective qui se construit précisément en fonction de différents discours.

Enfin, nous tenons également à évoquer à ce propos les concepts de *narratifs* et *narrativité* qui touchent à certains points de vue les mêmes phénomènes que les (inter)discours et la mémoire collective. Il existe deux manières de théoriser les

narratifs ; on peut les approcher au niveau des événements uniques, à l'intérieur d'un texte donné, ou on peut les voir dans un cadre temporel plus vaste. C'est surtout cette deuxième approche qui est pertinente dans le cadre de ce travail – Richardson (1990 : 117) définit que le narratif

« /.../ makes individuals, cultures, societies, and historical epochs comprehensible as wholes; it humanizes time; and it allows us to contemplate the effects of our actions, and to alter the directions of our lives. Narrative is everywhere; it is present in myth, fable, short story, epic, history, tragedy, comedy, painting, dance, stained glass windows, cinema, social histories, fairy tales, novels, science schema, comic strips, conversation, and journal articles. »

Somers (1994 : 606) affirme que les nouvelles approches définissent le narratif et la narrativité en tant que concepts de l'épistémologie et de l'ontologie sociales : c'est par la narrativité qu'on connaît, comprend et structure le monde social et c'est par les narratifs et la narrativité qu'on constitue les identités sociales. En d'autres mots, on devient ce qu'on est par le processus dans lequel on est placé ou on se place soi-même (le plus souvent inconsciemment) dans des narratifs sociaux.

De ce point de vue, le concept de narratif se rapproche de celui de discours mais nous considérons que la valeur conceptuelle du narratif est surtout dans la conceptualisation du lien entre les événements actuels et les événements du passé. Ce qui a de l'importance du point de vue de notre analyse est que les gens lient les événements narrativement : le sens de chaque événement découle de sa position spatio-temporelle et de son rôle dans une entité compréhensible. Selon la formulation de Richardson (1990 : 118), ce sont les connections entre les événements (stockés dans la mémoire collective) qui produisent le sens – autrement dit, la création du sens dans les discours s'appuie sur différents narratifs. Le narratif constitue aussi bien un moyen de raisonnement qu'un moyen de représentation dans la mesure où les gens appréhendent et racontent le monde narrativement – en fait, d'après le psychologue Jerome Bruner, le raisonnement narratif serait l'un des deux modes de base universels de cognition humaine, l'autre étant le mode logico-scientifique⁴⁷.

⁴⁷ Dans ce dernier, on cherche des conditions universelles de vérité tandis que le premier cherche des liens entre les événements.

Richardson (id. : 127-129) pense aussi que dans une perspective sociologique les narratifs sont importants autant pour « l'histoire culturelle » que pour « l'histoire collective »⁴⁸. L'appartenance à une culture implique la participation à ses narratifs qui fournissent une compréhension générale des sens et de leurs relations. Ces narratifs culturels comprennent des narratifs sur la communauté et sur la société et ils ont des conséquences réelles pour les individus, les communautés et les nations. En revanche, les histoires collectives narrativiseraient les catégories sociales qui ne s'expriment pas dans les histoires culturelles. Elles auraient un pouvoir transformatif en fournissant des narratifs alternatifs aux gens qui essaient de raisonner leurs vies en les réconciliant dans des histoires disponibles.

Dans cette perspective, il est évident que les narratifs se rattachent à la construction des identités. Benwell et Stokoe (2006 : 42) affirment que le soi reçoit un sens par le travail narratif et Somers (1994) prétend que les identités (collectives) peuvent être formées seulement s'il y a des histoires ou des narratifs sur elles disponibles à l'usage publique. C'est ici qu'entrent en jeu la mémoire collective (médiatique) et les discours que les médias font circuler ; les narratifs au service des identités s'inscrivent, sous forme de discours, dans cette mémoire collective. Il faut noter que les narratifs ne sont pas incorporés dans le Moi d'une manière directe mais ils sont plutôt négociés par les institutions et les pratiques sociales et politiques qui constituent le monde social (Somers 1994 : 625). Ainsi pourrait-on dire que les narratifs incorporent l'histoire dans les identités – et vice versa. Les narratifs dominants de l'histoire construisent aussi bien des identités nationales que des catégories plus vastes, telle « l'Occident » (ou, dans le contexte de cette étude, l'Europe) ; qui plus est, les narratifs dominants de l'histoire ont tendance à naturaliser les relations sociales dans le présent en « démontrant » qu'elles se sont développées naturellement sur la base d'événements passés (Weedon 2004 : 28). Chacun des pays européens se construit effectivement un narratif de l'État, de la

⁴⁸ Tout en étant d'accord sur l'importance des narratifs, nous trouvons cette distinction entre l'histoire culturelle et l'histoire collective problématique ; les histoires culturelles ne sont-elles pas également des histoires collectives ? Par conséquent, nous préférons le concept de l'histoire collective qui est relié au concept de mémoire collective.

nation et de l'Europe qui « *makes sense* » en relation avec la tradition nationale de la pensée politique (Wæver 2005 : 52).

Aussi pouvons-nous constater que *le discours de l'identité européenne* se rattache aux narratifs sur la nation, sur l'Europe, sur la Turquie et même sur l'Islam, inscrits sous forme de discours dans une mémoire collective interdiscursive (médiatique). Les éléments narratifs les plus importants du point de vue de l'identité européenne seront examinés dans les chapitres suivants.

3.2.2.2 *Idéologie et pouvoir*

Revenons sur le concept de discours qui ne peut pas être traité sans s'intéresser aux questions d'*idéologie* et de *pouvoir* (cf. par exemple Fairclough 1995 ; 2001 ; 2003 ; Macdonald 2003), et ce parce que le discours y est ancré. Nous avons constaté que les discours représentent des versions du monde et que ces versions se rattachent à une (ou des) idéologie(s), mais il faut définir plus en détail ce qu'on comprend par idéologie dans ce travail. L'idéologie, tout comme le discours, est un concept contesté qui reçoit énormément de définitions différentes. De surcroît, le sens de l'idéologie dans le langage quotidien en tant qu'usage de la langue manipulateur est bien différent de sa définition dans le cadre de l'AD. À cause de cette ambiguïté terminologique, le concept a parfois été entièrement évité dans l'AD française, mais nous le trouvons essentiel dans la description des discours. Nous ne voulons pas non plus confondre les concepts de discours et d'idéologie comme le font certains théoriciens.

Au niveau général, *l'idéologie* a été décrite comme un ensemble d'idées, assez cohérent et englobant, qui aide les gens à comprendre leur place dans la société et fournit un programme pour l'action sociale et politique (Weber 2005 : 4), mais dans ce travail elle représente une construction plus compliquée qui organise toutes les conceptions de la réalité sociale. On peut profiter de la distinction que Billig et al. (1988) établissent entre *une idéologie intellectuelle* et *une idéologie vécue* afin d'explicitier notre acception. *L'idéologie intellectuelle* est définie comme un système de pensée cohérent, tels les programmes politiques, les orientations philosophiques et les réglementations religieuses, tandis que *l'idéologie vécue* représente une partie complexe, contradictoire et constitutive des pratiques

significatives de la vie quotidienne, à savoir ce que nous entendons par idéologie. À cette acception de l'idéologie, nous ajoutons également la proposition de Määttä (2004 : 15) : une idéologie peut gouverner les attitudes d'une personne ou d'un groupe envers plusieurs objets, les idéologies représentant ainsi des systèmes du niveau macro qui modifient les attitudes au niveau micro. Le plus souvent les discours font apparaître des idéologies sous forme de fragments du « bon sens » (Barker et Galasiński 2001 : 67), à savoir des idéologies vécues. Cela ne veut pas dire qu'une idéologie intellectuelle ne puisse pas aussi s'exprimer dans et par un discours, mais elle se présente comme manipulation intentionnelle ; il s'agit donc surtout d'une différence entre l'expression *explicite* et *implicite* de l'idéologie.

En ce qui concerne le rapport entre la langue et l'idéologie (dans le sens de l'idéologie vécue), Hamon (1984 : 6) constate qu'« un texte, énoncé et énonciation confondus, est un produit ancré dans l'idéologique : qu'il ne se borne pas à être, mais qu'il sert à quelque chose ; qu'il produit – et est produit par – l'idéologie »⁴⁹. La langue n'est définitivement jamais entièrement neutre ; il est logique qu'elle reflète et construise nécessairement des idéologies dans la mesure où elle est sociale par sa nature (Määttä 2004 : 13). Lundquist (1983 : 139) formule la relation entre l'idéologie et la langue de la manière suivante :

« **L'idéologie**, c'est le système de valeurs et de connaissances qui domine les esprits des individus d'un groupe social déterminé ; ce sont les illusions et les idées qu'ils se font de leur existence réelle, car entre cette existence réelle, entre le monde matériel et les individus, il y a tout un voile de conceptions et d'interprétations qui sont incrustées dans la langue, et que les individus se transmettent en utilisant la langue.

Ainsi la langue est-elle déjà « habitée », déjà imprégnée par l'idéologie, parce qu'elle véhicule des significations déjà acceptées, des valeurs déjà instituées, et des connotations déjà bien répandues dans la communauté langagière. La langue n'est pas un instrument pur, transparent et innocent par lequel nous signifions des sens nouveaux. Elle se présente bien plutôt comme un tout déjà valorisé qui nous empêche souvent de voir d'autres sens et d'autres « vérités » (pensez aux clichés langagiers et aux expressions stéréotypées qui figent les gens dans des idées rebattues et préconçues). »

Nous adoptons l'argument de Määttä (2004 : 16-17) selon lequel le discours est un médium d'expression d'idéologie, qui peut transformer les idéologies en savoir – autrement dit les *naturaliser*. Dans le processus de naturalisation, un

⁴⁹ Hamon parle des textes mais, les textes composant des faits de discours, cette idée est valable pour tout discours.

discours, qui devient dominant, semble perdre son lien avec les idéologies et les intérêts particuliers et il devient la pratique de « bon sens ». D'après la formulation de Määttä (2004 : 15-16), les idéologies (qui font preuve de leur existence en donnant naissance à certains discours) peuvent être décrites comme des systèmes de croyances qui ont été naturalisés en tant que savoir, ce qui mène au fait que leur valeur de vérité n'est plus remise en question. Aussi quand une idéologie et le discours qui la manifeste deviennent des « vérités », l'idéologie cesse de se présenter comme une idéologie – ce processus étant en soi un effet idéologique (cf. Fairclough 2001 : 89 ; Macdonald 2003 : 28).

L'idéologie est liée au *pouvoir* : d'après Thompson (1990 : 7) « Ideology, broadly speaking, is *meaning in the service of power*. ». Pour Macdonald (2003 : 28), l'idéologie est poussée par une volonté de pouvoir ou bien par un désir d'imposer une façon de penser particulière comme la plus valide, ou finalement comme la vérité. En d'autres mots, il s'agit d'imposer un discours comme dominant, le statut dominant s'atteignant en s'imposant dans les combats idéologiques qui se mènent sous forme de lutte linguistique dans les institutions sociales (par exemple les médias) entre les différents discours. La langue n'est donc définitivement pas prédéterminante dans la prise de position idéologique. Au contraire, elle offre une variété de positions, ce qui veut dire que l'usage de la langue peut être constitutif aussi bien d'une manière conventionnelle que d'une manière créative : il peut aider à reproduire et à maintenir les identités sociales, les relations et les systèmes de savoir et de croyance existants ou il peut aider à les transformer (Fairclough 1995 : 55).

On peut encore préciser que les discours sont des pratiques du *pouvoir symbolique* dans la mesure où, selon Bourdieu (2001 : 59), les échanges linguistiques sont des rapports de pouvoir symbolique qui manifestent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs. Il (id. : 161) poursuit en affirmant que l'autorité advient au langage du dehors ; le pouvoir des manifestations linguistiques ne réside pas dans le langage mais ce dernier plutôt représente, manifeste et symbolise le pouvoir qu'il exerce. Autrement dit,

« /.../ l'usage du langage, c'est-à-dire aussi bien la manière que la matière du discours, dépend de la position sociale du locuteur qui commande l'accès qu'il peut avoir à la langue de l'institution, à la parole officielle, orthodoxe, légitime. C'est

l'accès aux instruments légitimes d'expression, donc la participation à l'autorité de l'institution, qui fait *toute* la différence /.../ » (Id. : 163).

Les idéologies sont des systèmes complexes de compréhension sociale qui deviennent dans les discours des manières naturalisées d'utiliser la langue : les idéologies (vécues) inscrites dans les discours ne sont pas adoptées mais prises comme allant de soi en tant que base commune des participants de la communication (Fairclough 1995 : 45). Le discours de l'identité européenne constitue donc l'expression d'une idéologie (vécue, même si on peut également y trouver des reflets d'une idéologie (plus) intellectuelle, qu'on pourrait nommer *l'Européanisme*⁵⁰) naturalisée en tant que « savoir ».

3.3 Contextualisation du corpus par le genre de discours

Dans le but de contextualiser le matériel textuel dans lequel nous étudions le discours de l'identité européenne, nous allons aborder le type de discours journalistique et ses genres. Le genre demeure un concept opérationnel de ce travail et ne constitue pas son objet même ; les définitions des genres sont multiples⁵¹ et parmi les nombreuses théories nous retiendrons ici celle qui est la plus pertinente pour notre étude, c'est-à-dire celle qui est la plus pertinente pour expliquer comment le genre conditionne et affecte l'émergence et la réception du discours de l'identité européenne dans notre corpus.

Une définition du genre largement acceptée est que c'est une manière d'utiliser la langue servant une pratique sociale spécifique, les textes d'un genre partageant le même objectif communicatif. C'est dans ce sens que Charaudeau (1983 : 99-100) distingue, entre autres, le genre (discursif) littéraire, le genre publicitaire, le genre législatif, le genre scientifique et le genre information (qui se

⁵⁰ Notre traduction du terme anglais « *Europeanism* » (terme courant chez Wilson et Van der Dussen 1993 ; Bauman 2004 ; et autres). Bauman (2004 : 7) définit l'Européanisme en tant que « l'Europe comme un idéal ». Il intègre aussi l'altérité à la pratique de l'Européanisme, qui, selon lui, est une négociation constante en présence de l'altérité et de la différence.

⁵¹ La notion de genre est utilisée d'une manière légèrement différente dans la tradition française et dans la tradition anglo-saxonne de l'AD ; nous allons appliquer plutôt les définitions de la tradition française.

repartissent en sous-genres) ; notre corpus se situe dans ce dernier dans la mesure où il « propose toujours un contrat global « d'authenticité », sur la scène du réel ». Cette catégorisation est pertinente si on se concentre sur l'objectif communicatif des textes, mais elle n'est pas suffisante pour ce travail, et doit donc être affinée. De fait, Charaudeau (2001⁵²) reprend le concept de genre plus tard en précisant que ce qui est pris en compte pour définir la notion de genre concerne autant l'ancrage social du discours, sa nature communicationnelle, les activités langagières mises en œuvre et les caractéristiques formelles des textes produits, mais il est problématique qu'ils soient considérés séparément ; en revanche, Charaudeau propose que ces différents aspects soient liés.

Rastier (1989 : 40) se sert du concept de *genre* afin d'établir la relation entre les textes et les discours :

« Un discours s'articule en divers genres, qui correspondent à autant de pratiques sociales différenciées à l'intérieur d'un même champ. Si bien qu'un genre est ce qui rattache un texte à un discours. Une typologie des genres doit tenir compte de l'incidence des pratiques sociales sur les codifications linguistiques. /.../ L'origine des genres se trouve donc dans la différenciation des pratiques sociales. »

Il semble que Rastier utilise ici la notion de discours plutôt dans le sens de *type de discours* : dans son approche, le genre rattache un texte singulier à une famille de textes à l'intérieur d'un champ particulier. Selon la formulation d'Adam (1999 : 83), « un genre relie ce que l'analyse textuelle parvient à décrire linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender sociodiscursivement ». De même, Adam (1999 : 84) constate que :

« en fonction de leurs objectifs, intérêts et enjeux spécifiques, les formations sociales élaborent différentes sortes ou "familles" de textes qui présentent des caractéristiques assez stables pour qu'on les qualifie de "genres" ».

Certes, on peut être d'accord sur le fait que le genre constitue un lien de parenté entre différents textes mais le problème est de savoir selon quels critères ces familles de textes sont formées.

⁵² Consulté le 25 juin 2012 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>

Il nous semble raisonnable d'établir une distinction entre les formations discursives plus vastes, déterminées par le secteur social duquel elles sont issues, et les genres qui relèvent de ces formations et qui se déterminent par tous les aspects proposés par Charaudeau. C'est précisément dans ce sens que nous distinguons les divers *types de discours*⁵³ dont relèvent les *genres*. Dans notre définition, ces types correspondent à l'usage de la langue associé à de vastes secteurs d'activité sociale (que Charaudeau (2001) appelle « domaines de pratique langagière ») comme l'administration, l'enseignement, la recherche scientifique ou les médias (Maingueneau 2000 : 47). Sarfati (2005 : 79) soutient cette vision en disant que « les types de discours se recrutent dans les différents domaines de l'activité socio-historique et culturelle » : il mentionne, entre autres, le discours littéraire, discours politique, discours scientifique, discours religieux, discours juridique et le discours journalistique, tout en affirmant que les genres de discours se répartissent en fonction des types du discours en évoquant, par exemple, le fait divers, le reportage, l'éditorial et la brève comme genres du type discursif journalistique.

Le genre ne peut donc pas être défini par le seul critère du domaine de pratique langagière : Charaudeau (2001) constate que « La difficulté provient du fait que ces domaines de pratique sont trop extensifs et englobants pour qu'on puisse y repérer des régularités discursives ». Il propose des critères situationnels qui définissent les genres : *la situation de communication* détermine les conditions de production et de reconnaissance des actes de communication, conditions d'énonciation sous leur aspect externe. Les composantes de la situation de la communication selon Charaudeau sont la finalité, l'identité des participants, le propos et sa structuration thématique et les circonstances qui précisent les conditions matérielles de la communication.

⁵³ Il faut noter que le concept de *type de discours* n'est pas non plus un concept univoque : il est également utilisé dans un autre sens, pour distinguer des expressions linguistiques sur le critère de l'intention du locuteur. Ainsi distingue-t-on le plus souvent cinq types de discours : *discours narratif*, *discours descriptif*, *discours explicatif*, *discours argumentatif* et *discours injonctif*. Dans ce sens les types de discours peuvent également être appelés des « modes d'organisation du discours », qui doivent être considérés comme des conditions de construction du discours dont disposerait le sujet parlant pour organiser son intention discursive, et non point comme la schématisation du texte. » (Charaudeau 2001). De toute façon, cette classification ne nous semble pas pertinente dans notre travail dans la mesure où la plupart des textes de la presse écrite s'inscrivent simultanément dans plusieurs types de discours selon cette définition : la plupart des textes de notre corpus manifestent tous ces types de discours sauf le discours injonctif.

En ce qui concerne le discours journalistique, les textes ont en commun certains aspects par rapport aux conditions de production et d'interprétation mais ils diffèrent quant à leurs objectifs, leurs propriétés textuelles ainsi que leur mode d'énonciation. À notre avis, c'est en fonction de ces propriétés que le discours journalistique se répartit en différents *genres (de discours journalistique)*⁵⁴. De fait, dans sa définition des genres Charaudeau (*ibid.*) conclut qu'on peut trouver un principe de classement propre à chaque niveau de production-interprétation du discours :

« le niveau situationnel qui permet de rassembler des textes autour des caractéristiques du domaine de communication ; le niveau des contraintes discursives qui doit être considéré comme l'ensemble des procédés qui sont appelés par les instructions situationnelles pour spécifier l'organisation discursive ; le niveau de la configuration textuelle dont les récurrences formelles sont trop volatiles pour typifier définitivement un texte, mais en constituent des indices. »

Les différents genres du discours journalistique se distinguent donc par leurs contraintes discursives et leur configuration textuelle. De fait, la position que Charaudeau (*ibid.*) défend est « qu'une définition des genres de discours passe par l'articulation entre ces trois niveaux, et la mise en corrélation (et non en implication successive) des données que propose chacun de ces niveaux. »

En résumé, notre corpus est issu du *type de discours médiatique* dans la mesure où il provient du secteur social des médias, et plus précisément du *type de discours journalistique* dans la mesure où les textes du corpus sont issus de la presse écrite. *Le discours journalistique* est donc conceptualisé dans ce travail comme *un type de discours* déterminé par une formation sociodiscursive. Ce type de discours se répartit encore en différents *genres* dans lesquels se situent les différents textes de notre corpus. Notre conception du genre peut donc être résumée par la définition fournie par Adam (1999 : 93-94) :

« /.../ les genres sont définissables comme des catégories
- pratiques-empiriques indispensables tant à la production qu'à la réception-
interprétation
- régulatrices des énoncés en discours et des pratiques socio-discursives des sujets
(depuis les places qu'ils occupent jusqu'aux textes qu'ils produisent)
- prototypiques-stéréotypiques, c'est-à-dire définissables par des tendances ou des

⁵⁴ Suivant le modèle d'Adam (1997 : 10) on pourrait également les appeler *genres rédactionnels*.

gradients de typicalité, par des faisceaux de régularités et des dominantes plutôt que par des critères très strictes. »

Le genre étant un élément qui gère non seulement la production mais également la réception du discours, il est important de parcourir les particularités du discours journalistique et des genres du corpus. Nous avons concentré notre analyse sur des genres spécifiques du discours journalistique ; les contraintes et les spécificités de ces genres doivent donc être prises en considération dans l'analyse dans la mesure où le genre est un des éléments les plus déterminants du contexte des discours. Pourtant, il faut souligner que le *discours de l'identité européenne* peut évidemment se manifester dans un grand nombre de textes, genres et types de discours : elle traverse une variété de productions langagières s'étendant des journaux à la législation de l'UE, des brochures européennes aux programmes de télévision et des discussions quotidiennes aux réflexions des philosophes.

Le genre a joué un rôle important dans la sélection du corpus de ce travail ; le corpus a été construit autant sur la base des critères situationnels que sur la base d'un critère notionnel, celui de l'identité européenne. Nous avons fait le choix de ne pas inclure dans le corpus tous les genres du discours journalistique ; une sélection a été faite sur le critère de la distinction que Moirand (2007 : 12) établit entre les classes des genres médiatiques⁵⁵ à *énonciation subjectivée* et à *énonciation objectivée*. Les textes issus des genres à énonciation subjectivée permettent un usage de la langue beaucoup plus « coloré » et personnel que les textes issus des genres à énonciation objectivée, et nous considérons que leur réception diffère de celle des textes à l'apparence « objectifs ». C'est une des raisons pour lesquelles nous avons limité le corpus à ces derniers : le choix a rassuré une certaine cohésion du corpus par rapport à l'analyse comparative. Les textes du corpus représentent⁵⁶

⁵⁵ Nous préférons la notion de *genres journalistiques* ou *genres du discours journalistique* afin de les distinguer d'autres productions médiatiques.

⁵⁶ Il faut souligner que la catégorisation reste toujours quelque peu imprécise dans la mesure où elle est basée sur les catégories prototypiques artificielles : les genres sont au mieux des prototypes et les textes réels manifestent le plus souvent des traits de plusieurs genres. Par conséquent, les textes de notre corpus tirent aussi des éléments d'autres genres.

les genres de *brèves*⁵⁷, *nouvelles d'actualité*⁵⁸ (ou *compte-rendus*), *reportages*⁵⁹ et *analyses*⁶⁰.

Les informations dans les textes du corpus sont sélectionnées, présentées et reçues d'une manière spécifique qui est en grande partie déterminée par les contraintes du genre. Richardson (2007 : 75-76) parle des *pratiques discursives* qui font référence aux processus par lesquels les journalistes produisent des textes et par lesquels les lecteurs les utilisent et les comprennent, chaque genre étant le produit d'un ensemble de pratiques discursives qui le rendent unique. Selon Van Dijk (1988 : 30), « a full account of news » exige une description des structures textuelles aussi bien qu'une description des processus de production et de réception des discours informatifs dans les situations communicatives et les contextes socioculturels.

Ce qui suit est une tentative de décrire les éléments génériques du corpus de ce travail, en les divisant en contraintes textuelles (liées au choix stylistiques dans la rédaction des textes) et en contraintes contextuelles (les processus sociodiscursifs qui déterminent la production et la consommation des textes). Cette division peut être mise en rapport avec les trois lieux de pertinence que définit Charaudeau (2005 : 16) dans « la machine médiatique » : l'instance de production soumise à certaines conditions de production, l'instance de réception soumise à des conditions d'interprétation et enfin le texte comme produit soumis à certaines conditions de construction. Or, les divisions demeurent artificielles dans la mesure où toutes les contraintes, textuelles ou contextuelles, se reflètent dans l'objet empirique du discours : le texte.

⁵⁷ Un texte court qui livre en trois ou quatre phrases une information très concise sur l'actualité, en répondant aux questions qui, quoi, où, quand et pourquoi ainsi qu'à la question comment.

⁵⁸ Terme de Mathien (1989 : 35) pour désigner les articles informatifs qui traitent un sujet d'actualité d'un ton neutre. Correspond au *compte-rendu* qui donne des informations de la manière la plus précise et la plus neutre possible

⁵⁹ Un moyen de transmission de l'information plus répandu qui suppose de s'être rendu sur place, d'avoir pris des notes, rencontré des gens et de savoir restituer un climat général.

⁶⁰ L'analyse peut aussi être appelée un « article de fond » qui vise à éclairer un sujet en l'étudiant en profondeur : le journaliste rapporte des faits, les replace dans leur contexte et en tire des conclusions en cherchant à provoquer la réflexion chez son lecteur.

3.3.1 Contraintes textuelles

Nous considérons qu'à part leur longueur et profondeur, les textes issus des genres du discours journalistique à énonciation objectivée partagent largement les mêmes contraintes génériques, ce qui explique le fait qu'il est souvent difficile d'établir une différence entre les textes de ces genres. Au lieu des genres à énonciation objectivée, on pourrait également parler des genres *informatifs* dans la mesure où ils visent à une transmission d'information neutre et objective – de cette perspective, la décision de concentrer l'analyse sur ces genres spécifiques peut aussi être fondée sur ce que Lundquist (1983 : 18) appelle la *forme de représentation* :

« la forme linguistique particulière sous laquelle se présentent les faits racontés. L'émetteur coule dans une certaine forme linguistique – dans un « moule » syntaxique spécifique – les événements, les faits, les relations qu'il veut nous transmettre ».

Parmi les sept formes de représentation⁶¹ que distingue Lundquist, c'est la forme *informative* qui semblerait regrouper le mieux les textes du corpus dans la mesure où ils visent à une « transmission d'informations brutes, précises, objectives » (ibid.). Cela ne veut pourtant pas dire que les textes atteignent toujours cet objectif ou que c'est leur seule forme de représentation ; les textes contiennent aussi des éléments de la forme *argumentative*, parce qu'ils relèvent souvent du type de *discours politique*. Pourtant, on peut présumer que les lecteurs interprètent les textes se rapportant aux genres à énonciation objectivée surtout en tant que transmission « brute » d'information tandis que les textes à énonciation subjectivée sont plus facilement interprétés comme énonciation d'un point de vue.

Selon Van Dijk (1988 : 74-76), le style⁶² des nouvelles⁶³ est contrôlé par leur contexte communicatif. En plus des contraintes générales d'un texte écrit, les nouvelles font face aux contraintes suivantes :

- 1) Les lecteurs en tant que partenaires communicatifs ne sont présents que de manière indirecte et implicite ; il n'existe pas de « tu » ou de « vous » dans le discours informatif

⁶¹ Expressive, informative, scénique, narrative, descriptive, argumentative et directive.

⁶² Le concept de *style* est un concept contesté que nous n'abordons pas en détail ; dans ce contexte il est utilisé par Van Dijk afin de désigner la forme linguistique de la représentation des informations.

⁶³ Van Dijk semble utiliser *nouvelles* comme une nomination générale qui correspond à ce que nous ayons appelé les genres à énonciation objectivée du discours journalistique.

- 2) Il s'agit d'un discours public dont les lecteurs forment de grands groupes ; par conséquent, le discours informatif contient une grande quantité d'information présupposée
- 3) Le discours informatif est impersonnel parce qu'il n'est pas produit par un individu mais par des organisations institutionnalisées – on ne voit pas de « je » non plus dans les textes
- 4) Les sujets possibles du discours contrôlant les sens locaux et le choix lexical
- 5) Les traits communs des styles de la communication formelle
- 6) Les marques stylistiques de la production des nouvelles ; entre autre l'écriture rapide et les contraintes de l'espace.

Ces traits linguistiques orientent le discours de l'identité européenne dans le corpus vers les manifestations implicites qui ne perturbent pas l'accomplissement des contraintes génériques. De fait, la forme linguistique des informations, qui engage entre autres des choix lexicaux et syntaxiques, n'est pas tout à fait libre ni arbitraire mais elle dépend du contexte social : la langue utilisée révèle toujours quelque chose des identités de l'audience, du journaliste ainsi que de la relation entre les deux (Richardson 2007 : 95).

Van Dijk (1988 : 82-85) s'intéresse aussi aux effets spécifiques qu'ont les informations : du point de vue idéologique, elles promeuvent souvent les croyances et les opinions dominantes des élites de la société. Autrement dit, le message est formulé d'une manière à n'être pas seulement accessible mais aussi accepté en tant que vérité ou du moins en tant que vérité possible, ce qui est lié à la naturalisation des idéologies en tant que discours dominant. Toutefois, ce processus exige au moins une cohérence minimum avec les savoirs et croyances qu'on a déjà. Selon Van Dijk, le discours informatif a plusieurs stratégies afin de promouvoir ce processus persuasif : la nature véridique des événements est soulignée par les descriptions directes, les preuves des témoins oculaires, les preuves d'autres sources fiables et les signaux qui indiquent la précision (chiffres et citations directes). Le discours informatif vise également à construire une structure relationnelle forte pour les faits en mentionnant des événements précédents, en intégrant les faits dans des modèles de situation bien connus, en utilisant des œuvres bien connus et des concepts qui en font partie ou en essayant d'organiser les faits dans des structures spécifiques bien connues, comme les narratifs. Enfin, le discours informatif peut

fournir de l'information qui a également des dimensions attitudinales et émotionnelles ; par exemple, la citation de différentes opinions améliore la valeur de vérité. Cette présence de plusieurs voix évoque la question de *polyphonie* qui mérite des commentaires plus précis.

3.3.1.1 Questions de polyphonie

Le concept de *polyphonie* décrit la présence de plusieurs voix dans un énoncé. Le phénomène doit être expliqué pour une description complète du discours mais également pour justifier le traitement de notre corpus dans l'analyse empirique. La théorie polyphonique aide à expliquer le rôle du journaliste dans la production des textes – et surtout le fait qu'il n'est pas la seule voix présente dans les textes du corpus – ainsi que des questions de responsabilité. La polyphonie peut ainsi être considérée comme un élément du contexte général des textes (Bakhtine 1981 (éd. par Todorov) ; Halliday et Hasan 1989).

Dans l'interprétation qu'en fait Ducrot, à l'origine le concept de *polyphonie* a été élaboré par Bakhtine pour une catégorie de textes (littéraires) « pour lesquels il faut reconnaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres /.../ » (Ducrot 1984 : 171). Ducrot (1984) a repris le concept en développant *une théorie polyphonique de l'énonciation* qui remet en question le préalable de l'unicité du sujet parlant qui, selon Ducrot, domine implicitement dans la linguistique moderne. Il renonce à la théorie « un énoncé-un sujet », autrement dit la présupposition qu'une personne unique est l'auteur d'un énoncé et le responsable de ce qui est dit dans l'énoncé. Dans ce cas, on pourrait dire qu'il est *le* sujet de l'énoncé, sujet auquel Ducrot (id. : 189-190) rattache trois propriétés : 1) il est chargé de toute l'activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énoncé, 2) il est l'auteur, l'origine, des actes illocutoires accomplis dans la production de l'énoncé et 3) il est désigné dans un énoncé par les marques de la première personne (lorsqu'elles désignent un être extralinguistique).

Or, sur la base de ces propriétés, il (id. : 192) conclut que

« dès qu'il y a une forme quelconque de reprise (et rien n'est plus fréquent que la reprise dans la conversation), l'attribution des trois propriétés à un sujet parlant

unique devient problématique – même lorsqu'il s'agit d'un énoncé syntaxiquement simple. ».

Par conséquent, Ducrot propose qu'on attribue à l'énonciation un ou plusieurs sujets dont il reconnaît deux types de personnages, *locuteurs* et *énonciateurs*⁶⁴, qui se distinguent du *sujet parlant*. Ce dernier est pour lui un élément de l'expérience, un être empirique tandis que le locuteur est

« un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est à dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui que réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première personne. /.../ le locuteur, désigné par *je*, peut être distinct de l'auteur empirique de l'énoncé, de son producteur /.../ » (id. : 194).

Le locuteur est donc une fiction discursive ; on peut parler des locuteurs au pluriel quand on veut prendre en compte l'existence, pour certains énoncés, d'une pluralité de responsables donnés pour distincts et irréductibles (notamment dans le discours rapporté en style direct).

Or, les énoncés où l'on trouve plusieurs locuteurs ne sont pas les seuls énoncés polyphoniques ; selon Ducrot (id. : 203), il est beaucoup plus fréquent que l'on entende dans un énoncé la voix de quelqu'un qui n'a pas les propriétés du locuteur, à savoir la voix d'un *énonciateur*. Dans sa théorie les énonciateurs sont définis comme les êtres qui sont « censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis » ; leur voix se manifeste dans l'énonciation par l'expression de « leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (id. : 204). La relation entre l'énonciateur et le locuteur peut être explicitée de la manière suivante :

« Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. /.../ D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (l'existence discursive qui leur est ainsi donnée, le fait que quelqu'un prend une certaine position, donne du poids à cette position, même pour celui qui ne la prend pas à son compte /.../) » (id. : 205)

⁶⁴ Ces concepts et leurs usages ne sont cependant en aucune manière univoques ; Rabatel (2004), par exemple, critique les usages qu'en fait Ducrot.

Les différentes « voix » ne sont donc pas toujours apparentes dans un énoncé. L'usage de la langue peut être polyphonique de plusieurs manières : par exemple, la négation peut représenter une structure polyphonique en intégrant une opinion opposée. C'est pour la description de ce genre de polyphonie que Ducrot a introduit le concept d'énonciateur.

Dans la perspective de la théorie de Ducrot, presque tous les énoncés et textes seraient donc constamment polyphoniques. Néanmoins, on peut trouver deux modes principaux qui contribuent à la polyphonie de notre corpus. Premièrement, la voix des communiqués de presse et des agences de presse y est souvent implicitement présente en tant que source des informations. De plus, la polyphonie se manifeste explicitement à un niveau plus concret, dans les énoncés de *discours rapporté*⁶⁵, à savoir dans la reproduction des paroles d'autrui. Sans prétendre un traitement exhaustif, les différents modes du discours rapporté sont présentés ici afin d'appréhender certains traits textuels du corpus.

Le discours rapporté est représenté sous trois modes. Le moins répandu dans les textes journalistiques informatifs – qui visent à une précision d'informations – est *le discours indirect libre* qui est le plus « instable » parmi les modes de discours rapporté : dans ce mode, le locuteur du discours cité n'est pas identifié explicitement dans le discours citant, qui se présente sans verbe introducteur et sans les embrayeurs. Par contre, *le discours direct* est très utilisé dans les textes du corpus. Conventionnellement, il est encadré par les guillemets⁶⁶ : il consiste en la représentation de paroles d'autrui en conservant les marques de la situation d'énonciation (les embrayeurs) et la perspective du discours cité, comme dans l'énoncé suivant de notre corpus.

3.1 « La Turquie a accepté la main que nous lui avons tendue », **a-t-il [le premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende]**⁶⁷ dit /.../ (LF 18.12.2004 : *Succès diplomatique d'Ankara à Bruxelles*)

⁶⁵ Il faut noter que, dans ce contexte, *discours* n'a pas le même sens que dans le cadre de la théorie du discours. Il s'agit toutefois d'un usage répandu et établi du concept. Nous l'utilisons donc ici.

⁶⁶ En ce qui concerne notre corpus, il faut remarquer que les conventions orthographiques du texte journalistique finlandais permettent également l'emploi du tiret dans la transcription du discours direct.

⁶⁷ Dans les extraits de notre corpus nous allons noter la source des discours rapportés entre crochets si elle ne s'explique pas dans le cotexte immédiat de l'énoncé.

Dans cet énoncé – tout comme dans tout le corpus – le sujet parlant, son producteur empirique, est le journaliste. En revanche, selon Ducrot on peut y trouver deux *locuteurs*. Le journaliste est le locuteur L1 du discours citant, *a-t-il dit*. Le locuteur L2 du discours cité (souligné), entre guillemets, est *Jan Peter Balkenende* ; le journaliste attribue donc la responsabilité de l'énoncé à celui-ci.

De fait, l'emploi du discours direct peut mener à une illusion véridique du discours cité mais, selon Tuomarla (2000 : 14), « il s'avère essentiel de porter l'attention sur le fait qu'une citation n'est presque jamais fidèle. /.../ Les mots d'autrui introduits dans notre discours sont immanquablement colorés de notre attitude et de notre jugement de valeur. »⁶⁸. Il est définitivement important de noter que

« La différence entre style direct et style indirect n'est pas que le premier ferait connaître la forme, et le second, le seul contenu. Le style direct aussi peut viser le seul contenu, mais pour faire savoir quel est ce contenu, il choisit de faire entendre une parole (c'est-à-dire une suite de mots, imputée à un locuteur). Et il suffit, pour l'exactitude, que celle-ci manifeste effectivement certains traits saillants de la parole rapportée /.../ Que le style direct implique de faire parler quelqu'un d'autre, de lui faire prendre en charge des paroles, cela n'entraîne pas que sa vérité tienne à une correspondance littérale, terme à terme. » (Ducrot 1984 : 199).

Même si le discours cité l'est sous la forme de discours direct, on ne peut donc pas être certain de l'exactitude des paroles citées.

Le *discours indirect*, pour sa part, n'est pas introduit par les guillemets mais il prend la forme d'un élément grammaticalement subordonné au discours du narrateur, introduit par un verbe introducteur ; la perspective est différente de celle du discours citant et les embrayeurs sont modifiés en accord, comme dans l'énoncé suivant du corpus.

3.2 **Kankkonen pohtii, että tässä tilanteessa Turkin ja EU:n läheneminen voisi toimia hyvänä esimerkkinä siitä, että muslimimaa ja kristillisyyteen pohjaava EU voivat kehittyä yhteistyössä.** // **Kankkonen considère que dans cette situation le rapprochement de la Turquie et de l'UE pourrait donner un exemple de la façon dont un pays musulman et l'UE fondée sur la chrétienté**

⁶⁸ Dans le discours rapporté le point de vue du locuteur citant (le sujet parlant) se voit le plus explicitement dans la *modalité*. Cette dernière représente « les jugements sur la fiabilité de l'information ou l'attitude du L vis-à-vis de ce qu'il dit, et les termes évidentiels (opérations de création d'information). » (Tuomarla 2000 : 48).

peuvent se développer en coopération. (AL 4.10.2005 : *Empivä Eurooppa kainostelee Turkia*)

Dans cet énoncé, le sujet parlant est toujours le journaliste. Il est également le locuteur L1 du discours citant, *Kankkonen pohtii, että* tandis que Kankkonen est le locuteur L2 du discours cité qui suit. Or, selon la théorie polyphonique de Ducrot, on peut encore trouver dans l'énoncé une troisième voix mise en scène par Kankkonen : l'énonciateur E1 qui prétend que les pays musulmans sont « incompatibles » avec l'UE chrétienne. Ce point de vue de E1 s'inscrit donc implicitement dans l'énoncé, tout en ayant des conséquences sur son sens en emploi.

L'importance de la polyphonie dans notre corpus s'explique par la présence du discours politique et du discours informatif. Pour Fløttum (2010 : 992), la présence de plusieurs points de vue est un trait essentiel du (type de) *discours politique* : afin d'être convaincant le locuteur politique doit prendre en considération plusieurs points de vue et cela peut être fait en faisant entendre d'autres voix dans le discours, soit explicitement avec des sources plus ou moins définies (par les discours rapportés), soit implicitement par des signaux spécifiques⁶⁹, sans aucune source attribuée. Le discours politique manifeste ainsi des traces explicites et (plus ou moins) implicites de plusieurs voix.

C'est aussi un trait du discours journalistique que de présenter différents points de vue dans la mesure où ils servent (au moins en apparence) un traitement objectif et neutre des faits et événements ; le discours rapporté en est une partie intégrante. Petitjean (1987 : 76) affirme que, du point de vue du journalisme, l'intérêt de la polyphonie énonciative est double :

« En premier lieu, elle sert à créer un « effet de vérité » en donnant au lecteur l'impression d'une complétude informative. C'est pourquoi, très souvent, le discours rapporté au style direct prend la forme d'une mosaïque de citations testimoniales entre guillemets et en italiques /.../ En second lieu, il s'agit pour le journaliste – fabulateur comme on vient de le voir – et de toute façon obligé de raconter de « seconde main » (agence, correspondance téléphonique...) de se protéger des accusations de malversations informationnelles. »

⁶⁹ Ces signaux spécifiques font référence aux marqueurs linguistiques tels que négation, connectives, adverbes épistémiques etc. (cf. Fløttum 2005).

Par les stratégies de citation, le journaliste évite donc de prendre en charge l'énoncé cité, la citation constituant « une stratégie à la disposition de producteur du texte, une ressource qu'exploite le journaliste pour se déresponsabiliser » ; elle permet de transcrire des contenus énoncés par d'autres que le journaliste ne veut pas prendre à son compte (une assertion risquée, un mot-tabou, un style trop marqué, du vocabulaire trop familier etc.) (Tuomarla 2000 : 77-78). Par exemple, dans l'énoncé 3.2 la citation concerne une assertion risquée en évoquant la question religieuse dans le rapport entre la Turquie et l'UE. Rabatel (2004) précise que le discours rapporté permet ce qu'on peut appeler *l'effacement énonciatif* : le locuteur peut donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation. Charaudeau (1992 : 650) définit le phénomène comme « un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même ».

Quant aux discours rapportés, il faut se rappeler que même si le journaliste ne prend pas toujours la responsabilité des énoncés (il n'en est pas le locuteur), c'est toujours lui qui choisit qui, quoi et comment il cite dans son texte. La polyphonie contribue à créer l'impression d'un traitement « impartial » des sujets, mais Tuomarla (2000 : 46) rappelle qu'il s'agit couramment de l'argumentation par autorité : les journalistes choisissent les citations dans le but d'exprimer ce qu'ils estiment juste d'être dit, les citations étant présentées comme des justifications à leurs propres observations. Tuomarla (id. : 26) souligne que « le choix du segment à citer et des aspects décrits de la situation d'origine constituent une première intervention de la part du L citant. » et même sous la forme du discours direct, c'est le journaliste qui a reproduit le discours cité, le lecteur n'ayant aucune garantie de la fidélité de sa citation – dans notre corpus, cette fidélité questionnable est accentuée dans la mesure où « dans la presse, il est courant aussi de rencontrer des citations qui ont été traduites d'une langue en une autre »⁷⁰ (Tuomarla 2000 : 25).

Les genres du discours journalistique à énonciation objectivée sont donc, par essence, polyphoniques. Ils forment souvent des réseaux si complexes de locuteurs et d'énonciateurs qu'en règle générale, il est le plus souvent impossible de

⁷⁰ Ceci surtout dans le corpus finlandais dans la mesure où beaucoup de citations proviennent des hommes politiques européens.

faire la distinction entre « le discours du journaliste » et le discours d'autres instances. Un dernier exemple tiré du corpus explique la position que nous adoptons dans le cadre de ce travail.

3.3 **EU:hun myönteisesti suhtautuvat [turkkilaiset] nuoret perustelevat kantaansa sillä, että EU:n jäsenenä Turkkiin juurtuisi hyvinvointi sekä eurooppalaiset arvot: "vapaus, ihmisoikeudet ja demokratia". // Les jeunes [turs] qui ont une attitude positive envers l'UE justifient leur position en disant que le bien-être ainsi que les valeurs européennes : « la liberté, les droits de l'homme et la démocratie » s'enracineraient dans une Turquie, membre de l'UE. (HS 17.12.2004 : *Turkissa tunnelma epäileväisen toiveikas*)**

Cet énoncé est illustratif des difficultés dans la reconnaissance de l'usage de la langue qui provient du journaliste lui-même et de celui qui provient d'autres instances. L'énoncé présente deux locuteurs : le journaliste, L1, responsable du discours citant (en caractères gras) et les jeunes turcs, L2, responsables du discours cité (souligné). Le journaliste se sert de deux modes de citation : la première partie du discours cité l'est sous forme de discours indirect tandis que *vapaus, ihmisoikeudet ja tasa-arvo (la liberté, les droits de l'homme et la démocratie)* est représenté comme du discours direct entre guillemets. Par conséquent, il n'est pas aisé de déterminer si ce sont les jeunes turcs qui définissent *la liberté, les droits de l'homme et la démocratie* en tant que *valeurs européennes*, ou si c'est une autre source. Ce qui est sûr est que le journaliste ne veut pas prendre la définition de ces valeurs à son compte ni la présupposition selon laquelle, pour le moment, *le bien-être* et ces *valeurs européennes* ne sont pas enracinés en Turquie.

En résumé, nous reconnaissons tout au long de l'analyse la polyphonie du corpus⁷¹, mais nous considérons que dans notre corpus l'élément polyphonique, qui est le plus évident dans les discours rapportés, ne diminue pas la force du discours – à l'inverse, elle contribue à renforcer la nature véridique des informations dans la mesure où, selon Tuomarla (2000 : 76-77), l'emploi du discours rapporté dans les textes de la presse d'information est lié à leur fonction majeure qui constitue à « convaincre à l'aide des procédés argumentatifs ».

⁷¹ Les discours rapportés seront néanmoins soulignés dans les extraits analysés afin de souligner le fait que nous reconnaissons que leur locuteur n'est pas le journaliste.

3.3.2 Contraintes contextuelles

Dans ce qui précède nous avons décrit les contraintes génériques du corpus au niveau du texte. Nous abordons maintenant *les contraintes contextuelles* liées aux pratiques discursives se rattachant aux conditions sociales de production et de consommation du discours journalistique et, plus spécifiquement, se rattachant au genre informatif du discours journalistique. Nous avons classé ces contraintes contextuelles dans trois dimensions du discours journalistique : les fonctions du journalisme, les pratiques professionnelles et la réception.

3.3.2.1 Fonctions du journalisme

Les textes issus du discours journalistique sont écrits afin de remplir certaines fonctions qui affectent le produit final. La fonction la plus évidente est la transmission de l'information : le journal est tout premièrement défini comme un moyen de communication de masse dont la raison d'être est de transmettre des messages à un vaste public non prédéfini. Mathien (1989 : 49) décrit les moyens de communication de masse comme « vecteurs unidirectionnels des messages émis par un individu ou un groupe en direction d'un public beaucoup plus large ». Il s'agit d'une communication unilatérale qui ne se prête pas à un échange direct de messages avec le public récepteur⁷² : cela influence évidemment la manière dont les textes sont rédigés ainsi que la manière dont ils sont consommés.

La presse remplit aussi d'autres fonctions, dérivées de différentes approches de la presse écrite et pouvant être catégorisées en *fonctions économiques* et *fonctions sociales*. Aux mots de Charaudeau (2005 : 10), les médias d'information fonctionnent selon une logique économique qui rend les organes d'information des entreprises, et une logique symbolique « qui fait que tout organe d'information se donne pour vocation de participer à la construction de l'opinion publique ». On peut également dire que la relation entre la presse et le monde social fonctionne dans les

⁷² Ce trait des journaux est en train de changer avec la nouvelle technologie qui permet, non seulement de lire les informations n'importe où en temps réel, mais également de commenter les informations. Cependant, les lecteurs « discutent » toujours entre eux et non pas avec « le journal » ; par conséquent, il semble qu'au moins pour le moment ce changement n'a pas eu d'effet significatif sur la production des informations (à part le médium).

deux sens : les formations sociales conditionnent le fonctionnement du journalisme et les discours de ce dernier maintiennent ou changent le monde social dans lequel ils participent (Richardson 2007 : 114). Aujourd'hui, la publication des journaux est une industrie et une activité commerciale, ce qui ne peut qu'avoir un effet sur les messages qu'ils transmettent. Les entreprises médiatiques sont soumises aux règles du marché, mais le statut économique du discours journalistique reste souvent soit sous-estimé soit surestimé (Chanteau 1998 : 57).

Les activités et les productions journalistiques sont certainement en partie déterminées par les considérations économiques telles le profit, l'organisation économique de l'industrie médiatique, les relations externes avec d'autres industries, avec des institutions économiques et avec des agences officielles, les pratiques journalistiques conventionnelles, les cédules de production et les relations avec la main d'œuvre – toutes ces structures et relations commerciales et industrielles ont un effet sur ce qui est publié et sur la façon selon laquelle les informations sont présentées (Fowler 1991 : 20). Aussi peut-on prétendre que les fonctions sociales, à savoir les objectifs opérationnels de l'entreprise médiatique en tant qu'agent de transformation de la société, sont le plus souvent intégrées dans l'objectif global qui est de rendre maximal son profit (Chanteau 1998 : 146).

Les journaux fonctionnent selon le principe du *double marché* de l'information et de la publicité. La notion du *double marché* est utilisée pour décrire le mécanisme et la circulation économique des journaux et d'autres entreprises médiatiques. Elle est basée sur l'idée que les journaux ont deux produits, deux groupes de clients et ainsi deux sources de revenus : ils vendent de l'information au public, ce qui attire des annonceurs auxquels les journaux vendent de l'espace publicitaire. Lorsque les informations sont considérées comme le produit du journal, les consommateurs composent l'audience qu'elles doivent attirer ; Richardson (2007 : 77-78) estime que la concurrence des lecteurs mène à la détérioration de la qualité journalistique. Chanteau (1998 : 58-66) ajoute que la concurrence de plus en plus sévère explique en partie la sensation d'unanimité qui émane de la presse d'information : la concurrence entraîne dans une certaine mesure la similarité, même si afin de survivre, les journaux doivent également trouver des manières de se différencier des autres. Qui plus est, les journaux du corpus ont été choisis en fonction de l'étendue de leurs audiences : dans une certaine mesure, ils représentent

donc la grande majorité de la presse d'information. On peut donc présumer que les journaux qui ont un grand public manifestent des discours dominants et les circulent.

Conformément à la supposition que le discours journalistique est une activité sociale, la presse remplit également des fonctions sociales auprès des lecteurs. La plus importante est la création de communautés réelles et imaginaires. Mathien (1989 : 49) souligne que les moyens de communication de masse ont des fonctions déterminantes dans la socialisation de chaque membre de la société : ils sont tous à leur manière « des appareils d'amplification sociale ». Chanteau (1998 : 57) évoque aussi qu'une des particularités de la presse est qu'elle s'adresse à un public géographiquement et culturellement localisé ; par conséquent, la presse participe au lien social et à la construction d'émotions, de représentations et de codes communs. Ainsi, « /.../ par leurs divers éléments de contenus ils vont favoriser le lien entre chaque individu et cette communauté d'appartenance qui peut revêtir des formes particulières /.../ » (Mathien 1989 : 44). Par la création de communautés, les discours médiatiques construisent des identités ; en fait, Fairclough (1995 : 5) considère la création des identités comme une des trois fonctions de base de tout texte médiatique. Dans notre corpus, la presse semble contribuer surtout à la construction du lien entre les individus et, non seulement la communauté d'appartenance nationale, mais aussi la communauté d'appartenance européenne.

Les fonctions sociales du journalisme sont aussi liées aux pratiques du pouvoir ; traditionnellement, la presse a été conceptualisée comme « chienne de garde du pouvoir ». Or, selon Kevin (2003 : 35-36), plusieurs facteurs semblent aujourd'hui, non seulement détériorer, mais même empêcher le fonctionnement démocratique idéal des médias, tels la concurrence des lecteurs et des spectateurs (menant à l'unanimité), la possession centralisée des médias (qui introduit le même problème) ainsi que l'influence du gouvernement, de la politique et des affaires – mais, malgré tout, les médias demeurent toujours des éléments importants de la sphère publique.

Dans son analyse sociologique sur le discours journalistique, Chanteau (1998 : 72) précise que le statut du discours journalistique dans le champ politique est ambivalent : le discours journalistique est dominé par le public qui est « le gage

de sa survie économique », mais en même temps ce discours exerce une domination culturelle sur ce public. Par conséquent, il est typique que les médias ne veulent pas (au moins durablement) contredire les convictions de leur public, mais simultanément ils imposent aux lecteurs « des catégories à penser qui canalisent, encadrent le débat et, plus largement, concourent à bâtir des représentations du système politique » (ibid.). Chanteau conclut que – surtout en France⁷³ – où la presse organise des débats politiques, il est assez remarquable que les thématiques mises en œuvre soient pratiquement les mêmes dans tous les journaux (ce qui résulte en partie des mécanismes économiques présentés plus haut). On peut résumer que le discours journalistique semble être à un certain point conditionné par l(es) idéologie(s) déjà dominante(s) dans la société, mais en même temps il contribue à la (les) renforcer.

De même, les journalistes sont dans une relation ambivalente avec les hommes politiques. Ces derniers forment une des sources du matériel nécessaire pour les informations, mais en même temps, ils constituent une force politique et sociale à laquelle la presse doit s'opposer en tant que « chienne de garde du pouvoir » – il s'agit d'un jeu subtil de concurrence et de coopération (Chanteau 1998 : 78). De fait, dans notre corpus les énonciateurs qui se présentent dans les textes en plus du journaliste sont majoritairement des hommes politiques ; ainsi contribuent-ils d'une manière importante aux discours que ces textes construisent.

3.3.2.2 *Pratiques professionnelles*

L'indépendance est un des objectifs principaux des journalistes mais, en réalité, leur travail est encadré non seulement par les contraintes externes mais également par un grand nombre de pratiques professionnelles. Fowler (1991 : 41-42) souligne que la représentation qui se construit par la langue n'est pas uniquement un processus intentionnel sous le contrôle du journal : au contraire, les pratiques de la sélection et de la présentation des informations sont autant conventionnelles et habituelles qu'intentionnelles et contrôlées. Il ne faut pourtant pas tomber dans le

⁷³ On peut avancer que cela est, de plus en plus, le cas aussi en Finlande ainsi que dans d'autres pays (occidentaux).

déterminisme, car même en opérant dans des limites structurellement déterminées les journalistes ont la capacité d'agir en tant qu'agents autonomes – en d'autres mots, les pratiques de reportage ne sont ni ouvertes ni parfaitement contrôlées par les conditions sociales, mais il existe une marge de choix chez les journalistes (Richardson 2007 : 115).

En conséquence d'une certaine indépendance professionnelle, la qualité du travail des journalistes est surtout autorégulée ; les valeurs professionnelles et l'indépendance du journalisme sont protégées à l'égard des pouvoirs politiques et économiques entre autres par les codes éthiques que les journalistes s'imposent (Richardson 2007 : 82). Ces codes éthiques sont *Journalistin ohjeet*⁷⁴ en Finlande et *La charte des devoirs professionnels des journalistes français*⁷⁵ en France. Ces codes sont très similaires ; ils sont fondés sur les mêmes valeurs de vérité, d'indépendance et d'impartialité : la seule différence essentielle est que le code finlandais est plus détaillé et présente des directives plus précises. En même temps, ces codes demeurent des idéaux normatifs. Chaque journaliste individuel choisit d'y obéir ou pas, sachant que le respect des codes éthiques est difficile à contrôler. Seules les violations les plus flagrantes sont sanctionnées, et même dans ces cas le jugement a lieu après coup – ce qui ne change pas le fait que ce qui a été dit a déjà été dit.

La première phase dans le travail des journalistes est la sélection des informations présentées dans un journal. Les entreprises médiatiques choisissent leurs messages dans un « *tableau de connaissances* » ou « *la mémoire du monde* » sous l'influence de plusieurs contraintes et facteurs ; ce n'est qu'après cette sélection que les médias diffusent les messages sous forme d'informations parmi la masse des individus (Mathien 1989 : 49-50). L'espace disponible dans les journaux étant limité, la majorité des événements n'est évidemment pas mentionnée dans les médias : la sélection des informations (accompagnée par la transformation⁷⁶) donne donc nécessairement une vision incomplète du monde (Fowler 1991 : 11). La sélection concerne aussi bien les faits présentés que les personnes qui peuvent

⁷⁴ <http://www.journalistiliitto.fi/pelisaannot/journalistinohjeet/>

⁷⁵ http://www.snj.fr/article.php3?id_article=65

⁷⁶ Cette transformation réfère au traitement différentiel dans la présentation des informations qui est dû aux facteurs politiques, économiques et sociaux.

s'exprimer dans les informations⁷⁷ (Richardson 2007 : 87-89). Ainsi, la presse n'influence non seulement la manière dont on pense ou parle des choses, mais également à *quoi* on pense et dont on parle (la théorie d' « *agenda-setting* »⁷⁸).

Or, il est important de noter qu'aujourd'hui les journalistes ne sont pas les seuls à sélectionner les informations dans un journal : les agences de presse produisent beaucoup d'informations (surtout internationales) présentées dans les journaux. Cela veut dire que le rôle du « *gardien du but* » ne peut plus être attribué uniquement aux journaux – on aurait tort de croire qu'ils sont les seuls à tenir le pouvoir dans le champ médiatique (Chanteau 1998 : 78). Les agences de presse contribuent à rendre les informations de la presse similaires et unanimes dans la mesure où les mêmes informations sont reprises dans un grand nombre de journaux dans plusieurs pays. Dans notre corpus (et surtout dans le corpus finlandais⁷⁹), on trouve principalement des informations fournies par l'AFP et Reuters⁸⁰, les plus grandes agences de presse en Europe. Ces agences contribuent définitivement à faire circuler les mêmes sujets et les mêmes discours dans tous les médias qui se servent de leurs informations.

Après la sélection des informations, les journalistes choisissent la manière selon laquelle ils les présentent. Les choix réalisés par les journalistes dans la mise en langue des faits ne sont pour la plupart pas conscients ou intentionnels – le plus souvent les journalistes doivent produire des textes à une telle vitesse qu'ils ont rarement le temps de réfléchir profondément à la manière dont ils utilisent la langue. Pourtant, les choix stylistiques ne sont pas vides d'importance idéologique même s'ils peuvent être davantage le résultat de la procédure d'édition du journal que d'un choix individuel (Richardson 2007 : 96). En ce qui concerne les pratiques professionnelles, les informations concernant l'UE sont en quelque sorte un cas particulier parce qu'elles sont souvent rédigées par des correspondants travaillant à

⁷⁷ Le plus souvent les personnes qui se manifestent dans les informations sont des personnes d'un certain statut ; des hommes politiques, des experts etc.

⁷⁸ L'hypothèse de base de cette théorie est que les médias exercent un effet considérable sur la formation de l'opinion publique parce qu'ils attirent l'attention de l'audience sur des événements particuliers et en négligent d'autres.

⁷⁹ L'usage des informations fournies par les agences de presse peut être rapporté à l'économie ; pour les informations internationales surtout, il coûte moins cher au journal d'utiliser les informations des agences de presse que de produire les informations eux-mêmes. Les journaux à petits budgets auraient ainsi plus largement recours aux informations des agences de presse.

⁸⁰ Cf. l'annexe 1 qui présente les informations générales sur tous les textes du corpus.

Bruxelles, à Strasbourg ou au Luxembourg – dans notre corpus aussi une grande partie des textes proviennent de correspondants⁸¹. Ayant étudié le travail des correspondants de l'UE, Siapera (2004 : 129-130) souligne qu'ils occupent une position unique : ce sont des journalistes qui travaillent dans un environnement international et leur but est de fournir des informations sur l'Europe à un public national : ils sont constamment obligés de négocier entre l'europpéen et le national, entre leurs propres croyances politiques sur le projet européen et leur éthique professionnelle comme journalistes.

Le fonctionnement de l'UE étant assez peu connu parmi le public⁸², on peut présumer que c'est surtout par les médias que « la voix » de l'Union européenne et des institutions européennes est transmise au public européen. Pour Siapera (id. : 132-135), les médias et leurs acteurs à Bruxelles sont le « premier public » des institutions : ils forment la première opinion publique qu'ils transmettent ensuite au public général dans les pays membres. Dans ce sens, les correspondants sont les premiers à débattre de politique européenne. Leur rôle de premier public a un effet sur la façon dont le public général reçoit et traite les informations et sur la façon dont il construit ses identités en conséquence. Siapera (ibid.) atteste que malgré quelques différences nationales, il existe beaucoup de similarités dans la manière de traiter les affaires européennes, ce qui indique qu'il existe des pratiques spécifiques qui gèrent la production des informations de la part des correspondants et créent ces similarités. Certes, le fait que les correspondants tirent leurs informations des mêmes sources – les conférences de presse, les communiqués, les lois et les documents officiels de l'UE etc. – ne peut qu'avoir un effet sur le discours qu'ils communiquent.

L'enquête de Kevin (2003 : 122-124) soulève les problèmes que les journalistes de toutes les nationalités rencontrent en ce qui concerne les informations sur les affaires européennes. Très souvent, ils se trouvent face à un manque

⁸¹ Cf. l'annexe 1.

⁸² Le rapport d'étude *Les Européens vus par eux-mêmes – Les enseignements des sondages d'opinion* (2001) d'une étude de l'Eurobaromètre révèle que dans une autoévaluation de la connaissance de l'UE, à une échelle de 1 (n'y connaît rien du tout) à 10 (en sait énormément), la note moyenne de toute l'UE est 4,24. Les citoyens des pays membres de l'UE ont donc évalué leurs connaissances comme plutôt modestes. À ce propos les Finlandais évaluent leurs connaissances à un niveau légèrement plus haut avec une note de 4,52 que les Français, dont la note est 4,29.

d'information, ou ils se heurtent à des difficultés pour y accéder. De même, la nature intergouvernementale du Conseil européen pose un problème dans la mesure où les journalistes ne rencontrent, le plus souvent, que le représentant national, ce qui mène au traitement des affaires européennes d'une perspective nationale. En plus, la complexité des affaires européennes constitue un grand défi pour les journalistes : elle oblige à un travail de compréhension et à un travail de médiation pour rendre les informations accessibles au public. Enfin, le manque de personnalisation a souvent comme conséquence l'image de la politique européenne comme quelque chose de particulièrement ennuyeux. De toute manière, Kevin voit que les intérêts et les agendas nationaux ont un effet constant sur le reportage des nouvelles de l'UE, ce qui ne fait qu'augmenter l'importance de la comparaison nationale dans cette étude.

3.3.2.3 *Réception*

Les pratiques discursives et les contraintes contextuelles concernent également la consommation et la réception du discours journalistique. On peut souligner tout d'abord que la plupart des consommateurs ne vérifient pas les informations données par les médias dans d'autres sources, ce qui signifie que les informations reçues ne sont pas remises en question à un niveau général (Bruter 2003 : 28). On peut supposer que cela est particulièrement vrai pour les informations concernant les affaires européennes à cause de leur complexité qui exige déjà des compétences particulières chez le journaliste. De toute manière, il est certain que la réception du discours journalistique est différente de celle des autres discours. Selon Fowler (1991 : 120-121), la presse jouit d'une importance unique dans la reproduction des idéologies (dominantes)⁸³ à cause des caractéristiques culturelles et économiques suivantes : 1) la variété des journaux 2) une distribution à grande échelle 3) la fréquence de publication (les quotidiens) et 4) les modes de distribution qui font des journaux un élément du quotidien.

Cependant, il est très difficile de mesurer les effets du discours journalistique chez les individus spécifiques, surtout si l'on s'intéresse à l'impact de la langue utilisée : son influence varie probablement d'une personne à l'autre selon, entre

⁸³ Et aussi, selon nous, dans la reproduction des identités qui y sont liées.

autres, l'exposition au discours journalistique⁸⁴. Des recherches de communication de masse ont été faites sur les effets des médias dans le public mais elles se sont concentrées sur le contenu plutôt que sur la forme – même si contenu et forme ne peuvent pas être entièrement distingués. Les études réalisées dans le cadre de ces recherches, ainsi que de nouvelles approches introduites plus récemment, fournissent pourtant des informations intéressantes en ce qui concerne l'effet des médias sur le public. Les études ont démontré que les médias semblent surtout renforcer les attitudes prédominantes chez les lecteurs plutôt que les changer. Cela est probablement lié à la similarité de contenus de la presse. Les journaux ne veulent pas contredire les convictions dominantes de leurs lecteurs pour des raisons de compétition économique – le public, a priori, ne souhaite pas lire des choses avec lesquelles il n'est pas d'accord. Dans la perspective de ce travail, cela implique que le discours journalistique renforcerait l'identité européenne chez des lecteurs déjà pro-européens puisque les lecteurs sélectionnent les informations lues à partir de leurs intérêts et visions du monde⁸⁵.

Les effets des médias ont été étudiés plus récemment entre autres du point de vue du programme d'action (« *agenda-setting* », mentionné dans le chapitre précédent) et du point de vue de l'*encadrement* (« *framing* »). L'encadrement fait référence au processus par lequel on choisit quelques aspects de la réalité perçue, aspects que l'on rend plus centraux dans un texte communicatif de façon à promouvoir les définitions de problèmes, les interprétations causales, les évaluations morales et les recommandations de traitement spécifiques (Entman 1993). Même si on n'est pas d'accord sur l'influence des cadres choisis, ils ont définitivement un effet (cf. Valkenburg et al. 1999). De fait, l'encadrement concerne largement les mêmes phénomènes que le discours : il consiste à construire au moyen de la langue une certaine version de la réalité sociale, qui contribue à reconstruire et à acheminer vers cette version.

⁸⁴ Il existe des personnes qui ne lisent jamais de journaux ; le discours journalistique n'a évidemment aucun impact direct sur ces personnes. Néanmoins, ils peuvent devenir sensibles au discours journalistique indirectement dans la mesure où les discours en circulation dans les journaux sont repris ailleurs.

⁸⁵ Rapidement, on peut supposer que les personnes qui s'intéressent aux affaires européennes et, en conséquence, lisent les informations sur ce sujet dans un journal se sentent déjà européens à un certain degré, tandis que ceux qui ne se sentent pas européens ne lisent non plus ces informations.

3.4 Rôle de l'analyste : des faits aux interprétations

En dernier lieu, afin de disperser les doutes sur ladite « subjectivité » de l'AD, nous tenons à commenter le rôle de l'analyste dans la pratique de l'AD. Mazière (2005 : 19) souligne que « l'analyste de discours n'est jamais un personnage neutre », parce qu'il doit prendre une position sur la langue et une position sur le sujet, ainsi que se construire un observatoire. De fait, elle (id. : 11-12) explique la manière dont l'analyste est engagé déjà dans ce qu'elle appelle *la mise en corpus* du discours :

« La mise en corpus mobilise la position de l'analyste sur la langue et son fonctionnement (choix des formes de langue à repérer et analyser), sa position sur les locuteurs et leur degré d'autonomie /.../, sa position sur les contraintes qu'imposent les genres de paroles /.../. Il faut encore ajouter la définition des récurrences à l'œuvre dans la période et la région sémantique explorées (formation discursive et conditions de production des énoncés), des hypothèses sur ce qu'il importe de montrer (délimitation d'un objet), en relation avec les savoirs antérieurs et les engagements de recherche. »

Après avoir établi ces points de départ et après avoir réalisé l'analyse en accord avec la position adoptée, l'analyste doit aussi interpréter les résultats de l'analyse. Selon Charaudeau (2010), dans la pratique de l'AD on peut distinguer une *interprétation interne* qui « consiste à montrer *comment* fonctionne le phénomène étudié par une mise en relation des différentes parties qui composent les résultats d'une analyse », et une *interprétation externe* qui consiste à confronter les résultats de l'analyse à ceux d'autres disciplines, engageant ainsi la dimension interdisciplinaire. Dans le cadre de l'interdisciplinarité, une démarche *dialogique* (*intertextuelle* ou *interdiscursive*) est nécessaire selon Charaudeau (ibid.) afin d'interpréter les résultats de certaines analyses de discours :

« Par exemple, /.../ quand on analyse la façon dont les médias rendent compte de conflits armés ou de controverses sociales, la nécessité d'aller chercher dans d'autres écrits les imaginaires qui circulent s'agissant de la guerre, de la bioéthique, de la laïcité, etc. Le mouvement est ici de mise en regard, de corrélation, ni descendant ni montant, et dont la pertinence est dépendante des choix du sujet analysant, en quoi ce travail interprétatif est d'ordre *subjectif*. Mais il est la condition de production d'une interprétation qui consiste, selon le principe herméneutique, à mettre en évidence ce qui est caché, ce qui est invisible à l'observation empirique. C'est là la fonction critique de toute analyse des sciences humaines et sociales, fonction non réservée à telle ou telle théorie. »

Aussi, l'AD est-elle définitivement un effort interprétatif qui engage l'analyste et qui dépend des capacités, des estimations et des présuppositions de ce dernier.

Ainsi selon Barker et Galasiński (2001 : 64) :

« We realize that it is impossible to avoid bringing into research our own values and evaluations. /.../ The requirement for reflexivity does not mean that analyses are invalid, but rather that we must be aware of what we have tentatively called 'flexible critical arbitrariness' (Galasinski, 1997b). We, as researchers, must be aware of the analytic choices we make, especially with regard to the backgrounds we invoke in our investigations (Blommaert, 1997; Galasinski 1997a, Verschueren, 1999). We must also make sure that readers are aware of these presuppositions. Analysis is interpretative: the process is laden with researchers' attitudes and beliefs as well as the assumption that there is no ultimately 'correct' interpretation of texts (Wodak, 1999). Interpretations are open, dynamic and subject to change. Nevertheless, linguistic analysis of discourse, /.../, can help reduce the arbitrariness of interpretation by anchoring it on the discourse form itself. »

Barker et Galasiński⁸⁶ (id. : 84) expliquent que l'AD se fait en deux étapes. La première étape, l'analyse proprement dite, concerne les données – on se demande ce qu'on peut trouver dans les données mêmes – tandis que la deuxième étape consiste en l'interprétation des découvertes de l'analyse des données. La première étape d'analyse est décrite comme assez indépendante des analystes (à condition qu'on considère l'analyse lexico-grammaticale comme valide et presque objective dans le contexte culturel de son usage) dans la mesure où elle permet la répétition et la vérification empirique. Ce n'est ainsi qu'à la deuxième étape que la subjectivité de l'analyste entre en jeu. Barker et Galasiński (id.: 85) veulent donc souligner le fait que l'interprétation, aussi controversée qu'elle puisse être, découle d'une analyse empiriquement vérifiable du texte : l'analyse interprétative suit l'observation et l'analyse linguistique des phénomènes dans la structure du texte.

Ainsi le manque de méthodologie et l'absence de procédure d'analyse infaillible peut, aux yeux de quelques-uns, rendre l'AD hasardeuse. Le caractère hasardeux de l'analyse peut être toutefois minimisé par une approche qui se concentre sur l'usage de la langue. L'analyse linguistique, dont les fondements ont été établis dans le chapitre 2, fournit à l'analyse du discours des faits incontestables à partir desquels l'analyste fait ses interprétations en rapportant les faits linguistiques à leur contexte social. Nous avons vu que le discours était nécessairement contextualisé et que l'analyste de ce discours faisait ses interprétations à partir du contexte spécifique dans lequel il vit et travaille – mais

⁸⁶ Barker et Galasiński font référence à ce propos expressément à l'analyse du discours critique mais nous considérons que le même principe est valable pour toute analyse du discours.

selon la conception de la langue présentée dans le chapitre 2, un chercheur ne peut jamais entièrement s'absenter de son étude, quelle qu'en soit la discipline. C'est le chercheur qui oriente nécessairement le choix de son objet d'étude, qui décide les approches choisies pour le traitement, et interprète les résultats. Par conséquent, le fait que l'analyste s'engage dans l'AD ne diminue pas sa crédibilité, à condition que le processus demeure ouvert et la position de l'analyste soit rendue visible.

4. Identité et altérité

Le dernier chapitre de la partie théorique de ce travail concerne *l'identité*, un outil conceptuel qui peut être exploité afin de comprendre les changements sociaux, culturels, économiques et politiques. Il s'agit d'une notion actuellement très à la mode dans les études académiques

« /.../ since questions of belonging, of cultural identities and identifications represent some of the most significant challenges to social life in our times, in Europe and the world in general /.../ The need for adaptation, reconfiguration and reconceptualization of cultural identity is not only felt at the larger levels of politics and institutional change, such as in the alterations of internal and external borders between regions, nation-states and transnational formations such as the European Union, but it is keenly experienced at the everyday level of ordinary living and human relations. » (Meinhof 2005 : 1).

Le but de ce travail est d'analyser le discours de *l'identité européenne* et le rôle de *l'altérité turque* dans ce discours. Pour le mener à bien, il faut une compréhension profonde de l'identité en tant que phénomène social, du rôle de l'altérité dans sa construction ainsi que des fondements de l'identité européenne et de l'altérité turque. Les interprétations présentées dans ce chapitre sont basées surtout sur les théories de la sociologie, de la psychologie sociale, des études culturelles et des sciences politiques ; autrement dit, plusieurs points de vue concourent à former une image complète des différentes dimensions de l'identité.

Le chapitre est organisé en trois parties. En premier lieu, nous abordons le concept de l'identité du point de vue social, ainsi que l'approche discursive qui est adoptée dans le cadre de ce travail. En deuxième lieu, l'attention sera tournée spécifiquement vers le concept d'*identité européenne*, son histoire et les différentes définitions qui lui ont été données. Puis, la troisième partie du chapitre sera consacrée à l'altérité, à l'exclusion et à la différence qui forment une partie intégrante de l'identité européenne en tant qu'identité collective. Les différents Autres de l'Europe seront mentionnés brièvement avant d'aborder la Turquie, son rôle particulier dans l'histoire de l'Europe et les éléments de son altérisation.

Ce chapitre définit donc non seulement ce qui nous intéresse dans le corpus, mais également le contexte socio-historique dans lequel le discours actuel de l'identité européenne se construit et auquel il doit être rapporté afin d'être interprété. Nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec toutes les théories et conceptualisations présentées dans ce chapitre, mais nous considérons qu'elles peuvent servir à interpréter et à contextualiser le discours analysé.

4.1 L'identité en tant que phénomène social et collectif

L'identité a été traditionnellement conceptualisée comme un projet personnel de soi, mais dans la deuxième moitié du XX^e siècle, l'attention des études sociologiques s'est tournée vers *les identités collectives*. La théorie-clé dans la conceptualisation des identités collectives est la théorie sociale de l'identité, développée au sein de la psychologie sociale par Tajfel et ses collègues qui opposent l'identité sociale à l'identité personnelle (cf. Tajfel 1982 ; Tajfel et Turner 1986). En psychologie sociale, *l'identité personnelle* est un « processus psychologique de représentation de soi qui se traduit par le sentiment d'exister dans une continuité en tant qu'être singulier et d'être reconnu comme tel par autrui » tandis que *l'identité sociale* est un « processus psychosocial de construction et de représentation de soi résultant des interactions et des cognitions des individus concernant leur appartenance sociale » (Fischer 1996 : 202). Ce travail s'intéresse à la formation de l'identité européenne comme une des multiples identités collectives et sociales à la disposition des individus comme points de référence de l'identité personnelle.

En effet, chaque individu a une multiplicité d'identités sociales qui peuvent être ou ne pas être concurrentes, qui se construisent depuis l'enfance et qui s'activent, se renforcent ou s'affaiblissent dans différentes conditions (Balibar 2004 : 26). Dans les sociétés contemporaines, les identités d'une personne s'organisent dans des réseaux complexes d'identifications à différents niveaux et selon différentes sources ; les identités sociales sont autant liées à où et comment on vit qu'à ce qu'on fait et avec qui. Les personnes engagent des identités sociales spécifiques dans différents contextes, ce qui oriente la compréhension ainsi que le comportement de l'individu d'une manière particulière à partir de la position fournie

par cette identité. On peut en tirer la conclusion que la plupart des identités ne sont pas exclusives – seules les identités les plus absolues peuvent exclure d'autres identités concurrentes (mais ne le font pas nécessairement)⁸⁷. Il est donc possible de conceptualiser l'identité personnelle comme un noyau plus ou moins stable autour de laquelle les différentes identités sociales se construisent, l'identité personnelle s'adaptant en fonction de ces identités sociales.

La dichotomie la plus importante dans la théorisation de l'identité est celle qui existe entre les théories *essentialistes* et *constructivistes*. Les essentialistes situent l'identité « à l'intérieur » de la personne en tant que produit de l'esprit, de la cognition, de la psyché ou des pratiques de socialisation. L'identité du point de vue essentialiste est donc prise comme une catégorie donnée et comme un trait personnel absolu et reconnaissable. Au contraire, les théories constructivistes traitent de l'identité vécue par l'individu et la notion même de l'identité comme catégories construites socialement : l'identité est ce que les gens en font dans un contexte historique et culturel donné. Les théories constructivistes s'intéressent en conséquence aux manières dont les identités sont activement (re)produites dans la communication orale ou écrite⁸⁸ (Benwell et Stokoe 2006 : 9-10). L'approche de ce travail est définitivement celle du constructivisme dans la mesure où notre intérêt est la construction de l'identité européenne au moyen de l'usage de la langue.

L'identité est un concept extrêmement complexe et contesté et, afin de justifier son choix comme un concept opératoire de ce travail, il est utile de commenter aussi la critique dont elle a été l'objet. Entre autres, Brubaker et Cooper (2000) critiquent les usages du concept d'identité : selon eux, l'identité est souvent utilisée comme une catégorie d'analyse d'une manière qui présuppose son existence, ce qui fait des analystes de l'identité des partisans de la politique identitaire, en

⁸⁷ On pense surtout aux identités ethniques et nationales qui, dans certains cas, peuvent être absolues et mutuellement exclusives mais ne le sont pas sans exceptions. Les personnes peuvent toujours intégrer dans leur identité personnelle, par exemple par parenté, deux ethnies ou nationalités même si elles étaient en principe concurrentes ou opposées, et chacune de ces identités peut s'activer dans un contexte spécifique.

⁸⁸ Cette division se voit également dans la littérature sur l'identité européenne sous une forme légèrement différente. Cederman (2001b : 141-142) explique que les travaux essentialistes (qui semblent aujourd'hui avoir expérimenté une légère baisse tant quantitative que qualitative) soulignent l'importance des faits culturels et de l'ethnie : on présume que chaque noyau ethnique produit une identité politique d'une façon directe. Par contre, les travaux constructivistes proposent que le matériel culturel ne soit pas directement transformé (ou transformable) en identités (politiques) mais que dans cette relation intervienne un processus actif de formation d'identité.

utilisant un langage constructiviste pour la transmission d'un message essentialiste. Brubaker et Cooper (2000 : 1-6) rappellent que l'identité constitue une catégorie de pratique sociale : elle sert à rationaliser les activités des acteurs sociaux et elle est employée par les hommes politiques pour convaincre les citoyens de leurs similarités et de leurs différences avec les autres, dans le but de justifier leurs actions dans une direction spécifique. C'est précisément là qu'ils voient les « dangers » du concept d'identité, d'où la nécessité d'expliquer les processus et les mécanismes par lesquels les identités putatives se cristallisent en tant que réalités puissantes et pressantes *et*, en même temps, d'éviter leur reproduction et renforcement par l'adoption des catégories de pratique sociale en tant que catégories d'analyse.

La solution proposée par Brubaker et Cooper (*ibid.*) est d'étudier « le discours identitaire » ou la politique d'identité sans présupposer l'existence des identités – c'est précisément afin d'échapper aux présuppositions essentialistes et afin de distinguer ce travail des usages politiques du concept d'identité européenne que nous étudions l'hypothétique *discours de l'identité européenne*, une version de la réalité rendant manifeste une idéologie particulière. Notre analyse porte sur les faits empiriques de ce discours – à savoir sur les éléments linguistiques – ne prétendant pas ainsi l'existence d'une identité européenne *a priori*. Il faut effectivement noter que plusieurs études sur l'identité européenne sont politiquement colorées par leur prise de position (plus souvent positive que négative) sur l'intégration et sur l'identité européenne. Ce travail se distingue de telles études dans la mesure où nous ne prenons position ni sur l'intégration/adhésion de la Turquie ni sur l'identité européenne.

4.1.1 Approche discursive

Benwell et Stokoe (2006 : 25-26) remarquent que dans la théorie sociale l'identité est théorisée en tant que construction prédiscursive s'accompagnant d'un certain comportement – tout comme la sociolinguistique variationniste voit que l'identité s'accompagne d'un usage de la langue spécifique. Or, nous présumons que les identités sociales sont plutôt des constructions discursives qui non seulement se manifestent dans les pratiques discursives mais également s'y construisent ; selon

Weedon (2004 : 17), plusieurs commentateurs de l'approche poststructuraliste de la subjectivité et de l'identité soutiennent que plutôt que reflété ou exprimé dans la langue, le sens de l'expérience et de l'identité y est activement, constamment et dynamiquement constitué. En d'autres mots encore, les identités tirent leur sens par l'intermédiaire de la langue par laquelle elles sont représentées (Woodward 1997 : 8). Suivant la formulation de Benwell et Stokoe (2006 : 4), qui nous sommes est accompli, disputé, attribué, contesté, maîtrisé et négocié dans les discours ; les discours construisent des positions dans lesquelles les individus peuvent se situer et à partir desquelles ils peuvent parler (Woodward 1997 : 14).

Tout comme plusieurs théoriciens (cf. entre autres Bauman 1998 ; Benwell et Stokoe 2006 ; Sériot 1997 ; Siapera 2004 ; Wodak et al. 1999 ; Woodward 1997), nous postulons dans cette étude que la langue et les discours sont des éléments constitutifs dans la construction des identités collectives et dans la construction de l'identité européenne. Cette vision s'inspire de Foucault et du « tournant discursif » de la fin du XX^e siècle qui menait à la définition du sujet comme quelque chose de sociohistorique et socioculturel, comme un produit incomplet du discours (Benwell et Stokoe 2006 : 30). Une approche discursive de l'identité présentée par Potter et Wetherell (1987 ; Wetherell et Potter 1992 ; Potter 1996 ; Wetherell 1998) formule que le domaine de la langue est privilégié dans la construction des identités par rapport aux autres domaines cognitifs : les gens construisent activement leurs identités en participant aux pratiques discursives.

Weedon (2004 : 17-18) rapporte l'indispensabilité de la langue dans la formation des identités collectives au fait que la langue forme des systèmes de sens collectifs qui permettent aussi bien l'existence de la culture et de la société que le fonctionnement de la communication entre les individus qui appartiennent à une culture, à une société ou à un groupe donnés. Suivant l'approche poststructuraliste, les discours concurrents produisent différentes positions et différentes formes d'identités et c'est dans le processus de l'usage de la langue – en tant que texte, parole ou pensée – qu'on adopte des positions comme sujets parlants et pensants et les identités qui y sont liées.

Aussi l'importance des discours et de la langue est-elle largement reconnue dans les études sur les identités collectives mais ces études souffrent toujours d'un

manque d'empirisme : on est d'accord sur le fait que les discours contribuent à construire des identités collectives mais la question de savoir *comment* ils le font n'est pas abordé assez souvent. L'empirisme s'est révélé comme un grand défi également dans la recherche de l'identité européenne, et d'Haenens (2005 : 421) affirme le manque d'empirisme en ce qui concerne l'étude médiatique de l'identité : il existe très peu d'études empiriques systématiques sur l'identité européenne dans les médias et les informations et les quelques études réalisées se concentrent plutôt sur l'analyse du contenu (cf. par exemple De Vreese 2003 et Kevin 2003). Un des buts de ce travail, son but principal même, est de fournir une réponse à cette question par une analyse détaillée du discours de l'identité européenne. Ainsi souhaitons-nous contribuer au développement des modèles d'analyse des discours des identités collectives.

4.1.2 Identité collective européenne

On trouve actuellement un grand nombre d'études sur l'identité européenne – Weiss (2002 : 61) considère que la recherche récente sur l'identité et sur l'âme de l'Europe est liée à divers développements et événements historiques tels que l'élargissement de l'UE, la guerre du Kosovo, la globalisation etc. Ces développements soulèvent la question de l'identité parce que les identités collectives acquièrent un degré maximum de visibilité au moment où elles se trouvent face à une crise, d'où certainement le grand besoin actuel d'étudier, de définir et de justifier l'identité européenne. Määttä (2006 : 24) trouve que l'importance de la question de l'identité européenne est aussi liée aux développements au sein de l'UE. Premièrement, l'UE a étendu le champ de ces activités, se rapprochant ainsi de la vie quotidienne des citoyens. Deuxièmement, les pouvoirs du Parlement européen se sont étendus, ce qui veut dire que le support public aux actions de l'UE devient de plus en plus important. Enfin, l'élargissement mène à une situation de diversité culturelle, linguistique et de traditions politiques dans laquelle il est de plus en plus difficile de trouver un consensus nécessaire pour que l'Union puisse fonctionner d'une manière efficace.

Selon une étude de l'Eurobaromètre⁸⁹ (réalisée par Optem S.A.R.L pour la Commission Européenne), il existe un certain sentiment d'appartenance européenne dans tous les pays membres de l'Union : en moyenne 56 % des citoyens de l'UE se sentent très ou plutôt attachés à l'Europe. Par conséquent, le rapport d'étude (2001 : 10) conclut que « bien que, à la fin du XX^e siècle, on ne puisse toujours pas parler de l'existence d'une véritable identité européenne, la majorité des citoyens de l'Union se sentent européens dans une certaine mesure. ». Néanmoins, on peut prétendre que l'appartenance européenne concerne plutôt les « élites » et n'atteint pas toutes les couches de populations européennes ; Kevin (2003 : 31) note que le sentiment d'euroanéité chez les individus dépend beaucoup des expériences personnelles (des contacts personnels, des lieux visités ou des langues étudiées).

Les sondages d'Eurobaromètre peuvent réussir à mesurer un certain sentiment d'appartenance à l'Europe ou le soutien à l'intégration chez les individus, mais ils ne suffisent pas pour analyser *l'identité européenne* ni pour expliquer sa formation. Les efforts pour définir l'identité européenne commencent tout naturellement par des questions du genre « qu'est-ce qui est commun aux Européens » et « comment diffèrent-ils des non-Européens », mais en refusant la définition essentialiste de l'identité, nous avons rejeté l'idée que les réponses à de telles questions puissent déterminer l'essence de l'identité – les Européens diffèrent autant entre eux que des non-Européens, en fonction du point de vue. Au contraire, l'identité européenne étant conceptualisée dans le cadre de cette étude comme une catégorie mentale, construite dans le discours, les définitions (fluctuantes) de l'identité européenne sont à repérer dans le discours qui la concrétise. Ce discours a des effets très réels dans la réalité extralinguistique ; Stråth (2002 : 388) souligne que la puissance de l'identité européenne n'est pas sous-estimée bien qu'on constate que l'histoire de l'identité européenne est l'histoire d'un concept et d'un discours dans laquelle l'identité est une abstraction et une fiction.

Ce qui est souvent décrit comme la « quête » de l'identité européenne peut être définie comme une construction ou un « imaginaire » de l'Europe (Diez 2004 : 320) ; l'Europe a toujours été une promesse, un idéal, même une idéologie en même

⁸⁹ *Les Européens vus par eux-mêmes. Les enseignements des sondages d'opinion* (2001). Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes. Consulté le 20 avril 2010 sur le site http://ec.europa.eu/public_opinion/archives_fr.htm.

temps qu'une réalité achevée (Kumar 2003 : 39). Selon Hülse (2006 : 397), l'idée que les communautés sont imaginées – suivant la fameuse formulation d'Anderson (2006 [1983]) qui définit les nations en tant que *communautés imaginaires* – implique que l'on étudie ce que l'UE et l'Europe font mais aussi et surtout la manière dont l'UE et l'Europe sont imaginées dans le discours, ce qui devient apparent par l'usage de la langue. Delanty (1995 : 3) souligne que l'Europe et l'identité qui y est attachée sont des inventions des hommes, construites dans un processus historique : cette Europe est donc une réalité de formes et de dynamiques toujours en changement, qui n'existe pas plus naturellement que les nations.

Krzyzanowski (2003 : 181), pour sa part, revendique que l'identité européenne soit traitée en tant que partie intégrante des processus globaux plus généraux qui mènent à l'émergence et à la croissance des identités supranationales ; elle serait, au moins à un certain niveau, un effet naturel du développement des cultures et des sociétés. De cette perspective, Krzyzanowski (id. : 183) pense aussi que l'identité européenne est composée d'autres identités sociales, politiques, culturelles, nationales, régionales et locales, ce qui créerait simultanément une contradiction et une complémentarité entre la première et les dernières. Dans le même sens, Meinhof (2005 : 179) estime que l'identité s'organise selon le modèle de la « poupée russe » : elle serait formée de plusieurs couches d'identités intégrées dans une identité européenne. Pourtant, à nos yeux cela implique que l'identité européenne soit de quelque manière dominante par rapport aux autres identités, ce qui n'est certainement pas le cas (en ce moment du moins) ; au contraire, à notre avis, l'identité européenne ne fournit qu'une des possibles sources d'identité, s'ajoutant à un réseau complexe d'identités sociales et collectives.

Plusieurs théoriciens proposent que l'identité européenne soit limitée au territoire géographique des pays membres de l'UE (cf. entre autres Krzyzanowski 2003 : 180 ; Neumann 2001 : 145 ; Mayer et Palmowski 2004 : 590), mais nous trouvons que cette allégation est contredite par les Suisses et les Norvégiens. Mayer et Palmowski (2004) suggèrent même que les institutions européennes établissent les fondements pour une identité commune : les Européens s'identifieraient aux institutions européennes (l'identification mesurée par la confiance) et les institutions

pourraient devenir porteuses du mythe historique européen⁹⁰. Un des problèmes rencontrés dans la recherche sur l'identité européenne est effectivement qu'au niveau empirique, et même au niveau conceptuel, on la fait souvent implicitement correspondre au soutien à l'intégration européenne (Bruter 2003 : 1153-1154). Certes, les questions de l'identité sont étroitement liées à l'intégration mais l'identité ne peut pas être incorporée à l'intégration européenne (ni au domaine des pays membres de l'UE) : on peut prétendre que l'identité européenne existe sous une forme ou autre depuis le XV^e ou XVI^e siècle⁹¹ tandis que l'intégration économique et politique de l'Europe n'est devenue réalité qu'au XX^e siècle.

Néanmoins, l'intégration contribue définitivement à expliquer les revendications d'une identité commune européenne : Calhoun (2003 : 247) constate que dans la mesure où la cohérence interne et la fermeture externe peuvent être considérées comme les caractéristiques de base d'une société, l'identité européenne sert non seulement à légitimer les institutions internes qui produisent la cohérence mais également à justifier la clôture des frontières aux immigrants. Selon Krzyzanowski (2003 : 183), l'identité européenne a été renforcée par l'activité toujours plus intense de l'UE, mais nous tenons à souligner que simultanément l'intégration profite de l'identité : il s'agit donc aussi des usages que l'UE peut et veut faire de l'identité européenne. Mikkeli (1998 : 20), entre autres, liste les raisons de la nécessité de renforcer une identité européenne du point de vue de l'intégration. Son renforcement sert à faire de l'intégration européenne quelque chose d'autre qu'un seul processus économique ; on a bien besoin de l'identité afin de diminuer ledit déficit démocratique de l'Union européenne. Le renforcement de l'identité fournit également la possibilité de rendre le concept *Europe* (en tant qu'idée) plus clair et, finalement, il permet de minimiser l'attrait du nationalisme à l'intérieur de l'UE. L'identité européenne peut donc définitivement servir l'intégration, et l'intégration peut servir à renforcer l'identité, mais on ne peut pas prétendre que l'identité en est issue.

⁹⁰ Il s'agit d'une idée française des idéaux républicains dont l'adoption garantit l'identité ; par exemple en Finlande il est beaucoup plus difficile d'imaginer que les institutions produiraient une identification européenne.

⁹¹ A cette époque le concept d'Europe a gagné un nouveau contenu idéologique et on peut considérer que l'existence de la notion idéologique permettait la naissance de l'identité qui y était liée.

L'identité européenne est souvent examinée en concurrence avec l'identité nationale (cf. Cederman 2001a ; Krzyzanowski 2003 ; Ruokonen 1996), mais elles ne doivent pas être considérées comme mutuellement exclusives. Diez (2005 : 5-6) souligne le fait que l'eupéanisation des identités ne veut pas dire que les identités nationales soient remplacées par une seule identité européenne – plutôt, l'UE et l'Europe deviennent des points de référence dans la construction des identités sociales et changent la façon dont les identités (nationales) sont construites et représentées. Wæver (2005 : 33) affirme que les identités nationales ont déjà été transformées à un certain point par l'inclusion de « l'Europe » en tant que concept, vision et projet dans les narratifs qui définissent les identités nationales. Par conséquent, nous adoptons la vision de Soysal (2002 : 273) selon laquelle il ne faut pas distinguer le national du transnational : il faut les voir en tant qu'éléments constitutifs et signifiants l'un pour l'autre.

Le lien constitutif entre l'identité européenne et l'identité nationale peut être également établi en s'appuyant sur le fait que beaucoup de citoyens de l'UE considèrent que ces deux identités sont leur : les résultats de l'Eurobaromètre (2001 : 11) indiquent qu'en moyenne 42 % des citoyens de l'UE s'identifient d'abord à leur nationalité et ensuite se sentent européens et 6 % à l'inverse, tandis que 4 % se sentent uniquement européens et 45 % s'identifient uniquement à leur nationalité. Il est intéressant de noter qu'à ce propos la différence entre la France et la Finlande a été assez grande : les Français se sentent nettement plus européens que la moyenne (au total 55 % se sentent simultanément européens et français et 39 % uniquement français) tandis que les Finlandais se sentent clairement moins européens que la moyenne (seuls 38 % se sentent aussi bien européens que finlandais et même 61 % uniquement finlandais).

Les définitions et les théorisations de l'identité européenne sont multiples et il est important de les parcourir dans la mesure où toutes les dimensions de l'identité s'inscrivent dans la mémoire collective et dans le narratif en fonction desquels le discours actuel de l'identité se construit. La formation et l'évolution de l'identité européenne étant étroitement liées à l'idée de l'Europe, nous débutons par une présentation de son développement historique. Ensuite, nous examinerons certaines théorisations et définitions de l'identité proposées dans des études précédentes dans

la mesure où elles forment des points de référence contextuelles pertinentes pour notre analyse.

4.1.2.1 Histoire de l'idée et de l'identité de l'Europe

Le mot Europe vient de la mythologie grecque : Europe (Εὐρώπη en grec) était une princesse phénicienne, la fille d'Agénor, qui fut enlevée et séduite par Zeus métamorphosé en taureau blanc, et emmenée sur l'île de Crète où elle donna naissance à Minos. Aujourd'hui le concept d'Europe est porteur d'une longue histoire et porteur des idées auxquelles cette histoire a donné naissance. Les images de l'Europe n'existent pas de manière naturelle et spontanée mais elles sont formées discursivement : le sens de l'Europe est un discours de pouvoir sur la définition et la classification de l'Europe, sur ses frontières et sur les similarités et les différences qu'elle englobe (Strâth 2002 : 397). L'histoire de l'Europe est si complexe – et débattue – qu'un traitement au fond n'est pas possible dans le cadre de ce travail ; nous commentons uniquement quelques tendances générales et conceptions pertinentes du point de vue de cette étude.

Pendant l'Antiquité, l'Europe représentait avant tout un concept géographique qui servait à distinguer les territoires délimités à la Grèce du continent asiatique et du continent africain (Mikkeli 1997 : 37). Selon Pocock (2002 : 56), le concept géographique d'Europe marquait à l'origine les territoires à l'ouest du Bosphore, les territoires à l'est du Bosphore constituant l'Asie. Pagden (2002 : 3) affirme que pour ceux qui y habitaient, il était en tout cas évident depuis le IV^e siècle, sinon même plus tôt, qu'il existait une région s'appelant l'Europe, région géographique alors vague. Aujourd'hui, la définition géographique de l'Europe limite le continent aux grandes eaux dans le Nord, l'Ouest et le Sud. La frontière Est est le plus souvent définie par l'Oural, la rivière Oural et la mer Caspienne tandis que dans le Sud-Ouest l'Europe est délimitée par le Caucase, la mer Noire et les eaux qui connectent la mer Noire à la mer Méditerranée⁹². Mais les frontières de l'Europe sont loin d'être absolues ; par exemple, Chypre est considérée comme une

⁹² Selon cette définition géographique, seulement une partie de la Turquie appartient géographiquement à l'Europe.

partie de l'Europe et est membre de l'UE bien que l'île soit plus proche de l'Anatolie ou de l'Asie mineure que de l'Europe géographique.

Dans sa théorie sur l'invention de l'Europe, Delanty (1995 : 1-3) tente d'expliquer la manière dont la naissance et l'évolution de l'idée de l'Europe est liée aux processus de formation de l'identité collective européenne⁹³. Selon Delanty, l'histoire de l'Europe ne peut pas être considérée comme l'expression progressive d'une grande idée, les idées mêmes étant des produits de l'histoire – chaque âge a plutôt réinventé l'Europe au miroir de sa propre identité. Delanty constate que l'idée de l'Europe est initialement apparue dans le discours de la Chrétienté latine contre l'Islam au VII^e siècle : l'idée de l'Europe serait ainsi née dans le dualisme ouest/est (nous/eux) et dans un discours visé à renforcer le pouvoir du centre européen. Au Moyen Âge, la culture était évidemment étroitement liée à la religion, ce qui veut dire que Chrétienté et Europe étaient synonymes. Mikkeli (1997 : 37-39) affirme que, pendant le Moyen Âge, l'Europe correspondait à la communauté chrétienne aussi bien dans son sens territorial que dans son sens spirituel. Ainsi pour Delanty, l'Europe avait déjà évolué d'une simple expression géographique à une idée culturelle qui avait des usages politiques, mais qui ne s'était pas encore stabilisée en tant que base d'une identité spécifiquement européenne. En effet, Jordan (2002 : 74-75) souligne le fait qu'à partir du XI^e siècle ce qu'on appelle aujourd'hui l'Europe était appelé la Chrétienté – si le terme Europe était connu, ce n'était que par une élite restreinte.

L'idée moderne de l'Europe, qui a donné naissance à l'identité européenne, est une création du XV^e et XVI^e siècle. Au XV^e siècle, les pays chrétiens n'ont plus réussi à créer un front uni contre les *Ottomans*⁹⁴ à cause de la fragmentation politique de la Chrétienté ; par conséquent, on a commencé à utiliser fréquemment le terme Europe dans les appels à « notre Europe, notre Europe chrétienne », parce qu'il était plus facile de revendiquer l'unité sous ce terme plus vague (Neumann

⁹³ Par l'identité européenne, il entend une identité collective qui est concentrée sur l'idée de l'Europe mais qui peut aussi être à la base d'une identité personnelle.

⁹⁴ *L'Empire ottoman* (1299-1922) était un empire multi-ethnique fondé par un clan turc oghouz en Anatolie occidentale. Au faîte de sa puissance il s'étendait sur toute l'Anatolie, les Balkans, le pourtour de la mer Noire, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie, la Péninsule arabique et l'Afrique du Nord (à l'exception du Maroc). Par *Ottomans* on faisait référence à la population musulmane de l'Empire ottoman surtout dans le domaine de la Turquie actuelle.

1999). D'après Delanty (1995), on peut parler d'une identité européenne depuis le XVI^e siècle avec une lente occidentalisation de l'idée de l'Europe : l'Europe est devenue une version sécularisée de la Chrétienté, qui a perdu son pouvoir, et ce sont les idées et les idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières qui ont donné naissance à l'identité de l'Europe.

Mikkeli (1997 : 37-39) soutient que le concept d'Europe s'est enrichi d'un nouveau contenu idéologique pendant la Renaissance et au début de l'époque moderne. L'Europe est alors mentionnée dans le nom de plusieurs projets de paix. En plus, au début de l'époque moderne, l'importance de la civilisation européenne est soulignée en comparaison avec les Indiens d'Amérique et les Turcs. Mikkeli poursuit en disant qu'au siècle des Lumières⁹⁵, l'Europe était avant tout une communauté de savants, cette « européanité civilisée » correspondant plus ou moins à la culture et à la langue française ; à cette époque il existait donc déjà, au moins parmi les Européens cultivés, un sentiment d'appartenance commune à l'Europe. Pourtant, la vision de Fontana (2002 : 119-120) est qu'au XVIII^e siècle, être Européen voulait surtout dire être français, anglais, espagnol, etc. : selon elle, dans l'imagination collective du siècle, les nations européennes étaient des entités séparées, reliées par des échanges commerciaux et culturels étroits mais toujours divisées par des rivalités économiques, dynastiques, et territoriales. Simultanément, Fontana (id. : 128) prétend qu'après le travail de restructuration du congrès de Vienne⁹⁶ l'idée moderne de l'Europe avait atteint un point de non-retour : dorénavant, l'identité européenne ne résidait plus dans des traditions partagées, dans des affinités religieuses et culturelles mais elle était devenue une réalité politique bien distincte, le cadre privilégié dans lequel les nations devaient trouver leur place et un mode de coexistence.

À l'âge de l'impérialisme européen, suivant Delanty (1995), le concept d'Europe était surtout utilisé pour souligner l'opposition entre l'Europe et de

⁹⁵ Le siècle des Lumières fait référence au XVIII^e siècle européen, nommé d'après le mouvement intellectuel, culturel et scientifique – dans lequel la France a joué un rôle central – connu sous le nom des Lumières.

⁹⁶ Le Congrès de Vienne, une conférence des représentants diplomatiques des grandes puissances européennes, a eu lieu à Vienne du 1^{er} octobre 1814 au 9 juin 1815. Les pays vainqueurs de Napoléon ont accepté de rendre à la France les frontières d'avant la Révolution française de 1789, sauf aménagements.

l'Orient : l'identité de l'Europe unie face au reste du monde se manifestait par le colonialisme et la violence. Dans la perspective colonialiste, les Européens étaient surtout liés par un sentiment de supériorité et par « le fardeau de l'homme blanc » (le devoir de civiliser les peuples inférieurs) qui en découlait – Delanty prétend ainsi que le colonialisme atteste de l'importance du rôle de l'Autre dans l'histoire de l'Europe et de l'identité européenne dans la mesure où l'identité hégémonique de l'Europe en tant que représentation de la Liberté, du Progrès, de la Civilisation et de l'Humanisme chrétien pouvait être maintenue précisément en opposition avec « l'Orient ».

Or, l'idée européenne n'est devenue un élément réel de la politique et de la diplomatie qu'après les deux Guerres mondiales. La construction déterminée d'une Europe unie par l'intégration européenne a commencé après la Seconde Guerre mondiale dans le but d'établir la paix en Europe et de réparer les cicatrices des guerres. Cette construction, à l'origine basée sur la coopération économique, s'est faite par étapes à partir de la fondation de la Communauté économique européenne en 1957. Passerini (2002 : 193) explique que la construction européenne s'est accompagnée d'un sentiment croissant d'incertitude aussi bien par rapport à la particularité européenne dans le domaine culturel que par rapport à ce que signifie que d'être européen ; l'identité européenne était un terme peu utilisé jusqu'aux années 50, mais c'est dans les années 60 que la discussion sur l'identité a vraiment débuté.

Dans le cadre formel de l'intégration européenne, l'identité européenne a été conçue et « fixée »⁹⁷ au sommet de la CE à Copenhague en 1973 avec la publication de *la Déclaration sur l'identité européenne*, qui représentait une tentative de définir une spécificité européenne en dépit des contradictions inévitables de l'eurocentrisme (Stråth 2002 : 388-389). Cette déclaration était basée sur les principes de l'unité des neuf, sur leurs responsabilités envers le reste du monde et sur la nature dynamique de la construction de l'Europe. En admettant une diversité des cultures, les neuf

⁹⁷ Nous reprenons la formulation de Stråth tout en rejetant en principe l'idée qu'on puisse « fixer » une identité de l'extérieur : dans notre vision constructiviste, elle est soumise à un processus constant de formation et de construction. Ce processus ne se fait pas par la simple rédaction d'un document mais il s'agit des processus plus complexes comme on l'expliquera dans ce qui suit. Par conséquent, il serait plus prudent de constater qu'à cette occasion on a parlé d'identité européenne dans un document officiel pour la première fois.

« ont décidé de s'unir en s'élevant au niveau des nécessités européennes fondamentales, pour assurer la survie d'une civilisation qui leur est commune ». Selon ce document, l'identité de l'Europe doit être basée sur un héritage commun, à savoir sur des attitudes identiques envers la vie qui convergent vers la création d'une société qui répond aux besoins des individus, et vers la création des principes qui reposent sur la démocratie représentative, sur la loi, sur la justice sociale ainsi que sur le respect des Droits de l'homme (Passerini 2002 : 194).

Depuis Copenhague, l'identité européenne apparaît dans plusieurs documents et déclarations de la CE / de l'UE mais Stavrakakis (2005 : 82) prétend que les documents n'ont pas réussi à renforcer l'identité européenne et l'identification populaire avec l'UE. Cet échec a été expliqué par le fait qu'ils ne sont que de grands discours dépourvus de substance derrière cette image idéalisée de l'Europe. Kevin (2003 : 1) suggère que la véritable « crise » de l'idée et de l'identité européenne a été introduite avec la fin de la Guerre froide qui signifiait la fin de la définition du concept de l'Europe par l'opposition entre l'Ouest et l'Est. Delanty (1995) soutient cette vision en affirmant qu'après la Guerre Froide peu d'éléments dans les traditions nationales pouvaient unir le continent européen et qu'en conséquence le point d'unité était à trouver en dehors de l'Europe, dans le monde musulman et dans le tiers monde.

Pendant longtemps, l'intégration européenne a été un continuum d'élargissement constant et d'une intégration de plus en plus étroite par la création d'une monnaie commune, etc., mais actuellement, en 2012, l'intégration se trouve face à une crise peut-être plus sévère que jamais qui remet en question l'existence même de l'UE. Cette crise financière se reflète dans le discours sur l'UE, discours qui n'a pas été aussi sceptique depuis des dizaines d'années. De même, les questions identitaires semblent, de nouveau, devenir plus apparentes dans la crise alors que se posent des questions de solidarité et de responsabilité des pays membres envers d'autres pays membres et la communauté européenne. Les réactions envers le soutien économique offert aux pays en crise montrent que, quand il s'agit de l'argent, les intérêts nationaux sont toujours bien plus importants pour beaucoup de gens que les intérêts européens.

4.1.2.2 *Interprétations proposées*

L'identité européenne a souvent été appréhendée sur la base des différents éléments qui la composent : Calhoun (2003 : 248) affirme que même si cette identité est aussi situationnelle que la plupart des identités collectives, les efforts pour trouver des traits (absolus) qui la définissent sont nombreux et forment un intérêt constant dans les recherches. Certes, les traits culturels, historiques et politiques ont contribué à créer un certain sentiment d'*appartenance* mais ils ne peuvent guère définir l'*identité* que nous voyons comme dynamique, changeante, multidimensionnelle et contextuelle. Toutefois, il nous semble utile de commenter les traits attribués à l'identité dans le but de contextualiser le discours actuel de l'identité.

Soysal⁹⁸ (2002 : 266-268) et Kohli (2000 : 120-123) présentent tous les deux différentes compréhensions de l'identité européenne. Premièrement, tous les deux invoquent l'identité politique de la communauté européenne, à savoir l'Europe comme une unité institutionnelle qui sollicite l'identification politique du *démos* avec une structure européenne d'autorité. La deuxième interprétation qu'ils proposent est l'identité en tant que collectivité culturelle, comme un lieu de mémoire engageant des pratiques culturelles par lesquelles les sens culturels sont créés et maintenus. C'est de cette conception de l'identité que dérivent la volonté d'obtenir une cohésion et une solidarité sociale sur la base du patrimoine européen (le passé chrétien, l'humanisme etc.). Tous deux proposent également que l'identité européenne soit une identité individuelle éprouvée et exprimée par les citoyens individuels, une catégorie subjective recherchée dans les réponses que les individus confèrent aux signes et aux idéaux de l'Europe. Enfin, Kohli ajoute encore à la liste une identité européenne liée à l'idée de l'Europe et se manifestant dans les discours et dans les textes.

En effet, le plus souvent on reconnaît au moins une dimension politique et une dimension culturelle dans la constitution de l'identité européenne (cf. entre autres Bruter 2003 ; 2004 ; Kevin 2003). Bruter (2004 : 25) voit que le composant

⁹⁸ Soysal parle de différentes modalités de constitution dans les discussions sur l'identité et sur le *démos* de l'Europe. *Démos* peut être défini comme le sens social d'un peuple ou d'une nation, ce qui engage l'idée que les nations sont construites, et le concept s'oppose à la notion d'*ethnos* qui fait référence au sens ethnique de la nation qui implique une stabilité des nations (Sériot 1997 : 44).

culturel dans la construction de l'identité représente le sentiment d'appartenance des individus à un groupe particulier sur la base d'une culture commune, par les similarités sociales et éthiques, voire ethniques (à savoir l'Europe en tant que continent ou civilisation), tandis que le composant civique signifie l'identification des citoyens à une structure politique constituée des institutions, des droits et des règles (de l'UE). Or, le concept de « culture européenne » est problématique : il existe incontestablement de grandes différences entre les pays dits européens à plusieurs propos⁹⁹ et il est plutôt difficile de trouver en Europe des éléments imaginés comme communs sur lesquels les identités nationales seraient basées (cf. Anderson 2006).

Toutefois, les fondements culturels proposés à l'identité européenne sont nombreux. Mikkeli (1997 : 42-43) liste comme éléments culturels de l'identité la pensée critique grecque et l'héritage de la démocratie, la loi et l'ordre romains ainsi que le message de la Chrétienté, cette « trinité » gréco-latino-chrétienne étant complétée par la quête de liberté, le sens d'historicité, le progrès scientifique (introduit par la science et la technologie) et le pluralisme politique et culturel. Ruokonen (1996 : 54-55) y ajoute encore l'individualité et l'esprit du dialogue critique : la « tradition de doute » ayant souvent été considérée comme la source de la supériorité de l'Europe, Ruokonen considère la discussion comme la base culturelle de l'identité européenne.

L'établissement de l'identité européenne sur la tradition et l'héritage des cultures judéo-chrétiennes et gréco-romaines entraîne pourtant l'oubli et l'effacement d'autres influences de la mémoire collective (Robins 1996 : 80-81). Delanty (1995) rappelle que la construction des identités collectives engage toujours une mémoire et une histoire sélective qui mettent en valeur certains éléments tout en oubliant d'autres : les influences orientales sont le plus souvent exclues du contenu de l'identité européenne même si leur contribution dans la formation de la culture européenne a été significative. De fait, Mayer et Palmowski (2004 : 581-583) pensent que la caractéristique culturelle distinctive de l'Europe est son hétérogénéité et sa multiplicité, ce qui est également promu dans le discours officiel de l'UE ; *le*

⁹⁹ Par exemple, la législation demeure très nationale malgré le fait que la législation de l'UE y impose certaines contraintes et, pour le moins dans la situation actuelle, il est difficile d'imaginer une législation commune à tous les pays de l'UE.

traité établissant une Constitution pour l'Europe en 2004 (qui n'est pourtant jamais entrée en vigueur) comprend plusieurs mentions du respect et la promotion de la diversité culturelle, linguistique et religieuse, « unie dans la diversité » étant ainsi devenu le slogan de l'Union.

Plusieurs théoriciens pensent aussi que l'identité européenne est basée sur des valeurs européennes qui peuvent donc être considérées comme éléments de la culture européenne. Todorov (2005 : 63-72) compte parmi les valeurs dites européennes la rationalité (la valeur la plus importante), qui mène à la critique et à l'autocritique (à savoir ce que Ruokonen nomme la tradition de doute), suivie par la justice, la démocratie, la liberté individuelle, la sécularité et la tolérance¹⁰⁰. Ces valeurs s'appuient forcément sur le discours de l'UE : *le Traité sur l'Union européenne* postule que l'Union est fondée « sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'État de droit /.../ » (article 6), cette disposition ayant été modifiée par *le Traité de Lisbonne* en 2008 en indiquant explicitement *les valeurs* de l'Union : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités ».

En résumé, l'identité européenne a été théorisée aussi bien comme une identité politique liée aux institutions européennes et comme une identité culturelle basée sur un héritage culturel et sur des valeurs communes, que comme un point de référence pour une identité individuelle et subjective. Dans la mesure où nous voyons cette identité comme une construction mentale et discursive, nous considérons que tous ces éléments peuvent s'intégrer dans le discours de l'identité: notre analyse ne se fixe donc *a priori* sur aucune dimension particulière.

¹⁰⁰ Selon Bauman (2004 : 126-129), l'ensemble de ces valeurs est distinctivement européen parce qu'il a été conçu, articulé et raffiné dans la partie de la terre qu'on a tendance d'appeler « la vraie Europe ». Toutefois, Bauman (id.: 125) commente simultanément l'universalité des valeurs européennes : l'appel à ces valeurs serait un trait intégral de l'identité européenne et leur spécificité serait tirée de la croyance que les valeurs n'ont sens que si elles sont perçues en tant qu'universelles.

4.1.2.3 *Sens nationaux de l'Europe*

Nous venons de présenter l'idée de l'Europe et les interprétations proposées à l'identité européenne tout en soulignant qu'il est plus ou moins difficile de trouver des traits absolus qui unissent le continent. Le terme même d'Europe a été et est plein de contenu politique dans chaque cadre national : la conceptualisation de l'Europe varie et est contestée aussi bien dans les nations qu'entre celles-ci, au point qu'on peut dire que l'Europe signifie la variation (Malmberg et Stråth 2002 : 4). Les sens des nations sont inscrits dans les sens de l'Europe et à l'inverse, ce qui veut dire qu'afin de comprendre le fonctionnement des images de l'Europe en interaction avec les identités collectives existantes dans l'UE aujourd'hui, il faut comprendre comment le concept de l'Europe s'est lié au projet de construction des États-nations dans une perspective plus ancienne (id. : 9-10).

L'idée et l'identité européenne dans chaque pays européen se sont donc construites par rapport à l'histoire nationale. L'histoire nationale construit un narratif dans lequel l'idée et l'identité européenne doivent s'adapter et sur lequel elles peuvent s'appuyer ; selon Weaver (2005 : 5), chacun des pays européens se construit un narratif de l'État, de la nation et de l'Europe qui est cohérent avec la tradition nationale de la pensée politique¹⁰¹. Dans cette perspective, nous présentons d'une manière un peu simplifiée quelques éléments historiques de la relation de France et de Finlande avec l'Europe et l'intégration européenne ainsi que des conceptions nationales de l'Europe dans chacun des pays, ce qui sert à contextualiser les discours nationaux.

¹⁰¹ Ce narratif semble entrer en fonction également au niveau individuel. Selon une étude sur les narratifs dans les communautés frontalières européennes (Armbruster et al. 2003 : 891), les personnes construisent le sens de leur expérience de l'Europe en fonction de leurs expériences de ce qu'est d'être citoyen allemand, italien, autrichien etc. ; de plus, l'expérience de l'Europe est rapportée à la relation entre leur nation et autres états-nations ou régions intra-nationales. Cette étude fait ainsi preuve de l'importance des conceptions nationales dans la définition et l'expérience de l'Europe – les conceptions nationales semblent effectivement jouer un rôle primordial non seulement au niveau collectif de l'identité européenne mais également à son niveau individuel.

4.1.2.3.1. Une Europe française

La France peut être considérée comme un des « pays fondateurs » de l'Europe, qu'on parle de l'Europe historique, de la culture et des valeurs européennes ou de l'intégration politique. Elle a toujours été un pays central dans l'Europe ce qui veut dire qu'elle a également joué un grand rôle dans la définition du concept de l'Europe. Dans son analyse sur le sens de l'Europe dans le discours national français, Frank (2002 : 311) note que pendant longtemps l'esprit français ne faisait aucune différence entre la France, l'Europe et le monde : l'Europe était perçue comme le centre du monde et la France comme le pays central de l'Europe et de la civilisation européenne. Par conséquent, il prétend que le discours sur l'Europe en France est toujours un discours sur la France.

Malmberg et Stråth (2002 : 13-14) affirment que dans l'histoire conceptuelle de l'Europe le pouvoir interprétatif est venu surtout de la France qui était un pouvoir suprême pendant le siècle des Lumières et la Révolution française qui l'a suivi en 1789 : au moins du point de vue français, les valeurs de la Révolution¹⁰² sont devenues des valeurs européennes. Weiss (2002 : 68-71) soutient la vision que le modèle de civilisation introduit par la Révolution (basé sur les droits civiques) était rattaché également à l'Europe : être un bon citoyen revenait à être un bon Européen. Selon Soysal (2002 : 277), les principes universalistes étaient projetés en tant que propriétés élémentaires de l'euroanéité.

Selon Frank (2002 : 312-314), au XVII^e et XVIII^e siècles et toujours pendant l'ère de l'empire français¹⁰³, l'Europe représentait une sphère d'élargissement français basé sur l'exportation de la liberté par le pouvoir militaire. Par contre, à l'époque romantique¹⁰⁴, l'idéalisme dominait dans le discours français avec les « États Unis d'Europe » : les valeurs européennes étaient représentées par le marché libre, la liberté des idées et des opinions ainsi que la démocratie pour le peuple. Néanmoins, après cette période romantique les divergences entre les nations et

¹⁰² Définies dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, un des textes fondamentaux de la Révolution.

¹⁰³ Frank fait probablement référence au Premier Empire, le régime instauré par Napoléon Bonaparte en 1804 et achevé en 1814.

¹⁰⁴ L'époque romantique se situe environ entre 1820 et 1850. Elle coïncide partiellement avec la Restauration monarchique sur la scène politique.

l'Europe sont devenues plus manifestes, ce qui a donné naissance à l'idée d'une alliance européenne.

La France a également joué un rôle essentiel par rapport à l'intégration politique. Après la Première Guerre mondiale, la peur de la guerre s'était installée profondément dans les esprits français : dans les années 20, la sécurité devint une obsession française et l'union européenne était perçue comme la réponse à ce besoin (Frank 2002 : 315). Les années 30 ont introduit un déclin du mouvement européen et l'échec de plusieurs projets, ce qui était lié à l'apparition des dictatures fascistes antidémocratiques, mais après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la recherche d'un moyen de consolider la paix a recommencé. La France et la Grande-Bretagne prennent alors la direction dans le projet d'unification européenne : en 1948, la France, le Royaume-Uni et le Benelux signent le Traité de Bruxelles qui prévoyait une Union occidentale. En 1951, la RFA, la France, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent *le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier*¹⁰⁵, formant ainsi « l'Europe des Six ».

Avec le déclin du colonialisme, la France a perdu du pouvoir au niveau mondial, mais elle a réussi à se construire une position dominante dans la construction européenne. Le discours politique français dans les années 50 et 60 défend la construction européenne susceptible de permettre à la France de moderniser son économie et de restaurer son rôle international, mais à partir des années 70, les élargissements de la CEE et l'essor politique et économique de l'Allemagne ont modifié l'ordre européen (Frank 2002 : 320-323). Frank (id. : 324-325) prétend que, dans les années 70 et 80, le point de vue du discours français a changé : l'importance de la France en Europe a été remplacée par l'importance de l'Europe en France parce qu'il n'y avait plus de place pour une dominance française, et c'est depuis 1984 que la France accepte finalement de partager son influence avec les autres grands pouvoirs européens. À la fin de la Guerre Froide, la CEE avait un choix entre l'élargissement vers l'Est et l'approfondissement de l'intégration et c'est l'élargissement qui a été choisi. Frank (ibid.) rattache l'élargissement à ce qu'il appelle « la tradition française d'aider les peuples de

¹⁰⁵ En 1957, les six décident d'approfondir leur coopération avec le traité de Rome qui fondera la Communauté économique européenne (CEE) qui est plus tard devenue simplement la Communauté européenne (CE). En 1992, le traité de Maastricht donne naissance à l'Union européenne (UE).

l'Europe centrale et orientale ». Dans sa conception, la fin de la Guerre Froide a ainsi fondé une « nouvelle Europe » avec une vision commune de la démocratie, des droits de l'homme ainsi que de l'économie des marchés.

Ainsi, nous pouvons conclure en citant Weiss (2002 : 68-71) : le concept français de l'Europe s'est basé sur une vision de la France comme la force centrale du projet européen et de l'idée européenne : pour la France, l'Europe représente une « promesse » qui ne peut pas être distinguée de celle de la nation (ce qui explique également les références fréquentes au « projet européen » en tant que « promesse », « communauté de destin » ou « communauté de valeurs » dans le discours français sur l'Europe). Pour Frank (2002 : 312-314), le sens de l'Europe en France a toujours été un mélange d'idéalisme et de réalisme, un idéal européen imaginé afin d'atteindre des buts nationaux. Il est incontestable que la France ait été et continue à être un acteur important dans l'Europe et l'intégration européenne mais, au XXI^e siècle, elle doit s'adapter à une nouvelle réalité dans laquelle elle est devenue un pays européen parmi les autres. À l'intérieur de l'UE, elle a été obligée de céder beaucoup d'influence mais elle continue à aspirer à une position dominante : les Français tendent effectivement toujours à considérer leur pays comme le centre de l'Europe.

4.1.2.3.2. *Une Finlande européenne*

L'histoire de ce petit pays – par son influence et sa population, pas par sa surface – qui n'a eu son indépendance qu'en 1917 et qui se situe à la périphérie de l'Europe (du moins à la périphérie de l'Union européenne¹⁰⁶) est évidemment très différente de celle de la France. Aujourd'hui, la Finlande est un pays européen « par excellence » en ce qui concerne son organisation sociale, mais Meinander (2002 : 149) a certainement eu raison en constatant que « La Finlande a souvent été caractérisée comme le pays le plus occidental de l'Europe orientale et le pays le plus oriental de l'Europe occidentale »¹⁰⁷, pas uniquement par rapport à sa position géographique mais également par rapport à son développement culturel et politique.

¹⁰⁶ La frontière géographique de l'Europe est l'Oural, au milieu de la Russie.

¹⁰⁷ Nous traduisons de l'anglais.

Entre 1150 et 1809, la plus grande partie de l'actuelle Finlande¹⁰⁸ est sous domination suédoise et, ainsi, étroitement liée à la Chrétienté occidentale, ses valeurs et traditions¹⁰⁹. Klippi et Havu (2006 : 84) expliquent qu'avant l'expansion suédoise « le territoire de l'actuelle Finlande était occupé par une population d'origine fennique dans le sud et dans l'ouest et par des tribus laponnes dans le nord ». La Finlande est devenue une province de Suède avec la première expansion suédoise : c'est de là que remonte l'origine de la population de langue suédoise de Finlande. La frontière entre la Suède et les formations politiques russes, définie pour la première fois dans le traité de 1323 avec la République de Novgorod, constitue simultanément une ligne de démarcation entre le christianisme catholique et orthodoxe, les Russes de Novgorod ayant réussi à soumettre les Caréliens et à les convertir à l'orthodoxie.

Selon Klippi et Havu (2006 : 85), le XVIII^e siècle représente « l'apogée de l'influence suédoise dans la situation culturelle et linguistique du pays ». À cause de sa position géographique à la frontière russe, la Finlande est pourtant souvent menacée et parfois envahie par la Russie, et finalement, en 1809, la Suède ratifie un traité de paix cédant la Finlande à la Russie. La position de la Finlande en tant que Grand Duché de l'Empire russe est assez indépendante : selon Alexandre 1^{er} au Parlement de Porvoo en 1809 la Finlande est « placée désormais au rang des nations » (Rantanen 1997 : 125). La nation finlandaise demeure toutefois toujours étroitement liée à la nation suédoise et russe (Rantanen 1997 : 127-129). Klippi et Havu (2006 : 82) décrivent la situation de l'État-nation finlandais au XIX^e siècle de la manière suivante :

« La devise attribuée à Adolf Ivar Arwidsson (1791-1858), l'une des premières autorités idéologiques de la philosophie nationale, condensera l'esprit du temps du 19^e s. dans ces termes : « Nous ne sommes plus des Suédois, nous ne voulons pas devenir des Russes; nous devons être des Finlandais ». Cette définition négative et différentielle de l'identité nationale détermine quels en sont les éléments constitutifs seulement en vertu de ce qui l'entoure. Enjeu de deux grandes puissances européennes, ce territoire périphérique possédait une certaine réalité historique non seulement en raison de sa situation géographique stratégique, mais surtout en raison de la particularité linguistique de son peuple que le pouvoir légitime n'ambitionnait ni de défricher, ni de développer. »

¹⁰⁸ Toute la Finlande contemporaine n'a pas toujours fait partie de la Suède.

¹⁰⁹ Cependant, l'influence de l'Église orthodoxe a aussi été significative dans la Finlande de l'Est.

En ce qui concerne la perception de l'Europe en Finlande à l'époque, Meinander (2002 : 151-155) voit au XIX^e siècle un désaccord national entre une conception fennomane et une conception libérale de l'Europe : la première saisissait les contacts culturels et économiques multipliés avec l'Europe occidentale comme une menace à l'identité finlandaise émergente, tandis que la seconde considérait plutôt le règne russe comme problématique par rapport à l'identité nationale. Meinander poursuit en disant qu'à la fin du 19^e siècle l'identité finlandaise a dû faire face à deux menaces additionnelles : l'industrialisation et l'urbanisation des sociétés de l'Europe occidentale, et le changement de priorités de la politique de sécurité de la Russie depuis les années 1880. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les actes de russification sont effectivement devenus si menaçants que, selon Meinander, les Fennomanes ont été obligés de rejoindre les Libéraux dans leur lutte contre la politique d'intégration russe. Klippi et Havu (2006 : 98) confirment que la seconde moitié du XIX^e siècle a constitué une période de changements importants dans la société finlandaise.

Enfin, suite à la chute de l'Empire russe, la Finlande s'est déclarée indépendante en 1917. Suivant Meinander (2002 : 155-158), l'image de la Finlande à la frontière de l'Europe est devenue un discours dominant après l'indépendance ; la Russie bolchévique était alors située hors la civilisation occidentale et dans les années 30 les expressions de haine envers la Russie sont devenues dominantes après la clôture définitive de la frontière entre la Finlande et la Russie¹¹⁰. Malmberg et Stråth (2002 : 20), pour leur part, voient après l'indépendance toujours deux tendances dans la construction de l'identité finlandaise : une tendance fennomane, qui voyait la Finlande en tant que domaine frontalier coopératif entre la Russie et l'Ouest, et une tendance libérale qui était pour une intégration étroite avec les cultures occidentales et européennes.

Après les guerres mondiales, les conceptions de l'Europe en Finlande ont changé parce que le traité d'amitié et de coopération signé avec l'URSS est devenu la pierre angulaire de la politique finlandaise. Ainsi pendant la Guerre Froide, l'Union soviétique était la nation la plus importante en Europe du point de vue

¹¹⁰ Il faut cependant souligner que c'était les mesures prises par la Russie qui ont donné naissance à la Russophobie en Finlande. Après 1917 surtout la guerre civile et l'émigration des communistes finlandais à la Russie y ont contribué.

finlandais : cette position entre l'Est et l'Ouest a donné naissance à la conception d'une Finlande européenne qui, tout en ne se trouvant pas dans le noyau dur du continent, avait réussi à sortir de sa position périphérique (Meinander 2002 : 158-163). Suite à la fin de la Guerre froide et la dissolution de l'URSS, le traité de coopération et d'amitié a été dissolu en 1992 et la Finlande a décidé de poser sa candidature pour une adhésion à la CE dans le sillage de la candidature de la Suède. Elle a fini par adhérer à l'Union en 1995 après un référendum consultatif dans lequel 56,9 % étaient pour l'adhésion. Meinander (2002 : 165-166) prétend que pour la majorité des Finlandais, l'adhésion signifiait un pas vers une position plus sûre en Europe dans plusieurs perspectives : on considérait que l'UE pouvait offrir un avenir plus stable. Néanmoins, les crises de l'UE et de l'Europe de ces dernières années ont donné lieu – tout comme ailleurs en Europe – à un nouvel euroscepticisme¹¹¹. En tout cas, l'adhésion a eu un effet sur la conception finlandaise de l'Europe, les Finlandais n'ayant plus besoin de constamment questionner leur appartenance à l'Europe. Par conséquent, on peut terminer en constatant qu'aujourd'hui la Finlande se considère définitivement européenne tout en se rappelant de sa position périphérique.

4.2 Altérité, différence et exclusion

Dans cette deuxième partie du chapitre, nous abordons le thème de l'Autre et son rôle dans la construction du Soi, ce qui est un thème prédominant dans la littérature sur la formation de l'identité collective. Balibar (2004 : 25-30) suggère que toute identité est « transindividuelle » : le Moi ne peut pas être formé indépendamment des processus sociaux et d'un imaginaire collectif. Il serait impossible de se reconnaître en tant que femme, jeune, étudiant, Finlandais, Européen etc. sans comparaison avec les autres qui ne font pas partie de ces groupes mais qui font partie d'autres groupes équivalents. Cet aspect transindividuel introduit les

¹¹¹ Les crises financières de plusieurs pays européens en 2011 ont rendu manifeste en Finlande un certain manque de solidarité envers les autres pays membres de l'UE, pour le moins par rapport au financement : la Finlande a été parmi les pays les plus réticents dans l'UE en ce qui concernait l'aide financière aux États en crise. Beaucoup de Finlandais ont trouvé injuste que la Finlande – respectueuse des exigences imposées par l'Union – doive financer des pays qui n'auraient pas rempli leurs devoirs dans l'Union. Après une longue période assez positive envers l'intégration s'est développée l'opinion que l'adhésion à l'UE et à l'Union monétaire a été une erreur.

questions de différence et l'importance des Autres dans la construction des identités ; paradoxalement, l'identité est souvent le plus clairement définie par la différence, par ce qu'elle n'est pas (Woodward 1997 : 1-2). Selon Bauman (1997 : 70), « nous » et « ils » ne reçoivent leur sens qu'ensemble, dans le contraste ; nous ne sommes « nous » que s'il existe des gens qui ne font pas partie de nous, si « eux » existent. De même, le meilleur moyen de définir l'identité européenne serait de dire ce qu'elle n'est pas, qui en est exclu : *l(es) 'Autre(s)* (cf. entre autres Delanty 1995 ; Neumann 1999).

Connolly (2002 : 64) formule l'importance de l'altérité, de la différence et de l'exclusion dans la construction d'identité ainsi :

« An identity is established in relation to a series of differences that have become socially recognized. These differences are essential to its being. If they did not coexist as differences, it would not exist in its distinctness and solidity. Entrenched in this indispensable relation is a second set of tendencies, themselves in need of exploration, to congeal established identities into fixed forms, thought and lived as if their structure expressed the true order of things. When these pressures prevail, the maintenance of one identity (or field of identities) involves the conversion of some differences into otherness, into evil, or one of its numerous surrogates. Identity requires difference in order to be, and it converts difference into otherness in order to secure its own self-certainty. Identity is thus a slippery, insecure experience, dependent on its ability to define difference and vulnerable to the tendency of entities it would so define to counter, resist, overturn, or subvert definitions applied to them. Identity stands in a complex, political relation to the differences it seeks to fix. »

En étudiant une identité collective, l'analyste ne doit donc pas se consacrer seulement sur les sources symboliques de l'unité mais étendre l'analyse au rituel d'inclusion et d'exclusion lié aux frontières sociales et à l'interaction qui s'y réalise (Cederman 2001c : 6).

L'idée d'altérité vient de la conception que le sens de tous les concepts est construit par la relation à l'Autre : par ce qu'il n'est pas, par ce qu'il lui manque, par son dehors constitutif (Derrida 1981 ; Laclau 1990 ; Butler 1993)¹¹². Hall (1996 : 5) explique que tout comme le sens dans la langue, l'identité est relationnelle : elle est définie dans une relation de différence à ce qu'elle n'est pas. Dans cette perspective, les identités ne pourraient fonctionner en tant que points d'identification et d'attachement que grâce à leur capacité d'exclure. L'unité et l'homogénéité interne de

¹¹² Cité dans Hall (1996 : 5).

l'identité ne sont donc pas naturelles, mais une forme construite de la fermeture : les unités proclamées par les identités seraient construites dans un jeu de pouvoir et d'exclusion et elles seraient le résultat d'un processus naturalisé d'exclusion.

Selon Riggins (1997 : 3-4), le concept de l'*Autre* a une longue histoire dans la philosophie ; il était déjà utilisé par Platon en tant que catégorie de pensée spéculative dans le but de représenter la relation entre l'observateur (le Soi) et l'observé (l'*Autre*). Dans les sciences sociales modernes l'*Autre externe* (ou *social*, qui se distingue de l'*Autre interne*¹¹³) est utilisé dans un sens plus restreint que celui que lui donne Platon : l'*Autre externe* désigne ceux que le Soi aperçoit comme différents. Dans ce sens, la formation d'une identité exige la production de discours sur la différence et sur la similarité qui mènent à accepter et à rejeter des identités spécifiques. La création des frontières sociales entre le Soi et l'*Autre* ne doit pas être considérée comme une conséquence de l'identité mais comme un ingrédient nécessaire *a priori*, ce qui introduit la nécessité d'analyser comment les frontières sociales sont nées et se sont maintenues (Neumann 1996 : 166-167).

Aussi, plusieurs auteurs perçoivent-ils l'altérité et les exclusions qu'elle introduit naturellement comme un aspect constitutif de l'identité. D'autres conceptualisent l'altérité comme une dimension nécessairement négative ; Weedon (2004 : 154) prétend qu'en définissant leur propre sens d'identité, les individus et les groupes tendent à fixer l'identité des autres, et que les identités fonctionnent donc souvent dans des modes binaires de pensée établis depuis longtemps qui aident à maintenir des inégalités, des exclusions et l'oppression. Pour cette raison, il serait important de voir les identités collectives en tant que constructions changeantes et changeables. La théorisation poststructuraliste de l'identité présuppose effectivement que les identités ne peuvent jamais être entièrement fixées et qu'elles sont toujours construites dans l'opposition avec un *Autre* différent, tout en proposant qu'il existe des différences sous plusieurs formes qui sont plus ou moins exclusives, antagonistes et violentes (Diez 2004 : 321-322). Le poststructuralisme ne considère donc pas l'altérité comme fondamentalement problématique : les conséquences qu'elle introduit dépendent des usages qu'on en fait.

¹¹³ L'*Autre interne* fait référence à la subconscience, une phase de Soi, tandis que le Soi et l'*Autre externe* peuvent être compris en tant qu'individus (au niveau d'identité personnelle : Je et Tu) ou en tant que collectivités (au niveau d'identité collective : Nous et Ils).

En tout cas, on peut constater que la frontière entre *Nous* et *Ils* est tellement importante et protégée que la question n'est pas de savoir *si* l'exclusion a lieu, mais *comment* elle a lieu (Neumann 1996 : 168). L'altérité est autant une construction mentale et discursive que l'est l'identité européenne ; d'après Bakhtine (1990), le sujet ne peut connaître ni soi ni le monde sans l'autre, lorsque le sens est créé dans les discours où les consciences se rencontrent. Neumann (1999 : 41) souligne aussi le fait que même si les différences (culturelles, historiques, politiques...) entre le Moi et l'Autre peuvent être réelles, l'Autre est toujours, en fin de compte, une invention des hommes et une catégorie mentale. Il s'ensuit que, historiquement, ce qui occupe le rôle de l'Autre dans un temps et dans un lieu donné est plus ou moins arbitraire.

Notre choix d'analyser la construction de l'identité européenne dans le contexte particulier de l'adhésion de la Turquie à l'UE a été motivé par le fait que la Turquie peut être considérée comme l'Autre dominant parmi les nombreux Autres instrumentaux dans l'histoire de la construction de l'Europe et de l'identité européenne (Neumann 1999 : 39). L'éventuelle adhésion de la Turquie fournit ainsi un contexte intéressant au discours de l'identité européenne en fonction de la tension entre l'histoire de la Turquie comme l'Autre de l'Europe et la perspective de son adhésion à l'UE qui pourrait être considérée comme une preuve de son identité européenne. L'histoire entre la Turquie et l'Europe fait donc évidemment partie du contexte de notre corpus. Or, la Turquie n'est en aucune manière le seul Autre de l'Europe et afin de définir l'altérité spécifique de la Turquie, il faut commencer par délimiter les interfaces de cette altérité. Dans ce but nous parcourons brièvement certains Autres proposés à l'Europe.

4.2.1 Autres de l'Europe

Les Autres de l'Europe ont été et sont nombreux, la Turquie se situant parmi eux. Delanty (1995 : 2) revendique que l'élément le plus constant qui émerge de l'histoire de l'Europe est l'antagonisme. Il (id. : 10) ne considère pas l'unité de l'Europe comme un produit de la paix ou de la solidarité mais la conséquence des conquêtes, des guerres et des colonisations ; la frontière de l'Europe a été une frontière défensive qui a joué un rôle primordial dans la formation de l'identité

européenne. On peut constater que les images de l'Autre sont nécessaires pour l'identification européenne mais, en fin de compte, ce que l'on projette sur les autres révèle plus de nous que d'eux (Stráth 2002 : 397).

L'Etat moderne étant basé sur une entité territoriale, les processus les plus habituels de l'altérisation dans la société internationale sont de nature géographique : ils établissent un intérieur et un extérieur et représentent l'extérieur comme un danger pour l'identité supposée de l'intérieur, ainsi construisant et reproduisant cette identité même (Diez 2004 : 325). Or, Weiss (2002 : 64) allègue que la construction d'une identité européenne implique la construction d'un corps spatio-temporel qui engagerait non seulement l'identification d'un intérieur et d'un extérieur mais aussi l'identification d'un passé et d'un avenir communs. Ainsi, dans les discours sur l'Europe on pourrait trouver deux stratégies discursives analogues à ces catégories, à savoir *la territorialisation* et *la temporalisation* ; Weiss prétend que toutes deux sont présentes dans tous les discours mais que très souvent il serait possible de détecter la prédominance de l'une sur l'autre.

Diez (2004 : 325-333) commente les formes d'altérité géopolitiques et temporelles : selon lui, les altérisations entre les entités politiques définies géographiquement seraient souvent plus exclusives et antagonistes envers les groupes extérieurs que celles définies temporellement (même si souvent le temporel et le géopolitique ne peuvent pas être séparés l'un de l'autre). D'après lui, longtemps après la Seconde Guerre mondiale, l'Autre principal de l'Europe fut temporel, à savoir son propre passé, mais au tournant du millenium l'altérisation « traditionnelle » (géographique / géopolitique) semble être devenue de nouveau plus forte (id. : 326).

L'Autre territorial de l'Europe et de l'UE s'est représenté sous plusieurs formes. *Les Etats-Unis* ont été rangés parmi les Autres de l'Europe pour plusieurs raisons, dont la plus évidente est la conceptualisation de l'UE comme un contre-pouvoir des EU : une des tâches attribuées à l'UE est de rivaliser avec le pouvoir économique des EU, mais dans certains cas également son pouvoir politique. Néanmoins, le fondement de l'altérité des EU a également été trouvé dans la « similarité » entre les identités américaine et européenne – de fait, Calhoun (2001 : 48) suggère que la définition de l'identité européenne dépend de la question de

savoir si elle trouve des identités *similaires* auxquelles elle peut s'opposer. Diez (2004 : 324) prétend que ce qui est spécial dans l'identité nationale des États-Unis devrait concerner également l'Union européenne. Or, il nous semble problématique de coordonner la construction de l'identité européenne et la construction de l'identité américaine dans la mesure où cette dernière représente une identité nationale et partage, entre autres, une langue commune, tandis que l'identité européenne est une identité transnationale.

Certains considèrent « *l'Orient* » comme l'Autre le plus puissant dans l'histoire de l'Europe, ainsi se rapportant à l'idée d'*Orientalisme* présentée par Said (1978). Dans sa théorie (id. : 1-4), *l'orientalisme* désigne une façon spécifique d'appréhender « l'Orient » qui occupe une place particulière dans l'expérience occidentale européenne ; il représente un mode de pensée basé sur la distinction établie entre l'Orient et l'Occident dans le discours colonial sur les populations orientales placées sous domination européenne. Ainsi, l'orientalisme se manifeste (culturellement et même idéologiquement) comme un « mode de discours » dans les milieux qui le soutiennent. En tout cas, il semble incontestable que l'Orient représente une partie intégrante de la civilisation et de la culture matérielle de l'Europe et l'hypothèse de Said est que l'identité et la puissance de la culture européenne se sont renforcées précisément en s'opposant à l'Orient. Enfin, Said ajoute que ce serait en particulier les Français et les Britanniques, plus que les autres peuples européens, qui ont eu une longue tradition d'orientalisme¹¹⁴.

Dans son étude sur les images de l'Islam en tant qu'Autre, Karim (1997 : 159) présente trois visions différentes de l'évolution des discours orientalistes. La première est que les typifications des Musulmans par certains Européens (surtout dans l'Empire byzantin et en Espagne) ont pris forme au XI^e siècle, à l'époque où l'Europe commençait à se former. La deuxième conception qu'il propose est que la différenciation entre l'Orient et l'Occident serait originaire déjà d'Aristote même si la base de cette différenciation n'était pas la même : l'organisation sociale de la Grèce différait considérablement de celle des peuples de l'Orient à cette époque. La troisième image proposée est que l'Europe aurait acquis sa forme et son identité au

¹¹⁴ Cela peut expliquer la grande importance du débat sur les questions d'Islam dans la société française et, par conséquent, un débat plus vif sur l'adhésion de la Turquie qu'en Finlande.

XVI^e siècle dans la confrontation avec l'Est. Karim conclut que, quelle que soit l'origine des discours orientalistes, la définition de l'Est était définitivement parallèle à la définition de Soi de « l'Europe » tout en ajoutant que même si les notions dérogatoires de l'Est précédaient les notions de l'Islam, les réactions européennes envers la religion musulmane depuis le VII^e siècle ont renforcé le répertoire du langage figuré sur l'Orient.

L'Orient se présente donc sous plusieurs formes et peut être conçu de plusieurs manières ; selon Neumann (1999 : 15), il existe plusieurs *Orients* dans le monde qui ont tous leur signification mais du point de vue européen, les Autres orientaux sont les régions géographiquement immédiates à l'Europe. Un premier Autre oriental de l'Europe constitue en même temps un Autre temporel ; il s'agit de *l'Europe de l'Est*. Les anciens pays communistes/socialistes qui se trouvaient de l'autre côté du rideau de fer ont formé un Autre important pendant la Guerre Froide, mais également après la guerre ; Hudabiunigg (2004 : 383) prouve que les pays candidats pour l'adhésion à l'UE en 2004¹¹⁵ constituaient toujours un « Autre » dans l'opinion publique, leur altérité étant liée autant à l'ancien dualisme entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est qu'à leur histoire communiste, mais leur adhésion à l'Union en 2004 semble avoir diminué l'importance de cette altérité.

Dans ce contexte, on peut également commenter le cas des *Balkans*, compté parmi les Autres orientaux de l'Europe. L'altérité balkanique était particulièrement importante dans les années 90 à cause des problèmes dans la région. D'après l'étude réalisée par Hudabiunigg (2004 : 381), l'évaluation de l'élément lexical « les Balkans » a presque toujours été négative dans la presse occidentale au début du XXI^e siècle ; l'appartenance aux Balkans signifiait la plupart du temps une stigmatisation. L'altérité des Balkans peut être rapportée aussi bien à l'histoire politique qu'à la religion¹¹⁶. Néanmoins, au XXI^e siècle, plusieurs pays des Balkans se sont approchés de l'Union européenne : la Slovénie, la Bulgarie et la Roumanie y

¹¹⁵ Les pays intégrés en 2004 sont Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

¹¹⁶ Presque tous les Balkans étaient sous le pouvoir ottoman depuis la fin du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle mais ils s'en sont séparés avant la disparition de l'empire ottoman ; aussi se sont-ils distingués politiquement de la Turquie, le successeur de l'Empire ottoman. Certaines régions des Balkans sont aussi majoritairement musulmanes.

ont adhéré en 2007 et la Croatie, la Macédoine et le Monténégro sont candidats à l'adhésion.

Enfin, Neumann (1999 : 65) inclut *la Russie* dans l'Orient géographiquement immédiat à l'Europe et la compte conséquemment parmi les Autres les plus importants. Pour Neumann, son rôle en tant qu'Autre est dû en particulier à la pertinence actuelle de la Russie dans la politique de sécurité de l'Europe, mais aussi à son développement économique lié la transition des anciennes économies communistes au système capitaliste. Le rôle de la Russie en tant qu'Autre de l'Europe est cependant complexe : les représentations européennes tendent à traiter les Russes comme ce que Neumann appelle « the liminar case of European identity » (id. : 67).

En plus des altérités géopolitiques et temporelles, une troisième catégorie d'altérisation proposée est celle formée par les groupes ethniques altérisés à l'intérieur des sociétés européennes. Neumann (1999 : 39) appelle ces minorités culturellement et ethniquement « périphériques », les *Autres internes* de l'Europe. De fait, Kumar (2003 : 34) souligne que, historiquement, plusieurs groupes (les Musulmans, les Juifs, les communistes etc.) ont contribué à la formation des cultures européennes d'une manière fondamentale tout en constituant une présence problématique : la culture européenne aurait été très différente, même plus pauvre, sans ces groupes. Actuellement, plusieurs auteurs voient que l'altérité interne est représentée surtout par les immigrants ; Kohli (2000 : 128) prétend que *le nationalisme entre Etats* aurait été remplacé par *l'Orientalisme dans les Etats*, ce qui voudrait dire que la frontière entre « nous » et « ils » ne serait plus une frontière entre les Etats européens mais entre les sociétés et les communautés d'immigrants constituées d'ethnies étrangères. Or, la proposition de Kohli semble exagérée surtout en considération du fait que l'humanité a depuis la nuit du temps fonctionné de la même manière : à l'intérieur de grands groupes, il existe toujours un groupe altérisé. On trouve aussi depuis la naissance de l'Europe des groupes internes qui ont été altérisés en Europe. Dans ce sens on pourrait prétendre que l'Autre interne de l'Europe est actuellement aussi bien représentée par les Rom.

L'Orientalisme dans les États se manifeste surtout par l'appréhension de l'Islam comme l'Autre principal de l'Europe (et de « l'Occident »). Delanty (1995)

prétend qu'après la Guerre froide le point d'unité du continent européen s'est trouvé dans l'altérité du monde musulman ; la théorie de Huntington sur le choc des civilisations¹¹⁷ soutient que, depuis la chute de l'Autre communiste, les Musulmans émergent en tant qu'ennemi principal de « l'Ouest ». Weedon (2004 : 145) affirme que la couverture médiatique négative répandue des révolutions islamiques et des États islamiques pendant les dernières décennies a servi à renforcer les stéréotypes anciens et à intégrer l'imagerie négative du terrorisme dans le narratif sur l'Islam.

De fait, le discours (occidental) de l'Islam s'appuie souvent sur les stéréotypes. Les stéréotypes et les catégories auxquelles ils contribuent jouent un rôle important dans la construction des identités sociales :

« En effet, l'image qu'on se fait des autres passe par celle des catégories auxquelles chacun d'eux se rattache. /.../ Les représentations collectives nécessairement sommaires qui s'attachent à chaque catégorie ont donc un impact considérable sur l'identité sociale. Qui plus est, elles influent sur les relations que les groupes et leurs membres individuels entretiennent entre eux. » (Amossy 1997 : 32).

En outre,

« Source d'erreurs et de préjugés, il [le stéréotype] apparaît aussi comme un facteur de cohésion sociale, un élément constructif dans le rapport à soi et à l'Autre. /.../ L'adhésion à une opinion entérinée, une image partagée, permet par ailleurs à l'individu de proclamer indirectement son allégeance au groupe dont il désire faire partie. Il exprime en quelque sorte symboliquement son identification à une collectivité en assumant ses modèles stéréotypés. » (Amossy 1997 : 43).

Ainsi, les stéréotypes sont un instrument important d'identification sociale ; selon la théorie de l'identité sociale introduite par Tajfel, on utilise les stéréotypes souvent pour valoriser *l'endogroupe* (ingroup) au détriment de *l'exogroupe* (outgroup) (Amossy 1997 : 45-46). Certes, les changements récents dans l'atmosphère internationale ont renforcé l'altérisation de l'Islam – dans la vision de Diez (2004 : 331), le 11 septembre et les attentats de Madrid ont intensifié la formation d'un territoire européen qui doit être sécurisé contre les menaces de l'immigration illégale et de l'islamisme.

Du point de vue du discours sur la Turquie, il est essentiel de noter qu'il intègre des éléments du narratif de l'Islam – de fait, Diez (id. : 328) voit que dans la

¹¹⁷ Le titre original : *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* (1996).

longue tradition de la représentation de l'Islam en tant que l'Autre de l'Europe chrétienne, la Turquie est actuellement le principal lieu discursif de l'altérisation de l'Islam. Toutefois, on ne peut pas prétendre que l'altérité de la Turquie soit uniquement basée sur la religion. Au contraire, c'est également l'histoire de l'Empire ottoman, la frontière entre l'Europe et l'Asie et la position des Kémalistes qui ont rendu la représentation de la Turquie ambiguë par rapport à l'Europe (ibid.). Dans ce qui suit, nous tentons de décrire l'histoire et les différentes dimensions de l'altérisation turque plus en détail.

4.2.2 Turquie et Europe : une longue histoire de l'altérisation

Neumann (1999 : 39), qui a consacré son œuvre entière au rôle de l'Est dans la formation d'une identité collective européenne, estime que la Turquie demeure l'Autre dominant dans la construction de l'identité européenne. Certes, le fondement de l'altérité de la Turquie peut être trouvée dans la géographie si l'on considère le Bosphore comme limite de l'Europe géographique ; dans cette définition du continent européen, la Turquie ne serait que marginalement européenne, mais nous avons déjà souligné que les frontières de l'Europe ne sont en aucune manière absolues. Neumann rattache l'altérité de la Turquie surtout à son importance historique dans le système étatique européen, mais nous présumons que l'altérité est basée également sur la religion musulmane. Afin de comprendre les constructions de la Turquie dans les discours contemporains il faut parcourir l'histoire de la Turquie et de l'Europe ainsi que les particularités de l'altérité turque.

Neumann (1999 : 41-42) pense que la base de l'altérité de la Turquie s'est formée déjà au Moyen Âge avec les croisades et les représentations des *Sarrasins*¹¹⁸ ; c'est en opposition à cet ennemi commun que la Chrétienté s'unit, les Sarrasins représentant donc surtout un Autre religieux, à savoir l'Islam contre la Chrétienté. Une dimension politique s'est ajoutée à cette altérité au XV^e siècle avec

¹¹⁸ Pendant l'époque médiévale *Sarrasin* était une dénomination donnée par les Européens aux peuples de confession musulmane, les mots « islam » et « musulmans » étant encore inconnus en Occident médiéval. Le terme de « Sarrasin » est déjà employé dans la *Chanson de Roland* (1080 après J.-C.) tandis que « musulman » est employé pour la première fois en français au XVI^e siècle et « islam » en 1697. Avant ces dates, on employait « loi de Mahomet » ou « loi des Sarrasins » pour désigner la religion musulmane.

les appels à « notre Europe, notre Europe chrétienne » dans le but de former un front uni contre la menace turque alors représentée par les *Ottomans* (cf. Delanty 1995 ; Neumann 1999). Cette unité était univoquement orientée contre l'adversaire musulman militaire, la Turquie ottomane : dans les discours de la Renaissance, qui étaient toujours dominés par les représentations de l'Islam et du Turc reflétant les représentations médiévales des Sarrasins, cet Autre servait surtout à renforcer la collectivité européenne (Neumann 1999 : 43-46). Néanmoins, les Sarrasins ne représentaient qu'un Autre religieux de la Chrétienté tandis que la Turquie ottomane était aperçue comme une menace générale, aussi bien militaire que culturelle ; dans la description des Turcs, la notion religieuse d'« *infidèles* » était remplacée par le terme de « *barbares* », les relations entre l'Europe et l'Empire ottoman étant ainsi dessinées dans la perspective européenne comme une distinction entre la civilisation et le barbarisme (id : 49-52).

Au XIX^e siècle, l'Empire ottoman (qui avait déjà diminué territorialement) entamait un processus de modernisation afin de retrouver sa puissance et sa prospérité d'antan ; simultanément, les représentations européennes changeaient : l'Autre barbare de l'Europe civilisée devint « l'homme malade de l'Europe » (un surnom donné par l'empereur russe Nicolas I en 1853) (id. : 55). La Turquie ottomane n'avait donc toujours pas de place dans le système européen, mais les Européens ont exigé d'elle des changements vers les standards européens afin qu'elle puisse avoir un rôle dans le système des congrès européen¹¹⁹. Au fur et à mesure que l'organisation sociale de la Turquie s'approchait des standards européens, sa centralité en tant qu'Autre diminuait : elle n'était plus le seul ou le plus important Autre oriental, mais elle était plutôt considérée comme « un Est parmi d'autres » (id. : 58-59).

La chute de l'Empire ottoman en 1922 et la naissance de l'État-nation turc en 1923 ont fait changer les représentations de la Turquie et elle a été, au moins en partie, perçue comme une nation normalisée et modernisée (Neumann 1999 : 60). Elle s'est adaptée dans une certaine mesure à l'ordre occidental en adoptant, entre

¹¹⁹ Le système des congrès fait référence à l'ordre de pouvoir mis en place au Congrès de Vienne, un système qui régnait entre 1815 et 1914 avec quelques grands changements après les révolutions de 1848. Les pouvoirs fondateurs de cet ordre politique étaient l'Autriche, la Prussie, l'Empire russe et le Royaume-Uni, avec la France ajouté plus tard.

autres, l'écriture latine et le principe laïc (la distinction entre l'État et la religion). Son rôle dans la défense et la politique externe de l'Ouest s'est agrandi depuis son adhésion à l'OTAN en 1952. Cet engagement militaire n'a pourtant pas mené à une reconnaissance politique ou culturelle de la part de l'Occident, à savoir à l'adhésion à l'UE, malgré une première demande déjà en 1987. Par contre, selon Diez (2004 : 328-329), sa situation est encore plus ambiguë depuis la demande d'adhésion. Les problèmes liés au système politique, la non application des droits de l'homme et les défaillances en ce qui concerne l'économie et les institutions administratives font débat. Qui plus est, l'euroanéité de la Turquie continue à être remise en question aussi bien explicitement qu'implicitement dans les discussions sur d'autres critères d'adhésion.

Robbins (1996 : 65-66) explique que ceux qui sont favorables à l'adhésion de la Turquie prétendent qu'elle ne satisfait pas *encore* les critères d'adhésion pour être acceptée en faisant référence à « l'identité incertaine » de la Turquie. Par contre, ceux qui sont contre l'adhésion soulignent les liens de la Turquie avec le Moyen-Orient et avec l'Islam ainsi que son origine asiatique : pour les opposants à l'adhésion, il existerait quelque chose de fondamentalement non-européen dans la culture turque. D'après Robbins, dans les deux perspectives, c'est « le Turc », incertain ou étranger, qui est l'élément problématique dans sa rencontre avec l'Europe ; il (id. : 80) poursuit que le plus souvent les Européens ne perçoivent la Turquie que dans la perspective d'une identité négative même si la Turquie pourrait aussi être considérée comme l'alter ego de l'Europe.

L'Islam est donc un élément important dans le discours sur la Turquie. Il faut rappeler que les discours sont dépendants, non pas de valeurs absolues, mais des perceptions qui ont évolué dans le temps (Karim 1997 : 177). Par conséquent, les discours s'appuient sur certaines représentations et stéréotypes concernant les musulmans même si, en réalité, la culture musulmane est très variée : ce n'est pas une religion unitaire et monolithique, mais il existe plusieurs variétés d'Islam (Robbins 1996 : 76). Karim (1997) a analysé les *topoi*¹²⁰ sur laquelle sont basées les constructions eurocentriques de l'Autre musulman : les *topoi* principaux dans le

¹²⁰ Les *topoi*, singulier *topos*, signifient une réserve d'idées ou d'images-clés à partir desquelles les constatations rhétoriques spécifiques peuvent être créées.

« Nord » sont *la violence, le désir* (sexuel, qui introduit une inégalité entre l'homme et la femme), *le barbarisme et la voracité* et il prétend que les médias font ressortir surtout les actions des Musulmans qui renforcent ces *topoi*. Il (id. : 153) pense que ces stéréotypes primaires des Musulmans datent déjà des descriptions du prophète Mohammed écrites par les « polémistes » chrétiens du Moyen Age ; ces stéréotypes auraient été préservés dans la mémoire culturelle collective et ils auraient été utilisés plus tard d'une manière idéologique, entre autres au moment de l'expansion militaire et coloniale des puissances occidentales vers les territoires habités de populations musulmanes. À cause de plusieurs confrontations militaires et de la menace religieuse représentée par l'Islam (id. : 155), l'image des Musulmans serait réduite à certains stéréotypes de base dont le plus important, d'après Karim, est le stéréotype du terroriste – selon lui (id. : 167), l'Islam est fréquemment réduit dans les médias au fondamentalisme¹²¹.

Dans le narratif de l'Europe, l'altérité de la Turquie a donc été construite autant sur la géographie, sur l'histoire politique que sur la religion. Neumann (1999 : 62) prétend que le discours sur la Turquie demeure toujours une partie importante des discours identitaires de l'Europe, mais on peut également imaginer que sa candidature officielle en Union européenne implique un recadrage de ce discours. Par conséquent, en dernier lieu nous présentons brièvement le processus d'adhésion qui constitue le contexte discursif de notre corpus : afin d'interpréter le discours dans son contexte entier, il faut connaître à un certain point les faits de ce processus.

¹²¹ Il faut noter que l'article de Karim a été publié en 1997, à savoir avant les actes terroristes du 11/9 et les bombardements de Madrid et de Londres. Ces trois événements ont eu un grand effet sur l'image des Musulmans en Europe et en « Occident » : si le terroriste musulman était une figure majeure dans la typologie musulmane déjà en 1997, son importance n'a qu'augmenté depuis. On peut prétendre que les représentations des Musulmans sont devenues encore plus négatives au XXI^e siècle et, en conséquence, les attitudes envers les Musulmans autant plus radicales.

4.2.2.1 Le processus d'adhésion

Nous présentons ici les faits du processus d'adhésion de la Turquie et les problèmes que cette adhésion soulève¹²² tel qu'ils sont appréhendés dans le cadre officiel de l'Union européenne. Le traité sur l'Union européenne mentionne que tout pays européen peut présenter une demande d'adhésion s'il respecte les valeurs démocratiques de l'UE et s'engage à les promouvoir. Il faut aussi remplir les critères d'adhésion qui comprennent des critères politiques, économiques et juridiques. Il est intéressant de constater que la religion n'est pas un critère pour l'adhésion des pays : la religion chrétienne n'est mentionnée dans aucun traité officiel de l'UE. Certes, la pression de certains pays et surtout de l'Église catholique romaine a abouti à une référence à la religion (sous-entendant la religion chrétienne) dans le préambule du *traité établissant une Constitution pour l'Europe* :

« S'INSPIRANT des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, à partir desquels se sont développées les valeurs universelles que constituent les droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, ainsi que la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit »

Mais ce traité n'a finalement pas été accepté¹²³, ce qui veut dire que la position religieuse de l'Union – qui regroupe des États qui ont des conceptions différentes de la laïcité – est toujours définie dans la *Déclaration relative au statut des églises et des organisations non confessionnelles* établie dans le *traité d'Amsterdam* en 1997 :

« L'Union européenne respecte et ne préjuge pas le statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les Églises et les associations ou communautés religieuses dans les États membres. L'Union européenne respecte également le statut des organisations philosophiques et non confessionnelles. »

La religion ne peut donc pas être considérée comme un critère officiel d'adhésion dans la mesure où l'Union européenne ne s'est pas déclarée confessionnelle.

La Turquie a fait une première demande d'adhésion à la Communauté Economique Européenne (CEE) déjà en 1959¹²⁴ ; dans ce sens la Turquie a

¹²² Les informations présentées dans ce chapitre sont tirées du site officiel de la Commission européenne sur l'élargissement : http://ec.europa.eu/enlargement/candidate-countries/turkey/index_en.htm (site consulté le 23 octobre 2010).

¹²³ Le traité n'a pas été ratifié par tous les pays membres. Dans le référendum organisé en France, 54,67 % des Français ont voté contre la ratification du traité.

¹²⁴ L'annexe 3 résume les dates marquantes du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE.

longtemps été associée au projet de l'intégration européenne. En 1963, la CEE a signé l'accord d'Ankara avec la Turquie dont l'objectif était une union douanière et éventuellement l'adhésion. L'union douanière a finalement été constituée en 1995, mais la Turquie n'est devenue officiellement candidate à l'adhésion qu'en 1999 – et ce n'est qu'en décembre 2002 que

« le Conseil européen de Copenhague conclut que « si, en décembre 2004, le Conseil européen décide, sur la base d'un rapport et d'une recommandation de la Commission, que la Turquie satisfait aux critères politiques de Copenhague, l'Union européenne ouvrira sans délai des négociations d'adhésion avec ce pays ». Ces conclusions ont été réaffirmées par le Conseil européen de Bruxelles en juin 2004. (*Recommandation de la Commission européenne concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion*¹²⁵ 2004 : 2).

En décembre 2004 le Conseil est arrivé, suivant la recommandation de la Commission, à la conclusion que la Turquie respecte « suffisamment » les critères politiques de Copenhague¹²⁶ afin que les négociations d'adhésion soient ouvertes. Par conséquent, les négociations d'adhésion ont été ouvertes en 2005 avec l'examen analytique de la législation de l'UE (le processus de « *screening* »).

Chypre, dont une partie demeure sous le pouvoir turc, constitue un des plus grands problèmes en vue de l'adhésion. La Turquie n'a pas réussi à appliquer à Chypre le protocole additionnel qui complétait l'accord d'Ankara en 1970¹²⁷ : pour cette raison, le Conseil a décidé, en décembre 2006, de ne pas ouvrir les huit chapitres correspondants et de ne clore à titre provisoire aucun autre chapitre tant qu'elle n'aurait pas rempli ses engagements. Il reste également du travail dans d'autres domaines afin de remplir les critères d'adhésion. En ce qui concerne l'évaluation des critères politiques, la Commission constate dans sa recommandation que

¹²⁵ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2004:0656:FIN:FR:PDF>.

¹²⁶ On appelle les critères de Copenhague un ensemble de conditions pour l'accession à l'UE qui ont été formulés par le Conseil européen dans le sommet de Copenhague en 1993. Pour adhérer à l'UE, un nouvel État membre doit remplir trois critères : le critère politique (la présence d'institutions stables garantissant la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection), le critère économique (l'existence d'une économie de marché viable et la capacité à faire face aux forces du marché et à la pression concurrentielle à l'intérieur de l'Union) et le critère de l'acquis communautaire (l'aptitude à assumer les obligations découlant de l'adhésion, et notamment à souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire). Source : http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/accession_criteria_copenhague_fr.htm (site consulté le 30 octobre 2010).

¹²⁷ Il s'agit, entre autres, d'ouvrir les ports et aéroports turcs aux navires et aéronefs chypriotes.

« Après des décennies d'avancées sporadiques, le rapprochement législatif et institutionnel de la Turquie des normes européennes a été substantiel, surtout après les élections de 2002. Les réformes politiques figurent essentiellement dans les deux grandes réformes constitutionnelles de 2001 et 2004, et dans huit séries de réformes législatives, adoptées par le Parlement entre février 2002 et juillet 2004. » (2004 : 3).

Malgré les progrès de la Turquie, il reste toujours des améliorations à effectuer selon la recommandation. Les principaux problèmes relevés par la Commission sont présentés dans les conclusions du rapport régulier sur la Turquie qui est annexé à la Recommandation de la Commission. Dans ce qui suit sont résumés les problèmes persistants des critères politiques, qui concernent surtout *le rôle de l'armée, la corruption, la torture, la liberté d'expression, les droits des minorités, les droits des femmes et la question de Chypre.*

« Ce processus d'alignement complet des relations entre la société civile et l'armée sur les pratiques en vigueur dans l'Union européenne est en cours, même si les forces armées continuent d'exercer une influence dans le pays par le biais de divers mécanismes officiels. » (Id. : 12.)

« Un certain nombre de mesures de lutte contre la corruption ont été adoptées, visant notamment à établir des règles éthiques pour les fonctionnaires. Toutefois, en dépit de ces avancées législatives, la corruption reste un grave problème dans pratiquement tous les domaines de l'économie et des affaires publiques. » (Ibid.)

« La torture n'est plus systématique, mais de nombreux cas de torture et, en particulier, de mauvais traitements continuent à se produire et des efforts supplémentaires seront nécessaires pour éradiquer ces pratiques. » (Id. : 13.)

« En ce qui concerne la liberté d'expression, la situation s'est nettement améliorée, même si plusieurs problèmes demeurent. » (Ibid.)

« Bien que la liberté de religion soit garantie par la constitution et que la liberté de culte ne soit guère entravée, les communautés religieuses non musulmanes continuent à rencontrer des difficultés liées à la personnalité juridique, aux droits de propriété, à la formation du clergé, aux écoles et à la gestion interne. Une législation appropriée pourrait remédier à ces difficultés. Les Alevis ne sont toujours pas reconnus comme minorité musulmane. » (Ibid.)

« La situation des femmes reste insatisfaisante; la discrimination et la violence à l'encontre des femmes, et notamment les « crimes d'honneur », restent un problème majeur. Les droits de l'enfant ont été renforcés, mais le travail des enfants reste un problème grave. Les droits syndicaux restent en deçà des normes de l'OIT. » (Id. : 14.)

« Une plus grande tolérance a été manifestée pour l'expression de la culture kurde sous ses différentes formes. Les mesures adoptées dans le domaine des droits

culturels ne sont qu'un point de départ. Il existe toujours des restrictions considérables, notamment en ce qui concerne les émissions de radio et télévision et l'enseignement dans les langues minoritaires. » (Ibid.)

« En ce qui concerne le renforcement du dialogue politique, les relations avec la Grèce ont évolué favorablement. /.../ En ce qui concerne Chypre, la Turquie a appuyé, au cours de l'année écoulée, et continue d'appuyer les efforts déployés par le secrétaire général des Nations unies pour trouver une solution globale au problème chypriote. Le Conseil européen de juin 2004 a invité la Turquie à conclure les négociations avec la Commission /.../ sur l'adaptation de l'accord d'Ankara en vue de tenir compte de l'adhésion des nouveaux États membres. La Commission attend une réponse positive concernant le projet de protocole sur les adaptations nécessaires qu'elle a transmis à la Turquie en juillet 2004. » (Id. : 15.)

En conclusion, le rapport régulier présente les exigences politiques imposées à la Turquie :

« En dépit des progrès considérables accomplis dans la mise en œuvre des réformes politiques, celles-ci doivent encore être consolidées et étendues. Il s'agit notamment de renforcer et de mettre pleinement en œuvre les dispositions relatives au respect des droits fondamentaux et à la protection des droits de l'homme, y compris les droits de la femme, les droits syndicaux, les droits des minorités et les problèmes rencontrés par les communautés religieuses non musulmanes. Le contrôle exercé par la société civile sur les forces armées doit être affirmé et l'application effective de la loi ainsi que les pratiques judiciaires doivent être mises en adéquation avec l'esprit des réformes. La lutte contre la corruption doit être poursuivie. La politique de tolérance zéro à l'égard de la torture doit être renforcée et les autorités doivent s'y attacher avec détermination à tous les niveaux de l'État. La normalisation de la situation dans le Sud-Est devrait être poursuivie en permettant le retour des personnes déplacées, en élaborant une stratégie de développement socio-économique et en mettant en place les conditions nécessaires à un exercice plein et entier des droits et libertés par les Kurdes. » (Id. : 14.)

En revanche, en ce qui concerne le critère économique, la Recommandation constate que

« La Turquie a encore accompli des progrès considérables au regard du critère de l'économie de marché viable, notamment en réduisant ses déséquilibres macroéconomiques. La Turquie devrait également être en mesure de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union à condition qu'elle maintienne fermement le cap de la stabilisation et adopte de nouvelles mesures décisives en termes de réformes structurelles. » (Id. : 15.)

La situation économique de la Turquie semble donc être assez forte mais sur le critère de l'acquis communautaire il reste beaucoup de travail :

« En ce qui concerne l'acquis, la Turquie a poursuivi l'alignement dans de nombreux domaines, mais n'en est qu'à ses débuts pour la plupart des chapitres. Il reste à faire dans tous les domaines, la nouvelle législation ne devrait pas s'écarter

de l'acquis et il faudrait mettre fin à la discrimination dont font l'objet les produits et les prestataires de services étrangers. La capacité administrative demande à être renforcée. De plus, aucun État membre ne devrait être exclu des avantages mutuels découlant de l'alignement sur l'acquis. » (Id. : 16.)

Les extraits précédents présentent les défis, basés sur les critères de Copenhague, que l'adhésion impose à la Turquie. Toutefois, l'éventuelle adhésion aura également des effets sur l'UE, effets évalués en 2004 par la Commission dans un document sur les questions qui se soulèvent de la perspective de l'adhésion turque, dont des conclusions ont été incluses dans la Recommandation de la Commission. La Commission estime que l'« adhésion de la Turquie à l'Union constituera un défi à la fois pour l'Union et la Turquie » mais que « bien gérée, elle ouvrirait d'importantes perspectives aux deux parties ». Parmi ces « principaux aspects qui nécessiteront une réflexion et une analyse plus approfondies » la Commission mentionne entre autres les facteurs suivants :

« L'adhésion de la Turquie serait différente des autres élargissements en raison des effets conjugués de sa population, de sa superficie, de sa situation géographique, de son potentiel économique et militaire, et en matière de sécurité. Ces facteurs donnent à la Turquie la capacité de contribuer à la stabilité régionale et internationale. » (Id. : 4.)

« La Turquie ferait figure d'exemple en tant que pays à population majoritairement musulmane adhérant à des principes aussi fondamentaux que la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ou encore l'État de droit. » (Id. : 5.)

« L'adhésion de la Turquie aurait sur l'Union une incidence économique positive, mais relativement limitée en raison de la taille modeste de l'économie turque et du degré d'intégration économique déjà atteint avant l'adhésion. » (Ibid.)

« L'adhésion de la Turquie, un pays à revenu moyen bas, intensifierait les disparités économiques entre les régions de l'Union élargie comme l'a fait le dernier élargissement et constituerait un défi majeur pour la politique de cohésion. » (Ibid.)

« Les études disponibles donnent des estimations divergentes sur l'augmentation de l'immigration attendue à la suite de l'adhésion de la Turquie. De longues périodes de transition et une clause de sauvegarde permanente peuvent être envisagées pour éviter de perturber gravement le marché communautaire de l'emploi. Toutefois, la dynamique de la population turque pourrait contribuer à compenser le vieillissement des sociétés de l'Union européenne. » (Id. : 6.)

« La gestion de longues nouvelles frontières extérieures constituerait un grand défi politique et exigerait des investissements importants. La gestion des flux migratoires et de l'asile ainsi que la lutte contre le crime organisé, le terrorisme, la

traite des êtres humains et les trafics de drogue et d'armes seraient facilitées par une coopération plus étroite à la fois avant et après l'adhésion. » (Ibid.)

« L'incidence budgétaire de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ne pourra être pleinement mesurée qu'une fois les paramètres des négociations financières avec la Turquie définis dans le cadre des perspectives financières pour 2014 et les années suivantes. /.../ Toutefois, il est clair que cette incidence budgétaire serait substantielle sur la base des politiques actuelles. » (Ibid.)

« Pour ce qui est des institutions, l'adhésion de la Turquie /.../ modifierait sensiblement le nombre de sièges au Parlement européen alloué aux États membres actuels, notamment aux grands pays et aux pays de dimension moyenne. Au sein du Conseil, la voix de la Turquie aurait un poids important dans le processus décisionnel, la taille relative de sa population se reflétant dans le système de vote. » (Ibid.)

Nous avons exposé tous ces extraits particuliers du texte de la Commission pour deux raisons. Premièrement, nous soupçonnons que les éléments problématiques du processus d'adhésion peuvent contribuer au discours d'altérisation de la Turquie. Or, simultanément les extraits cités démontrent qu'avec les modifications nécessaires la Turquie est capable de remplir toutes les conditions d'adhésion : il n'existe pas de raison a priori qui empêche son adhésion.

B : ANALYSE EMPIRIQUE

5. Corpus

Après la définition de la problématique et des hypothèses du travail ainsi que des concepts essentiels de la théorie et de la méthodologie, nous pouvons passer à l'analyse même du discours. En analysant des discours, l'analyste doit tout premièrement déterminer un corpus de travail qui joue un rôle primordial dans la réalisation de l'analyse. Le contexte jouant un rôle essentiel dans l'AD, les analystes travaillent toujours sur la langue authentique, telle qu'elle est utilisée dans des situations réelles ; selon Mazière (2005 : 5), l'AD « configure les énoncés à analyser en corpus construits, souvent hétérogènes, selon un savoir assumé, linguistique, historique, politique et philosophique ». Par conséquent, avant d'aborder les résultats de l'analyse, il faut préciser le *corpus*¹²⁸ de cette étude et les principes sur lesquels il a été construit.

C'est surtout l'école française de l'AD qui a réfléchi à l'importance de la sélection du corpus. Mazière (2005 : 11-12) explique les aspects essentiels et le rôle du corpus dans l'AD de la manière suivante :

« Le linguiste du discours ne travaille pas sur exemples /.../ mais sur corpus. Cela signifie qu'il délimite, met en correspondance, organise, des bribes d'énoncés, plus ou moins longs et plus ou moins homogènes qu'il va soumettre à l'analyse. Énoncés et discours seront deux termes parfois, et à tort, confondus en AD, alors que l'un est une donnée, l'autre une quête, que permet la mise en corpus. /.../ La « mise en corpus » se définit contre le simple recueil de textes. Elle est la construction d'un dispositif d'observation propre à révéler, à faire appréhender l'objet discours qu'elle se donne pour tâche d'interpréter. »

D'après Mazière, *la mise en corpus* constitue une étape fondamentale de l'AD – un discours ne peut être repéré qu'avec la mise en corpus, et les énoncés ne deviennent des faits de discours qu'avec la mise en contexte de ce corpus. Aussi, le corpus spécifique de ce travail a-t-il été construit en fonction de ce que nous avons exposé dans les chapitres précédents : notre position sur la langue, sur les locuteurs, sur les

¹²⁸ Le corpus, dans sa définition classique, désigne « un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie » (Dubois 1969, cité dans Guilhaumou 2002 : 22).

contraintes imposées par le genre et les conditions de production, ainsi que l'objet d'étude que constitue le discours de l'identité européenne.

Dans ce chapitre, nous allons premièrement expliquer les critères et le processus par lesquels le corpus a été choisi et justifier plus en détail ses dimensions comparatives. Ensuite nous présentons quelques observations générales et préliminaires sur le corpus.

5.1 Construction du corpus

Parce que l'analyste choisit et délimite son corpus en fonction de son objet d'étude, la construction du corpus forme déjà une première étape de l'analyse, le corpus étant, d'après Maingueneau (1983 : 18) un choix « stratégique » :

« Si l'on se tourne maintenant vers les corpus possibles, ils sont évidemment en nombre infini, mais les types de discours analysables ne le sont pas. /.../ Il convient de préciser ce point : ce choix n'est pas une exclusion des autres types de discours, mais un choix « stratégique » qui doit permettre un élargissement progressif des types de corpus pris en considération. »

Nous avons choisi d'analyser le discours de l'identité européenne dans le discours de la presse écrite quotidienne. Certes, les informations télévisées dominent actuellement comme source d'informations¹²⁹ mais le choix du *type de discours journalistique* est justifiable dans la mesure où le but de cette étude est de démontrer l'importance des formes linguistiques dans la construction du discours de l'identité : les informations télévisées s'appuient beaucoup plus sur les images que les journaux qui s'appuient principalement sur le texte. De même, les lecteurs font fortement confiance à la presse écrite quotidienne en ce qui concerne l'exactitude des informations transmises¹³⁰.

¹²⁹ Selon un sondage réalisé en 2007 (Kari Karppinen et Johanna Jääsaari : *Suomalaisten käsityksiä mediasta ja vallasta : Raportti kyselytutkimuksesta*), en Finlande, la télévision est la source d'information la plus importante pour les Finlandais (44 %), suivi par les journaux (23 %), Internet (16 %) et la radio (15 %).

¹³⁰ Selon un sondage réalisé en France en 2001, en ce qui concerne les informations internationales, 57 % des gens pensent que la télévision est le média le plus susceptible de transmettre des informations fiables, 24 % pencheraient plutôt pour les médias écrits et 13 % pour la radio. Pour suivre les informations internationales, 44 % ont recours à la télévision, 31 % aux médias écrits et 10 % à la radio. (Le 2006 : 32.) La Finlande présente des chiffres similaires ; les Finlandais se fient

Moirand (2007 : 10-11) explique que, dans l'AD française, il a été fréquent de construire un corpus clos de séquences discursives produites dans un espace discursif dominé par des conditions de production stables et homogènes – par exemple, des discours produits par un parti politique, un syndicat, un homme politique ou d'autres ensembles discursifs sélectionnés autour d'un mot clé renvoyant à une thèse. Dans l'analyse des discours médiatiques, au lieu d'un corpus clos, on propose un corpus construit à partir de *moments discursifs*¹³¹, ce qui mène à l'hétérogénéité des unités discursives, la presse se caractérisant par une forte hétérogénéité et l'instabilité des conditions de production des discours qu'elle diffuse, qu'elle les construise ou les transmette. Selon elle, l'hétérogénéité (sémiotique, textuelle et énonciative) des genres discursifs dans les corpus recueillis autour d'un moment ou d'un instant discursif a pour conséquence l'impossibilité de clôturer le corpus sur un seul type d'unité rédactionnelle ou un même titre de presse.

Suivant les concepts de Moirand, le corpus de cette étude n'est ni un corpus clos ni un corpus hétérogène proprement dit. Il a été construit à partir d'un moment discursif dans la mesure où les textes ont été recueillis dans plusieurs journaux autour du thème de la candidature turque pour l'adhésion à l'Union européenne qui peut être considérée comme un moment discursif. Toutefois contrairement à la proposition de Moirand, nous avons décidé de restreindre les types d'unités rédactionnelles dans le corpus aux *genres à énonciation objectivée* pour des raisons liées aux expressions explicites et implicites de l'idéologie présentées dans le chapitre 2.3.3.1.

Toute analyse du discours engage des particularités méthodologiques qui dépendent des hypothèses établies, ce qui implique qu'on ne s'intéresse pas nécessairement à tous les énoncés dans le corpus ; au contraire « on peut ne soumettre à l'analyse qu'un sous-ensemble de ces énoncés, dont les modalités de relevé, dépendantes des hypothèses de recherche, sont définies dans les règles de

d'abord aux informations télévisées, puis à celles des grands journaux quotidiens, tel *Helsingin Sanomat* (66 %) (Karppinen et Jääsaari 2007).

¹³¹ Par *moment discursif*, Moirand (2007 : 4) entend un fait du monde réel qui devient par et dans les médias un « événement ». Ce moment discursif peut être un *instant discursif*, qui disparaît aussi vite qu'il est apparu, ou il peut se répéter à intervalles plus ou moins réguliers et devenir récurrent. Un moment discursif n'est pas nécessairement spectaculaire mais il donne lieu à une abondante production médiatique et il en reste des traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements.

constitution du corpus. » (Provost-Chauvaean 1971 : 20). Dans ce travail, nous analysons effectivement des énoncés qui ont déjà été délimités, mis en correspondance et organisés selon les hypothèses.

Aussi, la construction du corpus de ce travail n'a-t-il pas été un simple recueil de textes mais un processus réfléchi. Nous avons suivi le modèle de Moirand (2007 : 3) quant au recueil des données pour l'AD. Dans son modèle, on commence par définir les contours de l'objet d'étude, ce qui constitue « le corpus de référence » auquel on fait appel ; dans notre cas, ce corpus de référence est formé de tous les textes dans la presse sur l'éventuelle adhésion turque. La deuxième étape dans le modèle de Moirand est de repérer « les observables de l'analyse » (que nous comprenons comme les éléments auxquels on prête attention dans le corpus). Enfin, la troisième étape consiste en recueil des données de ces « sous-corpus constitués de formes sémantiques ou sémiotiques sur lesquelles s'appuie la description ». Dans ce travail, les observables se fondent sur les catégories d'analyse choisies, à savoir *les participants et les processus, les métaphores et l'implicite* : nous avons fini par recueillir tous les énoncés du corpus qui manifestent les observables choisis d'une manière significative du point de vue de l'identité européenne et, sur la base de ces catégories, se forment les « sous-corpus » constitués des énoncés recueillis.

5.1.1 Variables contextuelles

Maingueneau (1983 : 17-18) postule qu'

« il faut nécessairement poser un invariant pour mener à bien une analyse de discours. On retrouve ici le problème de la constitution du corpus ; la comparabilité des discours suppose des invariants : le même locuteur dans des environnements différents, avec des rôles différents, différents locuteurs dans les mêmes conditions de production, etc. »

Dans notre corpus, cet invariant est *le type de discours* et *le moment discursif* de l'adhésion turque, mais le corpus construit autour de ce moment discursif est un corpus comparatif. Un corpus comparatif sert notre analyse dans la mesure où les approches constructivistes prétendent que les identités sont susceptibles de changements constants et de transformations qui ont lieu dans des conditions internes ou externes (Krzyzanowski 2003 : 177), Neumann (2001 : 144) précisant

que les identités sont fluides non seulement dans le temps et dans l'espace mais également à l'intérieur de ce temps et espace. Avec un corpus comparatif, nous avons donc pour objectif de reconnaître les effets des transformations des conditions externes et internes dans le discours de l'identité européenne et de reconnaître ce qui est constant et dominant dans le discours. Ce corpus comparatif est choisi en fonction de trois variables.

La première variable dans le corpus est *le contexte national* (et linguistique) des discours : on analysera des textes journalistiques publiés en France et en Finlande. L'analyse des discours dans ces deux pays européens différents est intéressante parce que l'objet d'étude est une identité transnationale qui ne devrait pas, en principe, être affectée par les frontières entre États-nations et langues. Weiss (2002 : 61) affirme que dans la « recherche de l'âme » de l'Europe, il est important d'étudier aussi les différences et les similitudes dans les visions, les images et les concepts de l'Europe dans les traditions discursives nationales et d'étudier si on traite, en réalité, plutôt plusieurs « âmes de l'Europe »¹³². Dans cette étude la question sera celle de savoir si on peut trouver un discours de l'identité européenne ou s'il s'agit plutôt des discours des identités européennes.

Ces deux nations et cultures s'expriment en langues nationales différentes. Le choix de ces deux pays et langues spécifiques a été motivé par les capacités linguistiques de l'analyste¹³³ ainsi que sa connaissance du contexte social des discours dans ces pays. Toutefois, la comparaison de ces contextes discursifs est justifiable aussi du fait qu'il s'agit de deux pays incontestablement européens dans lesquels l'identité européenne devrait s'exposer si une telle identité existe – pourtant, leur trajet et leur rôle aussi bien en Europe que dans l'intégration européenne diffèrent significativement comme on l'a vu dans le chapitre 4.

¹³² Nous répétons le terme utilisé par Weiss tout en considérant le concept d'« *âme de l'Europe* » quelque peu problématique ; il introduit facilement des connotations essentialistes d'un « noyau » stable de l'Europe.

¹³³ L'analyse du discours comportant de l'analyse linguistique détaillée, l'analyste doit évidemment maîtriser très bien les langues étudiées afin de repérer les sens en emploi qui se construisent dans l'usage.

La deuxième variable est *le journal*. Il est évident que *le médium*¹³⁴ – constitué de la manifestation matérielle des discours, de leur support et de leur transport – a un effet considérable sur la forme et sur le contenu des discours. Il n'est pas seulement « le moyen de transport », mais il contraint les contenus du discours et « commande les usages qu'on peut en faire » (Maingueneau 2000 : 57). Nous avons parcouru les contraintes générales du type de discours journalistique et les genres spécifiques de notre corpus dans le chapitre 3.3. Pourtant, chaque journal a aussi sa propre « culture », liée entre autres à son orientation politique, ses engagements économiques et sa ligne rédactionnelle.

Le choix des journaux du corpus s'est basé principalement sur leur diffusion¹³⁵. En France nous avons choisi *Le Monde* et *Le Figaro* ; ce sont les quotidiens nationaux de la presse payante grand public¹³⁶ les plus diffusés en France. Ces deux journaux constituent un couple comparatif intéressant également grâce à leur orientation politique : *Le Figaro* se situe plutôt à droite tandis que *Le Monde* serait plutôt centre-gauche. Néanmoins, il faut reconnaître qu'aussi bien *Le Monde* que *Le Figaro* sont généralement considérés plutôt progouvernementaux et pro-européens ; de ce point de vue, il aurait été intéressant d'inclure dans le corpus un journal plus critique envers l'Europe (par exemple *Libération*), mais il aurait été impossible de trouver un journal finlandais comparable, les quotidiens finlandais étant en principe (pour le moins en apparence) politiquement neutres. Le choix des journaux finlandais s'est basé uniquement sur le critère de la diffusion : *Helsingin Sanomat* et *Aamulehti* sont deux des quotidiens finlandais les plus diffusés de la presse payante grand public¹³⁷.

¹³⁴ Nous utilisons ce terme dans un sens général en référence du moyen de communication. Le médium est un agent intermédiaire qui permet à la communication d'avoir lieu ; plus spécifiquement, il est un développement technologique qui étend les canaux, la quantité ou la vitesse de la communication (O'Sullivan et al. 1994 : 76).

¹³⁵ Nous présumons que la diffusion des journaux est liée à la confiance que les lecteurs leur accordent ; en effet, selon le sondage finlandais cité plus haut (Karppinen et Jääsaari 2007), les informations les plus fiables, d'après les Finlandais, sont transmises par le journal qui est aussi le plus diffusé en Finlande : *Helsingin Sanomat*.

¹³⁶ La diffusion totale du *Monde* en 2007-2008 était 344 054 exemplaires et celle du *Figaro* 339 236 exemplaires. Source : OJD (Association pour le contrôle de la diffusion des médias) <http://www.ojd.com/>.

¹³⁷ En 2010, 383 361 exemplaires pour *Helsingin Sanomat* et 131 539 pour *Aamulehti*. Source : Sanomalehti liitto (Association des journaux) <http://www.sanomalehdet.fi/index.phtml?s=119>. *Iltasanomat* (deuxième journal le plus diffusé de Finlande) a été écarté parce qu'il s'agit d'un tabloïd.

Enfin, la troisième variable comparative de ce travail est la variable temporelle : il s'agit de s'intéresser à la variation du discours de l'identité européenne dans *le temps*, les discours ne pouvant pas être considérés comme stables. Selon la vision foucauldienne, ils sont nés dans un cadre spatio-temporel spécifique, aussi deviennent-ils une partie d'un continuum historique dans laquelle ils participent au changement de la réalité. Nous tenons à analyser le discours identitaire à des moments différents reflétant des transformations de la réalité extralinguistique. Nous avons choisi quatre périodes pour le recueil des textes du corpus, dans le but d'examiner si la perspective officielle de l'adhésion – qui impliquerait également la mise en place d'une identité européenne – change ou modifie le discours sur la Turquie et sur son rôle dans la construction de l'identité européenne.

Les deux premières périodes ont été choisies autour d'événements politiques importants dans le processus d'adhésion de la Turquie. La première période se situe entre le 10.12. et le 24.12.2004 : il s'agit des deux semaines autour du sommet de l'UE à Bruxelles pendant lesquelles les pays membres de l'Union ont déterminé les conditions pour l'ouverture des négociations avec la Turquie. À ce moment-là, les négociations formelles d'adhésion n'avaient pas encore été ouvertes avec la Turquie. La deuxième période, 26.9.-10.10.2005, correspond au sommet lors duquel les négociations d'adhésion sont enfin formellement ouvertes ; à ce moment, l'adhésion devient réalisable à la condition que les critères déterminés soient remplis. Après 2005, il n'y a pas eu de gros changements dans la situation politique : les négociations d'adhésion avancent, mais très lentement ; les informations sur le sujet dans la presse sont donc beaucoup plus rares. Des informations ont été publiées principalement à l'occasion des rapports annuels de la Commission sur l'élargissement : la troisième période se situera du 01.11 au 30.11.2007 et la quatrième période du 01.10. au 31.10.2009 (à cause du nombre modeste d'informations sur le sujet, ces périodes sont deux fois plus longues que les premières périodes). Dans ces deux dernières périodes, il s'agit plutôt de la couverture « régulière » du sujet : il est ainsi intéressant de comparer ces deux dernières périodes avec les deux premières.

Après la définition de ces paramètres comparatifs, nous avons commencé la construction du corpus. Or, le corpus final soumis à l'analyse est le résultat d'un processus de plusieurs étapes qui sont présentées dans ce qui suit.

5.1.2 Délimitation définitive

Le recueil des textes s'est fait par une première recherche dans les archives des journaux en question pendant les périodes choisies avec le mot clé *Turquie*¹³⁸. Cette recherche primaire a abouti à la sélection de 1019 textes dans les quatre journaux. Le but de cette première étape était de se faire une image générale de la visibilité de la Turquie dans la presse, tous les textes sur la Turquie contribuant à l'univers de discours dans lequel s'inscrivent les textes sur son adhésion.

L'étape suivante a été de distinguer de ce corpus primaire par une nouvelle recherche¹³⁹ les textes qui font référence à la Turquie dans le contexte de l'Union européenne ; il s'agissait de former ce que nous avons appelé *le corpus de référence*. Cette recherche a limité le nombre de textes à 508, ce qui veut dire que la moitié des textes mentionnant la Turquie sont liées à l'UE, ce qui fait preuve de la dominance du débat sur son adhésion à l'UE par rapport à la visibilité de la Turquie dans les médias. Néanmoins, comme le démontrent les statistiques¹⁴⁰, le contexte joue un rôle important dans la quantité des textes aussi bien au niveau du pays qu'au niveau du temps : les différences dans le nombre de textes sont importantes entre les différentes périodes ainsi qu'entre les différents journaux, ce qui sera aussi commenté dans ce qui suit.

Une première lecture superficielle des 508 textes a été réalisée pour en tirer une impression générale et pour observer les catégories pouvant jouer un rôle dans la construction de l'identité. Cette lecture a révélé que tous les textes du corpus de référence n'étaient pas aussi pertinents du point de vue de l'objet de recherche : certaines allusions isolées à la Turquie et l'UE dans des textes traitant

¹³⁸ Critère de recherche : « Turquie » dans tout le texte.

¹³⁹ Critère de recherche : « Turquie » ET « Union européenne » OU « Europe » OU « UE » OU « Union » dans tout le texte.

¹⁴⁰ Les statistiques des quantités de textes par journal et par période sont présentées en détail en annexe 2.

principalement d'autres sujets ne semblaient pas contribuer au discours de l'identité européenne d'une manière importante. Par conséquent, la délimitation suivante a été fondée sur *le thème*¹⁴¹ des textes : nous avons sélectionné les textes dont le thème est explicitement le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE ou un sujet dérivé du processus. Aussi avons-nous pu constituer un cotexte aussi stable que possible dans la totalité du corpus et améliorer la comparabilité des résultats. Après la sélection thématique, nous sommes finalement arrivés à 316 textes qui peuvent être classés dans au moins huit genres de discours journalistique : *brèves, nouvelles d'actualité, reportages, analyses, éditoriaux*¹⁴², *interviews*¹⁴³, *commentaires*¹⁴⁴ et *lettres d'opinions*¹⁴⁵.

Une troisième lecture du corpus a été réalisée en examinant le niveau des phénomènes microlinguistiques, pour repérer les catégories linguistiques (les observables) pertinentes du point de vue de notre objet de recherche. Sur la base d'une gamme d'études issues de l'AD, nous avons des a priori sur les phénomènes linguistiques qui auraient pu jouer un rôle, mais en fin de compte, les catégories d'analyse (*implicite, processus et participants* et *métaphores*) de ce travail sont ressorties des textes du corpus. Cette lecture a également permis de repérer les différences imposées par les conventions du genre et après une réflexion profonde, nous avons décidé d'exclure du corpus final les textes issus des genres à énonciation subjectivée pour la comparabilité des résultats dans la totalité du corpus. Ainsi, une ultime sélection a été accomplie sur le critère de genre : ont été sélectionnés uniquement les textes issus des genres à *énonciation objectivée* dans le corpus final. Ce corpus final est donc formé de 224 textes dont 75 dans les journaux finlandais et 149 dans les journaux français, ce qui veut dire qu'il y a deux fois plus de textes provenant de journaux français que de textes provenant de journaux finlandais ; cette différence sera prise en compte dans l'analyse quantitative en

¹⁴¹ Ici la notion de thème est liée à « la structure textuelle globale », à savoir le positionnement relatif des sujets dans les articles (Fairclough 1995 : 119). Dans un texte de presse, ce qui est dit dans le titre, dans le sous-titre ou dans le premier paragraphe est mis au premier plan du point de vue de l'information, correspondant ainsi au thème.

¹⁴² Un texte d'opinion qui occupe une place particulière dans le journal et présente la position de l'éditeur sur un sujet d'actualité.

¹⁴³ Les propos d'un personnage recueillis dans le but d'être publiés.

¹⁴⁴ Un texte d'opinion approfondi écrit par une personne qui tient de l'expertise dans le domaine spécifique.

¹⁴⁵ Un commentaire du lecteur sur un sujet d'actualité.

référant à la *fréquence proportionnelle* des phénomènes. Une liste des textes du corpus soumis à l'analyse systématique est présentée dans l'annexe 1.

5.2 Observations préliminaires

Quelques observations primaires sur le corpus doivent être faites afin de caractériser la visibilité de la Turquie dans la presse. Le nombre total de textes qui font référence à la Turquie varie beaucoup selon le journal : *le Figaro* tient la première place en ce qui concerne la quantité de textes avec 345 textes pendant les quatre périodes suivies. *Helsingin Sanomat* est à la deuxième place avec ses 323 textes, suivis par *le Monde* (207 textes) et par *Aamulehti* (144 textes)¹⁴⁶. La différence quantitative s'explique en partie par une différence en terme de diffusion et de volumes des journaux : *Aamulehti* est nettement plus modeste aussi bien par rapport à sa diffusion que par rapport à son volume que les autres journaux. De plus, la différence entre *le Monde* et *le Figaro* et *Helsingin Sanomat* – qui ont tous trois une diffusion à peu près aussi étendue – peut s'expliquer par la publication du *Monde Diplomatique* qui traite les informations internationales. Par contre, on voit des tendances nationales en ce qui concerne le pourcentage des textes qui font référence à la Turquie dans le contexte de l'UE : ce pourcentage est de 60 % dans *le Figaro*, et de 50 % dans *Le Monde*, tandis que pour *Helsingin Sanomat* il est de 42 % et pour *Aamulehti* de 44 %. Il semble donc que dans la presse française l'image de la Turquie s'appuie plus sur son éventuelle adhésion que dans la presse finlandaise.

Le débat sur l'adhésion semble donc plus important ou pour le moins plus visible dans la presse en France qu'en Finlande. L'importance du débat en France semble être vérifiée par le nombre de fois que le processus d'adhésion a fait la *Une* dans les journaux pendant les périodes analysées : 16 fois dans *Le Figaro*, 7 fois dans *Helsingin Sanomat* et *Le Monde*, et 5 fois dans *Aamulehti*. Or, on voit que la différence quantitative entre les journaux français est grande, ce qui insinue une différence soit dans leur orientation politique, soit dans leur politique rédactionnelle. Il est intéressant de noter que la plupart des textes en *Une* ont été publiés aux mêmes

¹⁴⁶ Cf. le graphe 5 en annexe 2.

dates et sur les mêmes sujets (ce qui est, en fait, valide pour la plupart des textes du corpus) ; par exemple, les 17.12.2004, 18.12.2004 et 4.10.2005, le processus d'adhésion a fait la *Une* dans tous les journaux du corpus, ce qui montre que la communication des affaires européennes est transnationale.

En ce qui concerne les textes qui n'étaient pas liés à l'UE, c'est d'abord dans les pages sportives que la Turquie était mentionnée le plus souvent dans les journaux finlandais, ce qui est assez étonnant mais peut être expliqué par l'importance des informations sportives dans les journaux finlandais¹⁴⁷. Ensuite, c'est dans les pages d'informations internationales, que la Turquie est le plus souvent mentionnée, ce qui est logique. Elle est toutefois mentionnée dans presque toutes les rubriques des journaux : *national, économie, culture, opinions, médias, loisirs, dimanche, voyages, santé, gastronomie, science, voiture*. L'image construite de la Turquie semble donc assez diversifiée même si l'accent également dans les journaux finlandais est sur le processus d'adhésion. Pour les journaux français, nous n'avons pas réussi à rassembler des informations aussi précises, mais on peut constater que la présence de la Turquie est proportionnellement plus forte dans le contexte de l'UE et des informations internationales, et moins importante dans le contexte des sports. Aussi, la variété des titres sous lesquels elle est mentionnée est moins grande dans les journaux français que dans les journaux finlandais.

En comparant le nombre de textes par journal et par période, des tendances nationales sont visibles aussi bien dans la quantité proportionnelle de textes faisant référence à la Turquie par période que dans la proportion de textes faisant référence à la Turquie dans le contexte de l'UE. Dans les deux journaux finlandais, la quantité des textes qui font référence à la Turquie est la plus grande en 2004, diminuant graduellement en 2005, 2007 et 2009¹⁴⁸. De même, la proportion des textes liés à l'UE diminue graduellement dans les deux (à l'exception d'*Aamulehti* en 2009). Par contre, dans les deux journaux français, la quantité totale de textes faisant référence à la Turquie a été significativement plus grande pendant la première

¹⁴⁷ Il n'existe pas de journaux sportifs en Finlande équivalents de *l'Equipe* en France.

¹⁴⁸ Cf. les graphes 1 et 2 en annexe 2.

période que pendant les trois périodes suivantes qui présentent pratiquement le même nombre de textes¹⁴⁹.

Le grand nombre de textes sur la Turquie en France en 2004 est surtout dû à la quantité des textes liés à l'UE dont la proportion est beaucoup plus grande dans les journaux français que dans les journaux finlandais pendant cette période. En 2005 également, la proportion de ces textes dans les journaux français est plus grande que dans les journaux finlandais, même si la différence est moins marquée qu'en 2004. Le débat sur l'adhésion de la Turquie a donc eu plus d'exposition médiatique en France qu'en Finlande particulièrement en 2004 mais aussi en 2005. Le grand nombre de textes sur la Turquie dans le contexte de l'UE en France en 2004 est lié au référendum français sur *le traité établissant une Constitution pour l'Europe* qui a eu lieu le 29 mai 2005 et qui a soulevé beaucoup de débat. Dans l'espace public, l'adhésion turque était associée à la Constitution même si en réalité les deux processus n'étaient pas formellement dépendants¹⁵⁰.

Le fait que l'adhésion de la Turquie semble générer plus de débat dans les médias en France qu'en Finlande peut être expliqué par deux raisons. Premièrement, comme expliqué plus haut, le discours sur l'Europe en France est toujours un discours sur la France, la direction de l'Europe étant conçue comme la direction de la France : l'importance de l'adhésion de la Turquie n'est donc pas seulement européenne mais également nationale. De fait, en France les informations sur l'adhésion turque se situent souvent sous la rubrique *national* tandis qu'en Finlande les informations sont publiées presque uniquement sous la rubrique *international*. En Finlande, on a tendance à séparer nettement la politique nationale et la politique européenne. Une deuxième raison peut être trouvée dans le lien entre le discours sur la Turquie et le discours sur l'Islam : la religion musulmane est plus visible dans les médias français que dans les médias finlandais et son statut plus controversé dans la société française. Or, avec les développements récents en Finlande – entre autres, la montée de la critique envers l'immigration – le discours sur l'Islam est devenu plus audible également en Finlande. De fait, en Finlande les attitudes envers l'Islam sont

¹⁴⁹ Cf. les graphes 3 et 4 en annexe 2.

¹⁵⁰ Les deux étaient associées surtout dans la nouvelle organisation du pouvoir dans l'Union proposée dans le traité qui aurait donné, en vertu de sa population, beaucoup de pouvoir à la Turquie au cas où elle adhère.

très critiques, même à l'échelle internationale : selon une étude publiée par Ketola, Niemelä, Palmu et Salomäki (2011), seuls 6 % des Finlandais ont une image positive de l'Islam, plus de la moitié des Finlandais en ont une image négative.

Enfin, en ce qui concerne le style linguistique des informations, nous n'avons pas trouvé de différences importantes entre les périodes, les pays ou les journaux.

6. Participants et processus

Ce chapitre présente les découvertes de la première catégorie d'analyse empirique, *les participants* (ce concept étant utilisé dans le sens de ceux qui se présentent dans les énoncés dans un rôle syntaxique quelconque) et *les processus*. Dans la mesure où notre intérêt se situe dans les mécanismes de la construction de l'identité européenne, nous nous sommes concentré sur les participants principaux dans nos textes, *l'UE* et *la Turquie*, et leur rôle dans les processus.

Dans cette optique, le chapitre relève de la question de *catégorisation*. Fowler (1991 : 98) estime qu'en étudiant la catégorisation des participants il faut aborder au moins les questions suivantes : quels types d'expressions sont utilisés pour faire référence aux participants, quels sont leurs rôles syntaxiques et à quels types de verbes les catégories sont-elles associées ? Par conséquent, nous avons été sensible premièrement, à la manière dont l'UE et la Turquie sont nommées et décrites, et deuxièmement, à leurs rôles syntaxiques dans les processus et les rôles sémantiques qui en découlent. Cela veut dire que l'analyse engage aussi bien une analyse lexicale qu'une analyse des structures syntaxiques.

Le chapitre consiste en la présentation des résultats et des découvertes de l'analyse empirique. C'est en portant attention à l'apparition de l'UE et la Turquie dans les textes qu'a débuté l'analyse des participants. Premièrement, nous nous sommes concentrée sur les éléments les plus évidents de la catégorisation, à savoir la dénomination et les descriptions des participants¹⁵¹ ; nous avons fondé l'analyse sur la présupposition que certaines manières de représenter les participants sont plus significatives que d'autres du point de vue de l'identité européenne. Dans un premier temps, nous présentons les résultats quantitatifs de l'analyse lexicale ; le

¹⁵¹ Nous allons utiliser la notion de *modifieur* pour désigner tous les éléments qui confèrent des propriétés aux participants – le modifieur est donc, dans ce contexte, compris comme n'importe quel élément qui, d'une manière ou autre, détermine le terme principal : adjectif qualificatif, déterminant ou proposition subordonnée (plus précisément relative explicative).

but est de donner une image générale des expressions utilisées pour les participants qui jouent un rôle dans le discours de l'identité européenne, ainsi que de leur répartition dans le corpus. Pourtant, l'AD est essentiellement une analyse qualitative, l'analyse quantitative ne fournit donc pas les résultats essentiels de ce travail. Dans un deuxième temps, les stratégies linguistiques significatives dans le discours de l'identité européenne seront donc examinées et interprétées plus en détail dans leur contexte.

6.1 L'Union européenne

La première phase de l'analyse lexicale des participants était de distinguer les expressions servant à véhiculer l'idéologie identitaire de celles qui ne le font pas. Les expressions suivantes ont été comptées parmi les expressions utilisées pour l'UE non significatives dans le discours de l'identité européenne :

- l'Union européenne / Euroopan unioni
- l'UE / EU
- l'Union / unioni
- les pays membres / jäsenmaat
- les pays de l'UE / EU-maat
- les Vingt-Cinq / les 25¹⁵²
- Bruxelles¹⁵³

Nous avons jugé ces dénominations trop neutres en ce qui concerne leur empreinte idéologique par rapport à l'identité européenne pour être retenues dans l'analyse quantitative, sauf quand y sont attachés des modificateurs qui les rendent pertinentes dans le discours de l'identité européenne. Dans la deuxième étape de l'analyse, nous avons relevé dans le corpus toutes les expressions désignant l'UE qui ont été jugées significatives pour le discours de l'identité européenne. Nous avons trouvé au total 351 occurrences d'expressions telles dont 42 dans les journaux finlandais

¹⁵² Cette nomination basée sur le nombre des pays membres n'est utilisée qu'avant 2007 et l'adhésion de la Bulgarie et la Roumanie – l'expression « les Vingt-Sept » ne se trouve pas dans le corpus analysé.

¹⁵³ *Bruxelles* est une expression linguistiquement intéressante dans la mesure où il s'agit d'une *métonymie* (un des tropes traditionnels, qui consiste à substituer un substantif par un autre, ces deux éléments tenant un rapport de contiguïté). Qui plus est, elle ne se trouve que dans le corpus français. Toutefois, du point de vue de l'identité européenne elle ne semble pas être significative en tant que telle.

et 309 dans les journaux français. Ces expressions sont donc proportionnellement plus fréquentes¹⁵⁴ dans le corpus français que dans le corpus finlandais.

Dans les journaux finlandais, 20 occurrences se trouvent dans *Aamulehti* et 22 dans *Helsingin Sanomat*. Elles datent toutes des années 2004 et 2005 et elles correspondent à 16 expressions différentes qui sont présentées dans le tableau ci-dessous avec les éventuels modificateurs et le nombre d'occurrences de chaque expression.¹⁵⁵

Tableau 1. L'UE dans le corpus finlandais

UE	Modifieur	Occurrences
Eurooppa (Europe) ¹⁵⁶		26
Eurooppa (Europe)	harmaantuva (qui vieillit)	1
Eurooppa (Europe)	empivä (hésitante)	1
Eurooppa (Europe)	ruusutarha (roseraie)	1
Euroopan maat (pays de l'Europe)		1
eurooppalaiset (Européens)		3
EU-kerho (le club de l'UE)		1
rikkaiden kerho (le club des riches)		1
kristittyjen kerho (le club des chrétiens)		1
kristittyjen kerho (le club des chrétiens)	suljettu (clos)	1
kristillinen linnake (forteresse chrétienne)		1
EU (UE)	kristillisyyteen pohjaava (fondée sur la chrétienté)	1
unioni (union)	maallinen (laïque)	1
kokonaisuus (entité)	ehyt (cohérente)	1
imperialistit (les impérialistes)		1
		= 42

Cette analyse lexicale quantitative révèle déjà l'importance du terme *Europe* dans le discours de l'identité européenne : on trouve au total 29 occurrences d'*Eurooppa*

¹⁵⁴ On se sert du concept de *fréquence proportionnelle* afin de référer au nombre d'occurrences en relation avec le nombre de textes par journal et par pays.

¹⁵⁵ Tous les résultats quantitatifs seront présentés dans les tableaux selon le même modèle : dans la première colonne, on trouve la dénomination, dans la deuxième colonne, le(s) modifieur(s) attaché(s) et dans la dernière colonne, le nombre d'occurrences.

¹⁵⁶ Nous avons exclu de l'analyse les références explicites à l'Europe en tant que continent mais comme on le verra, dans ce contexte il est le plus souvent impossible de distinguer l'UE et l'Europe.

(*Europe*) dont 3 avec les modifieurs *harmaantuva* (*qui vieillit*) ; *empivä* (*hésitante*) et *ruusutarha* (*roseaie*). En outre, on a découvert une occurrence d'*Euroopan maat* (*pays de l'Europe*) et 3 occurrences d'*eurooppalaiset* (*Européens*). Après ces expressions, les expressions les plus fréquentes sont, avec 4 occurrences toutes les deux, celles qui réfèrent à l'UE comme à un club (*kerho*) et celles qui la déterminent comme *chrétienne* sous une forme ou autre. Le club se présente dans les expressions *EU-kerho* (*le club de l'UE*) ; *rikkaiden kerho* (*le club des riches*) et *kristittyjen kerho* (*le club des chrétiens*). On trouve dans le corpus deux occurrences de cette dernière expression, l'une avec le modifieur *suljettu* (*clos*). Les deux expressions avec le modifieur chrétien sont *kristillinen linnake* (*forteresse chrétienne*) et *kristillisyyteen pohjaava EU* (*UE fondée sur la chrétienté*). À côté de ces catégorisations dominantes, on trouve une occurrence des expressions suivantes : *maallinen unioni* (*union laïque*) ; *ehyt kokonaisuus* (*entité cohérente*) et *imperialistit* (*les impérialistes*).

Dans les journaux français, nous avons trouvé au total 309 occurrences d'expressions significatives, 196 dans *Le Figaro* et 113 dans *Le Monde*. La fréquence proportionnelle est donc beaucoup plus élevée dans le corpus français que dans le corpus finlandais, ce qui est surtout dû à la fréquence élevée du terme *Europe*. Les expressions se situent à toutes les périodes temporelles même si la plupart datent des années 2004 et 2005. 24 expressions différentes sont listées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2. L'UE dans le corpus français

UE	Modifieur	Occurrences
Europe		219
Europe	à Vingt-Cinq	3
Europe	de Bruxelles	1
Europe	élargie	1
Europe	intégrée, qui vise à faire disparaître les différents États	1
Europe	chrétienne	1
Europe	« de la démocratie, du droit de la personne humaine et de la paix »	1
Europe	grande	1
Europe	comme une grande cause et comme le cadre de notre réalité quotidienne	1
Europe	à frontières bien définies	1

UE	Modifieur	Occurrences
Europe	qui apparaît « en proie à un déficit préoccupant d'imagination, d'idées, d'initiatives et de consensus »	1
Europe	en crise	1
Européen(ne)s		34
projet européen*		12
« projet politique européen »*		1
structure(s) européenne(s)*		8
pays européens*		6
(«)club chrétien (»)		5
club européen*		2
« club colonial »		1
club	exclusif d'une seule religion	1
construction européenne*		3
côté européen*		2
camp européen*		1
intégration européenne*		1
États européens*		1
		= 309

* Ces expressions sont également exemplaires de l'usage du modifieur *européen* qui sera traité dans ce qui suit mais, référant explicitement à l'UE, nous les avons incluses également dans ce tableau.

L'analyse quantitative dans le corpus français fait aussi preuve de l'importance du terme *Europe*. On en trouve au total 232 occurrences. Dans 14 cas, il est précisé par les modifieurs suivants : à *Vingt-Cinq* ; de *Bruxelles* ; *élargie* ; *intégrée, qui vise à faire disparaître les différents États* ; *chrétienne* ; « *de la démocratie, du droit de la personne humaine et de la paix* » ; *grande* ; *comme une grande cause et comme le cadre de notre réalité quotidienne* ; à *frontières bien définies* ; *qui apparaît « en proie à un déficit préoccupant d'imagination, d'idées, d'initiatives et de consensus »* ; *en crise*. On trouve également 6 occurrences des *pays européens*, une des *États européens* et 34 occurrences d'*Européen(ne)s* (pour les représentants ou le peuple de l'UE). En dehors de ces expressions, les plus fréquentes sont les expressions du même type, à savoir *projet européen* avec 11 occurrences (plus une occurrence de « *projet politique européen* »), *structure européenne* (forme singulier ou pluriel) avec 8 occurrences et *construction européenne* avec 3 occurrences – ce type d'expressions ne se présentant pas dans le corpus finlandais. Mais tout comme dans le corpus finlandais, on trouve également des expressions qui définissent l'UE comme un *club* ; 5 occurrences de *club chrétien* (avec ou sans guillemets), 2

occurrences de *club européen* et une occurrence de *club colonial* et de *club exclusif d'une seule religion*. On nomme l'UE *côté européen* à deux reprises. De plus, on trouve une occurrence de *camp européen* et d'*intégration européenne*.

6.2 La Turquie

L'analyse de la Turquie a été réalisée selon les mêmes principes et avec les mêmes procédures que celle de l'UE, en commençant par la reconnaissance des expressions qui ne contribuent pas spécifiquement au discours de l'identité européenne. Dans le cas de la Turquie, ces expressions sont les suivantes :

- la Turquie / Turkki
- les Turcs / turkkilaiset
- Ankara
- pays candidat

Nous avons recueilli ensuite toutes les expressions qui servent à véhiculer l'idéologie identitaire. Nous avons trouvé au total 45 expressions, dont 24 dans les journaux finlandais et 21 dans les journaux français. La fréquence proportionnelle est donc plus élevée dans le corpus finlandais que dans le corpus français.

Dans le corpus finlandais, sur les 24 occurrences d'expressions significatives retenues 11 sont dans *Aamulehti* et 13 dans *Helsingin Sanomat*. Toutes ces expressions datent des deux premières périodes du corpus, à savoir des années 2004 et 2005. Les différentes expressions sont listées ci-dessous.

Tableau 3. La Turquie dans le corpus finlandais

Turquie	Modifieur	Occurrences
muslimimaa (pays musulman)		4
Turkki (Turquie)	muslimienemmistöinen (avec une majorité musulmane)	2
muslimimaa (pays musulman)	suuri (grand)	2
muslimimaa (pays musulman)	yli 70-miljoonan asukkaan köyhä (pauvre avec plus de 70 millions d'habitants)	1
muslimimaa (pays musulman)	70-miljoonainen (avec 70 millions d'habitants)	1
muslimivaltio (état musulman)		1
muslimivaltio (état musulman)	vahva sekularistinen (fort et séculaire)	1
muslimijäsenmaa (pays)	Unionin ainoa (le seul en Union)	1

Turquie	Modifieur	Occurrences
membre musulman)		
muslimit (Musulmans)		1
siirtolaiset (immigrants)	islamilaiset (islamiques)	1
Turkki (Turquie)	suuri ja köyhä (grande et pauvre)	1
Turkki (Turquie)	suuri tuntematon (grande inconnue)	1
maa (pays)	70 miljoonan asukkaan (avec 70 millions d'habitants)	1
maa (pays)	Turkin tapainen suuri (grand comme la Turquie)	1
Turkki (Turquie)	– ongelma (– problème)	1
Turkki (Turquie)	moderni (moderne)	1
maa (pays)	eurooppalainen (européen)	1
Turkki (Turquie)	demokraattisesti uudistunut, joka on tiukasti ankkuroitunut Eurooppaan ja transatlanttiseen liittoon (démocratiquement renouvelée, qui est bien ancrée à l'Europe et à l'union transatlantique)	1
maa (pays)	"aivan uudenlainen" (« tout nouveau genre de »)	1
		= 24

Cette analyse quantitative démontre la dominance des expressions qui contiennent le modifieur *musulman* sous une forme ou sous une autre ; il se présente dans la majorité des expressions (dans 15 des 24). Il se manifeste dans les expressions *muslimi(jäsen)maa (pays (membre) musulman)* ; *muslimivaltio (état musulman)* ; *muslimienemmistöinen Turkki (La Turquie majoritairement musulmane)* ; *muslimit (Musulmans)* et *islamilaiset siirtolaiset (immigrants islamiques)*¹⁵⁷. En dehors du modifieur *musulman*, la Turquie est le plus souvent accompagnée par les modifieurs *suuri (grande)* avec 5 occurrences, *(yli) 70 miljoonan asukkaan, (de (plus de) 70 millions d'habitants)* (de même insinuant la grandeur du pays) avec 3 occurrences et *köyhä (pauvre)* avec 2 occurrences. À côté de ces modifieurs courants, on trouve dans le corpus 6 modifieurs différents d'une occurrence chacun.

Dans les journaux français, on trouve au total 21 occurrences d'expressions significatives, 8 se trouvant dans *le Figaro* et 13 dans *le Monde*. Toutes les

¹⁵⁷ Dans la plupart des cas il s'agit des mots composés déterminatifs, *musulman* étant ajouté à la position antécédante d'un substantif (cf. <http://scripta.kotus.fi/visk/sisallys.php?p=408>, site consulté le 17 novembre 2010).

expressions datent de 2004 et de 2005, tout comme dans le corpus finlandais. Les 19 expressions sont listées dans le tableau suivant.

Tableau 4. La Turquie dans le corpus français

Turquie	Modifieur	Occurrences
un pays	musulman	2
un pays	dont la grande majorité de la population est musulmane	1
pays	islamique	1
pays	majoritairement musulman bien que laïque	1
un pays	d'origine musulmane, mais laïc	1
ce pays	laïque depuis quatre-vingts ans	1
un pays	grand comme la Turquie	1
un pays	grand comme la Turquie, encore en fort décalage économique et culturel, avec ses fortes disparités	1
ensemble	grand	1
un pays	grand, riche d'une longue histoire	1
Turquie	pauvre et aussi peuplée que les dix pays de l'élargissement	1
ce pays	pauvre et très agricole	1
pays	du pourtour oriental et méditerranéen	1
un pays	qui viole massivement les droits de l'homme et ne reconnaît pas la république de Chypre	1
un pays	qui n'a rien d'européen	1
ce pays	qui connaît encore la torture, qui pratique la discrimination vis-à-vis des femmes, qui ne respecte pas les minorités et la liberté de culture	1
ce pays	qui n'a pas le courage de demander pardon pour le génocide arménien et qui ne reconnaît pas l'existence de nos amis chypriotes	1
un pays	qui ne reconnaît pas chacun des membres de l'Union	2
la Turquie	pays fort	1
		= 21

Tout comme dans le corpus finlandais, le modifieur *musulman* se démontre dominant (6 occurrences) dans la catégorisation de la Turquie : la Turquie est définie comme *un pays musulman ; islamique ; dont la grande majorité de la population est musulmane ; d'origine musulmane mais laïc ; majoritairement musulman bien que laïque*. 2 expressions contiennent le modifieur *laïque*. Dans un troisième énoncé la Turquie est définie comme *pays laïque depuis quatre-vingts ans*. Après les modifieurs religieux, le modifieur le plus fréquent dans le corpus français est *grand*, tout comme dans le corpus finlandais, avec 4 occurrences, plus

une occurrence : *aussi peuplée que les dix pays de l'élargissement*. A deux reprises, elle est décrite comme *pauvre* ; à deux reprises aussi elle est décrite comme *un pays qui ne reconnaîtrait pas chacun des membres de l'Union*. On trouve encore 11 modifieurs différents apparaissant une seule fois présentés dans le tableau.

6.3 La catégorisation comme un mode de construction de l'identité

L'analyse lexicale quantitative a fourni un point de départ à l'analyse, mais les expressions linguistiques doivent être interprétées dans leurs contextes afin de permettre une véritable analyse du discours. L'analyse qualitative détaillée des participants et des processus a révélé que la construction de l'identité européenne dans le discours s'appuie forcément sur une *catégorisation* particulière qui se réalise principalement par les stratégies linguistiques suivantes :

1. **La construction de la catégorie d'Europe.** Le discours construit une catégorie *Europe* (et *Européens*) qui exclut *la Turquie* et même s'y oppose. Cette catégorisation engage les éléments suivants :
 - i. **La syntaxe et les rôles sémantiques.** La catégorisation altérisante de *la Turquie* et l'unité de *l'Europe* est renforcée par les rôles syntaxiques et sémantiques qu'elles occupent dans les processus.
 - ii. **Aspects idéologiques de l'Europe.** Par la collocation le discours construit à *l'Europe* des sens connotatifs idéologiquement chargés qui constituent les points d'unité de la catégorie et ainsi les fondements de l'identité dans le discours.
 - iii. **La construction du sens de l'Europe par européen.** La collocation de l'adjectif *européen* construit le sens de *l'Europe* aussi bien sur un composant culturel que sur un composant civique, contribuant ainsi à son unité.
 - iv. **La favorisation de l'endogroupe au moyen de modifieurs.** Le sens de la catégorie *Turquie* est construit dans le discours surtout par les

modificateurs « négatifs » et le sens de *l'Europe* presque uniquement par les modificateurs positifs.

- v. **La religion comme la base de la différence.** Le sens dominant construit à la catégorie *Turquie* au moyen de modificateurs est d'ordre religieux, la religion servant plus ou moins implicitement à expliquer la différence et l'exclusion de *la Turquie* de *l'Europe*.

- 2. **Les pronoms.** Les pronoms sont l'élément le plus évident de la catégorisation et de la construction de l'identité en établissant une distinction entre *les Européens* et *les Turcs*.

Expliquons plus en détail chacune de ces stratégies linguistiques et leur contribution au discours de l'identité européenne.

6.3.1 *L'Europe*, base de l'identité

Une stratégie linguistique fondamentale dans le discours de l'identité européenne est d'utiliser constamment le mot *Europe*, soit en tant que synonyme d'UE, soit dans un sens en emploi complexe oscillant entre la définition d'UE et les autres sens potentiels de *l'Europe*. Les différences dans le contenu sémantique de *l'Europe* et de *l'UE* ont déjà été brièvement commentées dans le chapitre 2.1.2., mais rappelons les différences essentielles dans le but d'expliquer l'importance de son choix au lieu de *l'UE* du point de vue de l'identité.

La dénotation de *l'UE* est bien définie : une union politique. Cela forme son sens en langue et aussi principalement son sens en emploi – le sens en emploi s'appuyant donc surtout sur le contenu sémantique explicite. Au contraire, *l'Europe* est un concept contesté et il est impossible de lui fournir une définition univoque. Sa dénotation est beaucoup moins claire que celle de *l'UE* et il est plus difficile de définir son sens en langue. Dans la mesure où les dictionnaires citent le plus souvent d'abord une définition géographique, on peut considérer que son sens en langue est avant tout celui d'un continent (bien que même cette définition géographique ne soit d'aucune manière unanime). Toutefois, à cette définition primaire, s'ajoutent le plus

souvent d'autres éléments portant sur l'histoire et la culture¹⁵⁸ qui font définitivement partie de son sens en emploi.

Certes, les sens potentiels de *l'Europe* sont nombreux dans la mesure où l'on a rattaché au concept des idées politiques, culturelles et historiques, des valeurs communes, la religion chrétienne etc. Il est pourtant difficile de déterminer le statut sémantique de différents éléments associés à *l'Europe* : ont-ils une simple fonction connotative ou peuvent-ils être considérés comme « sèmes »¹⁵⁹, à savoir faisant partie intégrante du sens (en langue) du concept ? On pourrait même considérer *l'Europe* comme un terme polysémique, ayant plusieurs sens (en langue) ; selon Taylor (2003 : 103), un élément lexical peut être polysémique si les usages différents du mot exigent, pour leur caractérisation, la référence à deux domaines différents ou à deux entités de domaines différents. *Europe* serait donc polysémique dans la mesure où ses sens (en langue) relèveraient de plusieurs domaines sémantiques¹⁶⁰. De notre point de vue, le concept de sens en emploi permet de surmonter le problème du statut sémantique de différentes interprétations du concept : ce qui est sûr est que les sens en emploi d'*Europe* apportent au discours des éléments que le concept de *l'UE* ne véhicule pas, qu'ils se construisent sur les sèmes ou sur les connotations.

¹⁵⁸ Par exemple, sur le Wikipédia francophone, on commence par la définir comme « une région terrestre qui peut être considérée comme un continent à part entière, mais aussi comme l'extrémité occidentale du continent eurasiatique, voire comme une des sous-parties du super-continent de l'Afro-Eurasie, selon le point de vue. » Et on continue en disant que « Sur le plan culturel, l'Europe a reçu une multiplicité d'influences au cours des âges, et comprend de nombreux pays qui possèdent à la fois un héritage commun, des différences linguistiques, religieuses et historiques, et des apports récents venus du « Nouveau Monde » et de l'Afro-Eurasie, notamment dans les anciennes puissances coloniales. À ce titre, l'Europe est une communauté de peuples, qui tend à se constituer politiquement, avec l'Union européenne, en un espace de civilisation ouvert, forgé d'une part par une histoire millénaire, et d'autre part par la mondialisation actuelle ; « sa seule frontière étant celle de la démocratie et des droits de l'homme ». » (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Europe>, site consulté le 5 juillet 2011).

¹⁵⁹ Selon la définition du *Petit Robert*, un sème est une « Unité minimale différentielle de signification ».

¹⁶⁰ Dans sa définition des domaines sémantiques, Taylor (2003 : 88-90) s'appuie sur Langacker (1987) : en principe n'importe quelle conceptualisation ou configuration de sens peut servir comme domaine de caractérisation des sens. Très souvent, une forme linguistique doit être caractérisée simultanément en opposition à plusieurs domaines qui constituent la matrice de domaines pour cet élément en question. Langacker distingue des domaines primaires et secondaires. La notion de domaine s'approche de ce que les autres ont appelé entre autres cadres, scènes, scénarios, schéma etc. Autrement dit la terminologie à ce propos demeure floue.

6.3.1.1 *Europe et UE : synonymie partielle, métonymie ou autre ?*

Malgré les différences sémantiques entre *Europe* et *UE*, la première remplace dans notre corpus parfois explicitement la deuxième, comme dans les exemples suivants tirés du corpus français.

- 6.1 Partisanes de l'intégration à **l'Europe**, les élites militaires [turcs] sont convaincues, en bonnes kémalistes, que le modèle à suivre est à l'ouest. (LF 1.10.2005 : *Le pari européen de l'armée turque*)
- 6.2 Au moment où **l'Europe** a décidé d'engager des négociations en octobre 2005 avec la Turquie, en vue d'une adhésion sous conditions, les langues commencent à se délier au gouvernement. (LM 19.12.2004 : *Les membres du gouvernement se rallient à la politique turque de l'Elysée*)
- 6.3 Au cours de ces débats, la différence culturelle a émergé comme un leitmotiv en faisant douter de la légitimité de la candidature turque en **Europe**. (LM 14.10.2009 : *Islam, démocratie et différence sexuelle*)
- 6.4 Ce meeting d'opposants à **l'entrée d'Ankara dans l'Europe**, organisé jeudi soir 15 décembre à Paris, devait être la première réunion unitaire des partisans du « non » de droite à la Constitution. (LM 17.12.2004 : *Philippe de Villiers s'accapare la campagne du « non »*)

Dans les énoncés précédents, le référent de *l'Europe* est définitivement l'UE (dont fait preuve également l'usage de la préposition *dans* au lieu d'*en* dans l'énoncé 6.4). On rencontre la substitution explicite de *l'UE* par *l'Europe* dans tout le corpus mais dans le corpus finlandais son usage est plus restreint que dans le corpus français. Cela peut être expliqué par le contexte national : en France un des sens en emploi d'*Europe* a longtemps été d'ordre politique, tandis qu'en Finlande, avant l'adhésion dans l'UE en 1995, la définition d'*Europe* était principalement d'ordre géographique (qui ne correspond donc pas à l'UE). Cependant, ces énoncés présentent déjà un premier effet discursif qu'introduit *l'Europe* : en substituant l'UE par *Europe*, *la Turquie* est implicitement exclue non seulement de l'intégration politique, mais aussi des autres dimensions de *l'Europe* qui s'inscrivent dans le sens en emploi du concept.

De fait, dans la mesure où *l'Europe* et *la Turquie* se présentent souvent dans le corpus comme deux participants distincts d'un même processus, elles sont construites dans le discours comme catégories distinctes et même opposées – ce qui est un élément constant du discours identitaire :

- 6.5 EU:n huippukokousta Brysselissä kuvattiin perjantaina historialliseksi askeleeksi **Euroopan ja Turkin suhteissa**. // On a décrit vendredi le

sommet européen de Bruxelles comme un pas historique dans **les relations entre l'Europe et la Turquie**. (AL 18.12.2004 : *Turkin EU-neuvottelut aloitetaan ensi lokakuussa*)

6.6 "Tämä taas tarkoittaa sitä, että **Euroopassa Turkia** tarkkaillaan entistä **enemmän**", hän [Olli Rehn] sanoi lehdistötilaisuudessa tavattuaan Turkin ulkoministerin Abdullah Gülin. // « **Cela veut dire qu'en Europe la Turquie sera de plus en plus surveillée** », [Olli Rehn] a-t-il dit dans une conférence de presse après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères de la Turquie, Abdullah Gül.¹⁶¹ (HS 7.10.2005 : *Rehn kehotti Turkia hyväksymään tullisopimuksen EU:n kanssa*)

6.7 **En Europe comme en Turquie**, on apprécie sa fermeté et son humour [de Recep Tayyip Erdogan]. (LF 15.12.2004 : *La « révolution silencieuse » de Recep Tayyip Erdogan*)

6.8 **Europe-Turquie**, négociations sous tension (LF 3.10.2005 : *Europe-Turquie, négociations sous tension*)

Ces énoncés démontrent l'opposition des catégories *Europe* et *Turquie* en introduisant dans le discours, comme une évidence, la présupposition que *la Turquie* ne fait pas partie de *l'Europe*. Ces énoncés exemplifient aussi l'ambiguïté sémantique de *l'Europe* dans le corpus : elle est utilisée dans un contexte qui implique qu'elle fait plutôt référence à l'UE, mais elle sert simultanément à véhiculer dans ce contexte les connotations liées à *l'Europe*.

Un tel usage du terme *Europe* pourrait être expliqué par les normes et le registre de la langue qui, à côté de l'idéologie, motivent les choix lexicaux. En français écrit, la répétition est perçue comme une déficience et elle est soigneusement évitée, ce qui amène à un usage large de synonymes et des quasi-synonymes¹⁶². Les moyens de cohésion textuelle sont différents dans les deux langues étudiées : en finnois, la cohésion peut être créée par exemple en variant l'ordre des mots, la répétition des noms ne constituant donc pas un problème stylistique.

Selon la définition suivante, *l'Europe* et *l'UE* pourraient effectivement être considérées comme *synonymes partiels* dans ce contexte discursif particulier :

¹⁶¹ Nous avons codifié les *discours rapportés* dans le corpus en les soulignant : de cette manière, nous évitons la nécessité de commenter la *polyphonie* des extraits chaque fois qu'elle se présente, tout en la reconnaissant. Des commentaires sur les énoncés polyphoniques seront faits dans le résumé des résultats de l'analyse.

¹⁶² La synonymie/parasynonymie peut être définie comme deux expressions qui ont le même sens ou des sens très voisins. On établit la synonymie en utilisant une procédure de substitution en substituant un mot par un autre : les mots sont synonymes si le sens global n'est pas modifié.

« Le critère pertinent pour la synonymie reste celui de la substituabilité. Si deux termes sont substituables ils peuvent être considérés comme synonymes. Toute la question est de savoir dans quel contexte, dans quel jeu de langage ils peuvent être substituables l'un à l'autre. C'est bien parce qu'ils ne sont pas substituables dans tous les contextes envisageables, dans tous les « mondes possibles » que la synonymie paraît une notion problématique – qu'elle se présente comme une relation partielle. Qu'elle soit partielle néanmoins ne signifie pas qu'elle soit vague, ni approximative. En fait il faut restreindre le champ d'application à la relation de synonymie entre A et B plutôt qu'il ne faut affaiblir celle-ci. Il existe donc bien une relation de synonymie entre deux termes dans certains contextes déterminés de discours, pour autant que certaines conditions d'utilisation soient réunies. En fait il est difficile de dire que A et B sont synonymes, il faut plutôt définir les limites à l'intérieur desquelles ils sont substituables l'un à l'autre. C'est en ce sens qu'on dira que la synonymie est partielle. Dire qu'elle est partielle c'est seulement dire que la substitution n'est pas possible dans tous les contextes de discours, dans tous les mondes possibles. » (Rossi 1997 : 112).

Malgré la substituabilité évidente dans ce contexte spécifique, il est toujours difficile de voir *l'Europe* et *l'UE* comme synonymes à cause des différences dans leur contenu sémantique. De plus, la variation lexicale (basée sur la synonymie ou quasi-synonymie) n'est pas la seule explication à l'usage d'*Europe* au lieu d'*UE* dans la mesure où cette dernière est aussi substituable par d'autres expressions (listées plus haut) qui seraient de meilleurs synonymes à *l'UE* que ne l'est *l'Europe*. À nos yeux, les effets idéologiques du mot *Europe* sont incontestables.

Une possibilité serait de considérer la relation sémantique entre *l'UE* et *l'Europe* comme un cas de *métonymie*, qui est une figure de style appartenant à la classe des tropes classiques. Elle consiste à utiliser une entité pour référer à une autre à laquelle elle s'associe (la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu etc.). Un type de métonymie est de substituer l'institution par sa localisation ; *l'Europe* pourrait donc être considérée comme la localisation de *l'UE*. Or, la relation métonymique ne diminue pas l'effet discursif d'*Europe* dans la mesure où, selon Lakoff et Johnson (1980 : 37-39), la métonymie permet de souligner certains aspects de ce à quoi on réfère aux dépens d'autres. La métonymie renforcerait donc la relation entre les sens idéologiques liés à *l'Europe* comme une communauté historique, culturelle ou autre, et *l'UE* comme une manifestation politique de *l'Europe*.

De fait, on pourrait également voir comme une métonymie l'usage de l'adjectif substantivé *Européens* qui s'appuie sur un lien entre le lieu et le peuple. Tout comme *Europe*, *Européens* est utilisé plus fréquemment dans le corpus

français. Dans notre corpus, il est utilisé pour désigner aussi bien les représentants politiques de l'UE que la population de l'UE :

- 6.9 Turkin jäsenyys **jakaa eurooppalaisia** // L'adhésion turque **divise les Européens** (HS 14.12.2004)
- 6.10 Sur la question turque, **les Européens se prononcent** différemment et pour des raisons différentes. (LF 13.12.2004 : *L'opinion européenne divisée*)
- 6.11 **Ankara soupçonne les Européens** d'arrière-pensées et craint une dilution de son identité nationale et de son modèle républicain laïque. (LF 7.11.2007 : *La lassitude des Turcs face aux exigences européennes*)

Européens sert à construire les membres de la catégorie *Europe* comme un groupe uni qui se définit par rapport à la Turquie. Dans les deux premiers énoncés *Européens* réfère à la population de l'UE¹⁶³ tandis que dans le dernier énoncé il semble plutôt désigner les dirigeants de l'UE (ce dernier cas étant, d'ailleurs, plus fréquent dans le corpus) – du point de vue de l'identité européenne, il est essentiel que dans les deux cas, le discours présuppose un certain lien entre les membres de ce groupe, que ce soit au niveau du peuple ou au niveau des dirigeants.

6.3.1.2 La syntaxe en renforcement de la catégorisation altérisante

La syntaxe a été analysée comme élément de la catégorisation de *la Turquie* et de *l'Europe*. Examinons les énoncés suivants en portant attention sur les rôles qu'elles occupent dans les processus. :

- 6.12 **L'Europe [S] s'apprête à dire « oui » à la Turquie [COI]** (LF 16.12.2004)
- 6.13 **L'Europe [S] accueille la Turquie [COD]** sous conditions (LM 17.12.2004)
- 6.14 **L'Europe [S] exige de la Turquie [COI]** une démocratisation « irréversible » (LM 18.12.2004)
- 6.15 **Empivä Eurooppa kainostelee Turkkia // L'Europe [S] hésitante fait sa timide devant la Turquie [COI]** (AL 4.10.2005)

L'Europe et *la Turquie* se présentent dans les énoncés comme acteurs distincts, ce qui crée déjà une distinction entre les catégories. De plus, la place de *l'Europe* dans

¹⁶³ On peut supposer que les Européens en dehors de l'Union (Norvégiens, Suisses etc.) sont également laissés en dehors du débat de cette question.

le rôle du *sujet* – et, aux termes des rôles sémantiques dans le rôle de *l'agent* – et la place de *la Turquie* dans le rôle de *COD/COI* – le rôle sémantique de *patient* – montrent qu'entre ces acteurs distincts, il y a une relation de subordination ; *l'Europe* agit sur *la Turquie*. Cette structure est fréquente dans les titres du corpus, ce qui ne fait qu'augmenter leur force discursive, les titres étant les éléments les plus lus dans un journal. Ceci est plus fréquent dans le corpus français par rapport au corpus finlandais, puisque les nominations *Europe* et *Européens* sont plus fréquentes dans le corpus français.

Ce genre de relation entre les actants peut refléter la *favorisation*¹⁶⁴ dans la perspective de la *thématisation*¹⁶⁵ : l'élément en tête de l'énoncé, en position de thème, est mis en valeur au détriment du COD/COI qui se situe le plus souvent à la fin. Selon Lundquist (1983 : 96-97) :

« L'emplacement d'un référent à la première place de la phrase représente, en le désignant comme thème, le bout par lequel l'acteur veut saisir et raconter le monde. L'ordre suivant des mots signale les relations que l'auteur veut communiquer entre certains faits, tout comme l'ordre des mots indique la direction qu'il veut donner aux pensées du destinataire. La linéarisation des mots en phrase se conçoit comme une mise en scène où l'auteur-metteur en scène choisit, selon son **point de vue**, les acteurs principaux qui occupent le devant de la scène, c'est-à-dire la place initiale de la phrase. »¹⁶⁶

Les énoncés précédents indiqueraient donc que le journaliste saisit le monde du point de vue européen, se situant dans cette *Europe*. Il est logique que le point de vue soit européen dans la mesure où il s'agit des journaux européens. Il est également évident que le point de vue oriente la construction des processus d'une manière spécifique, mais à nos yeux, la représentation relève également de l'idéologie : par la mise en valeur de la catégorie *Europe* (au lieu de UE), le journaliste contribue à renforcer la vision que par rapport à la Turquie, *l'Europe* constitue la catégorie sociale à laquelle lui et les lecteurs s'identifient, et que la Turquie ne fait pas partie de cette *Europe*.

Le rôle d'*Europe* comme le sujet – et l'agent – du processus construit également l'unité de la catégorie : selon Pälli (2003 : 99), une action, une opinion ou

¹⁶⁴ Un processus lié à la formation des identités : la mise en valeur de Soi au détriment de l'Autre.

¹⁶⁵ Le procédé qui consiste à organiser les éléments d'une phrase ou d'un texte en fonction de thème(s) et rhème(s).

¹⁶⁶ Caractères gras du texte original.

une orientation d'action commune d'un groupe construit implicitement, ou souligne explicitement, l'unité du groupe. Ce genre d'usage s'est déjà manifesté dans les énoncés précédents, et il est particulièrement évident dans l'énoncé suivant où l'action commune de *l'Europe* est soulignée avec le verbe *conduire* :

- 6.16 Quant à Mehmet Agar, du parti DYP de la Juste Voie, il juge « incroyable » que **l'Europe [S] se conduise avec la Turquie [COI]** « comme avec un pays qui viendrait s'asseoir à la table de négociation après avoir perdu la guerre ». (LF 10.12.2004 : *Ankara refuse toute nouvelle condition imposée par Bruxelles*)

Le terme *Européens* est utilisé de la même manière que celui d'*Europe* : il endosse souvent le rôle du sujet – et d'agent – construisant ainsi une action commune aux *Européens*, la *Turquie* étant dans le rôle du COD/COI. L'énoncé suivant est exemplaire de ce genre de structure :

- 6.17 **Les Européens [S] ont décidé d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Turquie [COI]** dans la nuit du 3 au 4 octobre à Luxembourg. (LM 6.10.2005 : *La volte-face de l'UE sur la Croatie ouvre la voie à la Turquie*)

Néanmoins, les structures syntaxiques ne jouent pas un rôle aussi systématique dans le discours que les autres modes de catégorisation présentés dans ce chapitre, même si les structures présentées ci-dessus contribuent à un certain point à la construction de la catégorie *Europe*.

6.3.1.3 Les effets idéologiques du terme *Europe*

Le terme *Europe* introduit dans le discours des effets idéologiques importants. En Finlande, le discours se sert moins fréquemment du concept *Europe* qu'en France, mais en même temps, les usages du terme semblent être idéologiquement particulièrement chargés. Examinons par exemple les énoncés suivants :

- 6.18 Pelko ja epäluulo elävät edelleen, vaikka **turkkilaiset tahtovat Eurooppaan nyt rauhanomaisin keinoin**. // La peur et la suspicion persistent même si **les Turcs veulent maintenant entrer en Europe par des moyens pacifiques**. (AL 5.10.2005 : *Wienin porteilla odottaa nyt toisenlainen Turkki*)
- 6.19 Lauantaiyönä Istanbulin lentokentällä häntä [Turkin pääministeriä] tervehti sankka joukko ihmisiä käsissään ylistäviä kylttejä: "**Tervetuloa, Euroopan valloittaja**". // Dans la nuit de samedi à l'aéroport d'Istanbul, il [le premier ministre turc] fut salué par une foule de gens avec des

pancartes déclarant : « Bienvenue, **le conquérant de l'Europe** ». (HS 19.12.2004 : *Pääministeri Erdogan sai sankarin vastaanoton Turkissa*)

Dans ces énoncés, le terme *Europe* renvoie aux guerres entre l'Europe et l'Empire ottoman – l'altérisation de la Turquie passe ainsi par l'histoire. Ce genre d'usage « historique » est assez rare dans le corpus français hormis des énoncés similaires à celui cité en 6.19 – en fait, on trouve un énoncé presque identique dans les quatre journaux du corpus.

En outre, dans le corpus finlandais *l'Europe* se présente souvent à proximité de termes qui ajoutent à la charge idéologique de la catégorie :

6.20 "Eurooppa ei ole vain ruusutarha, vaan jäsenyys tarkoittaa myös merkittäviä sitoumuksia ja lakiuudistuksia." // « **L'Europe n'est pas seulement un jardin de roses**, l'adhésion signifie également engagements et réformes légales significatives. » (HS 16.12.2004 : *Laajentumiskomissaari Rehn: Turkin b-luokan jäsenyys ei tule kuuloonkaan*)

6.21 "Nyt on vuoro testata Euroopan rehellisyyttä, oikeudenmukaisuutta ja objektiivisuutta", Arinç [Turkin parlamentin puhemies] julisti parlamentin uuden istuntokauden avajaisissa lauantaina. // « Maintenant il est temps de tester **l'honnêteté, la justice et l'objectivité de l'Europe** », a déclaré Arinç [le président du parlement turc] pendant l'ouverture de la nouvelle session du parlement samedi dernier. (HS 3.10.2005 : *EU-pessimismi valtasi turkkilaiset*)

Des constructions similaires se trouvent également dans le corpus français :

6.22 « La Constitution européenne est formatée pour accueillir la Turquie. Et ce qui peut remettre en cause **la paix et l'harmonie en Europe**, c'est d'y intégrer des peuples différents, comme les marrons dans une purée de marrons, /.../ », a poursuivi Villiers. (LF 18.12.2004 : *Villiers lance sa campagne du non à Ankara et à la Constitution*)

6.23 « Elle [l'adhésion de la Turquie] exige une réflexion de fond sur **l'identité de l'Europe, sa géographie, son histoire, sa culture** », expose le premier secrétaire au nom de la majorité du PS. (LM 4.10.2005 : *Le PS, embarrassé, hésite à définir clairement sa propre vision des frontières de l'Europe*)

6.24 La candidature de la Turquie a déclenché un débat sociétal sur **l'identité et les frontières de l'Europe** et a servi de catalyseur pour engager une réflexion générale sur **les valeurs culturelles de l'Europe**. (LM 14.10.2009 : *Islam, démocratie et différence sexuelle*)

Les trois énoncés précédents révèlent deux éléments significatifs dans le discours identitaire. Premièrement, ils rendent manifeste la manière selon laquelle le concept d'*Europe* sert à dépasser le cadre (politique) de l'UE : tout en traitant de l'adhésion de la Turquie, *l'Europe* permet d'engager dans le discours des éléments en dehors

du cadre politique de l'UE. L'adhésion n'est donc pas uniquement une question d'appartenance à l'UE mais également de l'appartenance à *l'Europe*.

Deuxièmement, les énoncés construisent des sens connotatifs à la catégorie *Europe* par la collocation : le discours s'appuie sur la présupposition qu'*honnêteté, justice, objectivité, paix, harmonie, identité, géographie, histoire, culture* et *valeurs culturelles* sont tous des traits et des éléments qui déterminent *l'Europe* – autrement dit, l'identité est construite sur la base de ces éléments. Néanmoins ces descriptions apparaissent souvent dans des discours rapportés, ce qui suggère que le journaliste n'a pas voulu en prendre responsabilité.

6.3.1.4 *Le terme européen dans la construction du sens de la catégorie*

En ce qui concerne le sens de la catégorie *Europe*, nous avons découvert qu'il se construit non seulement par les collocations d'*Europe* mais également par la collocation de l'adjectif correspondant, à savoir par ce qui est catégorisé comme *européen*. Ces collocations méritent une analyse systématique, *européen* étant lié à une gamme d'expressions qui contribuent à déterminer la catégorie *Europe* et l'identité européenne qu'elle sert à construire. Nous avons trouvé dans le corpus au total 203 expressions avec le modifieur *européen(nes)*¹⁶⁷ dont 17 dans les journaux finlandais et 186 dans les journaux français.

Tout comme les dénominations *Europe* et *Européens*, la fréquence proportionnelle d'*européen(nes)* est beaucoup plus élevée dans le corpus français, ainsi que le nombre de termes qui y sont associés. La différence quantitative s'explique en partie par une différence structurelle entre les deux langues qui se reflète déjà dans le nom de l'organisation politique qui est l'Union *européenne* en français tandis qu'en finnois elle reçoit la dénomination *Euroopan Unioni* (traduction directe en français : l'Union *de l'Europe*). En français, les adjectifs géographiques peuvent fonctionner comme adjectifs relationnels tandis qu'en finnois ces adjectifs ont traditionnellement été surtout des adjectifs qualifiants – même si sous l'influence des langues indo-européennes un usage similaire s'est

¹⁶⁷ Les expressions politiques figées avec le modifieur européen du corpus français ont été exclues, dont entre autres : *Parlement ; Conseil ; sommet ; député* et *Constitution européen(ne)*.

généralisé dans certains contextes également en finnois ces dernières années. Par conséquent, on peut trouver une différence sémantique par rapport à *européen* dans les deux langues. En français, *européen* a, selon *Le Petit Robert*, deux sens (en langue) : il signifie d'abord « De l'Europe », mais *Le Petit Robert* ajoute comme deuxième définition « qui concerne le projet d'une Europe économiquement et politiquement unifiée ». Ainsi, dans certains contextes, l'aspect de l'intégration est déjà inscrit dans le sens en langue d'*européen*. Pour cette raison, nous n'avons pas inclus dans l'analyse les expressions politiques figées¹⁶⁸ qui manifestent cet usage et, à nos yeux, ne contribuent pas particulièrement au discours de l'identité européenne. Or, l'ambiguïté sémantique d'*européen* persiste (tout comme avec *l'Europe*) dans la plupart des contextes dans la mesure où l'adjectif *européen* peut incontestablement être utilisé également pour désigner des pays qui sont en dehors de l'UE (par exemple la Norvège ou la Suisse).

Au contraire, en finnois l'aspect d'intégration ne fait pas partie du sens en langue d'*eurooppalainen* (*européen*), même si, dans le contexte de l'UE, le sens en emploi du concept peut s'appuyer sur le domaine de l'intégration. Cela explique en partie que ce modifieur soit plus rare dans le corpus finlandais. Sur 17 expressions avec *eurooppalainen* (*européen(nes)*) trouvées dans le corpus finlandais, 10 le sont dans *Aamulehti* et 7 dans *Helsingin Sanomat*. Presque toutes ces expressions datent de deux premières périodes mais on trouve une expression également de 2007. Les 10 expressions différentes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5. Le modifieur *européen* dans le corpus finlandais

Expression	Occurrences
eurooppalainen valtio (État européen)	4
eurooppalainen maa (pays européen)	4
eurooppalaiset arvot (valeurs européennes)	2
eurooppalainen oikeusvaltio (État de droit européen)	1
eurooppalainen taso (niveau européen)	1
eurooppalainen tulevaisuus (avenir européen)	1
"eurooppalainen henki" (« esprit européen »)	1
eurooppalaiset ystävät (amis européens)	1

¹⁶⁸ Tels que Parlement/Conseil/sommet/député/Constitution européen(ne).

Expression	Occurrences
eurooppalaiset vaatimukset (exigences européennes)	1
eurooppalainen turvallisuusjärjestelmä ja diplomaattikoneisto (système de sécurité et appareil diplomatique européen)	1
	= 17

Les expressions les plus fréquentes sont *eurooppalainen valtio* et *maa* (*État* et *pays européen*) avec 4 occurrences. À deux occasions, on trouve *eurooppalaiset arvot* (*valeurs européennes*). On trouve aussi une occurrence de chacune des expressions suivantes : *oikeusvaltio* (*État de droit*) ; *taso* (*niveau*) ; *tulevaisuus* (*avenir*) ; *"henki"* (« *esprit* ») ; *ystävät* (*amis*) ; *vaatimukset* (*exigences*) ; *turvallisuusjärjestelmä ja diplomaattikoneisto* (*système de sécurité et appareil diplomatique*).

Sur les 186 occurrences du corpus français, 123 se trouvent dans *le Figaro* et 63 dans *le Monde* pendant les quatre périodes temporelles. Dans le corpus français, *europpalainen* est attaché à 92 expressions différentes, listées ci-dessous.

Tableau 6. Le modifieur *europpalainen* dans le corpus français

Expression	Occurrences	Expression	Occurrences
dirigeants européens	18	défi européen	1
(«)projet (politique) européen (»)	13	délégation européenne	1
structure(s) européenne(s)	7	discorde européenne	1
pays européens	7	drapeaux européens	1
partenaires européens	6	droit européen	1
chefs d'Etat et de gouvernement européens	6	échelle européenne	1
exécutif européen	5	économie européenne	1
diplomatie européenne	5	enceintes européennes	1
diplomates européens	2	enthousiasme européen	1
citoyen(s) européen(s)	5	entreprises européennes	1
valeurs (communes) européennes	4	espace commerciale européenne	1
opinion(s) publiques européenne(s)	4	États européens	1
politique (de cohésion) européenne	4	exigences européennes	1
amis européens	3	expert européen	1
construction européenne	3	fonds structurels européens	1
ministres européens	3	identité européenne	1
normes européennes	3	image collective européenne	1

Expression	Occurrences	Expression	Occurrences
subvention(s) européenne(s)	3	importations européennes	1
(«) idée (politique») européenne	2	initiatives européennes de politique étrangère	1
club européen	2	instances européennes	1
convictions européennes	2	intégration européenne	1
côté européen	2	interlocuteurs européens	1
ministres (européens) des affaires étrangères (européens)	2	investissements européens	1
haut fonctionnaire européen	2	journaux européens	1
homologues européens	2	message européen	1
(«) perspective européenne (»)	2	mode de pensée européen	1
population(s) européenne(s)	2	nations européennes	1
révolution européenne	2	négociateurs européens	1
scène européenne	2	niveau européen	1
vocation européenne	2	pari européen	1
« avant-garde » européenne	1	patronat européen	1
« identitarisme » européen	1	peuples européens	1
adhésion européenne	1	politiques et budgets européens	1
agenda européen	1	publics européens	1
arsenal législatif européen	1	question européenne	1
bon esprit européen	1	rails européens	1
budget européen	1	règles européennes	1
camp européen	1	réticences européennes	1
capitales européennes	1	sentiment européen	1
capitalistes européennes	1	susceptibilités européennes	1
chefs d'Etat européens	1	taxes européennes	1
compromis européen	1	tergiversations européennes	1
contribuables européens	1	tradition humaniste européenne	1
culture européenne	1	unité européenne	1
débat européen	1	vie politique européenne	1
déclarations européennes	1	vision européenne	1
			= 186

Les expressions les plus fréquentes avec le modifieur européen sont *dirigeants européens* (dans le sens des dirigeants des pays membres de l'UE) avec 18 occurrences, *projet (politique) européen* (sans ou avec guillemets) avec 13 occurrences, *structure(s) européenne(s)* et *pays européens* avec 7 occurrences chacune, *partenaires européens* et *chefs d'État et de gouvernement européen* avec 6 occurrences, *exécutif européen* et *diplomatie européenne* avec 5 occurrences (plus 2

occurrences de *diplomates européens*), et *valeurs (communes) européennes*, *opinion(s) publiques) européenne(s)* et *politique (de cohésion) européenne* avec 4 occurrences. On trouve aussi une large gamme d'expressions avec quelques occurrences et 62 expressions différentes qui n'apparaissent qu'une fois.

Dans le corpus finlandais, les concepts auxquels se rattache *européen* sont souvent des concepts idéologiquement chargés :

- 6.25 Itävallan ulkoministeri Ulrika Plassnik vakuutti ministerien kokouspaikalle tullessaan työskentelevänsä ratkaisun eteen **"eurooppalaisessa hengessä"**. // Le ministre des affaires étrangères de l'Autriche, Ursula Plassnik, a affirmé en arrivant sur le lieu de réunion des ministres qu'elle travaillera pour une solution **« dans un esprit européen »**. (AL 3.10.2005 : *EU ratkoi Turkki-ongelmaa*).
- 6.26 - Turkkilaisten pitäisi iloita **uudesta eurooppalaisesta tulevaisuudestaan**. Tämä on alku, ei loppu, sanoi Barroso tiedotustilaisuudessa kokouksen päättymisen jälkeen. // - Les Turcs devraient se réjouir de **leur nouvel avenir européen**. C'est un début, pas une fin, a dit Barroso dans une conférence de presse après la fin de la réunion. (AL 18.12.2004 : *Turkin EU-neuvottelut aloitetaan ensi lokakuussa*)
- 6.27 EU:hun myönteisesti suhtautuvat [turkkilaiset] nuoret perustelevat kantaansa sillä, että EU:n jäsenenä Turkkiin juurtuisi hyvinvointi sekä **eurooppalaiset arvot: "vapaus, ihmisoikeudet ja demokratia"**. // Les jeunes [turcs] qui ont une attitude positive envers l'UE justifient leur position en disant que le bien-être et **les valeurs européennes: « la liberté, les droits de l'homme et la démocratie »** s'enracineraient dans une Turquie membre de l'UE. (HS 17.12.2004 : *Turkissa tunnelma epäileväisen toiveikas*)

Dans la mesure où il s'agit de discours rapportés traduits d'une autre langue, ces énoncés démontrent la circulation d'une stratégie linguistique à travers les langues : il y a ici influence de la langue source qui explique le choix du terme *européen* dans un sens qui n'est typique en finnois. La description de termes tels que *valeurs*, *avenir* ou *esprit* comme *européen(nes)* présuppose qu'il s'agit des éléments qui définissent *l'Europe*, autrement dit en présentant comme une évidence que *l'Europe* partage des *valeurs*, un *avenir*, un *esprit*, etc. en commun. De plus, tout comme dans les énoncés 6.26 et 6.27, il est fréquent que ces éléments se présentent par rapport à *la Turquie* en introduisant la présupposition ou le sous-entendu que *la Turquie* ne les partage pas – ils servent donc à exclure *la Turquie* de la catégorie *Europe*.

Un tel discours, construisant l'unité de la catégorie *Europe* aussi bien par l'exclusion de *la Turquie* qu'en conférant du contenu idéologique à *l'Europe*, est courant également dans le corpus français :

- 6.28 Ainsi, on peut dire que le « oui à la Turquie dans l'Europe » est davantage porté par les jeunes et les catégories socioprofessionnelles « supérieures » (.../), où le **sentiment européen** est traditionnellement plus marqué. (LF 13.12.2004 : *L'opinion européenne divisée*)
- 6.29 « Ce n'est pas l'Europe qui adhère à la Turquie, c'est la Turquie qui adhère à l'Europe », a-t-il insisté, en faisant valoir les efforts « considérables » que l'UE imposait à **Ankara pour se conformer à « la totalité » des valeurs européennes**. (LM 5.10.2005 : *Jacques Chirac, irréductible défenseur de la cause turque*)
- 6.30 Tout en minimisant le « malentendu » avec la France à propos de l'adhésion de son pays à l'Union européenne, il estime que « **l'essentiel est que la démocratie et l'économie de la Turquie soient « renforcées » par l'adoption des normes européennes**. (LF 7.10.2009 : *Pour le président Gül, la Turquie doit changer avant d'entrer dans l'Europe*)
- 6.31 Islamiste converti à **l'idée européenne**, il a fait de l'adhésion à l'UE son grand projet (LF 15.12.2004 : *La « révolution silencieuse » de Recep Tayyip Erdogan*)
- 6.32 Il a rappelé que la Turquie frappait à la porte de l'Europe depuis 1963 et que, depuis, « pas un seul chef d'Etat, pas un seul premier ministre français n'a contesté **la vocation européenne** de la Turquie ». (LM 17.12.2004 : *Le plaidoyer de M. Chirac en faveur d'Ankara suscite de vives réactions*)
- 6.33 Et tant pis si l'UDF lui reproche de ne pas mettre ses actes en accord avec ses **convictions européennes**. (LF 26.9.2005 : *Sarkozy calme le jeu sur la Turquie*)
- 6.34 Dans **l'image collective européenne**, le Croissant ottoman, repoussé à deux reprises devant Vienne, en 1529 et 1683, reste le symbole de la lutte de la chrétienté contre les « infidèles ». (LM 18.12.2004 : *De l'empire ottoman à Atatürk, une lente occidentalisation*)
- 6.35 A l'entendre [Jelis Götkaş, jeune femme de 22 ans fait partie de la génération des jeunes Turcs nés en Allemagne], « **la Turquie n'a pas encore adopté le mode de pensée européen**, elle n'est pas assez mûre pour entrer dans l'UE ». (LM 4.10.2005 : *Les Turcs de Berlin pour l'adhésion de leur pays*)
- 6.36 Tout en se disant prête à un rapprochement « **dans un bon esprit européen** », la ministre autrichienne, Ursula Plassnik, est restée ferme sur les positions défendues par son gouvernement /.../ (LM 4.10.2005 : *Ultimes tractations sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE*)
- 6.37 Et donc comment penser la sphère publique dans **une vision européenne**, sans la limiter à une communauté de langue et de nation, comme lieu de rencontre de la pluralité des perspectives culturelles et religieuses ? (LM 14.10.2009 : *Islam, démocratie et différence sexuelle*)

Les énoncés précédents prouvent que les réflexions sur la position de la Turquie donnent lieu à la définition des éléments de l'identité européenne qui sont inscrits dans le sens de la catégorie *Europe*. En fait, toutes les expressions précédentes fondent l'identité européenne sur une communauté culturelle basée sur un mode de vie commun qui se manifeste sous plusieurs aspects (que la Turquie ne partage pas). Par conséquent, on peut prétendre que de telles expressions introduisent dans le discours de l'identité européenne ce que Bruter (2003 ; 2004) appelait *le composant culturel* de l'identité.

La collocation du concept de *projet européen*, dénotant l'UE, permet aussi d'intégrer dans le discours des éléments du composant culturel :

6.38 « C'est une blessure qui ne cicatrise pas », a-t-il [?] estimé, ajoutant que « cette question est au cœur même du **projet européen qui est fondé sur la réconciliation** ». (LF 15.12.2004 : *Les Turcs attendent le verdict de Bruxelles*)

6.39 /.../ a-t-il [le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin] enchaîné devant les quatre-vingts participants à cette rencontre, en précisant que la laïcité, « colonne du pacte républicain français », était **une des valeurs portées par le projet européen**. (LF 17.12.2004 : *Raffarin attend une « révolution européenne » à Ankara*)

6.40 « Oui » à l'entrée de la Turquie, a expliqué M. Chirac, parce que cette adhésion renforcerait « **la paix et la stabilité** », **fondement du projet européen**, parce qu'elle permettrait « l'enracinement de la démocratie et des droits de l'homme », /.../ (LM 17.12.2004 : *Le plaidoyer de M. Chirac en faveur d'Ankara suscite de vives réactions*)

6.41 Avec la perspective de l'entrée de la Turquie, a ajouté M. Bayrou, « nous avons renoncé à porter **un projet européen différent, celui d'une puissance unitaire, démocratique, autonome et libre** ». (LM 23.12.2004 : *Face à une majorité sceptique, M. Raffarin a défendu la position de M. Chirac en faveur de l'adhésion turque*)

C'est surtout dans les discours rapportés des hommes politiques français et plus précisément dans des contextes où ils définissent les fondements et les missions de l'intégration qu'on trouve l'expression *projet européen* : le concept fait étroitement partie du discours français sur l'Europe. Il se rattache à la vision française de l'Europe comme une promesse et comme la direction, non seulement de la communauté internationale, mais également de la France. La collocation de *projet européen* lie à la catégorie *Europe* des éléments idéologiquement chargés, dont *la réconciliation, valeurs, la paix et la stabilité, puissance unitaire, démocratique, autonome et libre*.

Néanmoins, surtout dans le corpus français, le discours de l'identité européenne intègre également des éléments du *composant civique* suivant les concepts de Bruter (2003 ; 2004), en s'appuyant sur le domaine conceptuel de l'organisation politique. En effet, à plus de 20 occasions on parle de *dirigeants* et de *chefs d'État et de gouvernement européen(ne)s*. Le terme *dirigeants* apparaît le plus souvent dans des constructions binaires où son pendant est le(s) représentant(s) de la Turquie – ce qui contribue à renforcer la catégorisation opposée de *l'Europe et la Turquie* :

- 6.42 Ce point précis, inacceptable pour la Turquie, a longuement été discuté **entre Erdogan et les dirigeants européens** à Bruxelles. (LF 11.12.2004 : *Erdogan fixe ses conditions à Bruxelles*)

Les expressions *chefs d'État et de gouvernement européens* et *ministres européens*, pour sa part, apparaissent le plus souvent dans des contextes où les représentants de tous les pays membres se réunissent, décident ou agissent en tant qu'entité :

- 6.43 Alors que **les chefs d'Etat et de gouvernement européens se réunissent** demain et après-demain à Bruxelles, Laurent Fabius a souhaité que Jacques Chirac « dise oui au partenariat mais non à l'adhésion ». (LF 15.12.2004 : Fabius : « La solution, c'est le partenariat »)

Ces expressions lient la catégorie *Europe* à l'intégration tout en renforçant l'unité de la catégorie par l'attribution d'une action ou d'une opinion commune au groupe. L'expression *partenaires européens*, quant à elle, est souvent utilisée afin de décrire la relation entre un pays membre et les autres pays membres de l'UE – le sens du *partenaire* contenant l'idée d'une relation particulière :

- 6.44 La plupart des **partenaires européens** de la France n'y [à l'adhésion de la Turquie] sont pas favorables non plus. (LM 16.12.2004 : *Jacques Chirac défend sur TF1 sa position sur l'adhésion de la Turquie*)

Dans le corpus français on trouve également plusieurs occurrences de *citoyen(s) européen(s)* et de *population européenne* :

- 6.45 /.../ les eurodéputés, réunis à Strasbourg, tentaient de faire entendre une autre voix : celle des **citoyens européens**, qu'ils sont censés représenter. (LF 14.12.2004 : *Les eurodéputés peinent à se faire entendre*)
- 6.46 « L'Europe doit apprendre à mieux connaître la Turquie, a-t-il [le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso] ajouté. Et la Turquie doit gagner les cœurs et les esprits des citoyens

européens. » (LM 6.10.2005 : « *Au bord du précipice* », l'UE « *tend la main* »)

6.47 Le numéro deux du gouvernement autrichien, Hubert Gorbach, soulignait hier que l'Autriche n'était aucunement isolée sur la question turque, car elle avait avec elle « le soutien de la **population européenne** ». (LF 3.10.2005 : *Turquie : ouverture des négociations au forceps*)

Ces expressions appliquent la catégorie *Europe* à un peuple, ce peuple étant aussi construit comme un groupe uniforme. Or, il faut remarquer que l'expression *citoyens européens* fait partie du discours officiel de l'UE : le concept a été introduit dans *le traité de Maastricht* pour référer explicitement aux citoyens de l'UE.

Néanmoins, dans l'énoncé 6.46 il est de nouveau utilisé dans un sens ambigu ; les *citoyens européens* sont rattachés explicitement à la catégorie *l'Europe*, tout en excluant de nouveau *la Turquie* de cette catégorie. L'expression *soutien de la population européenne* construit dans tous les aspects l'unité de la catégorie sociale *Europe* : elle présuppose qu'il existe une *population européenne* tout en sous-entendant que cette population a une opinion commune. Cependant le discours n'est pas toujours consistant en ce qui concerne l'utilisation de cette expression ; on trouve en effet dans le corpus des énoncés qui utilisent l'expression au pluriel :

6.48 En dépit des réticences de **certaines populations européennes**, en particulier des Français, tous les dirigeants veulent aller de l'avant. (LM 15.12.2004 : *L'Europe est prête à ouvrir ses portes à la Turquie*)

Dans cet énoncé, les peuples de *l'Europe* sont construits en tant qu'entités distinctes – en fait, logiquement, les formes plurielles apparaissent le plus souvent dans des contextes où on parle des divergences entre les pays membres de l'UE. De toute façon, elles sont beaucoup moins nombreuses dans le corpus que la forme singulière, ce qui indique que le discours dominant est celui d'unification.

On peut considérer que l'expression *opinion européenne*, qui est également assez fréquente dans le corpus français, s'appuie sur le même domaine conceptuel dans la construction de l'unité de *l'Europe* en présupposant une opinion publique commune (même si divisée à propos de cette question) au niveau européen :

6.49 **L'opinion européenne** divisée (LF 13.12.2004)

Enfin, on peut également évoquer l'appui du discours sur les symboles d'une nation en faisant un parallèle entre *le drapeau turc* et *européen*:

6.50 La foule venue l'attendre à l'aéroport Atatürk d'Istanbul brandissait des pancartes saluant le « Conquérant de l'Europe » et agitait **des drapeaux turcs et européens** ainsi que des fanions portant les couleurs de l'AKP, le parti du premier ministre. (LF 20.12.2004 : Erdogan accueilli triomphalement par les Turcs)

Enfin, dans les deux corpus, on trouve une gamme d'expressions tels qu'*exigences, niveau et échelle européenne(s)* qui servent à assimiler l'UE à l'Europe. De même, dans le corpus français, le terme *européen* est associé à bien des termes explicitement politiques, dont, entre autres, *politique, budget, économie, fonds structurels, taxes, déclarations et subventions*. Tous ces concepts contribuent à construire le discours identitaire dans la mesure où ils présupposent une vision et une action commune à la catégorie *Europe*, tout en rattachant cette catégorie à l'intégration politique.

6.3.1.5 La favorisation au moyen des modifieurs

Les dénominations de la Turquie ne jouent pas un rôle important dans la construction de l'identité européenne, la Turquie étant le plus souvent nommée dans le corpus *Turquie* ou *Ankara*. Par contre, les modifieurs se sont révélés primordiaux à ce propos. Dans la mesure où ils véhiculent des éléments négatifs (pour la Turquie) et positifs (pour l'Europe), leur fonctionnement en faveur de l'identité européenne est basé sur le concept de *favorisation*. Pälli (2003 : 41) explique que la favorisation est essentielle dans la détermination de l'endo- et d'exogroupe : à cause du besoin d'une estimation positive de soi, l'endogroupe tend à être favorisé tandis que l'exogroupe tend à être méprisé. Ce trait cognitif de l'individu – le besoin de s'estimer – a pour conséquence le fait que l'endogroupe est perçu comme « meilleur » que l'exogroupe en ce qui concerne les qualités de groupe. Aussi, l'exogroupe est uni par des traits négatifs qui s'appuient sur la similarité de tous les membres du groupe et sur l'association d'exemples négatifs à tout le groupe. En d'autres mots, la favorisation s'appuie souvent sur les stéréotypes.

La *Turquie* est catégorisée dans la totalité du corpus comme un pays *pauvre* et *grand*¹⁶⁹, les deux traits étant représentés dans le contexte de l'adhésion en tant que défauts :

- 6.51 Monia eurooppalaisia epäilyttää **suuren ja köyhän Turkin** tuleva asema **Euroopan rikkaiden kerhossa**. // Beaucoup d'Européens s'inquiètent de la future position de **la Turquie, grande et pauvre**, dans **le club des riches de l'Europe**. (AL 4.10.2005 : *Empivä Eurooppa kainostelee Turkkiä*)
- 6.52 /.../ mais aussi les politiques régionales et agricoles, afin d'éviter que **la Turquie, pauvre et aussi peuplée que les dix pays de l'élargissement**, n'engloutisse à elle seule tout le budget communautaire. (LM 18.12.2004 : *L'Europe exige de la Turquie une démocratisation « irréversible »*)
- 6.53 Lequel [Kaya Ardiç, économiste et ancien assistant à Nanterre] « comprend » pourtant l'attitude des anti-Turcs, « qui ne veulent pas de problèmes supplémentaires dans l'Europe en crise, avec un grand pays comme la Turquie, encore en fort décalage économique et culturel, avec ses fortes disparités... » (LM 2.10.2005 : *Les Turcs proeuropéens sont déçus des réticences à l'éventuelle adhésion de leur pays à l'UE*)

Ces expressions donnent donc à la catégorie *Turquie* des sens connotatifs de taille et de pauvreté. La taille n'est évidemment pas un trait « négatif » en soi mais dans le contexte de la Turquie elle est représentée comme un trait redoutable. La favorisation se présente d'une manière particulièrement évidente dans l'énoncé 6.51 dans la mesure où une catégorisation négative de la Turquie est explicitement opposée à une catégorisation positive de l'Europe : la *Turquie* est *pauvre* tandis que l'Europe est un *club des riches*. De fait, deux soucis sont implicitement inscrits dans les modificateurs de l'énoncé 6.51 : premièrement, la Turquie aura beaucoup de pouvoir dans l'Union à cause de sa taille et, deuxièmement, elle coûtera beaucoup d'argent à l'Union à cause de sa pauvreté. En réalité, certains pays de l'Union ne sont pas significativement plus « riches » que la Turquie.

Or, une différence se présente dans le corpus entre la France et la Finlande en ce qui concerne la catégorisation de la *Turquie* comme un grand pays ; dans les

¹⁶⁹ Le modifieur *grand* démontre l'importance du contexte dans la création du sens ; la grandeur n'est pas un trait négatif en soi. La grandeur d'un pays membre de l'Union pourrait aussi être présentée comme une chose positive mais, dans le contexte du discours altérisant de la Turquie, sa taille devient, dans la plupart des cas, un trait négatif.

textes français, la taille n'est pas représentée uniquement comme une propriété redoutable :

- 6.54 /.../ le président a poursuivi : « Il est évident que, sur le plan de la sécurité, de la stabilité, de la paix, avoir avec nous **ce grand ensemble**, à nos portes aujourd'hui, est tout à fait positif. » (LF 16.12.2004 : *Turquie : le « oui, si » de Jacques Chirac*)

Néanmoins, dans le corpus français aussi les descriptions négatives de la Turquie demeurent dominantes :

- 6.55 « Nous allons négocier avec **un pays qui viole massivement les droits de l'homme et ne reconnaît pas la république de Chypre** », a déclaré le député allemand /.../ (LF 14.12.2004 : *Les eurodéputés peinent à se faire entendre*)
- 6.56 « /.../ **ce pays /.../ qui n'a pas le courage de demander pardon pour le génocide arménien et qui ne reconnaît pas l'existence de nos amis chypriotes ? Bref ce pays qui n'a rien à faire dans l'Union européenne !** », s'est-elle [Françoise Grossetête (UMP)] indignée. (LM 30.9.2005 : *Le Parlement européen signifie son mécontentement à Ankara*)
- 6.57 « Alors, rien ne pourra arrêter le processus d'adhésion de **ce pays qui connaît encore la torture, qui pratique la discrimination vis-à-vis des femmes, qui ne respecte pas les minorités et la liberté de culture**, /.../ » (LM 30.9.2005 : *Le Parlement européen signifie son mécontentement à Ankara*)
- 6.58 « Ce 17 décembre 2004 restera dans l'histoire comme le jour où 25 dirigeants de pays européens auront applaudi leur propre reniement de ce qui constitue l'être même de l'Europe, en programmant les négociations d'adhésion **d'un pays qui n'a rien d'europpéen**. » [Le président du FN Jean-Marie Le Pen] (LF 18.12.2004 : *Le Pen entend prendre la première place dans la bataille*)

Dans tous ces énoncés, on construit des sens connotatifs négatifs à la catégorie *Turquie* – dans le dernier énoncé, Jean-Marie Le Pen va plus loin en constatant que la Turquie n'a *rien d'europpéen*. Il faut noter toutefois que ces descriptions sont présentées sous forme de discours rapporté direct : il s'agit d'éléments si sensibles que les journalistes veulent échapper à la responsabilité de les avoir dits. Or, dans la mesure où les discours rapportés contribuent à la nature « véridique » des textes informatifs, nous considérons qu'ils participent aussi à la construction du discours identitaire – en fin de compte, il s'agit toujours d'un choix du journaliste d'inclure des descriptions spécifiques dans le texte, tout en laissant d'autres descriptions possibles de côté.

Les descriptions positives de *la Turquie* demeurent des exceptions dans le corpus. De surcroît, même dans les contextes où *la Turquie* est décrite aux termes plus ou moins positifs, le discours contribue toujours implicitement à son altérisation (l'énoncé 6.59 constituant la seule exception à cette règle :

6.59 « Demander à **un pays comme la Turquie, un grand pays riche d'une longue histoire**, de faire des efforts aussi considérables pour arriver à un résultat aléatoire ou partiel, ce n'est évidemment pas raisonnable. » (LF 16.12.2004 : *Turquie : le « oui, si » de Jacques Chirac*)

6.60 Lääkkeeksi pelkoihin Rehn haluaisi, että EU:ssa tunnettaisiin **moderni Turkki** paremmin. // Pour remédier aux peurs, Rehn voudrait qu'on connaisse mieux **la Turquie moderne** dans l'UE. (HS 16.12.2004 : *Laaientumiskomissaari Rehn: Turkin b-luokan jäsenyys ei tule kuuloonkaan*)

6.61 **Demokraattisesti uudistunut Turkki, joka on tiukasti ankuroitunut Eurooppaan ja transatlanttiseen liittoon**, on hyväksi Euroopalle, Yhdysvalloille ja Turkille itselleen, sanoi Yhdysvaltain ulkoministeriön edustaja Sean McCormack maanantaina. // **Une Turquie démocratiquement renouvelée, bien ancrée à l'Europe et à l'union transatlantique**, profitera à l'Europe, aux Etats-Unis et à la Turquie elle-même, disait le représentant du ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, Sean McCormack le lundi. (HS 4.10.2005 : *Yhdysvallat tyytyväinen neuvottelujen alkamiseen*)

Dans l'énoncé 6.60, on sous-entend que la Turquie fait peur aux Européens tandis que l'énoncé 6.61 présuppose l'exclusion de *la Turquie* de *l'Europe* : si elle est *ancrée à l'Europe* elle ne peut pas en faire partie.

Enfin, on peut noter que, dans la totalité du corpus, *la Turquie* est catégorisée comme européenne à une seule occasion qui se présente dans le corpus finlandais et dans un discours direct :

6.62 « Haluamme Turkin liittyvän EU:hun, koska se on **eurooppalainen maa** », Straw sanoi BBC:n haastattelussa. // « Nous voulons que la Turquie adhère à l'UE, parce qu'elle est **un pays européen** », constate Straw dans un entretien avec BBC. (HS 3.10.2005 : *Turkin EU-neuvotteluista rajua sanasota*)

6.3.1.6 *La religion comme base de la différence*

Le trait principal associé à la catégorie *Turquie* est d'ordre religieux. Les termes religieux sont utilisés de façon assez constante dans les quatre journaux du corpus mais ils sont proportionnellement plus fréquents dans le corpus finlandais. La

fonction altérisante de la religion se manifeste dans les énoncés suivants où le modifieur *musulman* est lié à la Turquie sans raison évidente du point de vue du message à transmettre :

- 6.63 **Muslimienemmistöinen Turkki** ei aio neuvotella muusta kuin täydestä EU-jäsenyydestä. // **La Turquie, majoritairement musulmane**, ne négociera rien d'autre qu'une adhésion pleine à l'UE. (AL 3.10.2005 : *EU ratkoi Turkki-ongelmaa*)
- 6.64 Monet pelkäävät myös, että **yli 70 miljoonan asukkaan köyhä muslimimaa** nielisi liikaa EU:n tukirahoja ja tekisi unionin päätöksenteon vieläkin vaikeammaksi. // Beaucoup craignent aussi que **ce pauvre pays musulman de plus de 70 millions d'habitants** engloutisse trop de fonds européens et rende la prise de décisions encore plus difficile. (HS 4.10.2005 : *Suuri enemmistö itävaltalaisista vastustaa Turkin EU-jäsenyyttä*)

Si on considère le contenu sémantique de ces énoncés, *musulman* n'est en aucune manière une information nécessaire au message qu'ils visent à transmettre. Les descriptions de *la Turquie* comme *musulmane* servent ici surtout à construire l'Islam comme un sens connotatif fondamental de la catégorie *Turquie*.

Dans le corpus finlandais, la religion est souvent représentée, plus ou moins implicitement comme une explication ou justification du fait qu'on ne veut pas de Turquie dans l'UE. Ceci s'opère en liant la religion aux verbes exprimant la peur :

- 6.65 Itävaltaa **pelottaa päästää muslimimaa osaksi unionia**. // L'Autriche **a peur de laisser un pays musulman entrer en Union**. (AL 3.10.2005 : *EU tasoitteli yömyöhään Itävallan Turkki-pelkoja*)
- 6.66 Taustalla on poliitikkojen **pelko siitä, että äänestäjät suhtautuisivat vihamielisesti suuren muslimimaan EU-jäsenyyteen**. // Il y a à l'arrière-plan **la peur des hommes politiques que les votants soient hostiles à l'adhésion d'un grand pays musulman à l'Union**. (HS 7.10.2005 : *Villepin: Vaihtoehtona yhä Turkin kumppanuus*)

Aussi le discours s'appuie-t-il sur les stéréotypes de l'Islam en le construisant comme quelque chose de redoutable, ce qui est un élément important de l'altérisation : on craint ce qui est différent. De fait, la peur est un élément important dans le discours occidental sur l'Islam : ce discours a rapproché religion musulmane, extrémistes et terroristes. Dans ce sens, le discours contribue autant à renforcer les stéréotypes négatifs de l'Islam qu'il en profite.

La religion est donc représentée comme la source de la « différence » de la Turquie, mais l'usage de la religion en tant qu'argument « justifiant » l'exclusion de la Turquie de l'Union est particulièrement intéressant dans l'énoncé suivant :

6.67 Ranskassa **pelätään, miten muslimimaa sopeutuu maalliseen unioniin.** // En France, on se demande avec inquiétude **comment un pays musulman peut s'adapter à une Union laïque.** (HS 18.12.2004 : *Suomi tuki Turkkiä ja vastusti erityisehtoja*)

Cet énoncé montre la construction de l'altérisation dans le discours par l'usage de la religion comme fondement de l'exclusion turque, sans que cette exclusion ait un fondement solide dans la réalité extralinguistique : *l'Union étant laïque*, la religion ne devrait jouer aucun rôle dans l'adhésion, mais, en même temps, on doute des capacités d'adaptation d'*un pays musulman*. Le fondement factuel de l'argument religieux devient encore plus discutable lorsque l'on considère le fait que la Turquie est officiellement un État laïc. Dans le cadre formel de l'adhésion, il n'existe donc pas de raison pour évoquer la religion musulmane mais le discours s'en sert afin de justifier l'exclusion de la Turquie.

La représentation de l'Islam comme dangereuse est une tendance dominante dans le corpus finlandais, ce qui peut être en partie expliqué par l'image majoritairement négative des Finlandais de l'Islam (cf. Ketola et al. 2011). Or, la religion contribue à construire la Turquie comme fondamentalement différente également dans des contextes plus « positifs » dans les deux corpus :

6.68 Les socialistes français n'ont pas tous suivi la ligne de Michel Rocard, pour qui **l'ouverture de l'Union à un pays musulman constitue une contribution majeure à la paix entre les peuples**. (LM 17.12.2004 : *Le Parlement européen se prononce à une large majorité pour l'entrée de la Turquie dans l'UE*)

6.69 "**./.../ Turkki on vahva sekularistinen muslimivaltio, ja yhdessä Turkin kanssa me olemme paljon voimakkaampia**", puheenjohtajamaan Britannian ulkoministeri Jack Straw sanoi noin 30 tuntia kestäneen neuvottelu-urakan päätyttyä. // **« ./.../ la Turquie est un pays musulman fort et laïc, et ensemble avec la Turquie nous serons beaucoup plus puissants »**, a dit Jack Straw, ministre des affaires étrangères britannique et président en exercice du Conseil de l'Union européenne, après des négociations de près de 30 heures. (HS 4.10.2005 : *Turkin EU-neuvotteluille tie auki vasta Itävallan peräännyttyä illalla*)

6.70 Le sénateur du Val-d'Oise voit **dans l'adhésion de la Turquie, un pays d'origine musulmane, mais laïc**, **des avantages**. (LF 15.12.2004 : *Le PC veut d'abord « changer d'Europe »*)

L'altérisation implicite persiste dans l'énoncé 6.68 par la présupposition d'un certain antagonisme *entre les peuples* – sous-entendant les musulmans et les Européens. De fait, dans tous ces énoncés on peut lire le sous-entendu que *la Turquie* en tant que pays musulman est différent d'autres pays européens ou l'Europe. En effet, il est fréquent que dans les énoncés en apparence positifs envers l'adhésion de la Turquie, on minore sa religion musulmane en mentionnant sa laïcité, ce qui est illustré dans les énoncés 6.69 et 6.70 : le fait que la laïcité est soulignée quand on soutient l'adhésion sous-entend que la religion musulmane est toujours un facteur nuisible.

La laïcité fonctionne de la même manière dans l'énoncé suivant qui énonce la différence de la Turquie sur la base de l'Islam plus explicitement :

6.71 Le premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende, fervent partisan d'une adhésion d'Ankara, **confesse lui même que « l'héritage culturel » du pays majoritairement musulman bien que laïque est « différent »**. (LF 16.12.2004 : Pour ou contre l'adhésion : cinq questions en débat)

Dans cet énoncé, on établit que « *l'héritage culturel* » du pays majoritairement musulman bien que laïque est « différent », tout en sous-entendant que c'est précisément la religion qui rend la Turquie différente. Le verbe introducteur *confesse* révèle que le journaliste part de la présupposition que la Turquie est *différente*. La conjonction *bien que* peut être interprétée comme la prise de position suivante : le fait que la Turquie soit laïque n'efface pas sa différence qui découle de l'Islam. Les stratégies de citation du journaliste, faisant preuve de la polyphonie complexe du discours journalistique, nécessitent également un commentaire. Il est impossible de distinguer les paroles du journaliste de ceux de Balkenende dans la mesure où le journaliste présente *l'héritage culturel* et *différent* sous formes de discours directs, tandis que la description de la Turquie comme *un pays majoritairement musulman bien que laïque* n'est pas mise entre guillemets – par conséquent, on ne peut pas savoir si c'est Balkenende ou le journaliste qui fait le lien entre la religion et l'héritage différent.

La différence basée sur la religion peut s'introduire dans le discours aussi plus implicitement : dans l'énoncé suivant, elle est entièrement sous-entendue et ainsi son interprétation est plus souple. Pourtant, dans ce contexte discursif spécifique, on peut interpréter dans l'énoncé le sous-entendu que la Turquie est « *un*

tout nouveau genre » de pays précisément à cause du fait qu'elle est un pays musulman :

6.72 Hänen [Suomen pääministeri Matti Vanhasen] mukaansa on muistettava, että Turkin jäsenyydessä on kyse 40 vuotta kestäneestä prosessista, jossa **"aivan uudenvuodenmaa"** pyrkii unioniin. // Selon lui, [le premier ministre finlandais Matti Vanhanen] il faut se rappeler que l'adhésion de la Turquie est un processus de plus de 40 ans, processus dans lequel **« un tout nouveau genre » de pays** veut adhérer à l'Union. (HS 4.10.2005 : *Vanhanen: Laajentuminen haitannut päätöksentekoa*)

Qui plus est, la religion contribue à la catégorisation adverse de la Turquie et de l'Europe dans la mesure où l'Union (malgré sa laïcité institutionnelle) et l'Europe sont quelquefois catégorisées comme des collectivités chrétiennes (même si cette catégorisation religieuse demeure beaucoup moins fréquente que celle de la Turquie) :

6.73 Kankkonen pohtii, että tässä tilanteessa **Turkin ja EU:n läheneminen voisi toimia hyvänä esimerkkinä siitä, että muslimimaa ja kristillisyyden pohjaava EU voivat kehittyä yhteistyössä.** // Kankkonen considère que dans cette situation **le rapprochement de la Turquie et de l'UE pourrait donner un exemple de la façon dont un pays musulman et l'UE fondée sur la chrétienté peuvent se développer en coopération.** (AL 4.10.2005 : *Empivä Eurooppa kainostelee Turkkiä*)

6.74 De son côté, l'ancien candidat communiste à la présidentielle, Robert Hue, déclarait hier « refuser de s'inscrire **dans une démarche frileuse** », **qui consisterait à opposer une Europe chrétienne à des pays musulmans.** (LF 15.12.2004 : *Le PC veut d'abord « changer d'Europe »*)

Dans l'énoncé 6.73 on construit explicitement la Turquie et l'UE comme catégories distinctes sur la base de la religion tandis que l'énoncé 6.74 s'appuie à ce propos sur la présupposition du contraste entre *une Europe chrétienne* et *des pays musulmans*, sous-entendant que la Turquie figure parmi ces derniers. L'élément de religion sert ainsi de point d'unité pour la catégorie *Europe*. Le plus souvent la chrétienté va de pair avec la conception d'une Europe « fermée », le modifieur *chrétien* étant le plus souvent rattaché à la notion de *club* qui connote une certaine fermeture.

6.75 Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan **a appelé l'Union européenne à choisir de devenir un «acteur mondial», plutôt qu'à se replier sur un simple «club chrétien».** (LF 3.10.2005 : *Europe-Turquie, négociations sous tension*)

Le concept de *club chrétien* exclut la Turquie du club sur la base de la religion. L'expression *forteresse chrétienne* de l'énoncé suivant insinue encore plus forcément la même exclusion :

6.76 **Vaikka Eurooppa tuntuu haluavan eristäytyä kristilliseksi linnakkeeksi, muslimreja on jo nyt Euroopassa enemmän kuin vaikkapa luterilaisia. // Même s'il semble que l'Europe veuille s'isoler comme une forteresse chrétienne, il y a déjà plus de musulmans que par exemple des luthériens en Europe.** (AL 4.10.2005 : *Empivä Eurooppa kainostelee Turkkia*)

Dans cet énoncé, l'exclusion de la Turquie s'appuie implicitement non seulement sur la religion mais également sur les connotations des guerres entre la Chrétienté et l'Islam en évoquant le domaine conceptuel militaire par l'élément lexical *forteresse*. De même, l'énoncé fait preuve de l'ambiguïté sémantique d'*Europe* dans le discours ; certes, l'argument de l'énoncé (qu'il y a plus de musulmans en Europe que des luthériens) est vrai si *Europe* est comprise dans son sens géographique large, incluant entre autres la Russie¹⁷⁰. Or, si *Europe* désigne le domaine de l'UE, ce qui semble être souvent le cas dans le contexte de notre corpus, l'argument de l'énoncé est faux¹⁷¹.

6.3.2 Pronoms

Un deuxième élément essentiel par rapport aux participants et processus du point de vue des constructions identitaires est les références pronominales. Elles sont peut-être le signe linguistique le plus évident de la construction des groupes dans les discours (cf. Pälli 2003). Les pronoms diffèrent des catégories analysées plus haut surtout par le fait qu'ils sont *indexicaux* : ils amènent nécessairement dans le texte le point de vue de celui qui est responsable de l'énoncé. Cela veut dire que tous les énoncés analysés avec des références pronominales sont des discours rapportés directs – on ne trouve pas de références pronominales ailleurs dans le corpus de

¹⁷⁰ Le nombre de Musulmans en Europe a été estimé à 38 millions (Miller 2009 : 21) et le nombre de Luthériens à 36 millions (*The Lutheran World Federation 2010 Membership Figures*).

¹⁷¹ Selon le Zentralinstitut Islam-Archiv-Deutschland il y avait en 2007 environ 16 millions Musulmans sur le territoire de l'UE (<http://islam.de/8368.php>, site consulté le 12 septembre 2011) tandis que le nombre de Luthériens sur le territoire de l'Union peut être estimé à quelques 30 millions (*The Lutheran World Federation 2010 Membership Figures*). Autrement dit, le nombre de Luthériens dans l'UE est toujours nettement plus grand.

textes informatifs parce que le journaliste s'absente du texte en essayant de présenter les choses d'une manière aussi objective que possible. En effet, il faut prendre en considération que le choix des pronoms dépend toujours du point de vue du *locuteur*. Les pronoms pluriels permettent au locuteur de prendre position (ou l'y obligent), de se situer au sein d'un groupe – ce qui forme selon Pälli (2003) *l'endogroupe* – et/ou d'en exclure d'autres, ainsi formant selon Pälli (ibid.) *l'exogroupe*. Ainsi peut-on prétendre que la construction de l'identité collective passe par les pronoms pluriels *nous*, *vous* et *ils*.

En ce qui concerne le pronom *nous*, l'endogroupe y est déjà inscrit, en tant qu'une sorte de sens de base (Pälli 2003 : 96). *Nous* désigne un groupe de gens spécifique, groupe auquel d'autres ne font pas partie. Au contraire, tout comme *nous* peut être utilisé pour construire un groupe dont le locuteur fait partie, *ils* peut être utilisé comme un moyen de construire l'exogroupe, le groupe dont le locuteur ne fait pas partie (Pälli 2003 : 120). Selon Pälli (2003 : 123), l'altérité fait ainsi partie du potentiel de sens de *ils*. Or, il faut noter que le pronom *ils* ne sert pas toujours à la catégorisation sociale, l'énoncé suivant exemplifiant cet usage :

6.77 « Le texte de conclusions est déjà blindé à 99 % et **les Turcs** auront ce qu'**ils** réclament : /.../ » (LF 16.12.2004 : *L'Europe s'apprête à dire « oui » à la Turquie*)

Dans cet énoncé, il s'agit plutôt d'un *ils* anaphorique qui sert à renvoyer au référent antérieur (les *Turcs*) et ne contribue donc pas particulièrement aux constructions identitaires (cf. Pälli 2003 : 121-123). Ce genre d'usage du pronom *ils* a évidemment été exclu de l'analyse de cette étude¹⁷².

L'exogroupe peut également être construit par l'usage du pronom *vous*, ce qui est en fait une manière très claire d'indiquer l'altérité (Pälli 2003 : 128-130). Tous les pronoms pluriels peuvent ainsi contribuer au discours de l'identité européenne, soit par une altérisation explicite de la Turquie par *ils* ou *vous*, soit par la construction de l'endogroupe Europe par *nous* – et le plus souvent les deux vont ensemble. Il faut remarquer que non seulement les pronoms personnels fonctionnent

¹⁷² Il n'est pas toujours facile de faire la différence entre ce pronom *ils* que Pälli décrit comme « naturel » et le pronom *ils* significatif du point de vue de la catégorisation. Par souci de clarté nous avons donc décidé de suivre dans l'analyse le principe qu'*ils* devient significatif en tant que moyen de catégorisation quand il est – explicitement ou implicitement – opposé à un *nous*.

ainsi mais également les autres références pronominales ; dans le corpus de cette étude, les adjectifs possessifs surtout, étant toujours liés à d'autres concepts, contribuent simultanément à construire des sens connotatifs à la catégorie représentée par *nous*.

En référence à la catégorie *Europe/UE* on trouve dans le corpus au total 71¹⁷³ occurrences des pronoms *nous*, *vous*, *ils* ou des adjectifs possessifs *notre/nos* : 13 se trouvent dans les journaux finlandais et 58 dans les journaux français, la fréquence proportionnelle étant ainsi plus élevée dans le corpus français. Toutes les références datent des deux premières périodes du corpus, à savoir des années 2004 et 2005. Le tableau ci-dessous présente les différentes expressions dans les deux corpus et leurs occurrences.

Tableau 7. Les pronoms et adjectifs possessifs référant à la catégorie Europe/UE

Corpus finlandais	Occurrences	Corpus français	Occurrences
me (nous)	8	nous	34
he (ils)	3	ils	1
		vous	1
unionimme (notre union)	1	notre U(u)nion	4
		le(s) nôtre(s)	2
		notre intérêt	2
		notre (nos) frontière(s)	2
		notre monde	1
		notre région	1
		notre histoire	1
		notre pensée	1
		notre projet européen	1
		notre crédibilité	1
		nos portes	1
		nos discussions	1
		nos conditions	1
		nos amis chypriotes	1
		nos entreprises	1
		nos emplois	1
	= 13		= 58

¹⁷³ Dans les cas où un pronom se présente plusieurs fois dans un même énoncé nous ne l'avons compté qu'une fois.

Dans les deux corpus, on fait référence aux « Européens » le plus souvent en utilisant *nous*. Dans le corpus finlandais, on trouve 8 occurrences du pronom *me* (*nous*) et 3 occurrences du pronom *he* (*ils*). En plus, à une occasion, on parle d'*unionimme* (*notre union*). Dans le corpus français, on trouve un très grand nombre d'occurrences du pronom *nous* (34 occurrences), tandis que *ils* n'est mentionné qu'une fois (dans *le Monde*), de même que *vous*. Dans le corpus français, on trouve également un grand nombre d'expressions avec l'adjectif possessif de *nous*, à savoir *notre/nos/le(s) nôtre(s)* : l'expression la plus fréquente parmi ces 22 occurrences est *notre Union* (*union*) avec 4 occurrences.

Pour la catégorie *Turquie*, on a trouvé au total 57 occurrences de pronoms ou adjectifs possessifs significatifs dont 16 dans les journaux finlandais et 41 dans les journaux français. Ainsi, pour les Turcs également, la fréquence proportionnelle est supérieure dans le corpus français¹⁷⁴ et, tout comme pour les Européens, toutes les occurrences datent des deux premières périodes, à savoir des années 2004 et 2005. Les différentes expressions et leurs occurrences sont présentées dans le tableau qui suit.

Tableau 8. Les pronoms et adjectifs possessifs référant à la Turquie

Corpus finlandais	Occurrences	Corpus français	Occurrences
me (nous)	14	nous	29
		ils	5
		vous	1
		leur culture diplomatique	1
meidän (le nôtre)	1	les nôtres	1
eurooppalaiset ystävämmä (nos amis européens)	1	notre partenaire	1
		notre patience	1
		nos entrepreneurs	1
		nos militaires	1
	= 16		= 41

Il est un peu surprenant qu'également pour les Turcs le pronom *nous* soit de loin le plus fréquent dans les deux corpus. Dans le corpus finlandais, on ne trouve que le pronom *nous*, avec 14 occurrences, et 2 occurrences de l'adjectif possessif

¹⁷⁴ Ce qui peut refléter une plus grande quantité de témoignages turcs dans les journaux français.

correspondant, à savoir *le nôtre* et *nos amis européens*. Dans le corpus français, on trouve 29 occurrences de *nous*, mais également 5 occurrences d'*ils* et 1 occurrence de *vous*. En plus, on trouve 6 occurrences d'adjectifs possessifs *notre/nos/les nôtres/leur*, dont 5 renvoient à *nous* et une à *ils*. Dans le corpus de ce travail, *nous* est donc utilisé aussi bien par et pour les Européens que par et pour les Turcs. Examinons plus en détail les effets discursifs des pronoms et des adjectifs possessifs.

6.3.2.1 *Nous, les Européens*

Le pronom *nous* sert à construire la catégorie dans laquelle le locuteur se situe, un groupe qui se distingue d'autres : dans notre corpus, il réfère le plus souvent aux Européens. Les énoncés suivants sont exemplaires de cet usage de *nous* dans le corpus finlandais.

- 6.78 - Jos kääntäisimme Turkille selän siksi että islam on maan valtauskonto, julistaisimme toisen luokan kansalaisiksi nykyisten EU-maiden melkein 15 miljoonaa muslimia, eli kolmen Suomen verran ihmisiä. /.../ [euroedustaja] Hassi kysyi Strasbourgissa. // - Si nous tournions le dos à la Turquie parce que l'islam est sa religion majoritaire, nous déclarerions les 15 millions de musulmans des pays actuellement membres de l'UE, à savoir 3 fois la population de la Finlande, comme citoyens de deuxième classe. /.../, demanda Hassi [un député européen de la Finlande] à Strasbourg. (AL 14.12.2004 : *Turkin jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä*)
- 6.79 "Kyllä, jos Turkki täysin täyttää ehdot, joita vaadimme miltä tahansa unionimme ehdokkaalta", [Ranskan] presidentti täsmensi. // « Oui, si la Turquie remplit entièrement les conditions que nous exigeons de n'importe quel candidat à notre union », le président [de la France] a précisé. (HS 16.12.2004 : *Ranskan Chirac: Turkille "kyllä, jos"*)
- 6.80 "Haluamme Turkin liittyvän EU:hun, koska se on eurooppalainen maa", Straw sanoi BBC:n haastattelussa. // « Nous voulons que la Turquie adhère à l'UE, parce que c'est un pays européen », a dit Straw dans un entretien à la BBC. (HS 3.10.2005 : *Turkin EU-neuvotteluista raju sanasota*)

Dans tous ces énoncés on trouve deux actants : les locuteurs (qui sont des personnages d'importance politique dans le cadre de l'UE) se servent du pronom *nous* (dans le sens de l'UE) dans des énoncés où la Turquie est l'autre actant, *nous* fonctionnant ainsi de la même manière qu'*Europe* en construisant l'unité de la catégorie qui s'oppose à *la Turquie*. De même, dans tous les énoncés, le pronom

nous est dans le rôle syntaxique du sujet et dans le rôle sémantique d'agent, ce qui renforce la construction de l'endogroupe. Pälli (2003 : 99) confirme qu'une action, une opinion ou une orientation actionnelle commune d'un groupe souligne son unité, le *nous* est donc uni quelque part, même s'il ne l'est que momentanément et à propos d'un élément particulier. On note que la Turquie est dans le rôle syntaxique du COD/COI et dans le rôle sémantique du patient ; elle est donc non seulement exclue de *nous* mais elle est aussi présentée comme l'objet de l'action de *nous*. Ce genre d'usage est très répandu également dans le corpus français :

- 6.81 « **Nous allons négocier avec un pays qui viole massivement les droits de l'homme et ne reconnaît pas la république de Chypre** », a déclaré le député allemand /.../ (LF 14.12.2004 : *Les eurodéputés peinent à se faire entendre*)
- 6.82 « **Nous pouvons démarrer les négociations avec la Turquie** », a déclaré le premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende, président en exercice de l'UE, en soulignant qu'« **il n'y a pas de garantie** » pour le résultat des négociations. (LF 17.12.2004 : *L'Europe ouvre ses portes à la Turquie*)
- 6.83 « **Si nous faisons confiance à la Turquie pour faire plus de progrès, nous devrions aussi faire confiance à la Croatie** », poursuit le chancelier [Wolfgang Schäussel]. (LF 1.10.2005 : *Baroud d'honneur de Vienne contre la Turquie*)

La construction de l'altérité de la Turquie par rapport aux « Européens » est encore plus accentuée dans les énoncés où les deux sont explicitement opposées :

- 6.84 « **Les Turcs font du légalisme, mais ils sont dans leur droit, nous ne pouvons pas le leur reprocher** », admet-on à Bruxelles, où le chantage de Chypre n'impressionne guère. (LF 11.12.2004 : *Erdogan fixe ses conditions à Bruxelles*)
- 6.85 « **La Turquie a accepté la main que nous lui avons tendue** », a-t-il [le premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende] dit /.../ (LF 18.12.2004 : *Succès diplomatique d'Ankara à Bruxelles*)
- 6.86 « **Les Turcs nous ennuient en prétendant qu'ils n'auront pas ce qu'ils demandent. Ils auront l'ouverture des négociations et une date** », rappelle un ambassadeur [européen]. (LM 15.12.2004 : *L'Europe est prête à ouvrir ses portes à la Turquie*)

Dans ces énoncés, on renvoie aux Européens par *nous*, et on renvoie à la Turquie ou aux Turcs par *il/ils*, construisant ainsi clairement l'endogroupe et l'exogroupe.

Les catégories de l'endogroupe et de l'exogroupe peuvent également être construites d'une manière plus implicite par les adjectifs possessifs :

6.87 « **Les Turcs ont très bien négocié** », note un diplomate épuisé.
« **Sur le fond, ils ont accepté toutes nos conditions, mais sur la forme, on peut dire qu'ils ont gagné la bataille...** ». (LF 18.12.2004 : *Succès diplomatique d'Ankara à Bruxelles*)

Dans cet énoncé, le discours engage un *nous* – les Européens – par l'adjectif possessif *nos*. En même temps, on réfère aux Turcs par *ils*, *nous* et *ils* formant ainsi deux catégories et groupes opposés. Or, en analysant les adjectifs possessifs il faut également faire attention aux notions qu'ils déterminent. Elles contribuent à construire des sens connotatifs à la catégorie représentée par *nous*. En effet, les expressions telles que *notre intérêt*, *notre frontière*, *notre histoire*, *notre monde* ou *notre pensée* sont très influentes dans la construction de l'identité européenne en présupposant que ces éléments sont communs aux « Européens ».

L'indexicalité des pronoms veut évidemment dire que le même pronom peut référer à des groupes différents, même à l'intérieur d'un même énoncé, dépendant de l'énonciateur. Ainsi, dans l'énoncé suivant la distinction entre les Européens et les Turcs est construite à partir de deux différents points de vue :

6.88 « Au nom de quoi, au nom de quelle tradition humaniste, européenne, **pourrions-nous [les Européens] dire à des gens qui nous disent « nous [les Turcs] voulons avoir les mêmes valeurs que vous [les Européens] », on ne vous [les Turcs] veut pas** ? », s'est-il [Jacques Chirac] interrogé. (LF 5.10.2005 : *Jacques Chirac, irréductible défenseur de la cause turque*)

Il y a (au moins) trois voix qui s'entendent dans cet énoncé : celles du journaliste, de Jacques Chirac et des Turcs. D'abord, Jacques Chirac réfère aux Européens par *nous*, mais ensuite il change de point de vue en citant lui-même les Turcs qui réfèrent par *nous* à eux-mêmes, tout en renvoyant aux Européens par *vous*. Après, Chirac retourne à son propre point de vue en référant de nouveau aux Européens par *nous*. Ainsi, l'énoncé démontre que malgré la variation du point de vue, les pronoms établissent dans le discours toujours une distinction entre les Européens et les Turcs.

6.3.2.2 *Nous, les Turcs*

L'analyse des pronoms a démontré que le pronom le plus utilisé en référence aux Turcs est également *nous*. Ce pronom apparaît dans le discours direct des

personnages turcs. De nouveau, *nous* (Turcs) se présente le plus souvent dans des processus dont l'autre actant est *l'Europe, les Européens* ou *l'UE* :

- 6.89 **Jos EU asettaa Turkille sietämättömiä ehtoja, "panemme suhteet jäihin ja jatkamme omaa tietämme"**, pääministeri sanoi. // **Si l'UE pose des conditions intolérables à la Turquie, « nous allons geler les relations et continuer sur notre voie »**, a dit le premier ministre. (HS 16.12.2004 : *Turkin pääministeri toiveikas*)¹⁷⁵
- 6.90 **"Jos voisimme todella luottaa eurooppalaisiin ystäviimme ja jos 'avoimet neuvottelut' on tekstissä todella tarkoitettu vain yleisen mielipiteen hillitsemiseksi-- niin mikäs siinä, tyydyn tähän"**, tohtori Mensur Akgün sanoi NTV-utiskanavalle. // **« Si nous pouvions vraiment faire confiance à nos amis européens et si les « négociations ouvertes » ne visent dans le texte qu'à apaiser l'opinion publique, c'est pas grave, je m'en contente »** a dit le docteur Mensur Akgün à la chaîne d'information NTV. (HS 17.12.2004 : *Turkissa tunnelma epäileväisen toiveikas*)
- 6.91 **« Ce n'est pas à l'Europe de nous imposer ça. C'est un travail interne que les historiens des deux bords doivent mener »**, affirme Ozgur. (LF 16.12.2004 : *Incompréhension chez les Turcs de France*)
- 6.92 **« Dans le futur, l'eau coûtera plus cher que le pétrole, qui nous dit que les Européens ne cherchent pas à nettoyer nos rivières pour prendre le contrôle de notre eau ? »** argumente Ali Tasci, un chômeur de 51 ans /.../ (LF 7.11.2007 : *Simsirli, ce village qui refuse une subvention européenne*)
- 6.93 **« /.../ Les Européens font toujours pression sur nous et cela nous inquiète »**, estime Oya Altug, propriétaire d'une boutique de cadeaux à Istanbul, déplorant que le fait que les Européens s'intéressent plus aux droits des Kurdes qu'aux Turcs. (LM 19.12.2004 : *M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »*)
- 6.94 **« Si l'Europe nous repousse ? Nous continuerons sur notre voie - celle, éclairée, de l'Europe »**, répond, avec un clin d'oeil rigolard, le jeune professeur de droit Selim Yazici. (LM 2.10.2005 : *Les Turcs proeuropéens sont déçus des réticences à l'éventuelle adhésion de leur pays à l'UE*)

Même si le point de vue devient celui des Turcs, la construction des Turcs et des Européens comme catégories opposées dans le discours persiste : même les Turcs se catégorisent eux-mêmes dans une différente catégorie que l'Europe¹⁷⁶. Ainsi, il semble que même dans leur propre vision ils sont différents des Européens.

¹⁷⁵ Une remarque par rapport à l'uniformité de la presse : on trouve un énoncé pratiquement identique à l'énoncé 5.97 dans les deux journaux français du corpus.

¹⁷⁶ Néanmoins, il faut rappeler que même les discours directs sont toujours reproduits par le journaliste : par conséquent, on ne peut jamais être sûr de l'exactitude des citations, surtout quand on considère qu'il doit s'agir de traductions d'une autre langue.

La contraste est également explicite dans les énoncés suivants qui oppose *nous*, les Turcs, à *ils*, les Européens :

- 6.95 **"He pitävät meitä yhä ottomaanivalloittajina"**, nuorukainen [Hüseyin Ragip Bilgiç, 26] sanoi. // « **Ils nous considèrent toujours comme des conquérants ottomans** », a dit le jeune homme [Hüseyin Ragip Bilgiç, 26]. (HS 3.10.2005 : *EU-pessimismi valtasi turkkilaiset*)
- 6.96 **"Itse olen sitä paitsi lakannut odottamasta EU:lta mitään. Jos me olisimme pääsemässä EU:n jäseneksi, he eivät järjestäisi meille näin paljon hankaluuksia"**, hän [Istanbulilaismies Muhammed Göral, 29] mietti synkkämielisesti. // « D'ailleurs, moi je n'attends plus rien de l'UE. **Si nous étions en train de devenir membre de l'UE, ils ne nous feraient pas autant de difficultés** », pense-t-il [Muhammed Göral, 29, un homme résidant à Istanbul], morose. (HS 3.10.2005 : *EU-pessimismi valtasi turkkilaiset*)
- 6.97 **« Je ne suis pas encore convaincue qu'ils vont nous laisser entrer dans l'Union européenne. Ils imposent tout le temps de nouvelles conditions. Donner une date pour le début des négociations ne signifie pas grand chose si leur durée n'est pas définie. »** [Oya Altug, propriétaire d'une boutique de cadeaux à Istanbul] (LM 19.12.2004 : *M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »*)
- 6.98 **« /.../ Bien sûr, nous voulons maintenant que les Européens tiennent leurs promesses sur Chypre**, mais je pense que la question peut être résolue. Il est temps que le chapitre Denktas soit clos. » [cuisinier Murat Isik] (LM 19.12.2004 : *M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »*)

Enfin, nous tenons à présenter un dernier extrait un peu plus long afin d'explicitier le fait que, au lieu de refléter la réalité extralinguistique d'une manière prédéterminée ou de quelque manière « naturelle », l'usage des pronoms (tout comme tout autre usage de la langue) engage toujours des choix qui concernent la représentation :

- 6.99 **« Ils veulent tous venir ici, c'est bien là le problème ! »**, interrompt Jelis Götkaş, qui aide sa tante à servir la clientèle dans la boutique familiale. **« Les Turcs croient qu'il n'y a qu'à déménager ici et ramasser l'argent qui traîne par terre... Mais il y a déjà suffisamment d'étrangers en Europe, on n'a pas besoin de chômeurs en plus »**, s'enflamme-t-elle dans un allemand impeccable. Vêtue d'un t-shirt rose qui lui dévoile le nombril, **cette jeune femme de 22 ans fait partie de la génération des jeunes Turcs nés en Allemagne qui s'y sont plutôt bien intégrés**. (LM 4.10.2005 : *Les Turcs de Berlin pour l'adhésion de leur pays*)

L'extrait commence par un discours direct cité, celui de *Jelis Götkaş*. Elle réfère par *ils* aux Turcs, se positionnant ainsi en dehors de ce groupe. Elle continue son discours en parlant d'abord des *Turcs* et ensuite des *étrangers en Europe*, en sous-

entendant que de son point de vue les Turcs ne font pas partie de l'Europe. Toutefois, après le discours direct, le journaliste caractérise Gökas comme faisant *partie de la génération des jeunes Turcs nés en Allemagne qui s'y sont plutôt bien intégrés* – en d'autres mots, le journaliste la catégorise toujours parmi les Turcs, tout en impliquant par *plutôt bien intégrés* qu'au fond elle aussi est étrangère et différente en tant que membre de cette catégorie, même si les étrangers peuvent « s'intégrer » dans certaines conditions. Cet extrait fait également preuve de la résistance de l'altérisation turque : les catégories *Turquie* et *Europe* ne sont pas uniquement construites dans le discours comme catégories opposées mais cet extrait insinue également qu'il est difficile – sinon impossible – de passer d'une catégorie à l'autre.

6.4 Conclusion provisoire

Pour conclure ce chapitre, nous résumons les découvertes principales de l'analyse des participants et des processus. L'analyse illustre des tendances similaires dans la totalité du corpus ; seules les accentuations varient. Dans la totalité du corpus le discours de l'identité européenne repose sur la construction de *l'Europe* comme une catégorie non seulement linguistique mais aussi sociale, qui permet d'introduire dans le discours des effets idéologiques. *L'Europe* se construit en opposition avec la catégorie *Turquie* qui dans le discours est mise dans la position d'un Autre. Elle est systématiquement exclue de la catégorie représentée par *Europe*. Ces deux catégories se distinguent l'une de l'autre aussi bien par les sens construits aux catégories que par les structures syntaxiques qui déterminent leurs rôles dans les processus.

L'ambiguïté sémantique de *l'Europe*¹⁷⁷ est essentielle dans la construction de l'identité dans la mesure où elle permet au discours de se référer simultanément à l'intégration et aux autres conceptions de *l'Europe*. C'est exactement cette ambiguïté sémantique qui construit sa force idéologique dans le discours et lui permet de fonctionner comme lien entre l'intégration et l'identité : les constructions de la catégorie *Europe* rattachent le discours à la mémoire collective des Européens et introduisent dans le discours un composant aussi bien culturel que civique sur lequel l'identité européenne est construite. En d'autres mots, le discours présente une idéologie, naturalisée en discours dominant, selon laquelle il existe des éléments que les membres de la catégorie *Europe* ont en commun entre eux et que *la Turquie* ne partage pas – et ce sont précisément les réflexions sur la position de *la Turquie* dans *l'Europe* qui permettent de définir ces éléments.

La religion semble constituer un élément fondamental de l'exclusion et la différence de *la Turquie* dans le discours de l'identité européenne : l'Islam est implicitement construit comme une source de différence fondamentale. Or, il faut noter qu'une différence entre les deux catégories n'est pas uniquement établie par « les Européens » mais également par les Turcs qui se rangent eux aussi dans un groupe différent par les pronoms qu'ils utilisent. Les pronoms servent donc à établir une distinction entre les groupes quelle que soit la perspective, celle des « Européens » et des Turcs.

¹⁷⁷ Hardt-Mautner (1995 : 183-184) confirme dans son étude sur la presse anglaise que l'ambiguïté du terme *Europe* est symptomatique à la question européenne, ce qui est valable aussi pour l'adjectif *européen*. La variation des sens serait un signe d'un conflit non résolu, reflété dans les discours, entre les différentes visions de l'intégration européenne. Or, il est intéressant de noter que Hardt-Mautner est arrivée dans son étude à des conclusions presque opposées à ce que notre étude semble prouver : selon elle, la presse empêche la naissance d'une identité européenne par 1) le sentiment de distance et d'isolement 2) la crainte que l'identité nationale soit menacée et 3) les préjugés envers les autres Européens (qui s'appuient sur les stéréotypes nationaux). Ses résultats peuvent refléter soit le contexte temporel (l'étude date de l'année 1995), soit le contexte national (la Grande-Bretagne étant pour une intégration européenne aussi lâche que possible).

7. Métaphores

Ce chapitre traite un autre domaine linguistique qui contribue au discours de l'identité européenne d'une manière importante : les *métaphores*. Les métaphores relèvent en partie des mêmes phénomènes que le chapitre précédent dans la mesure où il s'agit définitivement de choix lexicaux et où elles peuvent également fonctionner comme mode de catégorisation. Mais la métaphore constitue un instrument rhétorique puissant et particulier qui doit être analysé à part afin d'appréhender ses spécificités.

Le fait que les métaphores aient déjà été étudiées dans les études sur l'intégration et l'élargissement européens ne les rend pas moins intéressantes pour ce travail. Richardson (2007 : 68) souligne que l'importance des tropes ne réside pas dans leur présence dans un texte mais dans les manières selon lesquelles elles sont utilisées. En outre, même si les métaphores conceptuelles sont partagées par les locuteurs de différentes langues, les détails de leur élaboration peuvent être différents (Taylor 2003 : 140). Ainsi, dans le cadre de ce travail, il faut s'intéresser aux usages qu'on fait des métaphores pour savoir de quelles manières elles servent au discours de l'identité européenne.

La théorie de la métaphore ayant déjà été envisagée dans le chapitre 2.2.4., ce chapitre est consacré à l'analyse empirique des métaphores dans le corpus. Nous allons commencer par formuler quelques réflexions sur le lien entre la politique et les métaphores et par commenter certaines études antérieures dans le contexte de l'intégration européenne avant d'aborder l'analyse. L'analyse expose les six métaphores dominantes dans le discours de l'identité européenne, à savoir les métaphores d'*organisme (personnification)*, de *club*, de *guerre*, d'*amour*, de *maison* et de *trajet*.

7.1 La métaphore politique – la politique métaphorique

On pourrait s'attendre à ce que le nombre de figures rhétoriques soit modeste dans des textes informatifs, mais cela n'est pas le cas dans notre corpus. Certes, dans la mesure où les métaphores sont fondamentales dans le système conceptuel, elles sont présentes dans tout usage de la langue. Or, à nos yeux l'importance des métaphores dans les textes de notre corpus est particulièrement grande, ce qui peut être expliquée par plusieurs facteurs contextuels. Premièrement, selon Richardson (2007 : 64-65) le genre de discours¹⁷⁸ peut contribuer à expliquer la fréquence des expressions métaphoriques dans la mesure où le journalisme peut être approché en tant que genre de discours *argumentatif* : les journalistes se serviraient des stratégies rhétoriques afin de persuader les lecteurs et afin de cacher les lacunes dans leurs informations.

De plus, l'essence de la métaphore est qu'elle permet de définir un concept, le plus souvent un concept abstrait, en d'autres termes. L'Union européenne, l'élargissement et surtout l'Europe sont tous des concepts contestés et des entités abstraites : les métaphores fournissent donc des termes plus concrets et cohérents pour leur description. Enfin, un facteur explicatif est que les textes concernent une question politique et la métaphore constitue un outil puissant dans le discours politique, la politique étant après tout une question de rhétorique. Musolff (2004a : 172) affirme que la métaphore n'est pas uniquement un élément de base de la catégorisation et de l'argumentation, mais elle est également un outil fondamental dans le discours politique public. Selon Chilton et Ilyin (1993 : 10), une nouvelle métaphore ou un nouvel usage d'une métaphore commune peut rompre les cadres conceptuels stricts d'un ordre politique existant et introduire de nouvelles options en stimulant la pensée et l'imagination politique. De fait, Musolff (2004a : 5-6) souligne que l'usage d'une métaphore spécifique ne prédétermine pas les manières dont elle peut être utilisée ; le même domaine source peut être utilisé à argumenter en faveur de positions politiques opposées. Il (2000 : 227) considère précisément cette ouverture sémantique – qui permet les différentes versions d'une métaphore –

¹⁷⁸ Son interprétation du genre de discours est néanmoins légèrement différente de celle que nous avons adoptée plus haut ; Richardson appréhende le genre au niveau de ce que nous avons appelé *le type de discours* en le définissant par la fonction de l'usage de la langue.

comme la raison pour laquelle les métaphores attirent les hommes politiques et les journalistes, qui contribuent aux débats sur des sujets complexes et incertains tels que le futur de l'UE.

Musolff (2004a : 10) affirme que si on veut rendre plausible l'argument que certains « *mappings* » conceptuels sont typiques ou caractéristiques de l'usage de la langue dans une communauté discursive, il est nécessaire de démontrer qu'on en trouve suffisamment dans un corpus linguistique authentique et que leurs schémas distributionnels peuvent être liés aux attitudes, croyances et systèmes de valeurs spécifiques. De cette manière, on peut tirer des conclusions en ce qui concerne le niveau « supra-individuel »¹⁷⁹ des métaphores conceptuelles, c'est-à-dire par rapport à leur statut comme des concepts typiques ou dominants dans les sous-cultures, dans les cultures nationales ou même dans les traditions culturelles plus vastes. Le point de départ de ce travail est définitivement un corpus linguistique authentique mais nous ne nous sommes concentrée sur l'analyse détaillée des métaphores qu'après avoir constaté sur la base du corpus qu'elles constituaient un élément important du discours de l'identité.

L'analyse des métaphores demeure toujours assez marginale dans le cadre des études portant sur les Relations internationales (RI), mais un bon nombre d'analyses empiriques de métaphores, en particulier dans les études sur l'intégration européenne a déjà été publié (Hülse 2006 : 402). Suivant Schäffner (1996 : 36), en ce qui concerne le discours sur l'Europe, il existe quelques métaphores qui semblent dominer le raisonnement politique sur l'intégration européenne. Dans les études sur ce sujet émergent surtout les métaphores de *l'organisme*, du *mouvement*, *transport et vitesse*, du *noyau/périphérie* et de *la construction/architecture* (cf. par exemple les travaux de Chilton et Ilyin 1993 ; Chilton et Lakoff 1995, Schäffner 1996, Horolets 2003, Musolff 2000 ; 2004a ; 2004b, Oberhuber et al. 2005).

Le rôle des métaphores a été étudié dans la construction de l'identité européenne par Hülse (2006), qui a analysé la construction métaphorique d'une identité supranationale dans le discours allemand des années 90 sur l'élargissement

¹⁷⁹ Ici Musolff s'appuie sur la distinction de Kövecses (2000) entre les trois niveaux d'analyse des métaphores : individuel (l'usage individuel des métaphores dans les situations communicatives), supra-individuel (les métaphores conventionnalisées dans une langue donnée) et subindividuel (le fondement expérientiel des concepts métaphoriques).

de l'Union en Europe de l'Est (en 2004¹⁸⁰ et 2007¹⁸¹). Il a découvert que les métaphores dominantes dans le discours de l'élargissement étaient *réunion de famille, retour à la maison Europe, Europe – grandir ensemble, trajet et maison*. Son étude nous fournit un point de repère intéressant en permettant la comparaison des usages des métaphores dans le contexte du débat sur l'adhésion de la Turquie et dans le contexte de débat sur les élargissements précédents. Les métaphores découvertes et analysées dans cette étude s'appuient en grande partie sur les domaines conceptuels déjà évoqués dans les études précédentes, mais la manière spécifique dont elles sont utilisées est souvent différente.

Hülse (2006 : 410) rapporte les conceptualisations métaphoriques à deux modes de différenciation entre soi et l'autre, présentés originalement par Neumann (1998) : binaire (« *digital* ») ou analogique (« *analog* »). Hülse (2006 : 410) décrit ces deux modes ainsi :

« The digital mode of differentiation constructs the other in total contrast to the self, establishing a binary opposition between the two. The border is clearcut, there is only the self and other, with nothing in-between. Obviously, the digital mode of differentiation produces very exclusive identities. /.../ However, one can conceive of boundaries not only as a clearcut border, as a line, but also as a frontier, as a more ambiguous 'in-between space' (Bhaba 1996). This is the case of the analog mode of differentiation, where difference is produced in a nuanced and gradual rather than in a sharp and absolute way (Wæver 2004: 210). Here, differentiation is understood to be more like a continuum than a binary opposition. From this perspective, the other is different in degree rather than in kind (Manners and Whitman 2003: 386). Between the two, there are 'large zones of transition' (Ruggie 1993: 150), where the self and other overlap in multiple ways. This frontier zone is populated by hybrids, which cannot be said to be either inside or outside (Rumelili 2004: 289). Such a mode of differentiation produces much more inclusive identities. »

Dans notre analyse, nous profitons également de ces termes afin d'expliquer le fonctionnement des métaphores en faveur de l'identité.

¹⁸⁰ Adhésion de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie, de la Slovénie, de Chypre et de Malte.

¹⁸¹ Adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie.

7.2 Les métaphores au service de l'identité européenne

Nous avons commencé par repérer dans le corpus les domaines conceptuels métaphoriques qui contribuent au discours de l'identité. Ensuite, nous avons réalisé une analyse systématique dans le corpus qui nous a donné au total 226¹⁸² occurrences de ces métaphores dont 86 se trouvent dans le corpus finlandais et 140 dans le corpus français. En ce qui concerne les périodes temporelles, les expressions semblent se distribuer proportionnellement d'une manière presque identique. Il faut remarquer que chaque expression métaphorique ne contribue pas d'une façon directe à la construction de l'identité dans son cotexte immédiat ; au contraire, certaines expressions y contribuent plutôt d'une manière indirecte en renforçant une métaphore conceptuelle significative du point de vue de l'identité. Les 6¹⁸³ métaphores les plus importantes sont listées dans le tableau ci-dessous avec leurs occurrences.

Tableau 9. Les métaphores dominantes dans le discours de l'identité européenne

Métaphore	Occurrences en Finlande	Occurrences en France	Occurrences en total
Europe / UE = organisme/personne*	3	7	10
Europe / UE et Turquie = amour/mariage	3	10	13
Europe / UE = club	4	10	14
Europe / UE et Turquie = guerre	11	8	19
Europe / UE = maison/construction	9	27	36
Processus d'adhésion = trajet/mouvement	56	79	135
	= 86	= 140	= 226

* Le domaine conceptuel de cette métaphore est celui de l'organisme mais plus spécifiquement il s'agit d'une *personnification*.

Les métaphores essentielles du discours de l'identité européenne dans notre corpus sont celles qui conceptualisent l'Europe comme *une personne* avec 10 occurrences, comme *un club* avec 14 occurrences et comme *une maison / construction* avec 36 occurrences, et celles qui conceptualisent la relation entre l'Europe et la Turquie comme une relation d'*amour / mariage* avec 13 occurrences et comme une relation de *guerre* avec 19 occurrences. La métaphore de loin la plus utilisée est celle qui

¹⁸² Les chiffres présentés ici sont plus ou moins instables dans la mesure où l'interprétation des expressions métaphoriques n'est pas figée.

¹⁸³ Les expressions linguistiques peuvent faire plus ou moins vaguement partie du domaine conceptuel de la métaphore, ce qui veut dire que le nombre des métaphores n'est pas absolu.

conceptualise le processus d'adhésion comme *trajet / mouvement* avec 135 occurrences au total (or, il faut noter qu'à certaines occasions les manifestations de la métaphore *trajet / mouvement* se rapprochent d'une *métaphore figée*). Toutes ces métaphores s'expriment à plusieurs reprises et sous différentes formes dans la totalité du corpus : elles peuvent ainsi être considérées comme des *métaphores* (plus ou moins) *communes*. Dans ce qui suit, l'usage de chacune de ces métaphores sera analysé en détail.

7.2.1 La personnification

La première métaphore présentée est la *personnification*¹⁸⁴ qui conceptualise l'Europe comme un être humain. Cette métaphore est présente dans tous les journaux du corpus à part *Aamulehti*, et à toutes les périodes temporelles sauf en 2007. On peut rapporter la personnification à la métaphore de l'organisme, qui est basée sur une des expériences les plus fondamentales de la réalité physique : celles du corps et de la vie. Hülse (2006 : 410) a découvert dans son étude que dans la métaphore de l'organisme l'identité européenne repose sur une véritable source naturelle, l'Europe étant conceptualisée comme un organisme vivant et chaque pays européen comme une partie de cet organisme. La base conceptuelle de la métaphore demeure en partie la même dans notre corpus, mais elle se manifeste d'une manière assez différente par la personnification. Les domaines conceptuels de la métaphore dans notre corpus sont résumés ci-dessous.

Domaine cible : UE / Europe	Domaine source : être humain
Europe / UE	Personne
Ouverture des négociations d'adhésion	Main tendue
Turquie	Un morceau à avaler
Adhésion de la Turquie	La mort

¹⁸⁴ Une figure de style qui consiste à attribuer des propriétés humaines à un objet ou une abstraction : le plus souvent la personnification est considérée comme un cas particulier de la métaphore.

L'expression la plus fréquente de la personnification dans notre corpus conceptualise l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie comme *une main tendue*. Néanmoins, elle apparaît uniquement dans le corpus français :

- 7.1 « **La Turquie a accepté la main que nous lui avons tendue** », a-t-il [le premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende] dit /.../ (LF 18.12.2004 : *Premières concessions de l'Europe à la Turquie*)
- 7.2 « **La Turquie a accepté la main que nous lui avons tendue.** » [le président de l'Union, Jan Peter Balkenende] (LF 18.12.2004 : *Succès diplomatique d'Ankara à Bruxelles*)
- 7.3 « **En tendant la main à la Turquie et aux Balkans occidentaux**, a souligné M. Rehn, l'Union se tourne vers le sud-est de l'Europe. » (LM 6.10.2005 : « *Au bord du précipice* », l'UE « *tend la main* »)
- 7.4 « *Au bord du précipice* », l'UE « **tend la main** »¹⁸⁵ (LM 6.10.2005)

Dans ces énoncés *l'Union* ou *l'UE* (ou encore *nous* renvoyant à la catégorie des « Européens ») *tend la main à la Turquie*. Cette métaphore permet de conceptualiser l'action de l'Europe comme une action unie à la personne qui *tend la main*, ce qui est essentiel dans la construction de l'identité. On peut déduire du contexte que l'expression *tendre la main à la Turquie* fait référence à l'ouverture des négociations d'adhésion, mais simultanément l'expression peut véhiculer d'autres sens connotatifs. Une première interprétation de l'expression est que l'UE offre son aide à la Turquie (qui a le choix de l'accepter ou non) et une deuxième que la gestion signifie une réconciliation. Quel que soit le sens voulu de l'expression, elle sert à souligner l'unité de l'UE en la représentant comme une personne avec une action commune. Cette expression se manifeste uniquement dans le discours rapporté (direct) des hommes politiques européens, ce qui insinue qu'il fait surtout partie du discours de l'UE.

Or, cette métaphore conceptuelle donne également lieu à d'autres expressions linguistiques. Les énoncés suivants se servent de la personnification afin de décrire les effets de l'élargissement :

¹⁸⁵ L'expression « *Au bord du précipice* » qui apparaît dans ce titre s'explique dans le texte de la manière suivante : « Après une longue épreuve de force entre Vienne et Ankara, qui a placé l'Union européenne (UE), selon le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw, « au bord du précipice » et suscité une intervention téléphonique de la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, auprès des autorités turques, l'Autriche a fini par céder sur le premier point, obtenant seulement que la « capacité d'absorption » de l'Europe soit considérée comme un facteur-clé dans la négociation. »

- 7.5 Hän [europarlamentaarikko Ville Itälä (kok.)] varoitti puheessaan Strasbourgissa, että 70 miljoonan asukkaan maan liittyminen unioniin on niin suuri pala nieltäväksi, että EU "voi tukehtua Turkin jäsenyyteen". // Il [le député européen Ville Itälä] a effectué la mise en garde, dans son discours à Strasbourg, selon laquelle l'adhésion d'un pays de 70 millions d'habitants à l'Union est un morceau si grand à avaler que l'UE « pourrait étouffer avec l'adhésion de la Turquie ». (HS 14.12.2004 : *Turkin EU-jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä*)
- 7.6 « Chirac a tué l'Europe, c'est la mort de l'Europe. On ne va pas les lâcher », renchérisait Dominique Paillé (UMP, Deux-Sèvres).¹⁸⁶ (LM 6.10.2005 : *A l'Assemblée nationale, le malaise persiste chez les députés de l'UMP*)

Dans ces fragments de discours, la métaphore permet d'orienter l'attention sur la menace (externe) posée par la Turquie à la vie de la personne que représente *l'Union* ou *l'Europe*.

La métaphore de l'organisme et la personnification manifestent toutes les deux le mode de différenciation binaire : il s'agit d'entités naturelles, ce qui a pour conséquence qu'un pays en fait ou n'en fait pas partie et il n'existe pas d'option entre l'appartenance et la non-appartenance. En d'autres mots, dans cette conceptualisation, il est impossible de surmonter la frontière entre Soi et l'Autre parce qu'il s'agit d'une différence entre les Européens et ceux qui par nature sont non-Européens (Hülsse 2006 : 410). Cette métaphore est ainsi illustrative de la manière dont une métaphore peut servir aux positions (politiques) opposées : Hülsse (2006 : 411) constate dans son étude que l'élargissement était conceptualisé dans le cadre de cette métaphore comme un processus naturel qui ne doit pas être perturbé, l'adhésion des pays qui font partie de l'organisme européen mais qui en ont été séparés restaurant l'état naturel de l'Europe. Autrement dit, dans le corpus de Hülsse, la métaphore de l'organisme était utilisée surtout pour la justification de l'adhésion de nouveaux pays, mais dans le discours de l'identité européenne la métaphore sert à conceptualiser le fait que la Turquie ne fait *pas* partie de la personne, et elle représente même une menace à « la vie » de l'Europe. La différence entre la Turquie et l'Europe est ainsi construite dans le cadre de cette métaphore comme une différence essentielle et naturelle.

¹⁸⁶ Paillé fait référence à la position favorable de Chirac à l'adhésion turque, l'adhésion représentant dans ce contexte *la mort de l'Europe*.

7.2.2 Club européen = club chrétien ?

Nous avons déjà brièvement commenté la métaphore de *club* dans le chapitre six du point de vue de la catégorisation de l'Europe. Il s'agit d'une métaphore utilisée dans tout le corpus mais les expressions de la métaphore se restreignent (à part une exception) au lexème *club*. Les domaines conceptuels de la métaphore dans notre corpus sont résumés dans le tableau suivant.

Domaine cible : UE / Europe	Domaine source : club
Europe / UE	Club
Turquie	Un membre potentiel
Religion	Critère d'adhésion

Considérons tout premièrement les définitions et les connotations du lexème *club* sur lesquelles la conceptualisation métaphorique s'appuie. Les quatre définitions suivantes fournies par *Le Petit Robert*¹⁸⁷ peuvent être pertinentes dans ce contexte :

1. (1788) Société où l'on s'entretenait de questions politiques. *Le club des Cordeliers, des Jacobins*, sous la Révolution.
2. Cercle où des habitués (membres*) viennent passer leurs heures de loisir, pour bavarder, jouer, lire. *Être membre du Jockey Club. Inviter un ami à dîner à son club.*
3. Société constituée pour aider ses membres à exercer diverses activités désintéressées (sport, voyage...). → **association**. *Le Club Alpin. Le Touring-Club. Club sportif, nautique. Club privé* : boîte de nuit réservée à certaines personnes. **Par ext.** *Club de vacances* : structure d'hébergement destinée aux loisirs organisés. *Animateur de club de vacances. Séjour en club.*
4. Petit groupe de personnes partageant une même situation. *Le club des médaillés olympiques.*

On peut d'abord noter que le concept de *club* porte déjà dans son sens en langue une inclusion et une exclusion en dénotant toujours un groupe particulier. Or, on peut

¹⁸⁷ Version en ligne, consultée le 10 mars 2011.

également attirer l'attention sur la quatrième définition qui porte la connotation de critères qui permettent d'adhérer au club et qui peuvent en empêcher l'entrée. Dans cette perspective, il s'agit d'une métaphore logique dans le contexte de l'UE, mais cette conceptualisation contribue également à la construction de l'identité surtout en fonction de critères d'adhésion « essentialistes », de traits qui ne peuvent pas être changés. Tel est le cas de l'exemple cité par *Le Petit Robert* : on ne peut entrer au *club des médaillés olympiques* que si on *est* médaillé olympique – si on ne l'est pas, on n'aura jamais le droit d'adhérer au *club*. Le concept de *club* implique ainsi que les membres ont (peut-être essentiellement) quelque chose en commun, non partagé par ceux qui ne font pas partie du club. De même, le concept évoque par connotation les intérêts partagés par les membres du club, ainsi que les conséquences positives qui résultent de la coopération entre les membres.

Au vu de ces définitions, les modificateurs de *club* sont les plus intéressants du point de vue du discours identitaire parce qu'ils définissent les critères d'adhésion. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre six, le concept de club est le plus souvent rattaché aux modificateurs qui ont trait à la religion :

7.7 « L'Amérique estime qu'en tant que puissance européenne la Turquie appartient à l'Union. Ce rêve peut être réalisé par cette génération de Turcs. **Il prouvera que l'Europe n'est pas le club exclusif d'une seule religion.** » [George W. Bush] (LF 14.12.2004 : *L'indéfectible soutien de Washington à l'adhésion de la Turquie*)

7.8 Et que la « diversité dans l'unité » est un principe directeur de l'Union ; y compris la diversité religieuse : « **La façon de montrer que l'Union européenne n'est pas un club chrétien est une adhésion de la Turquie** », lançait-il [le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan] encore hier matin, /.../ (LF 17.12.2004 : *Ankara rassuré par l'engagement du président français*)

Ces énoncés démontrent que la métaphore permet d'intégrer dans le discours la question de la religion : l'adhésion de la Turquie serait une preuve du fait que l'Europe/l'UE n'est pas un *club chrétien*, sous-entendant que le refus d'intégrer la Turquie serait la preuve qu'elle l'est. Or, il est intéressant de noter que ces expressions métaphoriques citées proviennent de sources extérieures à l'UE : il s'agirait peut-être d'un effort d'exercer une influence sur l'opinion publique au sujet de l'adhésion turque en faisant appel à la question religieuse. Si on conceptualise la religion chrétienne comme un critère de l'adhésion au club, la Turquie ne le remplit pas (et ne pourra jamais remplir).

Cette expression métaphorique fournit également une preuve par excellence de la manière dont le discours circule dans les médias à travers les frontières nationales :

- 7.9 Uutiskanava CNN:n haastattelussa pääministeri Recep Tayyip Erdogan **kehotti EU:ta todistamaan, että se on todellinen kansainvälinen toimija eikä suljettu kristittyjen kerho.** // Dans l'interview avec la chaîne d'information CNN, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a **appelé l'UE à prouver qu'elle est un véritable acteur mondial et pas un club fermé de chrétiens.** (AL 3.10.2005 : *EU ratkoi Turkki-ongelmaa*)
- 7.10 "Joko EU osoittaa poliittista kypsyyttä ja kasvaa globaaliksi vallaksi **tai se päättyy olemaan kristittyjen kerho**", Erdogan sanoi lähellä Ankaraa. // « **Soit l'UE fait preuve de maturité politique et devient un pouvoir global, soit elle finit en club chrétien** », a dit Erdogan près d'Ankara. (HS 3.10.2005 : *Turkin EU-neuvotteluista raju sanasota*)
- 7.11 Le premier ministre Recep Tayyip Erdogan **a appelé l'Union européenne à choisir de devenir un «acteur mondial», plutôt qu'à se replier sur un simple «club chrétien».** (LF 3.10.2005 : *Europe-Turquie, négociations sous tension*)
- 7.12 /.../ en soulignant que le 3 octobre est surtout un « test pour l'UE ». **Celle-ci doit décider**, a-t-il [le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan] réaffirmé, « **si elle veut devenir un acteur mondial ou se confiner dans un club chrétien** ». (LM 4.10.2005 : *L'opposition nationaliste turque prend date et exige une adhésion à l'UE « dans la dignité »*)

Tous les journaux du corpus citent les mêmes paroles de Recep Tayyip Erdogan. En fait, l'expression *club chrétien* apparaît toujours dans les discours rapportés, ce qui peut être expliqué par le fait que la religion est un sujet sensible que les journalistes ne veulent pas commenter dans leurs propres mots. Le fait que les paroles d'Erdogan ont été citées dans tous les journaux du corpus fait définitivement preuve de l'importance de la religion dans le discours de l'identité, que les journalistes peuvent évoquer implicitement par la métaphore de *club chrétien*.

Néanmoins, l'exclusion de la Turquie n'est pas construite dans le cadre de cette métaphore sur le seul critère de religion. Revenons sur un énoncé déjà traité dans le chapitre 6.3.4. :

- 7.13 Monia eurooppalaisia epäilyttää **suuren ja köyhän Turkin tuleva asema Euroopan rikkaiden kerhossa.** // Beaucoup d'Européens s'inquiètent de la future position de **la Turquie, grande et pauvre**, dans **le club des riches de l'Europe.** (AL 4.10.2005 : *Empivä Eurooppa kainostelee Turkkiä*)

L'Europe est définie ici comme un *club des riches* tandis que *la Turquie* est définie comme *grande et pauvre*, son entrée dans le *club* étant donc difficile à imaginer à cause de pauvreté. On trouve également d'autres descriptions du *club* :

7.14 « **Avec l'entrée des Turcs, l'Europe prouvera certes qu'elle n'est pas un « club chrétien** », poursuit l'eurodéputé [Jean-Louis Bourlanges, UDF], **mais elle deviendra un « club colonial** », puisqu'elle accueillera tous les anciens colonisateurs du monde arabe. (LM 15.12.2004 : *Les partisans de l'adhésion veulent favoriser le dialogue avec l'islam*)

Dans cet énoncé l'eurodéputé confirme qu'*avec l'entrée des Turcs, l'Europe prouvera certes qu'elle n'est pas un « club chrétien* », mais *elle deviendra un club colonial* : le concept de *club colonial* permet dans cet énoncé d'implicitement lier la Turquie au *monde arabe*.

De surcroît, le concept de *club* est repris par les journalistes hors citations, ce qui contribue à renforcer la conceptualisation de l'Europe dans le cadre de cette métaphore :

7.15 Les débats qui ont accompagné le vote du 29 mai ont pourtant montré combien **la perspective d'une entrée de ce pays dans le club européen** préoccupait une large partie des Français. (LF 3.10.2005 : *Les amours clandestines de Paris et Ankara*)

7.16 Kuitenkin **jo toivo tulevaisuudessa häämöttävästä jäsenyydestä EU-kerhossa** on saanut Turkin tekemään uudistuksia nopealla tahdilla. // Néanmoins, **l'espoir d'une future adhésion au club européen** a déjà amené la Turquie à réaliser des réformes rapidement. (AL 4.10.2005 : *Empivä Eurooppa kainosteleo Turkia*)

Enfin, une différence essentielle entre les membres du *club* et la Turquie est construite également dans cette dernière expression de la métaphore, qui est la seule qui en utilise une partie différente, celle des *règles du jeu de l'Europe*.

7.17 L'Europe, dit-il [le bras droit de Marie-George Buffet, Patrice Cohen-Seat], doit au contraire « marquer sa volonté » d'être rejointe par la Turquie. **Mais elle doit changer « ses règles du jeu »**. (LF 15.12.2004 : *Le PC veut d'abord « changer d'Europe »*)

De nouveau, la métaphore sous-entend l'incompatibilité de la Turquie avec *l'Europe* : elle ne peut pas, selon les termes du domaine conceptuel de la métaphore, *entrer dans le club* si le *club* ne change pas d'abord *ses règles du jeu*. La Turquie ne correspond donc pas aux critères du club pour le moins tel qu'il est actuellement.

Au fond, toutes les manifestations de la métaphore de *club* fonctionnent d'une manière similaire quant à l'identité européenne, quels que soient les qualifiants qui y sont liés : la métaphore implique des intérêts et des traits communs aux membres, ainsi qu'une exclusion (de la Turquie) sur la base des critères d'adhésion. Ainsi, la métaphore s'appuie aussi sur le mode de différenciation binaire : on est membre du club ou on ne l'est pas, et il n'y a pas d'option entre les deux. Certes, le sens de *club* contient la possibilité de passer de l'exclusion à l'inclusion *si* on remplit les critères de l'adhésion, mais dans le cas où les critères seraient « essentialistes », comme dans le cas de la religion, la Turquie ne pourra jamais les remplir.

7.2.3 La relation guerrière

Les métaphores précédentes accentuent la conceptualisation métaphorique de l'Europe et / ou l'Union européenne, la Turquie étant exclue de ces conceptualisations, mais nous avons également trouvé dans le corpus des métaphores communes qui servent surtout à conceptualiser la relation entre l'Europe / l'UE et la Turquie d'une manière significative. La première est la métaphore de *guerre* qui se manifeste dans tous les journaux du corpus sous plusieurs formes différentes, mais les expressions de la métaphore se concentrent sur l'année 2004. La métaphore de *guerre* n'a pas été repérée dans les études précédentes sur le discours sur l'Europe, ce qui suggère qu'elle est une métaphore liée uniquement au débat sur l'adhésion de la Turquie. Cela peut être expliqué en fonction de l'histoire : la métaphore s'appuie sur l'histoire belliqueuse entre la Turquie (l'Empire ottoman) et l'Europe. La métaphore de guerre s'appuie sur plusieurs dimensions du domaine conceptuel militaire et se manifeste avec un lexique étendu. Les domaines conceptuels de la métaphore sont résumés dans le tableau suivant.

Domaine cible : Turquie et UE	Domaine source : guerre
Candidature de la Turquie	Guerre
Ouverture des négociations d'adhésion	Victoire de la Turquie ; conquête de l'Europe
Premier ministre turc	Conquérant de l'Europe

Europe / UE	Vienne
Turquie	Cheval de Troie

Dans le cadre de la métaphore de *guerre*, l'ouverture des négociations d'adhésion est conceptualisée comme une victoire de la Turquie :

7.18 **Ankara, hier, goûtait sa victoire diplomatique.** (LF 18.12.2004 : *Premières concessions de l'Europe à la Turquie*)

Les expressions suivantes de la métaphore peuvent être considérées comme une extension de cette conceptualisation :

7.19 Kannattajien kylteissä Erdogania tervehdittiin muun muassa "**Euroopan unionin valloittajana**". // Les pancartes des partisans saluaient Erdogan entre autres comme « **le conquérant de l'Union européenne** ». (AL 19.12.2004 : *Turkkilaiset ottivat riemuiten vastaan pääministerinsä*)

7.20 Lauantaiyönä Istanbulin lentokentällä häntä tervehti sankka joukko ihmisiä käsissään ylistäviä kylttejä: "**Tervetuloa, Euroopan valloittaja**". // Dans la nuit de samedi à l'aéroport d'Istanbul, il [le premier ministre turc] fut salué par une foule de gens avec des pancartes déclarant : « **Bienvenue, le conquérant de l'Europe** ». (HS 19.12.2004 : *Pääministeri Erdogan sai sankarin vastaanoton Turkissa*)

7.21 La foule venue l'attendre à l'aéroport Atatürk d'Istanbul brandissait **des pancartes saluant le « Conquérant de l'Europe »** et agitait des drapeaux turcs et européens ainsi que des fanions portant les couleurs de l'AKP, le parti du premier ministre. (LF 20.12.2004 : *Erdogan accueilli triomphalement par les Turcs*)

7.22 Quelque 2 000 supporters enthousiastes, brandissant **des pancartes louant le « conquérant de l'Europe »** et de la « **nouvelle étoile de l'Union** », ont accueilli le premier ministre Recep Tayyip Erdogan à son retour en Turquie /.../ (LM 19.12.2004 : *M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »*)

Nous présentons les quatre énoncés afin de démontrer les choix engagés dans les citations. Tous les journaux du corpus ont choisi de reproduire cette expression dans des énoncés presque similaires sous forme de discours direct. Néanmoins, dans Aamulehti on parle du *conquérant de l'Union européenne* tandis que dans les autres journaux on parle du *conquérant de l'Europe*, ce qui fait preuve du fait qu'on ne peut pas se fier à l'exactitude du discours direct. Le choix de *l'Europe* au lieu de l'UE introduit dans le discours des effets discursifs particuliers, mais il est impossible de savoir si le terme a été choisi par le journaliste ou par ceux qui ont fait

les pancartes. L'expression *conquérant de l'Europe* fait implicitement correspondre l'adhésion de la Turquie à la conquête de l'Europe, introduisant ainsi dans le discours l'histoire des conquêtes ottomanes et des guerres entre la Chrétienté et l'Islam, inscrites dans la mémoire collective de la Turquie et de l'Europe. De surcroît, l'expression sous-entend l'exclusion de la Turquie de *l'Europe* : si l'expression est d'origine turque, la distinction entre l'Europe et la Turquie n'est pas seulement construite par les Européens mais également par les Turcs eux-mêmes.

Dans le corpus finlandais, cette conceptualisation est toujours étendue par les journalistes qui décrivent Erdogan comme un *héros* (de guerre, peut-on conclure dans ce contexte spécifique même si cela n'est pas nécessairement l'interprétation dans d'autres contextes).

7.23 Pääministeri Erdogan **sai sankarin vastaanoton** Turkissa // Le premier ministre Erdogan a été reçu en **héros** en Turquie (HS 19.12.2004)

7.24 Turkki: Pääministeri **palasi kotiin sankarina** // Turquie : Le premier ministre **est rentré chez lui en héros** (AL 19.12.2004)

L'expression suivante de la métaphore continue à s'appuyer sur les connotations historiques de l'Empire ottoman dans une autre perspective.

7.25 **Wienin porteilla** odottaa nyt toisenlainen Turkki // C'est une Turquie différente qui attend maintenant **aux portes de Vienne**. (AL 5.10.2005)

Ici, la conceptualisation métaphorique s'appuie sur les sièges de Vienne par les Ottomans en 1529¹⁸⁸ et 1683¹⁸⁹, qui constituent des épisodes marquants dans les guerres entre l'Empire ottoman et « l'Europe ». Même si l'énoncé suggère plutôt une position favorable envers l'adhésion d'une *Turquie différente*, le contenu implicite contribue toujours à son altérisation : les connotations de la métaphore évoquent précisément la Turquie en tant qu'ennemi de l'Europe, tout en présupposant qu'elle est toujours derrière les *portes de Vienne*.

¹⁸⁸ Le premier siège de Vienne marqua l'arrêt des forces ottomanes dans l'ouest.

¹⁸⁹ Le second siège de Vienne fut le point de départ de la guerre austro-turque de 1683-1699.

Ainsi sous-entend-t-elle également l'exclusion de la Turquie de l'Europe.¹⁹⁰

Helsingin Sanomat présente une autre extension de la métaphore de *guerre*, en présentant une citation l'homme d'État libyen, Mouammar Kadhafi :

7.26 Gaddafi sanoi, ettei hänellä ole mielipidettä Turkin EU-jäsenyydestä. "**Sanon vain, mitä tapahtuu, kun hevonen pääsee Troijaan**", hän sanoi. // Kadhafi a dit qu'il n'avait pas d'opinion sur l'adhésion de la Turquie à l'UE. « **Je dis simplement, qu'est-ce qui se passe quand le cheval entre dans Troie** », a-t-il dit. (HS 17.12.2004: *Gaddafi vertasi Turkkiä EU:ssa Troijan hevoseen*)

7.27 "Islamilainen maailma - kuten ääri-islamilaist, jopa bin Laden - riemuitsevat Turkin liittymisestä Euroopan unioniin. **Tämä on heidän Troijan hevoseensa**", hän [Libyan johtaja Muammar Gaddafi] sanoi italialaisen La Repubblica -lehden mukaan torstaina. // « **Le monde islamique – comme les islamistes extrémistes, même ben Laden – se réjouissent de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. C'est leur cheval de Troie** », a-t-il [le dirigeant de la Libye, Mouammar Kadhafi] dit le jeudi selon le journal italien La Repubblica. (HS 17.12.2004: *Gaddafi vertasi Turkkiä EU:ssa Troijan hevoseen*)

L'expression utilisée par Kadhafi s'appuie sur le mythe du *cheval de Troie*. Dans le cadre conceptuel de cette expression, l'adhésion de la Turquie est conceptualisée comme un piège posé à l'Europe par *le monde islamique*, la Turquie étant implicitement construite comme un représentant de *ce monde islamique*. Cette expression fait donc ressortir encore une fois la question de la religion : elle sous-entend une adversité entre *le monde islamique* et l'Europe, ce qui ferait de la Turquie un ennemi à cause de la religion. L'extrait suivant présente encore une autre expression du domaine conceptuel militaire en conceptualisant le droit de veto comme *une arme* :

7.28 « **La méthode sera plus stricte pour la Turquie qu'elle ne l'a été pour la Roumanie ou la Bulgarie** » note un diplomate. « **A chaque étape, les Etats membres pourront user de leur droit de veto** », ajoute-t-il. Jusqu'ici **cette arme n'avait jamais été utilisée**. Si elle progresse plus vite que prévu, la Turquie pourrait être la première à faire les frais. (LF 13.12.2004 : *Les Vingt-Cinq sont proches d'un compromis sur la Turquie*)

¹⁹⁰ En fait, cette expression métaphorique implique un autre domaine conceptuel que celui de *guerre* : *la construction*. En ce sens, il s'agit d'une métaphore double : l'Europe est conceptualisée comme une ville entourée par des murs et ayant des portes, et la Turquie est conceptualisée comme l'ennemi aux portes de l'Europe. Nous allons traiter cette métaphore double plus en détail quand nous aborderons la métaphore de *construction*.

En résumé, le discours de l'identité européenne se sert de la métaphore de *guerre* afin d'accentuer la distinction entre *la Turquie* et *l'Europe* : elles sont conceptualisées dans ce domaine en tant qu'ennemis de guerre. Le mode de différenciation de cette métaphore est aussi binaire : en tant qu'opposants en guerre, la frontière entre la Turquie et l'Europe est très nette et il est difficile de la surmonter, pour le moins sans que l'une ou l'autre perde son autonomie. La métaphore engage forcément la mémoire collective européenne en inscrivant dans le sens en emploi de ses expressions des connotations historiques des guerres entre l'Islam et la Chrétienté, l'Empire ottoman et l'Europe.

7.2.4 Un amour non réciproque

Une deuxième métaphore dominante dans la description de la relation entre la Turquie et l'Europe est celle que nous appelons la métaphore de l'*amour* – même si la métaphore est utilisée dans le contexte de notre corpus plutôt pour représenter le manque d'amour, un *amour non réciproque*. La métaphore se manifeste dans les deux corpus mais sous une forme légèrement différente comme on le verra. Ses expressions se multiplient en 2005, au moment de l'ouverture officielle des négociations d'adhésion.

Il nous semble utile de commencer par esquisser les contours du très vaste domaine conceptuel lié à l'amour. Premièrement, il engage des sentiments – non seulement des sentiments affectueux mais également des sentiments d'animosité, les deux étant étroitement liés. Deuxièmement, il s'y associe l'institutionnalisation de l'amour, le mariage, cet aspect étant accentué dans les manifestations de la métaphore dans notre corpus. Enfin, l'*amour* porte également la conception de famille dans la mesure où on peut considérer que le résultat d'une relation amoureuse « réussie » est une famille. Le concept de *famille*, pour sa part, est très chargé de connotations : son sens en emploi peut inscrire, en plus du contenu émotionnel, entre autres les connotations d'une origine partagée ainsi que des engagements envers les autres membres de *famille*. La *famille* en tant qu'institution garantit également un statut légal à chacun de ses membres, par exemple en ce qui concerne les droits de propriété. Selon Hülse (2006 : 406), la métaphore de la *famille* (qui pourrait être considérée comme une extension de la métaphore de

l'amour) est une des images les plus puissantes de l'élargissement de l'UE. En fait, l'usage métaphorique de *famille* en tant que modèle pour l'état-nation a une longue histoire dans la pensée politique : une entité socio-politique est souvent comprise par les termes de l'entité conceptuelle de famille (Musolff 2004a : 13).

Le tableau suivant résume les domaines conceptuels de la métaphore d'*amour* dans notre corpus :

Domaine cible : Turquie et UE	Domaine source : amour / mariage
Turquie	Prétendant
Europe / UE	Demoiselle
Candidature de la Turquie	Romance
Ouverture de négociations d'adhésion	Fiançailles
Adhésion	Mariage

Dans le corpus français la métaphore de *l'amour* se manifeste surtout par les expressions *fiançailles* et *mariage* :

7.29 Le « **mariage** » **annoncé par les fiançailles** du 3 octobre 2005 n'est pas garanti d'avance. (LF 18.12.2004 : *Chirac prévient la Turquie des difficultés à venir*)

7.30 Jacques Chirac s'est dit convaincu hier **que l'Union européenne et la Turquie parviendront à un « mariage » à l'issue des négociations d'adhésion**, mais il a souligné que « la route sera longue et difficile ». (LF 18.12.2004 : *Premières concessions de l'Europe à la Turquie*)

L'ouverture des négociations d'adhésion est donc conceptualisée au moyen de la métaphore comme des *fiançailles* et l'éventuelle adhésion comme un *mariage* – qui, néanmoins, n'aura pas forcément lieu comme on le constate dans l'énoncé 7.29. Il faut commenter le fait que dans l'énoncé 7.29 *mariage* a été mis entre guillemets tandis que *les fiançailles* ne le sont pas : deux interprétations de cette stratégie linguistique sont possibles ; ni l'une ni l'autre de ces interprétations n'est explicitement déterminée par le cotexte. Nous sommes d'avis que *mariage* est pour une raison quelconque considérée par le journaliste comme une expression

métaphorique plus « forte » que *fiançailles* et que, par conséquent, elle a été mise entre guillemets, tandis que *fiançailles* serait pour lui une expression plus naturalisée – peut-être à cause du fait que *les fiançailles* sont déjà devenues une réalité tandis qu'*un mariage* demeure une perspective lointaine. Une deuxième interprétation est que le mot *mariage* vient du discours direct cité de Jacques Chirac tandis que *fiançailles* serait utilisé par le journaliste qui ainsi filerait la métaphore introduite par Chirac. Quel que soit le cas, le concept de *mariage* concentre l'attention sur l'institutionnalisation de la relation entre l'Europe et la Turquie : la Turquie obtiendrait un statut officiel dans la famille d'Europe et les mêmes droits et obligations que les autres membres de la famille, mais pour le moment elle est exclue de la famille.

Les énoncés précédents datent de 2004, mais les énoncés suivants montrent qu'en 2005 la métaphore commence à être utilisée sur un ton différent :

- 7.31 Politique d'un homme, **l'aval français aux fiançailles turco-européennes est aussi respect de la parole donnée**. (LF 3.10.2005 : *Les amours clandestines de Paris et Ankara*)
- 7.32 Les éditorialistes [turcs] parlent /.../ de « **fiançailles forcées après une trop longue romance** » /.../ (LM 6.10.2005 : *Pour M. Erdogan, « le vrai travail » commence mais la rue est sceptique*)
- 7.33 /.../ affirmait le quotidien, dont l'éditorial publié en page intérieure comparait cependant l'ouverture des pourparlers à des « **fiançailles forcées après une romance qui tirait en longueur** ». (LF 5.10.2005 : *Ankara soulagé*)
- 7.34 Et l'éditorialiste [éditorialiste du journal turc Sabah] de conclure : « **Si nous parvenons jamais à épouser notre partenaire, ce ne sera pas un mariage d'amour mais un mariage de raison.** » (LF 5.10.2005 : *Ankara soulagé*)

Ces manifestations de la métaphore accentuent l'aspect sentimental : les termes du domaine amour sont utilisés – surtout par les sources turques – pour décrire l'amour non réciproque entre l'Europe et la Turquie. L'ouverture des négociations est devenue « *fiançailles forcées après une trop longue romance* », fiançailles qui se réaliseraient donc plutôt par *respect de la parole donnée* que par un vrai désir de l'Europe d'*épouser son partenaire*, la métaphore servant ainsi à conceptualiser la réticence de l'Europe d'intégrer la Turquie. Toujours en extension de la même conceptualisation, l'éventuelle adhésion – si jamais elle aura lieu – est décrite comme *un mariage de raison* plutôt qu'*un mariage d'amour*. Ainsi sous-entend-t-on

par la métaphore qu'il ne s'agit pas d'un amour vrai mais plutôt d'un contrat pratique, cet amour non réciproque permettant de conclure que la Turquie est construite par cette métaphore comme incompatible avec l'Europe. Dans la mesure où *fiançailles forcées* et *mariage de raison* sont des expressions empruntées aux journaux turcs, les Turcs contribueraient encore une fois à renforcer la différenciation de la Turquie et de l'Europe. Or, il faut de nouveau souligner que ce sont les journaux français qui ont choisi de représenter ces expressions, et qu'on peut toujours remettre en question l'exactitude des citations.

Le domaine conceptuel de l'amour donne également lieu à d'autres expressions de la métaphore :

7.35 « Il serait impardonnable de dire non à la Turquie », a déclaré le président du Conseil italien [Silvio Berlusconi], **car si on dit non à quelqu'un qui vous offre son amour « l'amour peut se transformer en haine »**. (LF 5.10.2005 : Jacques Chirac, *irréductible défenseur de la cause turque*)

La métaphore introduit dans le discours toujours l'élément émotionnel, mais en soulignant un aspect différent : la menace posée par l'éventuel rejet de la Turquie. La Turquie est conceptualisée comme quelqu'un qui *offre son amour*, ce qui entraîne la présupposition que l'Europe ne l'a pas (encore) accepté. L'attention est concentrée sur ce qui peut se passer si l'amour de la Turquie est rejeté : *l'amour peut se transformer en haine*, ce qui sous-entend l'apparition de conséquences redoutables, même dangereuses. De même, l'énoncé suivant, de Barroso, présente la présupposition que, au moins pour le moment, *l'Europe n'aime pas la Turquie* même si *la Turquie* lui offre son amour – elle a toujours à *gagner les cœurs et les esprits des citoyens européens* :

7.36 « **L'Europe doit apprendre à mieux connaître la Turquie**, a-t-il [le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso] ajouté. **Et la Turquie doit gagner les cœurs et les esprits des citoyens européens.** » (LM 6.10.2005 : « *Au bord du précipice* », l'UE « *tend la main* »)

La métaphore de l'*amour* permet également de conceptualiser toute une histoire de la relation amoureuse entre l'Europe et la Turquie. L'aspect narratif de la métaphore est accentué dans le discours du corpus finlandais, l'usage de la métaphore changeant encore de ton par rapport au corpus français :

7.37 **Empivä Eurooppa kainostelee Turkkia // L'Europe hésitante fait sa timide devant la Turquie** (AL 4.10.2005)

7.38 Kaupunginjohtaja selitti Rehnille, että tervetuliaislahjassa oli symboliarvoa Turkin ja EU:n suhteiden kannalta: **Turkissa naimisiin tahtovan pojan perhe vie tytön perheelle lahjaksi lokumeja mennessään pyytämään tytön kättä.** // Le maire a expliqué à Rehn que le cadeau de bienvenue avait une valeur symbolique par rapport aux relations de la Turquie et l'UE : **en Turquie, la famille du prétendant apporte des loukoums en cadeau à la famille de la jeune fille lors de la visite de demande en mariage.** (HS 9.10.2005 : "*Mustafa Olli*" tutustui Turkin sydänmaihin)

7.39 **Onnellinen loppu:** Turkki ja EU neuvottelu-pöytään. // **Une fin heureuse** : la Turquie et l'UE à la table de négociations (AL 5.10.2005 : *Wienin porteilla odottaa nyt toisenlainen Turkki*)

Ces énoncés font bien preuve du fait que le domaine conceptuel d'une même métaphore peut être utilisé pour réaliser des descriptions et des représentations différentes. Dans l'énoncé 7.37, datant de 2005, la métaphore sert à décrire une position beaucoup plus modérée que dans le corpus français : dans le corpus finlandais, au lieu de percevoir les sentiments de l'Europe vers la Turquie comme réticents, ils sont décrits comme *hésitants*, l'Europe étant conceptualisée plutôt comme timide que réticente par rapport à la Turquie. Dans l'énoncé 7.38, le discours conceptualise *la Turquie* comme un *prétendant* qui veut épouser *l'Europe*, tout en connotant qu'il doit faire des efforts afin de gagner l'Europe (et sa famille) à sa cause. En fait, le titre de l'article dont l'énoncé est tiré mérite également un commentaire : Olli Rehn, le Finlandais qui était à l'époque le commissaire à l'élargissement et jouait un grand rôle dans l'ouverture des négociations d'adhésion, est décrit comme *Moustapha Olli*. *Moustapha* est un prénom arabe qui signifie élu, choisi, prédestiné, préféré : l'expression inscrit donc dans le discours une image puissante de Rehn comme le « sauveur » de la Turquie.

Une différence essentielle entre l'usage que le discours français et le discours finlandais font de cette métaphore quant à la conceptualisation de l'ouverture des négociations d'adhésion est explicitée par l'énoncé 7.39 : en France, l'ouverture était conceptualisée comme *fiançailles forcées* tandis qu'en Finlande elle est conceptualisée comme *une fin heureuse* (ce qui peut dans ce contexte spécifique être interprétée comme une extension de la métaphore de l'*amour*, bien qu'elle puisse également manifester une métaphore *narrative* en général). Cette expression conceptualise l'ouverture des négociations comme l'aboutissement heureux de

l'histoire, ce qui est rare dans le discours de l'identité européenne qui tend à rattacher à la Turquie des connotations négatives.

Le fait que *la Turquie* soit conceptualisée comme *un prétendant* et *l'Europe* comme une jeune fille contribue à percevoir *l'Europe* comme une unité : la métaphore permet de construire *l'Europe* comme un acteur unique qui décide s'il accepte l'amour offert par la Turquie. Elle permet ainsi de sentimentaliser le discours de l'identité. Une comparaison de l'usage de la métaphore de *l'amour* avec la métaphore de la *famille* étudiée par Hülse (2006) affirme l'altérisation de la Turquie dans le discours. Dans l'étude de Hülse, la métaphore de la *famille* se manifeste surtout par une image dans laquelle les pays candidats des élargissements précédents sont *nos frères européens* et, en conséquence, ils appartiennent à *la famille européenne des nations* : l'élargissement est conceptualisé comme *une réunion de famille*. Avec les *frères* la métaphore s'appuie plutôt sur une notion « naturelle » d'une famille, à savoir d'une famille liée par le sang (Hülse 2006 : 406) ; cela peut être considéré comme le sens premier de *famille* comme des personnes apparentées vivant sous le même toit. Or, dans notre corpus la métaphore de *l'amour* se rapporte à un sens plus large de la *famille*, dont les membres sont liés par le mariage et par la filiation ou par l'adoption. Dans ce sens, dans notre corpus le discours se sert de la métaphore de *l'amour (non réciproque)* d'une manière qui établit une différence entre *l'Europe* et *la Turquie*. Le mode de différenciation de la métaphore est binaire : soit on est uni par le mariage, soit on ne l'est pas, ce qui rend l'exclusion de la Turquie dans le discours pour le moment absolue. Certes, il est possible de devenir membre de la famille par le mariage mais pas avant qu'on se « dise oui » (id. : 407) ; de surcroît, on peut prétendre que le lien entre les membres non-apparentés de la famille est toujours moins fort que le lien de sang.

7.2.5 Une maison européenne convoitée

La métaphore la plus étudiée – en particulier d'un point de vue cognitif – dans le contexte de l'intégration européenne est la métaphore de la *maison européenne*. La métaphore de la *maison* a des racines linguistiques et culturelles profondes : dans bien des régions du monde, elle a été, et dans certains cas, elle est toujours une métaphore cosmologique (Chilton et Ilyin 1993 : 8). Pour l'Europe, la métaphore de

la *maison* (qui couvre tout le domaine d'*architecture-maison-construction*) a été utilisée au moins depuis les années 50 ; elle est devenue dominante dans les années 80 et elle a continué sa vie grâce au Traité de Maastricht qui a introduit en 1992 « les trois piliers » (Musolff 2004a : 83). La fréquence croissante de la métaphore de *notre maison commune européenne* (*our common European house*) a été lancée par Gorbachev qui l'a utilisée dans une interview de TF1¹⁹¹ en 1985 (Chilton et Ilyin 1993 : 14).

Au regard de l'intégration européenne, la métaphore de la *maison* a été utilisée de plusieurs manières. Musolff (2000) a étudié ses usages dans le contexte britannique et allemand : il explique qu'entre les années 1989-1991 la métaphore était nettement basée sur le slogan de Gorbachev de « *notre maison commune européenne* », mais au moment de la dissolution de l'Union soviétique, la métaphore a perdu sa pertinence politique en tant que telle. Il continue en disant qu'au début des années 90, on l'a réinterprétée en l'adaptant aux conditions d'alors et elle a donné lieu à de nouvelles versions : avec le traité de Maastricht on a commencé à utiliser la métaphore d'une manière positive. Par conséquent, à cette époque les métaphores de *construction* ont largement remplacé des métaphores *organiques* qui avaient jusque-là été assez dominantes. Mais il est rare que toute une métaphore « disparaisse » ; il s'agirait plutôt d'une perte de valeur politique et rhétorique d'une version spécifique de la métaphore qui s'attache à une constellation (politique) spécifique avec le changement de la constellation (id. : 221). Musolff (id. : 227-228) a donc déjà montré que les métaphores de *construction* ont une fonction importante dans le débat sur l'Europe et dans le développement du discours visant à résoudre les problèmes politiques chez les audiences – or, il remarque également que la métaphore ne représente pas un « biais » inné qui oblige son utilisateur ou public à procéder à des interprétations spécifiques. À l'inverse, il existe de solides preuves de sa flexibilité argumentative.

Hülsse (2006 : 408) a examiné la métaphore de *retour à la maison* (*homecoming*) qui, selon lui, construit l'identité européenne en sentimentalissant l'UE, cette dernière étant conceptualisée comme une *maison*. Si l'on comprend l'identité comme une expérience d'appartenance, le domaine des sentiments est

¹⁹¹ Une chaîne de télévision française.

effectivement important dans sa construction. Nous considérons que le domaine conceptuel de la métaphore de la *maison* possède une dimension sentimentale dans la mesure où il est très difficile de distinguer conceptuellement les domaines de la *maison* et de la *famille* ; de fait, selon Lakoff et Johnson (1980 : 117-118), la compréhension des métaphores se fait selon des domaines d'expérience entiers et pas selon des concepts isolés. Par conséquent, nous allons parler de la métaphore de la *maison / construction*, qui peut s'étendre aussi bien dans un domaine technique que dans un domaine sentimental.

La métaphore de la *maison / construction* est répandue dans le corpus : on en trouve 36 occurrences dont 9 dans les journaux finlandais et 27 dans les journaux français. Elle se manifeste dans tous les journaux du corpus mais les occurrences se concentrent surtout dans les années 2004 et 2005. La métaphore s'exprime avec un lexique assez vaste et systématique, mais les domaines conceptuels de correspondance peuvent être résumés de la manière suivante.

Domaine cible : Europe / UE	Domaine source : architecture / maison / construction
Europe / UE	Maison
Candidature à l'Union	Frapper à la porte
Ouverture des négociations d'adhésion	Ouverture de la porte
Adhésion	Entrée dans la maison

Dans notre corpus la métaphore *maison / construction* est exprimée le plus souvent par l'élément lexical de *porte(s) (de l'Europe)*. Cette expression porte en soi un sens exclusif – de fait, elle sert dans le corpus sans exception à conceptualiser la Turquie en dehors de la maison *Europe*, tout comme dans l'énoncé suivant :

7.40 /.../ de l'autre côté, les Chypriotes turcs qui, au nord de l'île, et soutenus par la Turquie, **sont restés à la porte de l'Europe**, après avoir massivement voté pour la réunification. (LF 14.12.2004 : *Ankara pressé de faire un geste à l'égard de Chypre*)

La métaphore de la *maison / construction* permet ainsi d'accentuer l'exclusion de la Turquie : les Turcs de Chypre *sont restés à la porte de l'Europe* quand Chypre a

adhéré à l'UE. Mais dans les énoncés suivants, cette expression de la métaphore sert plutôt à conceptualiser, tout en gardant le sens exclusif, un aspect de rapprochement avec l'ouverture des négociations d'adhésion :

7.41 /.../ le président a poursuivi : « Il est évident que, sur le plan de la sécurité, de la stabilité, de la paix, **avoir avec nous ce grand ensemble, à nos portes aujourd'hui**, est tout à fait positif. » (LF 16.12.2004 : *Turquie : le « oui, si » de Jacques Chirac*)

7.42 **La Turquie aux portes de l'Europe** (LF 4.10.2005)

La forme plurielle *portes* introduit dans le discours un autre domaine conceptuel que celui de la *maison / construction* : le domaine militaire. De fait, dans la forme plurielle l'expression fait plutôt référence aux *portes* d'une ville ou d'une forteresse plutôt que celles d'une maison, tout en connotant la fermeture des portes à un ennemi.

On peut quand même considérer que l'expression se rapporte également au domaine de construction, surtout si on examine ses occurrences suivantes :

7.43 **QUI SONT ces Turcs qui frappent aux portes de l'Union européenne ?** (LM 15.12.2004 : *Dossier spécial: La Turquie, frontière de l'Europe ?*)

7.44 Il [Jacques Chirac] a rappelé que **la Turquie frappait à la porte de l'Europe depuis 1963** et que, depuis, « pas un seul chef d'Etat, pas un seul premier ministre français n'a contesté la vocation européenne de la Turquie ». (LM 17.12.2004 : *Le plaidoyer de M. Chirac en faveur d'Ankara suscite de vives réactions*)

7.45 **Unionin porteilla useita kolkuttajia // Plusieurs personnes frappent aux portes de l'Union** (AL 4.10.2005 : *Turkki hyväksyi EU:n ehdot tarkan harkinnan jälkeän*)

7.46 **La Turquie frappait à la porte de l'Europe depuis l'accord d'association de 1963.** (LM 6.10.2005 : « *Au bord du précipice* », l'UE « *tend la main* »)

Les énoncés démontrent une extension de la métaphore de la *maison / construction* qui se manifeste aussi bien avec la forme plurielle que singulière de *porte* : toutes les expressions s'appuient certainement sur la même conceptualisation métaphorique. La Turquie est systématiquement exclue de la *maison / construction Europe*, mais l'élément lexical *frapper* permet également de souligner qu'elle souhaite entrer – sous-entendant ainsi que *l'Europe* est un objectif louable. Le même aspect s'accroît dans l'expression suivante de la métaphore :

7.47 Au moment où l'avenir de son pays est en train de se jouer pour longtemps, il rappelle les liens anciens qui unissent déjà l'Europe et la Turquie : « Mon peuple, écrit Recep Tayyip Erdogan, qui hier, dans le cadre de l'Otan, a envoyé ses enfants au péril de la mort combattre coude à coude avec les enfants de l'Europe pour défendre les principes de démocratie et de liberté, aspire aujourd'hui à vivre sous le même toit que ses amis européens pour ces mêmes principes. » (LF 17.12.2004 : *Ankara rassuré par l'engagement du président français*)

A la lumière de la citation du discours turc se trouvant ci-après, il ne leur suffit pas d'entrer, mais ils veulent aussi obtenir une position égale aux autres habitants :

7.48 « /.../ Il n'est pas question **d'être admis dans la salle à manger de l'Europe et de devoir rester debout dans un coin** », poursuit le directeur du département d'économie de l'université de Galatasaray. (LF 16.12.2004 : *Le dépit des élites francophiles d'Istanbul*)

Dans la même conceptualisation métaphorique, on parle de l'ouverture des *portes*. Les expressions qui en relèvent datent surtout de 2004, avant l'ouverture des négociations d'adhésion :

7.49 Les Administrations successives ont fait valoir cette conviction auprès de leurs alliés européens les plus fidèles, alignés derrière la Grande-Bretagne **pour ouvrir les portes de l'Union à Ankara.** (LF 14.12.2004 : *L'indéfectible soutien de Washington à l'adhésion de la Turquie*)

7.50 **L'Europe est prête à ouvrir ses portes à la Turquie** (LM 15.12.2004)

7.51 **L'Europe s'apprête à ouvrir ses portes à la Turquie** (LM 15.12.2004)

7.52 **L'Europe ouvre ses portes à la Turquie** (LF 17.12.2004)

Dans tous ces énoncés, on présuppose (par un verbe aspectuel) que *les portes de l'Europe* sont toujours fermées. Aussi le fait que *la Turquie* est exclue de *l'Europe*, *l'Europe* étant représentée comme une entité unie qui se trouve derrière des *portes*, devient-il un élément naturalisé du discours. Le seul énoncé, datant de 2004, qui conceptualise les portes déjà ouvertes (avec la décision d'ouvrir officiellement les négociations en 2005) est une citation de Jose Manuel Barroso :

7.53 « **Ce soir, l'UE a ouvert ses portes à la Turquie** », a déclaré pour sa part le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso. (LF 17.12.2004 : *Turquie : feu vert à l'ouverture des négociations*)

La comparaison des énoncés suivants montre la manière dont cette métaphore peut aussi servir à représentations différentes :

7.54 Certains Turcs se sentent blessés par la réticence évidente des Européens : **ils auraient voulu être accueillis à bras ouverts et ils n'ont obtenu qu'une porte entrouverte.** (LM 19.12.2004 : *M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »*)

7.55 « **Comment peut-on ouvrir grand la porte à Ankara et laisser Zagreb sur le palier ?** » s'indigne Wolfgang Schüssel, qui dénonce le « deux poids deux mesures » de la politique européenne. (LF 1.10.2005 : *Baroud d'honneur de Vienne contre la Turquie*)

Le premier des énoncés, datant de 2004, constate que les Turcs *n'ont obtenu qu'une porte entrouverte* tandis que dans la deuxième, de 2005, on *ouvre grand la porte à Ankara*. Ces expressions controversées peuvent être rapportées à différents points de vue. Dans le premier énoncé, la métaphore sert à conceptualiser la relation entre l'Europe et la Turquie et les sentiments réticents de la part des Européens, la Turquie n'obtenant qu'*une porte entrouverte*. De plus, *bras ouverts* étend la métaphore au domaine conceptuel de la famille ; les Turcs n'ont pas été *accueillis à bras ouverts*, ce qui sous-entend qu'ils ne sont pas membres de la famille. En revanche, dans le deuxième énoncé, Schüssel – très nettement dans le but de promouvoir l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Croatie – se sert de la métaphore de la *maison* afin de comparer la situation de la Turquie à celle de la Croatie, cette dernière ayant été laissée *sur le palier* tandis qu'on *ouvre grand la porte* à la Turquie. De fait, cet énoncé est le seul dans tout le corpus où la métaphore de la *maison* sert à conceptualiser la Turquie comme bienvenue dans la maison.

Il est également fréquent dans notre corpus d'associer *la porte* avec *fermer* (uniquement dans le corpus français et dans les discours rapportés) :

7.56 « /.../ Ils croient que la Turquie est incapable de changer... mais tout peut changer dans le monde ! **Et ce n'est pas en fermant la porte que l'on règle les problèmes, bien au contraire.** » [le rédacteur en chef du journal arménien *Agos*, Hrant Dink] (LF 15.12.2004 : *Les Arméniens de Turquie en quête de reconnaissance*)

7.57 Jean-Michel Dubernard et Marc Laffineur ajoutent que « le rôle du chef de l'Etat est de voir à long terme » et que « **fermer les portes à la Turquie, ce serait la jeter dans les bras des islamistes** ». (LF 17.12.2004 : *Les députés UMP avouent leur inquiétude*)

7.58 Concession à la ligne présidentielle, M. Accoyer a admis qu'il « fallait bien ouvrir les négociations afin de prolonger un dialogue ouvert en 1963 » et « **ne fermer aucune porte, dans un contexte géopolitique instable** ». (LM 23.12.2004 : *Face à une majorité sceptique, M. Raffarin a défendu la position de M. Chirac en faveur de l'adhésion turque*)

7.59 Et il [Jacques Chirac] a mis en garde contre le risque de voir la Turquie «basculer dans l'intégrisme», si l'Europe lui fermait sa porte. (LF 5.10.2005 : *Jacques Chirac, irréductible défenseur de la cause turque*)

La fermeture de *la porte* / des *portes* est exposée aussi bien par les locuteurs turcs que par les locuteurs européens, mais elle est utilisée systématiquement pour souligner les risques ou les menaces si *l'Europe ferme la porte à la Turquie*. Le discours lie les dangers autant à l'islamisme qu'à la géopolitique et à l'intégrisme, ce qui introduit implicitement dans le discours l'idée que *l'Europe* représente tout le contraire et même qu'elle peut « sauver » *la Turquie* de tous ces dangers. Ainsi, le discours semble s'appuyer sur l'ancien discours de l'Europe civilisatrice à l'égard des « infidèles » ou « barbares ». Cette métaphore permet donc également d'introduire dans le discours l'idée que le rejet de la Turquie est dangereux. De surcroît, aussi bien avec l'ouverture qu'avec la fermeture de la porte, il est aisé de constater que la métaphore attire l'attention sur le fait que *l'Europe* a une action commune.

Dans les énoncés suivants, la métaphore sert à conceptualiser le fait que la Turquie n'est pas bienvenue dans la maison : on la traiterait d'une manière injuste afin de *pousser les Turcs à claquer eux-mêmes la porte*.

7.60 « Les opposants à l'entrée de la Turquie se livrent, /.../ raconte un diplomate anglais. « Ils en rajoutent dans leurs exigences, en maintenant le suspense jusqu'au bout, comme s'ils voulaient pousser les Turcs à claquer eux-mêmes la porte le 3 octobre. » (LF 26.9.2005 : *Paris, Vienne et Nicosie mettent Ankara sous pression*)

7.61 « Quand on voit ce qui est fait pour la Turquie, on dirait qu'il y a des cercles qui veulent se débarrasser d'elle en nous poussant à claquer la porte », a-t-il [le président du Parlement, Bülent Arinc] ajouté. (LM 1.10.2005 : *Crispation avant l'ouverture des négociations avec la Turquie*)

Jusqu'ici nous avons montré un usage très systématique de la métaphore de *la maison / construction* dans le discours de l'identité, mais on trouve quelques exceptions dans la manière dont elle est utilisée dans notre corpus. La position de la Turquie à l'intérieur de la métaphore – *attendre à la porte, frapper à la porte et entrer* – peut varier :

7.62 Kuva: **EU:n eteisessä.** // Illustration: **Dans le vestibule de l'Europe** (AL 18.12.2004 : *Turkin EU-neuvottelut aloitetaan ensi lokakuussa*)

Cet énoncé datant de l'année 2004 conceptualise la Turquie déjà *dans le vestibule de l'Europe* – autrement dit, elle serait déjà entrée et s'attendrait à être invitée dans la maison proprement dite. Néanmoins, il faut noter le contexte de l'image que l'énoncé sert à décrire : sur l'image Recep Tayyip Erdogan se trouve effectivement dans un vestibule. Par contre, dans le corpus français, la Turquie est positionnée dans le cadre de cette métaphore « au mieux » *sur le seuil de l'Europe* :

7.63 **Sur le seuil de l'Europe**, la Turquie a fait l'objet d'intenses TRACTATIONS de dernière minute, vendredi 17 décembre. (LM 18.12.2004 : *L'Europe exige de la Turquie une démocratisation « irréversible »*)

Enfin, une dernière expression de la métaphore étend encore le domaine conceptuel de la métaphore (plutôt dans le domaine de construction) :

7.64 Mais l'idée même **des racines chrétiennes comme ciment de l'Union** se diffuse surtout politiquement, /.../ (LM 4.10.2005 : *Les Arméniens, efficaces opposants à l'adhésion*)

Ici, les racines chrétiennes sont conceptualisées comme *ciment* (même si on présente au niveau de l'explicite une position sceptique à l'égard de cette idée), cette métaphore permettant ainsi également d'introduire dans le discours la question de la religion. De plus, que les racines chrétiennes soient le ciment ou non, la métaphore conceptualise *l'Union* (et dans le cadre du discours de l'identité *l'Europe*) comme une construction solide construite sur le *ciment* des traits ou héritages communs, contribuant ainsi à son unité.

En résumé, la métaphore de la *maison / construction* sert systématiquement à accentuer l'exclusion de la Turquie dans le discours : la Turquie est conceptualisée en dehors de la maison *Europe*. Les usages de la métaphore engagent également la dimension sentimentale de la *maison*, introduisant dans le discours les connotations de famille, d'unité et d'intimité. Or, Hülse (2006 : 412-413) observe que, dans la métaphore de maison, l'exclusion semble être plutôt le résultat de la politique qu'une conséquence des faits ethniques ou culturels, donc de traits essentialistes : c'est *l'Europe* qui décide si elle ouvre la porte ou pas. Le mode de différenciation manifesté par la métaphore est toujours binaire : la frontière entre *la Turquie* à l'extérieur de la maison et la maison *Europe* est toujours nette. Or, dans la mesure où la métaphore sert à conceptualiser le désir de *la Turquie* d'entrer et les dangers de son exclusion, elle contribue également à la favorisation de *l'Europe*.

7.2.6 Un long et difficile trajet vers l'Europe

Hülse (2006 : 411-412) constate que la métaphore de *chemin / trajet (path)* semble être indispensable au discours de l'élargissement. Elle conceptualise les pays candidats sur *le chemin vers l'Europe* : le chemin représente le processus d'adhésion et l'UE/l'Europe est représentée par le point final du trajet, la destination. Cette métaphore diffère des métaphores précédentes dans la mesure où sa contribution au discours de l'identité ne s'appuie pas autant sur le domaine sentimental que les métaphores de la *guerre*, de l'*amour* et de la *maison / construction*. Elle sert surtout à concrétiser le processus d'adhésion et l'UE/l'Europe, mais elle contribue tout de même au discours de l'identité.

En fonction de l'importance des métaphores orientationnelles dans le système conceptuel, il est raisonnable que la métaphore de chemin – que nous appellerons la métaphore de *trajet / mouvement* parce qu'elle couvre un domaine vaste lié à la spatialité – est la métaphore la plus utilisée dans notre corpus avec 132 occurrences qui s'étendent sur toutes les périodes temporelles et dans tous les journaux. Les domaines conceptuels de correspondance sont résumés dans le tableau suivant.

Domaine cible : Europe / UE	Domaine source : trajet / mouvement
Europe / UE	Destination
Processus d'adhésion	Trajet
Ouverture des négociations	Feu vert
Difficultés dans le processus	Obstacles
Non-adhésion	Une autre direction
Adhésion	Arrivée à la destination

La métaphore de *trajet / mouvement* dans notre corpus peut être considérée comme une variation d'une métaphore conceptuelle que Lakoff et Johnson (1999 : 190) considèrent comme naturelle et basique : *les objectifs sont des destinations*

(*purposes are destinations*). Selon eux, dans le cadre de cette métaphore, on conceptualise un objectif comme une destination, le moyen comme un chemin, le progrès comme un mouvement en avant, la quantité de progrès comme une distance et le manque de progrès comme un manque de mouvement. Ainsi, par cette métaphore l'Europe ou l'adhésion à l'UE est conceptualisée comme un but ou un objectif et le rapprochement de l'Europe ou l'avancement du processus d'adhésion comme progrès – ce qui sous-entend que sans avancer vers l'UE/l'Europe, la Turquie ne progressera pas non plus.

La métaphore se manifeste dans notre corpus avec une grande systématisme, mais aussi par un lexique très étendu qui met en scène plusieurs aspects de la relation entre la Turquie et l'UE/l'Europe ainsi que du processus d'adhésion. Toutes les expressions métaphoriques de ce domaine conceptuel dans les deux langues ont été résumées dans le tableau ci-dessous afin de fournir une image de l'extensivité de la métaphore.

Finlande	France
Matka on alkanut (le voyage a commencé)	
	Marche vers l'Europe
	Parcours du combattant vers l'Europe
EU-tie / Eurooppa-tie / tie (kohti jäsenyyttä) / EU-taival (chemin de l'UE / chemin de l'Europe / chemin (vers l'adhésion) / trajet vers l'UE) <ul style="list-style-type: none"> - pitkä (long) - hidas (lent) - mutkikas (sinueux) - mutkat (courbes) - tie nousee pystyyn (le chemin est barré) - sulkea tie (couper le chemin) - tie auki (ouvrir le chemin) - tasoittaa tietä (aplanir le chemin) - pitkän matkan tiekartta, jonka mukaan edetään (carte routière de long trajet, à l'aide de laquelle on progressera) - viime metrit (les derniers mètres) - loppusuora (ligne droite) - umpikuja (impasse) - kulkea ylimääräinen maili (parcourir un mille de plus) - kadottaa maalitaulu (perdre la cible) 	Chemin / route / voie (vers l'Europe / vers l'adhésion) <ul style="list-style-type: none"> - longue - ardue - difficile - tracer son chemin vers l'Europe - rester du chemin à faire - difficultés en chemin - avancer à reculons sur le chemin des réformes - mise en route du processus d'adhésion - dévier de la route de la démocratisation - rester sur la voie des réformes - continuer dans la voie des réformes - ouvrir la voie - troisième voie - voie de garage - voie alternative - autre voie
Jatkaa omaa tietään (continuer sur son chemin)	Poursuivre son chemin ; continuer sur son voie
Avata uusia uria (ouvrir de nouvelles	

voies)	
Vauhti (vitesse) <ul style="list-style-type: none"> - vahva (forte) - kova (élevée) - verkkainen meno (aller tranquillement) - pitää vauhtia yllä (maintenir une vitesse) - jarruttaa (freiner) - kiihdyttää uudistuksia (accélérer les réformes) - takkuista (saccadée) - kirittävää (de quoi sprinter) 	Vitesse <ul style="list-style-type: none"> - aller en avant moins vite - ralentir le rythme des réformes
Jumiuttaa (bloquer)	Bloquer
Kompastuskivi (pierre d'achoppement)	Pierre d'achoppement ; achopper
Este (obstacle) <ul style="list-style-type: none"> - tiellä (sur le chemin) - poistua tieltä (être enlevé) - raivata (se frayer un chemin) 	Obstacle
Vihreä valo (feu vert) <ul style="list-style-type: none"> - näyttää (montrer) 	Feu vert <ul style="list-style-type: none"> - donner - accorder - confirmer - obtenir
Hätäjarru (frein de secours)	
EU-juna (train UE) <ul style="list-style-type: none"> - pääteasema (terminus) - jäädä matkalle junaan noustuaan (rester sur la route après être monté dans le train) 	Train des réformes / train d'adhésion <ul style="list-style-type: none"> - rails européens - moteur, ratés
Askel (pas) <ul style="list-style-type: none"> - edetä askel kerrallaan (avancer un pas à la fois) - historiallinen (historique) - konkreettinen (concret) 	Pas <ul style="list-style-type: none"> - faux - historique - en avant
Välietappi (étape)	Étape
Ankkuroitunut (ancrée) <ul style="list-style-type: none"> - Eurooppaan (à l'Europe) 	Ancrée <ul style="list-style-type: none"> - aux structures européennes - à l'Europe - à l'UE - à l'ouest - rester
Silta (pont) <ul style="list-style-type: none"> - Euroopan ja islamilaisen maailman välillä (entre l'Europe et le monde islamique) - sillanrakentaja (constructeur de pont) 	

Remarquons que la spatialité étant un des domaines d'expériences les plus naturels et basiques dans les descriptions métaphoriques, toutes les expressions de ce domaine ne sont pas aussi significatives du point de vue de l'identité européenne

dans la mesure où elles s'approchent des expressions figées, à savoir des conceptualisations qui ne sont pas nécessairement spécifiques à ce contexte.

Dans les énoncés suivants le processus d'adhésion de la Turquie est conceptualisé comme un trajet vers l'Europe.

7.65 **Il [Erdogan] trace son chemin vers l'Europe**, avec le soutien des milieux d'affaires qui apprécient son efficacité. (LF 15.12.2004 : *La « révolution silencieuse » de Recep Tayyip Erdogan*)

7.66 **La marche turque vers l'Europe peut commencer**. (LF 17.12.2004 : *Turquie : feu vert à l'ouverture des négociations*)

L'aspect primordial de la métaphore de *trajet / mouvement* dans le discours de l'identité est que si *Erdogan trace son chemin vers l'Europe* et *la marche turque vers l'Europe peut commencer*, on présuppose que la Turquie est toujours, non seulement exclue de *l'Europe*, mais même loin de celle-ci. De même, la métaphore contribue à l'unité de *l'Europe* en la présentant comme une destination bien définie.

Le plus souvent la métaphore de *trajet / mouvement* s'exprime dans le corpus par les éléments lexicaux de *chemin*, *route* ou *voie* qui donnent lieu à une variété d'expressions. Quant à la systématisme de la métaphore, il est logique qu'en 2005 l'ouverture officielle des négociations d'adhésion soit conceptualisée comme *chemin / voie ouvert(e)* :

7.67 **Turkin EU-neuvotteluille tie auki** vasta Itävallan peräännyttyä illalla // **Le chemin ne s'ouvrira aux négociations entre l'Europe et la Turquie** qu'après la renonciation de l'Autriche à ses exigences ce soir (HS 4.10.2005)

7.68 La volte-face de l'UE sur la Croatie **ouvre la voie à la Turquie** (LM 6.10.2005)

Dans un journal turc cité par *Aamulehti*, on remarque explicitement qu'avec l'ouverture des négociations *le voyage a commencé*.

7.69 **Matka on alkanut**. [liberaali Radikal-lehti (Turkki)] // **Le voyage a commencé**. [Radikal, journal turc libéral] (AL 5.10.2005 : *Wienin porteilla odottaa nyt toisenlainen Turkki*)

L'ouverture des négociations d'adhésion est ainsi conceptualisée comme le début du voyage de la Turquie vers l'Europe. L'expression *feu vert*, qui apparaît surtout (mais pas uniquement) dans le corpus français en 2004, s'appuie sur la même conceptualisation tout en accentuant un aspect différent :

- 7.70 **EU-maat näyttivät vihreää valoa** Turkin jäsenyysneuvottelulle // **Les pays de l'UE ont donné le feu vert** aux négociations d'adhésion de la Turquie (AL 17.12.2004)
- 7.71 **La Turquie obtiendra bien un feu vert des Vingt-Cinq** pour l'ouverture des négociations d'adhésion courant 2005. (LF 11.12.2004 : *Erdogan fixe ses conditions à Bruxelles*)
- 7.72 LES CHEFS d'Etat et de gouvernement des 25 pays membres de l'Union européenne, réunis à partir de jeudi 16 décembre à Bruxelles, devaient **donner vendredi à la Turquie le feu vert qu'elle attend depuis quarante ans /.../** (LM 17.12.2004 : *L'Europe accueille la Turquie sous conditions*)
- 7.73 Prêts à ouvrir les négociations d'adhésion avec la Turquie à l'automne 2005, les chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Cinq attendaient un message d'Ankara **pour accorder leur feu vert officiel**. (LF 17.12.2004 : *Turquie : feu vert à l'ouverture des négociations*)

Cette expression permet d'accentuer que *la Turquie* ne peut pas faire le trajet sans permission. *Feu vert montré / donné / accordé à la Turquie* construit ainsi une relation de pouvoir entre les participants en situant *la Turquie*, par les rôles syntaxiques et sémantiques, sous le pouvoir de l'UE / l'Europe qui décide si et comment *la Turquie* peut avancer sur son trajet.

L'expression métaphorique des énoncés suivants souligne le même aspect, à savoir le rôle actif de l'UE / l'Europe :

- 7.74 **Me rakennamme tiukan seurantajärjestelmän ja hätäjarrun,** joka mahdollistaa neuvottelujen keskeyttämisen, jos Turkki ei jatka tätä uudistusprosessia. [Olli Rehn] // **Nous allons construire un système de surveillance et un frein de secours** qui rendra possible l'interruption des négociations si la Turquie ne continue pas ce processus de réforme. [Olli Rehn] (AL 16.12.2004 : *Rehn puoltaa tiukkaa kantaa Romanian EU-jäsenyyteen*)
- 7.75 Turkin kohdalla on keskusteltu näyttävästi myös **niin kutsutusta hätäjarrusta**, jonka avulla neuvottelut voidaan keskeyttää, jos Turkin demokratia heikentyy. // A propos de la Turquie on a également discuté à haute voix **dudit frein de secours grâce auquel** les négociations pourront être interrompues si la démocratie de la Turquie s'affaiblit. (HS 16.12.2004 : *Laajentumiskomissaari Rehn: Turkin b-luokan jäsenyys ei tule kuuloonkaan*)

Le *frein de secours* attire l'attention sur la possibilité des Européens d'interrompre la Turquie dans son cheminement au cas où elle *ne continuerait pas le processus de réforme* ou que sa *démocratisation s'affaiblisse*. Cette expression attribue implicitement le pouvoir d'action à l'Europe. De surcroît, ces fragments de discours rattachent implicitement *la réforme* et *la démocratie* à la catégorie *Europe*, en sous-

entendant que, sans la perspective d'adhérer à l'Europe, *la Turquie* ne s'engagerait pas sur la voie de *la réforme* et *la démocratie*. Ceci est particulièrement clair dans les expressions suivantes de la métaphore : le chemin de l'Europe est construit comme le chemin de progrès qui implique *la démocratisation* et *les réformes*, sous-entendant ainsi que la Turquie se démocratise et se réforme uniquement en vue de sa destination :

7.76 /.../ tout en rassurant une opinion française majoritairement hostile, sur le fait que l'ouverture de négociations ne débouchera pas automatiquement sur une adhésion, **si la Turquie dévie de la route de la démocratisation**. (LF 15.12.2004 : *Les Turcs attendent le verdict de Bruxelles*)

7.77 L'idée d'avoir un nouveau rendez-vous courant 2005, **pour vérifier une dernière fois que la Turquie reste sur la voie des réformes**, a été abandonnée. (LM 15.12.2004 : *L'Europe est prête à ouvrir ses portes à la Turquie*)

La conceptualisation métaphorique affirme ainsi que la Turquie doit suivre le chemin vers l'Europe afin de progresser : selon de la métaphore, elle doit suivre *une carte routière pour long trajet*.

7.78 **PITKÄN MATKAN TIEKARTTA // Une carte routière pour long trajet** (AL 4.10.2005 : *Myös Kroatia sai jalkansa EU-ovesta Turkin siivellä*)

7.79 EU ja Turkki sopivat nyt "**tiekartasta**", **jonka mukaan edetään**. // L'UE et la Turquie se mettent maintenant d'accord sur **une "carte routière" à l'aide de laquelle on progressera**. (AL 4.10.2005 : *Myös Kroatia sai jalkansa EU-ovesta Turkin siivellä*)

La métaphore de *trajet / mouvement* est également utilisée dans notre corpus pour conceptualiser la possibilité d'interrompre ou de bloquer le cheminement de la Turquie – ce qui dans le cadre conceptuel de cette métaphore signifierait simultanément l'arrêt de son progrès :

7.80 Mutta jos kyproksenkreikkalaisten yleinen mielipide ratkaisisi, **Turkin tie kohti EU:ta nousisi pystyyn toistaiseksi**. // Si l'opinion publique des Chypriotes grecs était décisive, **le chemin de la Turquie vers l'UE serait barré** pour le moment. (HS 16.12.2004 : *Kyproksen into sulkea Turkin tie laantui*)

7.81 Le gouvernement autrichien menace de **bloquer l'ouverture des négociations d'adhésion** avec Ankara **si un feu vert n'est pas donné** à la Croatie (Baroud d'honneur de Vienne contre la Turquie) (LF 1.10.2005 : *Baroud d'honneur de Vienne contre la Turquie*)

7.82 Käytännössä se tarkoittaa, että esimerkiksi Turkin jäsenyyttä vastustaneella Itävallalla on 70 kertaa mahdollisuus **jumiuttaa jäsenyysneuvottelut** Turkin kanssa. // En pratique, cela veut dire que, par exemple, l'Autriche, qui était contre l'adhésion de la Turquie, aura 70 possibilités de **bloquer les négociations d'adhésion** avec la Turquie. (HS 5.10.2005 : *Turkin ja EU:n neuvottelujen uskotaan kestävän ainakin kymmenen vuotta*)

Aussi bien en 2004 qu'en 2005, la métaphore sert également à évoquer le fait que la Turquie peut choisir une autre direction, *son chemin* ou *sa voie* (qui ne mènera pas à l'UE et à l'Europe) :

7.83 Jos EU asettaa Turkille sietämättömiä ehtoja, "panemme suhteet jäihin ja **jatkamme omaa tietämme**", pääministeri [Recep Tayyip Erdogan] sanoi. // Si l'UE pose des conditions intolérables à la Turquie, « nous allons geler les relations et **poursuivre notre propre chemin** », a dit le premier ministre [Recep Tayyip Erdogan]. (HS 16.12.2004 : *Turkin pääministeri toiveikas*)

7.84 « Si l'on nous impose des conditions que nous ne pouvons accepter, alors nous mettrons cette affaire dans le réfrigérateur et **nous poursuivrons notre chemin...** Ce ne sera pas la fin du monde. » [le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan] (LF 17.12.2004 : *Ankara rassuré par l'engagement du président français*)

7.85 « Si c'est le cas, alors nous mettrons cette affaire au réfrigérateur et **nous poursuivrons notre chemin** », a-t-il affirmé [le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan], soucieux de ne pas perdre la face vis-à-vis de son opinion. (LM 17.12.2004 : *L'Europe se prépare à accueillir la Turquie en son sein dans dix ans*)

7.86 « Si l'Europe nous repousse ? **Nous continuerons sur notre voie - celle, éclairée, de l'Europe** », répond, avec un clin d'oeil rigolard, le jeune professeur de droit Selim Yazici. (LM 2.10.2005 : *Les Turcs proeuropéens sont déçus des réticences à l'éventuelle adhésion de leur pays à l'UE*)

7.87 Devant son parti, M. Erdogan a simplement tenu un discours vigoureux, assurant qu'en cas d'échec à Luxembourg, la Turquie, pays fort, « **poursuivra son chemin** ». « **Simplement, les critères -d'adhésion- de Copenhague deviendront les critères d'Ankara** »/.../ (LM 4.10.2005 : *L'opposition nationaliste turque prend date et exige une adhésion à l'UE « dans la dignité »*)

7.88 En cas d'échec du lancement des négociations, **Ankara « poursuivra son chemin »**, a averti le premier ministre turc, affirmant néanmoins espérer que les dirigeants de l'Union européenne feraient « le bon choix ». (LF 3.10.2005 : *Europe-Turquie, négociations sous tension*)

Le chemin (ou voie) alternatif apparaît dans les discours des personnages turcs, mais on voit que l'expression est utilisée dans des sens légèrement différents ; dans les trois premiers énoncés, en insinuant que le chemin de la Turquie ne sera pas le chemin de l'Europe et dans les énoncés 7.86 et 7.87 en insinuant que sa propre *voie*

(ou *chemin*) sera similaire au chemin de l'Europe, aboutissant aux mêmes progrès que le chemin de l'Europe. En revanche, dans l'énoncé 7.88 l'expression est utilisée avec le verbe *avertir* qui implique de nouveau une menace si l'UE ne fait pas « *le bon choix* », autrement dit si elle décide d'exclure la Turquie.

Cette voie alternative de la Turquie n'est pas uniquement présentée dans le discours turc.

7.89 La France restera fidèle à ses engagements. A Bruxelles, elle a encore plaidé hier pour l'adhésion de la Turquie, refusant d'évoquer un « partenariat privilégié », ou **toute autre voie de garage**, si les négociations devaient échouer. (LF 14.12.2004 : *Paris ressort la question arménienne*)

7.90 Il s'agit là de sauver la face des Turcs, qui ne veulent rien envisager d'autre que l'adhésion, mais aussi des Français et des Autrichiens, favorables à **l'évocation d'une troisième voie** en cas d'échec des négociations. (LM 15.12.2004 : *L'Europe est prête à ouvrir ses portes à la Turquie*)

7.91 [...] qui voient l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne comme « une chance » et ceux, comme Laurent Fabius, qui la refusent et **qui plaident pour une troisième voie**. (LF 16.12.2004 : *L'opposition à Ankara s'exprime à droite et à gauche*)

7.92 Il souhaite que la décision des Vingt-cinq à Bruxelles fasse allusion à l'obligation de trouver une autre voie si les négociations ne pouvaient aboutir. (LM 16.12.2004 : *Jacques Chirac défend sur TF1 sa position sur l'adhésion de la Turquie*)

7.93 Et si jamais le marchandage échouait, **une autre voie que l'adhésion reste possible**. (LF 18.12.2004 : *Chirac prévient la Turquie des difficultés à venir*)

Troisième voie, voie de garage, voie alternative ou *autre voie* réfèrent dans ce contexte aux propositions d'un « partenariat privilégié » ou d'une autre relation avec l'UE sans adhésion pleine – autrement dit, ces expressions introduisent dans le discours l'idée que la Turquie n'atteindra peut-être jamais la destination *Europe*.

Le domaine conceptuel du mouvement permet également de décrire les progrès de la Turquie par les expressions de *vitesse* qui sont nombreuses dans tout le corpus. Les énoncés suivants exemplifient cet usage de la métaphore :

7.94 **Vauhti on ollut kova** jopa vastustajien mielestä, ja he ovatkin kyselleet, ovatko nopeat muutokset todellisia. // **La vitesse a été élevée** même du point de vue des opposants et aussi ont-ils demandé si les changements rapides étaient réels. (HS 15.12.2004 : *Turkin Erdogan: Täysjäsenyys ainoa vaihtoehto*)

- 7.95 Dans leur rapport annuel, qui sera adopté mardi 6 novembre, les experts bruxellois constatent que **le rythme des réformes s'est ralenti** aussi bien en Turquie que dans les Etats des Balkans qui aspirent à entrer dans l'Union. (LM 3.11.2007 : *Bruxelles n'envisage pas d'élargissement à court terme*)
- 7.96 Selon Bruxelles, seuls les troubles qui, ces derniers mois, ont émaillé l'accession à la présidence d'Abdullah Gül expliquent **le ralentissement du rythme des réformes**. (LF 7.11.2007 : *Bruxelles cherche les progrès turcs*)
- 7.97 Kahden muun jäsenehdokkaan, Turkin ja Makedonian, **meno on selvästi verkkaisempaa**. // L'avancée des deux autres candidats à l'adhésion, la Turquie et la Macédoie, **est beaucoup plus lente**. (AL 7.11.2007 : *Kroatia etenee sujuvasti kohti unionia*)
- 7.98 Kroatia on jo EU:n ovella, **Turkilla riittää vielä kirittäväää** //La Croatie est déjà à la porte de l'UE, **la Turquie a encore de quoi sprinter** (AL 15.10.2009)

Ces énoncés présentés en ordre chronologique démontrent que l'usage des termes de *vitesse* a changé dans le discours avec le temps : *la Turquie* a commencé son trajet à *une vitesse élevée* mais sa vitesse semble ralentir au fur et à mesure que le processus d'adhésion avance dans la réalité extralinguistique. Cela reflète sûrement le fait que les négociations ont avancé moins vite que l'on s'y attendait, mais simultanément l'usage de ces termes introduit implicitement la conceptualisation que la Turquie demeure toujours loin de sa destination. L'énoncé suivant relève du même domaine conceptuel : *le développement de la Turquie* est associé à son trajet vers la destination, *l'Europe* étant donc implicitement rattaché au *développement* dans ce discours.

- 7.99 "Jos kovin paljon ryhdytään listaamaan erilaista kohtelua verrattuna muihin jäseniin, kyllä se äkkiä vieraannuttaa turkkilaisia. Jos heiltä katoaa maalitaulu, se samalla helposti hidastaa Turkin kehitystä", Vanhanen sanoi. // « Si l'on commence vraiment à lister les traitements différents par rapport aux autres membres, cela éloignera rapidement les Turcs. **S'ils perdent leur cible, cela ralentira facilement le développement de la Turquie** », a dit Vanhanen. (HS 17.12.2004 : *Turkkia vaadittiin tunnustamaan Kypros*)

De même, la métaphore de *trajet / mouvement* est étendue aux expressions qui conceptualisent l'avancement du processus d'adhésion comme des *pas (en avant)*, ce qui renforce dans le discours l'association entre *l'Europe* et le progrès :

- 7.100 EU:n huippukokousta Brysselissä kuvattiin perjantaina **historialliseksi askeleeksi** Euroopan ja Turkin suhteissa. // On a décrit vendredi le sommet européen à Bruxelles comme **un pas historique**

dans les relations entre l'Europe et la Turquie. (AL 18.12.2004 : *Turkin EU-neuvottelut aloitetaan ensi lokakuussa*)

- 7.101 « Je pense que c'est **un pas en avant important**, mais les conditions sont très dures. /.../ » [Oya Altug, propriétaire d'une boutique de cadeaux à Istanbul] (LM 19.12.2004 : *M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »*)
- 7.102 "**Tästä lähtien jokainen askel tuo lisää menestystä**", Erdogan sanoi väkijoukolle linja-auton lavalta. // « Dès maintenant **chaque pas apportera plus de succès** », a dit Erdogan à la foule du haut d'un bus. (HS 19.12.2004 : *Pääministeri Erdogan sai sankarin vastaanoton Turkissa*)

En plus de conceptualiser le progrès comme un avancement, l'énoncé 7.102 formule que *chaque pas apportera plus de succès* : aussi sous-entend-t-on que le chemin vers *l'Europe* est un chemin vers le succès, tout en insinuant que les pas précédents de la Turquie n'ont pas été très réussis. Enfin, l'expression suivante associe *la réforme* de la Turquie à l'adhésion :

- 7.103 « Les Turcs ont fait évoluer leur société dans cette perspective, **l'adhésion à l'Union européenne a été le moteur de leur réforme**. On ne peut pas jouer avec les engagements envers les peuples », explique le député européen Harlem Désir. (LF 15.12.2004 : *Turquie : l'autre division des socialistes*)

L'usage dominant de la métaphore de *trajet / mouvement* dans notre corpus sert non seulement à conceptualiser *la Turquie* en dehors de *l'Europe*, mais souvent également à la conceptualiser particulièrement loin de celle-ci :

- 7.104 **Il lui [à la Turquie] reste du chemin à faire** pour arriver au niveau d'influence des organisations non gouvernementales en Europe, mais un profond changement de mentalité est en cours /.../ (LM 18.12.2004 : *La perspective d'intégration dans l'Union fonde un « nouveau concept » de l'Etat turc*)
- 7.105 "**Turkin on ennemmin tai myöhemmin avattava uusia uria. Turkin on kuljettava vielä ylimääräinen maili**", komission puheenjohtaja José Manuel Barroso vaati. // "**La Turquie devra tôt ou tard ouvrir de nouvelles voies. La Turquie doit parcourir encore un mile supplémentaire**", a insisté le directeur de la Commission José Manuel Barroso. (HS 17.12.2004 : *Turkkia vaadittiin tunnustamaan Kypros*)

En outre, dans le deuxième énoncé Jose Manuel Barroso met l'accent, par l'expression métaphorique, sur le fait que le trajet de *la Turquie* n'est pas exactement le même que celui des autres (candidats) ; son trajet est plus long, sous-entendant dans ce cadre discursif qu'elle est « moins européenne » que d'autres pays

candidats. Les énoncés suivants soutiennent la conceptualisation du trajet de la Turquie comme (particulièrement) *long et difficile* :

- 7.106 Bien que l'objectif affiché des pourparlers soit l'entrée dans l'UE, le président de la République a indiqué que **la route resterait longue et ardue** avant que la Turquie puisse remplir toutes les conditions posées par les Vingt-Cinq. (LF 18.12.2004 : *Chirac prévient la Turquie des difficultés à venir*)
- 7.107 Perjantaina Ranskan presidentti Jacques Chirac arvioi, että **Turkilla on edessään pitkä ja vaikea tie**, jos se aikoo täyttää jäsenyysehdot. // Vendredi le président français Jacques Chirac estime que **la Turquie a un chemin long et difficile devant elle** si elle veut remplir les conditions d'adhésion. (HS 18.12.2004 : *Kyprokselta kiitosta*)
- 7.108 M. Chirac a évoqué un processus qui « durera probablement dix ou quinze ans ». « **La route sera longue, difficile** », a-t-il dit. (LM 19.12.2004 : *A Bruxelles, la Turquie s'est révélée un candidat difficile à l'adhésion*)
- 7.109 Quelles que soient **les difficultés rencontrées en chemin**, c'est une transformation profonde qui est en train de s'opérer en Turquie. (LM 18.12.2004 : *La perspective d'intégration dans l'Union fonde un « nouveau concept » de l'Etat turc*)
- 7.110 **TURKIN PITKÄ JA HIDAS EU-TIE // Le chemin long et lent de la Turquie vers l'UE** (AL 18.12.2004 : *Turkin EU-neuvottelut aloitetaan ensi lokakuussa*)

Ces expressions de la métaphore attirent l'attention sur le fait que l'arrivée de la Turquie à sa destination est toujours une perspective lointaine, renforçant ainsi l'exclusion de la Turquie dans le discours. La même description est présentée dans tous les journaux du corpus au même moment, en 2004, ce qui fait encore une fois preuve de la circulation des discours. Il semble que dans ce contexte la description est empruntée à Jacques Chirac, mais elle est également reprise par les journalistes dans leurs propres mots, ce qui démontre qu'un discours politique devient facilement un discours naturalisé.

La conceptualisation du chemin de *la Turquie* comme *long et difficile* n'est pas exclusive à l'année 2004 mais elle semble persister à travers tout le corpus :

- 7.111 **Turkin pitkä tie kohti jäsenyyttä // Le long chemin de la Turquie vers l'adhésion** (HS 3.10.2005)
- 7.112 A Bruxelles, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a souligné que **le chemin sera « long et difficile »**, l'adhésion de la Turquie n'étant « ni garantie ni automatique ». (LM 6.10.2005 : « *Au bord du précipice* », *l'UE « tend la main »*)

7.113 **La route de la Turquie vers l'adhésion à l'Union européenne sera longue.** (LF 7.11.2007 : *Bruxelles cherche les progrès turcs*)

Ainsi, même après le démarrage du processus d'adhésion, le chemin de *la Turquie* n'est pas facile dans la conceptualisation de cette métaphore. En fait, dans ce cadre métaphorique la Turquie même s'éloigne de sa destination pendant le processus :

7.114 **Ankara avance à reculons sur le chemin des réformes** (LF 7.11.2007)

Les difficultés de la Turquie pour atteindre l'Europe sont également évoquées par d'autres expressions :

7.115 **Turkki on viime vuosina toteuttanut mittavia uudistuksia pyrkiessään tasoittamaan tietään EU:hun.** // Ces dernières années la Turquie a réalisée des réformes massives **dans le but d'aplanir son chemin vers l'UE.** (HS 15.12.2004 : *Turkin Erdogan: Täysjäsenyys ainoa vaihtoehto*)

Dans cet énoncé, datant de la période précédant le sommet où l'ouverture des négociations a été décidée, l'expression métaphorique met l'accent sur les efforts qu'il faudra de la part de *la Turquie* avant qu'il ne soit possible de parcourir *le chemin*. Par contre, dans les énoncés suivants les difficultés sont concrétisées par *les pierres d'achoppement* et *les obstacles* :

7.116 **Kompastuskiveksi** saattavat kuitenkin nousta vielä jäsenyyskeskusteluille asetettavat ehdot, joista vallitsee edelleen melkoinen erimielisyys. // Les conditions à mettre en place pour les négociations d'adhésion, conditions sur lesquelles règne toujours un désaccord considérable, peuvent cependant constituer **des pierres d'achoppement.** (AL 14.12.2004 : *Turkin jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä*)

7.117 Vendredi matin, la reconnaissance de la république grecque chypriote était toujours **une PIERRE D'ACHOPPEMENT**, même si ce problème – très délicat pour Ankara sur le plan intérieur – ne constituait pas un préalable à l'ouverture des négociations. (LM 18.12.2004 : *L'Europe exige de la Turquie une démocratisation « irréversible »*)

7.118 Kroatian - ja Turkin - EU-neuvottelujen tiellä oli vielä **ylitsepääsemättömältä näyttänyt este**, Haagin sotarikossyyttäjä Carla del Ponte. // Il y avait encore un **obstacle insurmontable sur la route des négociations d'adhésion à l'UE de la Croatie – et de la Turquie** – le procureur de la tribunaie pénale de la Haye, Carla del Ponte. (HS 5.10.2005 : *Solmu ei auennut ilman USA:n panosta*)

7.119 Abdullah Gül n'ignore pas que le travail qui reste à accomplir est immense et qu'il y aura à l'avenir « des moments de déception et des obstacles ». (LF 5.10.2005 : *Ankara soulagé*)

Enfin, l'expression métaphorique suivante est intéressante dans la mesure où elle intègre aussi bien le domaine conceptuel de la métaphore de *trajet / mouvement* que le domaine conceptuel de la métaphore de *guerre* :

7.120 Un processus dont il ne préjuge pas le résultat. «Est-ce que la Turquie réussira» **ce parcours du combattant vers l'Europe** ? «Je le souhaite, mais je n'en suis pas sûr du tout», a-t-il [Jacques Chirac] dit. (LF 5.10.2005 : *Jacques Chirac, irréductible défenseur de la cause turque*)

Le parcours du combattant introduit une image puissante dans le discours.

Signifiant l'exercice du militaire bien connu, un parcours plein d'épreuves pénibles, l'expression donne non seulement à entendre que le chemin de la Turquie sera rempli d'obstacles et de difficultés, mais également rattache le discours au domaine conceptuel de guerre et évoque ainsi l'histoire belliqueuse de la Turquie en Europe.

La métaphore de *trajet / mouvement* se manifeste dans notre corpus également par un grand nombre d'expressions relevant du *transport ferroviaire* :

7.121 Des deux heures de débat au Parlement, le citoyen européen aura surtout retenu que pas grand monde, à Strasbourg, ne s'opposera **au départ du train de l'adhésion**, même si **le moteur présente de nombreux ratés**. (LF 14.12.2004 : *Les eurodéputés peinent à se faire entendre*)

Cette expression de la métaphore, qui date d'avant la décision sur l'ouverture des négociations, conceptualise l'ouverture des négociations d'adhésion comme le *départ du train de l'adhésion*. Par contre, l'expression *le moteur présente de nombreux ratés* sert à mettre l'accent sur le fait que la Turquie n'est pas en condition de faire le trajet, construisant ainsi dans le discours une position sceptique : la Turquie n'atteindra jamais sa destination.

La métaphore du *train* apparaît dans le corpus une fois également dans un usage différent, ce qui prouve que la métaphore ne prédétermine pas les usages qu'on peut en faire. Le journal turc, cité par *Aamulehti*, se sert de ce domaine conceptuel afin de construire une perspective plus positive du trajet de la Turquie – qui est, cependant, une exception à la conceptualisation dominante de notre corpus :

7.122 **Tänään on elämäni paras päivä, koska Turkki on lopulta päässyt EU-junaan. /.../ Jokainen on päässyt pääteasemalle. /.../ Yksikään maa ei ole koskaan ole jäänyt matkalle junaan noustuaan.** [Mehmet Ali Birand (Turkish Daily News -lehden toimittaja)] // **Aujourd'hui c'est le plus beau jour de ma vie parce que la Turquie**

est enfin montée dans le train de l'UE. /.../ Chacun est arrivé au terminus. /.../ Aucun pays n'a jamais été laissé en route après être monté dans le train. [Mehmet Ali Birand (un journaliste de Turkish Daily News)] (AL 5.10.2005 : *Wienin porteilla odottaa nyt toisenlainen Turkki*)

Une dernière métaphore présentée ici, qui peut être considérée comme une métaphore originale¹⁹², n'est peut-être pas directement issue du domaine de *trajet / mouvement* mais est sans aucune doute une métaphore du domaine spatial :

- 7.123 Laajentumiskomissaari Olli Rehn puolestaan muistutti, että **Turkin mahdollinen jäsenyys toimisi siltana Euroopan ja islamilaisen maailman välillä.** // Le commissaire à l'élargissement, Olli Rehn, pour sa part, a rappelé que l'éventuelle adhésion de la Turquie fonctionnerait comme **un pont entre l'Europe et le monde islamique.** (AL 14.12.2004 : *Turkin jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä*)
- 7.124 Neuvottelujen aikana **Turkin tulee muuttua syvällisesti eurooppalaiseksi oikeusvaltioksi,** jotta se voisi aikanaan todella **toimia tällaisena siltana.** // Pendant les négociations, **la Turquie devra profondément changer pour devenir un État européen de droit,** afin de pouvoir un jour **fonctionner comme un tel pont.** (AL 14.12.2004 : *Turkin jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä*)
- 7.125 Kuva: **Sillanrakentaja.** Laajentumiskomissaari Olli Rehn katsoo, että **Turkin jäsenyys toimisi siltana Euroopan ja islamilaisen maailman välillä.** // Illustration : **Constructeur de pont.** Le commissaire à l'élargissement Olli Rehn considère que **l'adhésion de la Turquie fonctionnerait comme un pont entre l'Europe et le monde islamique.** (AL 14.12.2004 : *Turkin jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä*)

Selon cette expression métaphorique, l'adhésion de la Turquie représente un *pont* entre *le monde islamique* et *l'Europe*, ce qui sert à construire la relation entre *l'Europe* et la *Turquie* dans le discours d'une manière importante de plusieurs perspectives. Premièrement, cette expression métaphorique présuppose une dichotomie entre *Europe* et *monde islamique*, faisant ainsi écho au discours du « *clash of civilizations* ». Deuxièmement, la constatation *qu'afin de pouvoir fonctionner comme un tel pont, la Turquie doit profondément changer pour devenir un État européen de droit* introduit dans le discours le présupposé que la Turquie n'est pas *un État européen de droit* pour le moment. De ce fait, on peut entendre le sous-entendu qu'actuellement la Turquie appartient plutôt au *monde islamique* qu'à

¹⁹² Selon la théorisation de Lakoff et Johnson, elle constituerait une métaphore originale basée sur un élément non utilisé d'une métaphore conventionnelle (processus d'adhésion comme *trajet / mouvement*).

l'Europe, ce qui construit encore une fois la religion comme la source de la différence essentielle de la Turquie, même si son adhésion contribuerait au lien entre *l'Europe* et *le monde islamique*. Il est également intéressant de noter que le journaliste nommé Olli Rehn *constructeur de ponts*, ce qui introduit dans le discours la même imagerie de « sauveur » de la Turquie que l'expression *Moustapha Olli* présentée auparavant : *le constructeur du pont* est un épithète du pape, l'expression latine *pontifex maximus* signifiant un grand constructeur du pont entre la terre et le ciel.

En résumé, la métaphore de *trajet* contribue à l'exclusion de la Turquie dans le discours de l'identité, mais elle diffère des métaphores précédentes dans son mode de différenciation qui n'est pas binaire mais analogique : il n'existe pas de frontière très nette entre « nous » et « ils », l'exclusion étant donc moins absolue que dans les métaphores précédentes. Dans le cadre conceptuel de cette métaphore, on peut être plus ou moins proche de *l'Europe*, mais la métaphore est utilisée dans notre corpus d'une manière qui met l'accent sur le fait que la Turquie est toujours très loin, tout en idéalisant l'Europe en l'associant au progrès, développement et réformes. En soulignant la difficulté du trajet de la Turquie, la métaphore permet également d'insinuer qu'elle est de quelque manière essentiellement différente de ceux qui atteignent la destination *Europe*.

7.3 Conclusion provisoire

Ce chapitre montre que les métaphores jouent un rôle essentiel dans le discours de l'identité européenne. Notre corpus semble représenter les métaphores communes dans le discours sur l'Europe, mais l'analyse fait preuve du fait que dans ce contexte spécifique elles contribuent à l'altérisation de la Turquie et à la construction de l'identité. L'usage des métaphores renforce les catégories établies dans le discours au moyen des participants et des processus en excluant *la Turquie* de *l'Europe*, en soulignant l'action unie de *l'Europe* et en lui attribuant des éléments (positifs) d'unité. Néanmoins, les métaphores ont également des effets particuliers sur le discours dans la mesure où elles introduisent dans le discours de tout autres domaines conceptuels, ceux des domaines de source de la métaphore.

Pour résumer les effets discursifs particuliers de chaque métaphore, on peut constater que *la personnification*, la métaphore de la *maison / construction* et la métaphore du *club* accentuent l'unité de l'Europe, tandis que les métaphores de la *guerre*, de l'*amour / mariage* et du *trajet / mouvement* accentuent la distinction et même un antagonisme entre l'Europe et la Turquie. À part la métaphore du *trajet*, toutes les métaphores dominantes s'appuient sur l'exclusion de la Turquie sur ce qui a été appelé *un mode de différenciation binaire*, qui construit l'*Europe* comme une catégorie dont l'exclusion est absolue : une appartenance intermédiaire n'existe pas. Seule la métaphore du *trajet* conceptualise les catégories d'un point de vue plus modéré : elle s'appuie sur le mode de différenciation analogique en conceptualisant l'appartenance à différents degrés, mais même cette conceptualisation métaphorique sert dans le discours à accentuer la distinction entre *l'Europe* et *la Turquie*.

En fonction de leurs domaines de source, les métaphores introduisent deux dimensions essentielles dans le discours de l'identité européenne. Premièrement, les métaphores (surtout la *personnification*, le *trajet / mouvement*, le *club* et la *maison / construction*) servent à faire de *l'Europe* une entité plus concrète et plus facile à appréhender. Deuxièmement, elles (surtout les métaphores de l'*amour / mariage*, de la *guerre*, et de la *maison / construction*) introduisent dans le discours un aspect émotionnel, qui simultanément renforce les sentiments affectueux envers *l'Europe* et les sentiments sceptiques envers *la Turquie*.

8. Conclusion

L'objectif de notre étude était d'analyser les propriétés d'un *discours de l'identité européenne* dans le contexte discursif du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Le travail se situait ainsi à l'intersection des sciences du langage et des sciences sociales puisque l'approche de *l'analyse du discours* impliquait l'étude de l'identité comme phénomène social, en prenant en compte le rôle des outils linguistiques dans sa construction, mais en dépassant le cadre de la linguistique dite classique. L'utilité de la théorie du discours est précisément dans le fait qu'elle attire l'attention sur la formation conditionnelle des phénomènes sociaux tout en soulignant les aspects sémantiques, pragmatiques et rhétoriques dans la construction des structures sociales (Torfing 2005 : 14-16).

Dans ce travail, le concept d'*identité européenne* équivaut à une identification collective à l'Europe, donc à une position particulière dans laquelle les individus peuvent se situer dans des contextes spécifiques et qui oriente aussi bien leur compréhension du monde que leur action dans ce monde. Néanmoins, nous avons souligné que notre analyse porte sur *un discours de l'identité européenne* – la terminologie adoptée aura ainsi déjà contribué à déterminer notre approche de l'objet d'étude. Le concept de discours de l'identité européenne permet, en premier lieu, de souligner la réalisation discursive de cette identité sociale, et en deuxième lieu, d'éviter les « pièges » posés par le seul concept d'*identité* : selon Brubaker et Cooper (2000), la notion d'identité implique non seulement le danger d'essentialisme (la position que l'identité soit basée sur des traits absolus) mais également le risque que l'analyste devienne partisan de l'identité analysée. Cette étude montre que l'approche de l'analyse du discours permet de surmonter cette critique : nous avons légitimé l'usage du concept d'identité comme catégorie d'analyse pertinente en l'approchant par le discours qui rend les identités sociales apparentes et qui échappe aux présuppositions essentialistes.

Ce n'est pas uniquement le concept d'identité qui détermine ce qui nous intéresse dans le corpus mais également le concept d'*altérité* : nous avons fondé l'analyse sur l'hypothèse que l'altérité constitue un élément intégrant des identités sociales et de l'identité européenne. La notion d'altérité met en évidence le fait que la construction d'une identité sociale s'appuie sur la différenciation entre *nous* et *ils*, et que souvent ce sont plutôt les différences que les similarités qui créent l'unité. Dans notre corpus, il s'agissait d'examiner le rôle de l'altérité de la Turquie dans le discours de l'identité européenne – tout comme l'identité, l'altérité est construite dans le discours.

Nous avons donc adopté une approche discursive à la construction de l'identité. Autrement dit, notre point de départ rejoint la vision de Meinhof (2005 : 8) selon laquelle l'identité est un discours d'appartenance (ainsi que de non appartenance, donc d'altérité), qui est constamment négocié et renégocié dans un contexte social : il s'agit d'un processus en devenir, toujours provisoire, toujours susceptible de changement. Nous avons défini *le discours* comme une version de la réalité, rendant manifeste une idéologie particulière, réalisée par des formes linguistiques et par les sens construits au moyen de ces formes. Le concept de discours montre que l'usage de la langue sert à véhiculer des compréhensions spécifiques de la réalité sociale qui ont un effet sur la réalité extralinguistique, permettant ainsi de souligner le lien intrinsèque entre langue et contexte. Nous avons recherché la précision dans la définition du discours afin de mettre en valeur sa valeur conceptuelle empirique : cette étude montre qu'il s'agit d'un concept empirique propre à repérer des structures sociales qui ne se rendent apparentes que par l'intermédiaire de la langue.

L'objectif de ce travail n'était pas seulement de constater l'existence d'un discours de l'identité européenne dans le corpus mais également d'appréhender les mécanismes linguistiques qui contribuent à la construction de ladite identité afin de rendre manifeste l'importance de l'usage de la langue dans la description et la représentation de la réalité sociale. C'est dans cet objectif que les outils fournis par les sciences du langage sont indispensables pour l'analyse du discours. Dans cette étude, la sémantique constitue le lien entre la théorie du discours et l'empirisme de l'analyse linguistique : un discours repose fondamentalement sur la construction et la promotion de sens particuliers au moyen de l'usage de la langue, sur leur

établissement comme sens dominants et finalement comme « vérités ». Nous avons utilisé le concept de *sens en emploi* afin d'appréhender le contenu sémantique du discours qui s'appuie non seulement sur le sens engendré dans la langue mais également sur le sens émergeant du contexte. Autrement dit, le sens en emploi est ce qui rattache les mécanismes linguistiques, réalisant le sens au niveau de la langue, à un discours.

La méthodologie adoptée visait à analyser, en plus de la prédominance du discours de l'identité dans le corpus, la systématisme des stratégies linguistiques dans ce discours : nous avons cherché à repérer dans un vaste corpus de 224 textes les mécanismes linguistiques dominants dans la construction de l'identité ; il ne s'agissait donc pas d'analyser minutieusement chaque texte du corpus dans sa totalité. L'analyse empirique a effectivement fait ressortir des traits distinctifs du discours de l'identité européenne : il existe, à travers tout le corpus, des manières uniformes d'utiliser la langue qui contribuent à la construction de l'identité. Ces stratégies linguistiques s'appuient autant sur le lexique que sur la syntaxe ; nous décrivons les différentes données linguistiques surtout à l'aide des concepts d'*implicite*, de *métaphore* et de *catégorisation*, qui permettent de saisir différents aspects du discours de l'identité.

Une première découverte de l'analyse empirique est que l'identité européenne se rattache dans le discours fortement au concept d'*Europe* et à la *catégorisation* antithétique de *l'Europe* et de *la Turquie*. Cette catégorisation a été repérée par l'analyse des participants et des processus, le concept de catégorisation servant à décrire la différenciation constante entre l'Europe et la Turquie qui se réalise aussi bien par les structures syntaxiques que par le contenu sémantique associé aux catégories. *L'Europe* est idéalisée comme la représentation du progrès, de la démocratisation, d'un héritage culturel commun, des valeurs communes et un mode de vie commun. Aussi peut-on conclure que le discours intègre aussi bien le composant civique que le composant culturel dans la constitution de l'identité (Bruter 2003 ; 2004). En effet, le corpus souligne le changement sémantique du principal sens en emploi de *l'Europe* qui se construit dans le discours de l'identité européenne non pas comme un concept géographique mais comme un concept à la fois politique (renvoyant à l'intégration européenne) et culturel (impliquant une culture commune) : *l'Europe* est ce qui forme le lien entre l'intégration politique et

l'identité européenne. Par contre, la Turquie est systématiquement exclue de *l'Europe* et de toutes les conceptions et traits de cette catégorie. La catégorisation dans le discours s'appuie ainsi sur la favorisation de l'Europe qui présente des traits favorables tandis que la Turquie présente des traits défavorables. Enfin, il est essentiel que le contenu sémantique de la catégorie Turquie s'appuie principalement sur la religion ; par conséquent, dans le discours de l'identité, la religion musulmane constitue la source de différence fondamentale entre Europe et Turquie.

La deuxième découverte est le rôle important des métaphores dans le discours de l'identité : contrairement à ce qu'on pourrait croire, les textes du corpus manifestent un usage extensif de différentes conceptualisations métaphoriques qui contribuent à la construction de l'identité européenne. Les métaphores sont utilisées dans le corpus d'une manière qui renforce l'identité, premièrement, en excluant la Turquie de l'Europe, et deuxièmement, en rendant l'Europe plus concrète et en lui attribuant une dimension émotive, essentielle du point de vue de l'identification collective. Les métaphores, tout comme la catégorisation, construisent une exclusion absolue de la Turquie : elle ne fait définitivement pas partie de l'Europe et le plus souvent, malgré la perspective de son adhésion à l'UE, le discours présente son exclusion de l'Europe comme un état naturel – ainsi impliquant que l'Europe est une entité naturelle.

Enfin, la troisième découverte principale de l'analyse empirique est que la construction de l'identité européenne passe fondamentalement par *l'implicite* : aussi bien par rapport à la catégorisation que par rapport aux métaphores, la construction de l'identité s'appuie constamment sur *les présupposés, les connotations* et sur *les sous-entendus* qui influent sur le sens en emploi du discours. L'implicite s'est ainsi avéré primordial dans la manifestation de l'idéologie : il contribue d'une manière essentielle à naturaliser l'idéologie. Fairclough (2001 : 89) prétend même qu'une idéologie n'est efficace *que* quand elle est déguisée. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur le fait que l'idéologie perd son pouvoir au moment où elle devient explicite – nous prétendons plutôt que l'implicite renforce l'effet de l'idéologie dans le discours en la naturalisant. Il est vrai que dans le discours journalistique informatif la manifestation de l'idéologie par l'implicite assure la neutralité apparente du journaliste, mais l'implicite permet également de naturaliser les éléments idéologiques dans l'usage de la langue en les présentant comme des

éléments de « bon sens », ce qui fait que la valeur de vérité du discours est rarement critiquable – autrement dit, l'implicite contribue à faire du discours de l'identité européenne un discours dominant.

L'implicite permet de rattacher le discours de l'identité non seulement à l'histoire de l'Europe et de la Turquie mais également au narratif de l'Islam et d'Orientalisme dans la mesure où l'altérité de la Turquie est fondée sur la religion. Cela met en évidence le fait que, afin de devenir dominant dans l'espace public, le discours doit se conformer aux narratifs construits dans une culture par les discours antérieurs. De fait, Fowler (1991 : 17) affirme qu'en déterminant le sens des événements, les journalistes et les lecteurs font explicitement ou implicitement référence à des « cadres », « paradigmes », « stéréotypes », « schémas » et « propositions générales » – que nous considérons comme des éléments des discours et des narratifs – et établissent ainsi des catégories dans lesquelles les personnes et les événements peuvent être positionnés afin de les rendre compréhensibles. En d'autres mots, dans la naturalisation de l'idéologie, le discours se sert des narratifs établis et des discours antérieurs.

Même si l'analyse confirme nos hypothèses principales, les résultats sont pourtant, dans une certaine mesure, surprenants : en effet, on aurait pu s'attendre à certaines différences dans le discours entre les deux pays, mais en fin de compte, l'analyse montre un discours très consistant. De fait, lorsqu'on prend en compte tous les aspects comparatifs de cette étude, on observe que les différences ne sont ni nombreuses ni significatives. Le corpus fait preuve d'une similarité souvent frappante non seulement au niveau du contenu des informations, mais également au niveau de l'usage de la langue : citations ou autres formes linguistiques identiques ou presque identiques. Un discours similaire s'étend donc à travers les frontières nationales : les mêmes mécanismes linguistiques apparaissent dans tous les deux pays, avec quelques accentuations différentes (en Finlande, le discours s'appuie plus fréquemment sur l'altérité religieuse de la Turquie tandis qu'en France, les sens de l'Europe sont plus fréquemment mis en avant). Dans ce sens nous pouvons conclure que, dans notre corpus au moins, on trouve *un* discours de l'identité européenne construisant *une* identité européenne au lieu de discours nationaux.

Il est vrai que la ressemblance des textes français et finlandais relève en partie du fait qu'il s'agit d'une affaire européenne : souvent, les textes se construisent en fonction des communiqués ou des conférences de presse de l'UE. Ainsi les textes du corpus portent-ils certainement des traces du discours de l'UE, mais cela ne diminue pas l'effet du discours dominant de la presse ni l'intérêt de l'unanimité transnationale, surtout dans la mesure où les médias demeurent toujours en principe très attachés aux circonstances nationales également en ce qui concerne les informations européennes (cf. Kevin 2003). Notre étude fait preuve du fait qu'un discours unanime peut être construit dans les informations européennes des médias nationaux, même s'il est communiqué en langues différentes.

Aussi, l'étude confirme-t-elle l'hypothèse formulée initialement selon laquelle l'identité européenne est une construction mentale et discursive qui se construit et se concrétise dans un discours à travers l'usage de la langue. C'est à cause de cette dimension constructiviste que tout au long de notre étude, nous avons consciemment parlé du discours *de* l'identité européenne et non pas de discours *sur* l'identité européenne, le discours n'étant pas uniquement l'instance de manifestation de l'identité mais également l'instance de sa formation. Or, tout ce qui vient d'être dit ne veut pas dire que l'identité ne soit pas réelle – au contraire, le sentiment d'appartenance construit dans le discours et ses conséquences sont très réels dans des contextes particuliers, mais simultanément nous reconnaissons que l'identité européenne demeure toujours éminemment contextuelle et relative et que l'identité nationale est, sans doute, plus forte chez la plupart des individus que l'identité européenne¹⁹³.

Notre analyse affirme également que l'unité de l'Europe se renforce par l'existence d'« une menace extérieure ». L'unité de l'Europe semble difficile à trouver si ce n'est qu'en face d'un Autre : lorsqu'on considère le discours public récent sur la crise financière de certains pays européens (particulièrement la Grèce) et sur les plans de soutien¹⁹⁴, on s'aperçoit du manque de solidarité entre pays

¹⁹³ Néanmoins, la comparaison de l'identité nationale et de l'identité européenne n'est pas pertinente dans la mesure où les identifications sont toujours complexes et souvent contradictoires : les identifications nationales et transnationales ne doivent donc pas être situées sur des échelles de l'antagonisme ou de complémentarité (cf. Meinhof 2005 : 201).

¹⁹⁴ Dans cette crise, il s'agit surtout du fort endettement et du déficit budgétaire des États. L'UE a offert plusieurs paquets d'aide aux pays en crise.

membres. Dans ce discours, les frontières sociales semblent se dresser entre les nations européennes de façon à rendre plus problématique le sentiment de solidarité et d'unité. L'unité de l'Europe n'apparaît donc que lorsqu'elle est confrontée à un Autre. Par conséquent, il serait intéressant de comparer les résultats de cette étude avec une analyse réalisée dans un autre contexte discursif traitant les affaires internes de l'UE – notre hypothèse est qu'un discours de l'identité européenne ne s'y manifesterait pas, du moins non pas d'une manière aussi évidente, à cause de l'absence d'un Autre significatif. Or, on peut simultanément attirer l'attention sur le fait que les citations turques de notre corpus permettent d'entrevoir que la différence entre *l'Europe* et *la Turquie* est construite aussi dans le discours des Turcs¹⁹⁵. Dans cette étude, nous avons approché le discours de l'identité européenne consciemment d'un point de vue purement européen, mais il serait également intéressant, dans le cadre d'une autre recherche, de comparer le discours turc sur l'éventuelle adhésion et sur l'Europe avec le discours européen afin d'examiner la manière dont les Turcs se positionnent eux-mêmes par rapport à l'Europe.

Les conséquences de l'altérisation discursive de la Turquie peuvent également être très réelles par exemple dans le cas où son adhésion à l'Union européenne est soumise à un référendum. Nous tenons à souligner que notre objectif n'a pas été de déterminer si son exclusion était « la vraie » solution ou non : nous ne prenons pas position sur l'adhésion. En fait, nous avons voulu éviter toute prise de position envers l'identité européenne, l'intégration ou l'élargissement – tout en reconnaissant que, dans la perspective de l'analyse du discours, la mise en langue n'est *jamais* une simple réflexion de la réalité. Par conséquent, cette étude peut également contribuer au discours de l'identité européenne.

Enfin, par son approche linguistique, cette étude devait non seulement concevoir le rôle de l'usage de la langue dans la construction et dans la manifestation de l'identité européenne, mais également développer des modèles pour une analyse empirique des discours. À nos yeux, cette étude a réussi à combler

¹⁹⁵ Évidemment, on peut se demander si ce discours provient vraiment des Turcs ou si a) les discours cités dans les journaux européens sont choisis afin de renforcer le discours dominant ou b) les paroles ont été modifiées pour qu'elles se conforment au discours dominant. Quel que soit le cas, il est probable que le journaliste utilise le discours rapporté dans le but de garantir sa neutralité professionnelle apparente en éliminant la prise en charge énonciative (cf. Tuomarla 2000).

certaines lacunes empiriques aussi bien du point de vue de l'analyse de l'identité européenne que du point de vue de l'analyse du discours : souvent, les analyses des discours sur les phénomènes sociaux ne parviennent pas à établir le lien empirique entre la langue et le discours assez explicitement. Dans cette perspective, nous souhaitons avoir contribué à la résistance que promeut l'analyse du discours contre les « indifférences à la langue qui se développent aujourd'hui dans les sciences humaines et sociales » (Mazière 2005 : 113).

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (2005). *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Adam, Jean-Michel (1999). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Adam, Jean-Michel (1997). "Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite", IN *Pratiques* 94, 3-18.
- Adam, Jean-Michel (1990). *Éléments de linguistique textuelle*. Liège : Pierre Mardaga.
- Amossy, Ruth (1997). *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*. Paris : Nathan.
- Anderson, Benedict (2006 [1983]). Éd. revue. *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London : Verso.
- Angermüller, Johannes (2007). "L'analyse du discours en Europe", IN *L'analyse du discours en sciences humaines*, éd. Bonnafous, Simone et Temmar, Malika. Paris : Ophrys, 9-23.
- Armbruster, Heidi; Rollo, Craig et Meinhof, Ulrike. (2003). "Imagining Europe: Everyday Narratives in European Border Communities", IN *Journal of Ethnic and Migration Studies* 29/5, 885-899.
- Austin, J. L. (1975). 2^{ème} éd. *How to Do Things with Words*. Cambridge : Harvard University Press.
- Bakhtine, Mikhail (1990). "Author and Hero in Aesthetic Activity", IN *Art and Answerability: Early Philosophical Essays*, éd. Holquist, Michael et Liapunov, Vadim. Austin : University of Texas Press, 4-256.
- Bakhtine, Mikhail et Volochinov, V. N. (1977). *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Minuit.
- Balibar, Étienne (2004). *We, the People of Europe? Reflections on Transnational Citizenship*. Princeton : Princeton University Press.
- Barker, Chris (2000). *Cultural Studies : Theory and Practice*. London : Sage.
- Barker, Chris et Galasiński, Dariusz (2001). *Cultural Studies and Discourse Analysis: A Dialogue on Language and Identity*. London : Sage.
- Barthes, Roland (1976 [1970]). *S/Z*. Paris : Editions du Seuil.
- Barthes, Roland (1973). "Texte (théorie du)", IN *Encyclopedia Universalis*. Paris: Encyclopedia Universalis.
- Barthes, Roland (1972). 2^{ème} éd. *Mythologies*. London : Paladin.
- Barthes, Roland (1967). *Elements of semiology*. London : Cape.
- Bauman, Zygmunt (2004). *Europe : An Unfinished Adventure*. Cambridge : Cambridge Polity Press.
- Bauman, Zygmunt (1998). "Identity - Then, Now, What For", IN *Polish Sociological Review* 3/123, 205-216.

- Bauman, Zygmunt (1997). *Sociologinen ajattelu*. Tampere : Vastapaino.
- Baylon, Christian et Mignot, Xavier (1997). *Sémantique du langage : initiation*. Paris : Nathan.
- Benwell, Bethan et Stokoe, Elizabeth (2006). *Discourse and Identity*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Berger, Peter L. et Luckmann, Thomas (1984). Nouvelle éd. *The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Harmondsworth : Penguin.
- Billig, Michael; Condor, Susan; Edwards, Derek; Gane, Mike; Middleton, David et Radley, Alan (1988). *Ideological Dilemmas : A Social Psychology of Everyday Thinking*. London : Sage.
- Blumenthal, Peter (2006). "De la logique des mots à l'analyse de la synonymie", IN *Langue française* 150/2, 14-31.
- Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard.
- Brubaker, Rogers et Cooper, Frederick (2000). "Beyond "Identity"", IN *Theory and Society* 29/1, 1-47.
- Bruter, Michael (2004). "On What Citizens Mean by Feeling 'European': Perceptions of News, Symbols and Borderless-ness", IN *Journal of Ethnic and Migration Studies* 30/1, 21-39.
- Bruter, Michael (2003). "Winning Hearts and Minds for Europe: The Impact of News and Symbols on Civic and Cultural European Identity", IN *Comparative Political Studies* 36/10, 1148-1179.
- Butler, Judith (1993). *Bodies that Matter : On the Discursive Limits of "Sex"*. New York : Routledge.
- Calhoun, Craig (2003). "The Democratic Integration of Europe: Interests, Identity and the Public Sphere", IN *Europe without Borders : Remapping Territory, Citizenship, and Identity in a Transnational Age*, eds. Berezin, Mabel et Schain, Martin. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 243-274.
- Calhoun, Craig (2001). "The Virtues of Inconsistency: Identity and Plurality in the Conceptualization of Europe", IN *Constructing Europe's Identity. The External Dimension*, éd. Cederman, Lars-Erik. Boulder : Lynne Rienner, 35-56.
- Cederman, Lars-Erik (éd.) (2001a). *Constructing Europe's Identity. The External Dimension*. Boulder : Lynne Rienner.
- Cederman, Lars-Erik (2001b). "Nationalism and Bounded Integration : What It Would Take to Construct a European Demos", IN *European Journal of International Relations* 7/2, 139-174.
- Cederman, Lars-Erik (2001c). "Political Boundaries and Identity Trade-Offs", IN *Constructing Europe's Identity. The External Dimension*, éd. Cederman, Lars-Erik. Boulder : Lynne Rienner, 1-32.
- Chanteau, Jean-Pierre (1998). "Où sont les médias ? Analyse sociologique du discours journalistique", IN *Langage et Société* 85, 55-81.

- Charaudeau, Patrick (2010). "Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales", IN *Questions de communication* 17, 195-222.
- Charaudeau, Patrick (2009). "Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique" IN *Corpus* [En ligne] 8.
- Charaudeau, Patrick (2005). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.
- Charaudeau, Patrick (2001). "Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle", IN *Analyse du discours. Types et genres*, éd. Ballabriga, Michel. Toulouse : Éditions Universitaires du Sud.
- Charaudeau, Patrick (1993). "Des conditions de la mise en scène du langage", IN *L'Esprit de société*, éd. Decrosse, Anne. Liège : Mardaga, 27-65.
- Charaudeau, Patrick (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, Patrick (1983). *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Charteris-Black, Jonathan (2004). *Corpus Approaches to Critical Metaphor Analysis*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire : Palgrave Macmillan.
- Chilton, Paul et Ilyin, Mikhail (1993). "Metaphor in Political Discourse: The Case of the 'Common European House'", IN *Discourse & Society* 4/1, 7-31.
- Chilton, Paul et Lakoff, George (1995). "Foreign Policy by Metaphor", IN *Language and Peace*, éd. Schaffner, Christina et Wenden, A. I. Aldershot : Ashgate, 37-60.
- Commission européenne (2001). *Les Européens vus par eux-mêmes — Les enseignements des sondages d'opinion*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Connolly, William E. (2002). *Identity\Difference: Democratic Negotiations of Political Paradox*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Courtine, Jean-Jacques (1981) « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », IN *Langages* 15/62, 9-128.
- D'Appollonia, Ariane. (2002). "European Nationalism and European Union", IN *The Idea of Europe : from Antiquity to the European Union*, éd. Pagden, Anthony. Washington (D.C.) : Cambridge University Press, 171-190.
- de Saussure, Ferdinand (1962). 5^{ème} éd. *Cours de linguistique générale*. Paris.
- de Vreese, Claes (2003). *Framing Europe. Television News and European Integration*. Amsterdam : Aksant.
- Déclaration sur l'identité européenne (Copenhague, 14 décembre 1973). *Bulletin des Communautés européennes*. Décembre 1973, n° 12. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.

- Delanty, Gerard (1995). *Inventing Europe : Idea, Identity, Reality*. Basingstoke : Macmillan.
- Détrie, Catherine; Siblot, Paul et Verine, Bertrand (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*. Paris : Honore Champion.
- d'Haenens, Leen (2005). "Euro-Vision: The Portrayal of Europe in the Quality Press", IN *Gazette* 67/5, 419-440.
- Diez, Thomas (2004). "Europe's Others and the Return of Geopolitics", IN *Cambridge Review of International Affairs* 17/2, 319-335.
- Diez, Thomas (2001). "Europe as a Discursive Battleground: Discourse Analysis and European Integration Studies", IN *Cooperation And Conflict* 36/1, 5-38.
- Diez, Thomas; Agnantopoulos, Apostolos et Kaliber, Alper (2005). "File: Turkey, Europeanization and Civil Society. Introduction", IN *South European Society & Politics* 10/1, 1-15.
- Dubois, Jean (1969). *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*. Paris : Larousse.
- Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Dufour, Françoise (2007). "Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement", IN *Cahiers de praxématique* 43, 145-164.
- Eco, Umberto et Klinkenberg, Jean-Marie (1990). *Le signe : histoire et analyse d'un concept*. Bruxelles : Editions Labor.
- Entman, Robert (1993). "Framing: Toward clarification of a fractured paradigm", IN *Journal of Communication*, 43/4, 51-58.
- Fairclough, Norman (2003). *Analysing Discourse. Textual Analysis for Social Research*. London : Routledge.
- Fairclough, Norman (2001). 2^{ème} éd. *Language and Power*. Harlow : Longman.
- Fairclough, Norman (1995). *Media Discourse*. London : Edward Arnold.
- Fischer, Gustave-Nicolas (1996). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris : Dunod.
- Fløttum, Kjersti (2005). "The Self and the Others: Polyphonic Visibility in Research Articles", IN *International Journal of Applied Linguistics* 15/1, 29-44.
- Fløttum, Kjersti (2010). "EU Discourse: Polyphony and Unclearness", IN *Journal of Pragmatics* 42/4, 990-999.
- Fontana, Biancamaria (2002). "The Napoleonic Empire and the Europe of Nations", IN *The Idea of Europe : from Antiquity to the European Union*, éd. Pagden, Anthony. Washington (D.C.) : Cambridge University Press, 116-128.
- Foucault, Michel (1971). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Fowler, Roger (1991). *Language in the News : Discourse and Ideology in the Press*. London : Routledge.

- Frank, Robert (2002). "The Meanings of Europe in French National Discourse: A French Europe or an Europeanized France?", IN *The Meaning of Europe. Variety and Contention within and among Nations*, éd. Malmborg, Mikael et Stråth, Bo. Oxford, New York : Berg, 311-326.
- Frege, Gottlob (1971). "Sens et dénotation", IN *Écrits logiques et philosophiques*, éd. Frege, Gottlob. Paris : Seuil, 102-126.
- Grice, H. P. (1957). "Meaning", IN *The Philosophical Review* 66/3, 377-388.
- Guilhaumou, Jacques (2002). "Le corpus en analyse de discours : perspective historique", IN *Corpus* 1, 21-49.
- Guillaume, Gustave (1964). *Langage et science du langage*. Paris : Librairie A-G Nizet.
- Gumperz, John J. et Levinson, Stephen C. (1996). "Introduction to Part I", IN *Rethinking Linguistic Relativity*, éd. Gumperz, John et Levinson, Stephen. Cambridge : Cambridge University Press, 21-36.
- Halbwachs, Maurice (1997). Edition critique établie par Gérard Namer. *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Halbwachs, Maurice (1952). Nouvelle éd. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Les Presses universitaires de France.
- Hall, Stuart (1996). "Introduction: Who Needs "Identity"?", IN *Questions of Cultural Identity*, éd. Hall, Stuart et Gay, Paul. London : Sage, 1-17.
- Halliday, M. A. K. et Hasan, Ruqaiya (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- Halliday, M. A. K. et Hasan, Ruqaiya (1989). 2^{ème} éd. *Language, Context, and Text : Aspects of Language in a Socialsemiotic Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Hamon, Philippe (1984). *Texte et idéologie : valeurs, hiérarchies et évaluations dans l'œuvre littéraire*. Paris : PUF.
- Hardt-Mautner, Gerlinde (1995). "'How Does One Become a Good European?': The British Press and European Integration", IN *Discourse & Society* 6/2, 177-205.
- Hjelmslev, Louis (1928). *Principes de grammaire générale*. Copenhague : Munksgaard.
- Hodge, Robert et Kress, Gunther (1988). *Social Semiotics*. Ithaca : Cornell University Press.
- Horolets, Anna (2003). "Conceptualising Europe through Metaphors: A Way to Identity Formation?", IN *Polish Sociological Review* 1, 115-129.
- Hudabiunigg, Ingrid (2004). "The Otherness of Eastern Europe", IN *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 25/5-6, 369-388.
- Hülse, Rainer (2006). "Imagine the EU: The Metaphorical Construction of a Supranationalist Identity", IN *Journal of International Relations and Development* 9/4, 396-421.
- Ivanic, Roz (1998). *Writing and Identity. The Discoursal Construction of Identity in Academic Writing*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Jeandillou, Jean-François (1997). *L'analyse textuelle*. Paris : Colin.

- Jordan, William C. (2002). "'Europe' in the Middle Ages", IN *The Idea of Europe : from Antiquity to the European Union*, éd. Pagden, Anthony. Washington (D.C.) : Cambridge University Press, 72-90.
- Karim, Karim H. (1997). "The Historical Resilience of Primary Stereotypes: Core Images of the Muslim Other", IN *The Language and Politics of Exclusion: Others in Discourse*, éd. Riggins, Stephen H. Thousand Oaks, CA : Sage, 153-182.
- Karppinen, Kari et Jääsaari, Johanna (2007). *Suomalaisten käsityksiä mediasta ja vallasta : Raportti kyselytutkimuksesta*. Helsingin sanomain säätiö.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1998). 2^{ème} éd. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1977). *La connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Ketola, Kimmo; Niemelä, Kati; Palmu, Harri; Salomäki, Hanna (2011). *Uskonto suomalaisten elämässä. Uskonnollinen kasvatus, moraalit, onnellisuus ja kasvatus kansainvälisessä vertailussa*. Yhteiskuntatieteellisen arkiston julkaisuja 9. Tampere : Tampereen yliopistopaino.
- Kevin, Deirdre (2003). *Europe in the Media: A Comparison of Reporting, Representation, and Rhetoric in National Media Systems in Europe*. Mahwah (N.J.) : Lawrence Erlbaum.
- Kleiber, Georges (1990). *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Klement, Kevin C. (2002). *Frege and the Logic of Sense and Reference*. New York : Routledge.
- Klippi, Carita et Havu, Jukka (2006). « Une langue, une nation. Contexte et corpus de codification du finnois moderne ». IN *Histoire, Épistémologie, Langage* 28/2, 85-123.
- Kohli, Martin (2000). "The Battlegrounds of European Identity", IN *European Societies* 2/2, 113-137.
- Kövecses, Zoltán (2002). *Metaphor. A Practical Introduction*. New York : Oxford University Press.
- Kövecses, Zoltán (2000). *Metaphor and Emotion : Language, Culture and Body in Human Feeling*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Krzyzanowski, Michal (2003). "'My European Feelings Are Not Only Based on the Fact That I Live in Europe": On the New Mechanisms in European and National Identification Patterns Emerging under the Influence of EU Enlargement", IN *Journal of Language and Politics* 2/1, 175-204.
- Kumar, Krishan (2003). "The Idea Of Europe: Cultural Legacies, Transnational Imaginings and the Nation-State", IN *Europe without Borders : Remapping Territory, Citizenship, and Identity in a Transnational Age*, éd. Berezin, Mabel et Schain, Martin. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 33-50.
- Labov, William (1973). "The Boundaries of Words and Their Meanings", IN *New Ways of Analyzing Variation in English*, éd. Bailey, Charles-James et Shuy, Roger. Washington : Georgetown University Press, 340-373.
- Labov, William (1972). *Sociolinguistic Patterns*. Oxford : Blackwell.

- Laclau, Ernesto (1990). *New Reflections on the Revolution of our Time*. London : Verso.
- Lakoff, George et Johnson, Mark (1999). *Philosophy in the Flesh : The Embodied Mind and Its Challenge to Western Thought*. New York : Basic.
- Lakoff, George et Johnson, Mark (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press.
- Larjavaara, Meri (2000). *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica.
- Le Guern, Michel (1981). "Métaphore et argumentation", IN *L'argumentation*, éd. Ducrot, Oswald. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 65-74.
- Le, Elisabeth (2006). *The Spiral of 'Anti-other Rhetoric' : Discourses of Identity and the International Media Echo*. Amsterdam : John Benjamins.
- Le, Elisabeth (2002). "The Concept of Europe in Le Monde's Editorials: Tensions in the Construction of a European Identity", IN *Journal of Language and Politics* 1/2, 277-322.
- Leach, Edmund (1964). "Telstar et les Aborigènes, ou la « Pensée sauvage »", IN *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 19/6, 1100-1116.
- Leech, Geoffrey (1981). 2^{ème} éd. *Semantics : The Study of Meaning*. Harmondsworth : Penguin.
- Lippmann, Walter (1965). *Conversations with Walter Lippmann*. Boston : Little, Brown.
- Lippmann, Walter (1922). *Public Opinion*. New York.
- Lundquist, Lita (1983). *L'analyse textuelle : méthode, exercices*. Paris : Cedic.
- Määttä, Simo (2008). "Langues et identité européenne ou « locuteur idéal » trilingue", IN *Plurilinguismes et enseignement : Identités en construction*, éd. Martinez, P. et al. Paris : Riveneuve, 91-100.
- Määttä, Simo (2006). "Principles, Rules, and European Identity: Regional or Minority Language in EU Law", IN *Savickiene, I*, éd. Kaunas : VDU, 23-32.
- Määttä, Simo (2004). *Language Ideologies in Language Laws: The Protection of Regional or Minority Languages and the Construction of French and European Identity*. Berkeley : University of California.
- Macdonald, Myra (2003). *Exploring Media Discourse*. London : Arnold.
- Maingueneau, Dominique (2000). *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan.
- Maingueneau, Dominique (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Maingueneau, Dominique (1991). *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, Dominique (1983). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives*. Hachette : Paris.
- Malmberg, Mikael et Stråth, Bo (2002). "Introduction: The National Meanings of Europe", IN *The Meaning of Europe. Variety and Contention within and among Nations*, éd. Malmberg, Mikael et Stråth, Bo. Oxford, New York : Berg, 1-25.

- Manners, Ian et Whitman, Richard G. (2003). "The 'Difference Engine': Constructing and Representing the International Identity of the European Union", IN *Journal of European Public Policy* 10/3, 380-404.
- Martinet, Andre (1960). *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Mathien, Michel (1989). *Le système médiatique. Le journal dans son environnement*. Paris : Hachette.
- Mayer, Franz C. et Palmowski, Jan (2004). "European Identities and the EU - The Ties That Bind the Peoples of Europe", IN *Journal of Common Market Studies* 42/3, 573-598.
- Mazière, Francine (2005). *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Meinander, Henrik (2002). "On the Brink or In-between? The Conception of Europe in Finnish Identity", IN *The Meaning of Europe. Variety and Contention within and among Nations*, éd. Malmberg, Mikael et Stråth, Bo. Oxford, New York : Berg, 149-168.
- Meinhof, Ulrike H. (2005). *The Language of Belonging*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Mikkeli, Heikki (1998). "Eurooppalainen identiteetti ja federalismi", IN *Westfalenista Amsterdamiin*, éd. Eurooppatiedotus. Helsinki : Edita, 17-39.
- Mikkeli, Heikki (1997). "Missä menet Eurooppa? Eurooppalaisen identiteetin muotoutuminen", IN *And Never Shall They Meet? European Space and Thought between East and West*, éd. Saarikoski, Vesa. Turku : Turun yliopisto, 37-54.
- Miller, Alex (1998). *Philosophy of Language*. Montreal : McGill-Queen's University Press.
- Miller, Tracy (éd.) (2009). *Mapping the Global Muslim Population: A Report on the Size and Distribution of the World's Muslim Population*. Washington : Pew Research Center.
- Moirand, Sophie (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Musolff, Andreas (2004a). *Metaphor and Political Discourse : Analogical Reasoning in Debates about Europe*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Musolff, Andreas (2004b). "The Heart of the European Body Politic. British and German Perspectives on Europe's Central Organ", IN *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 25/5-6, 437-452.
- Musolff, Andreas (2000). "Political Imagery of Europe: A House without Exit Doors?", IN *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 21/3, 216-229.
- Neumann, Iver B. (2001). "European Identity, EU Expansion, and the Integration/Exclusion Nexus", IN *Constructing Europe's Identity. The External Dimension*, éd. Cederman, Lars-Erik. Boulder : Lynne Rienner, 141-164.
- Neumann, Iver B. (1999). *Uses of the Other : "The East" in European Identity Formation*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Neumann, Iver B. (1998). "European Identity, EU Expansion, and the Integration/Exclusion Nexus", IN *Alternatives* 23/3, 397-416.
- Neumann, Iver B. (1996). "Self and Other in International Relations", IN *European Journal Of International Relations* 2/2, 139-174.

- Neveu, Erik (2002). "Europe as an 'Un-Imaginable Community'? The Failure of the French News-Magazine L'Européen (March-July 1998)", IN *Journal of European Area Studies* 10/2, 283-300.
- Oberhuber, Florian; Barenreuter, Christoph; Krzyzanowski, Michal; Schonbauer, Heinz et Wodak, Ruth (2005). "Debating the European Constitution: On Representations of Europe/the EU in the Press", IN *Journal of Language and Politics* 4/2, 227-271.
- O'Sullivan, Tim; Hartley, John; Saunders, Danny; Montgomery, Martin et Fiske, John (éd.) (1994). *Key Concepts in Communication and Cultural Studies*. London : Routledge.
- Pagden, Anthony (éd.) (2002). *The Idea of Europe : From Antiquity to the European Union*. Washington (D.C.) : Cambridge University Press.
- Pagden, Anthony (2002). "Europe: Conceptualizing a Continent", IN *The Idea of Europe : From Antiquity to the European Union*, éd. Pagden, Anthony. Washington (D.C.) : Cambridge University Press, 33-54.
- Pälli, Pekka (2003). *Ihmisyhmä diskurssissa ja diskurssina*. Tampere : Tampereen yliopisto.
- Passerini, Luisa (2002). "From the Ironies of Identity to the Identities of Irony", IN *The Idea of Europe : from Antiquity to the European Union*, éd. Pagden, Anthony. Washington (D.C.) : Cambridge University Press, 191-208.
- Pêcheux, Michel (1975). *Les Vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : F. Maspero.
- Petitjean, André (1987). "Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle", IN *Langue française* 74/1, 73-96.
- Pocock, J. G. A. (2002). "Some Europes in Their History", IN *The Idea of Europe : from Antiquity to the European Union*, éd. Pagden, Anthony. Washington (D.C.) : Cambridge University Press, 55-71.
- Potter, Jonathan (1996). *Representing Reality. Discourse, Rhetoric and Social Construction*. London : Sage.
- Potter, Jonathan et Wetherell, Margaret (1987). *Discourse and Social Psychology. Beyond Attitudes and Behaviour*. London : Sage.
- Provost-Chauveau, Geneviève (1971). "Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours", IN *Langue française* 9/1, 6-21.
- Rabatel, Alain (2004). "L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques", IN *Langages* 38/156, 3-17.
- Rantanen, Päivi (1997). *Suolatut säkeet : Suomen ja suomalaisten diskursiivinen muotoutuminen 1600-luvulta Topeliukseen*. Helsinki : Suomalaisen Kirjallisuuden Seura.
- Rastier, Francois (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Recommandation de la Commission européenne concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion* (2004). Bruxelles : Commission européenne.
- Richardson, John E. (2007). *Analysing Newspapers : An Approach from Critical Discourse Analysis*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

- Richardson, Laurel (1990). "Narrative and Sociology", IN *Journal Of Contemporary Ethnography* 19/1, 116-135.
- Riggins, Stephen H. (1997). "The Rhetoric of Othering", IN *The Language and Politics of Exclusion: Others in Discourse*, éd. Riggins, Stephen. Thousand Oaks, CA : Sage, 1-30.
- Robins, Kevin (1996). "Interrupting Identities: Turkey/Europe", IN *Questions of Cultural Identity*, éd. Hall, Stuart et Gay, Paul. London : Sage, 61-86.
- Rossi, J. (1997). "Considérations logico-philosophiques sur la synonymie", IN *Langages* 31/128, 105-112.
- Ruokonen, Flora (1996). "Which Europe? What Identity? Whose Culture? On European Cultural Identity", IN *Europe and Its Citizens : Identity, Values and Politics*, éd. Paul, Jan-Peter. Helsinki : Edita, 21-57.
- Said, Edward W. (1978). *Orientalism*. London : Routledge & Kegan Paul.
- Sarfati, Georges-Élia (2005). *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Schäffner, Christina (1996). "Building a European House? Or at Two Speeds into a Dead End? Metaphors in the Debate on the United Europe", IN *Conceiving of Europe : Diversity in Unity*, éd. Musolff, Andreas; Schäffner, Christina et Townson, Michael. Aldershot : Dartmouth.
- Schimmelfennig, Frank (2001). "Liberal Identity and Postnationalist Inclusion: The Eastern Enlargement of the European Union", IN *Constructing Europe's Identity. The External Dimension*, éd. Cederman, Lars-Erik. Boulder : Lynne Rienner, 165-186.
- Seriot, Patrick (1997). "Ethnos et démos : la construction discursive de l'identité collective", IN *Langage et Société* 79, 39-51.
- Siapera, Eugenia (2004). "EU Correspondents in Brussels: Between Europe and the Nation-State", IN *Transnational Identities : Becoming European in the EU*, éd. Herrmann, Richard K.; Risse-Kappen, Thomas et Brewer, Marilyn B. Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 129-157.
- Siblot, Paul (1997). "Nomination et production de sens : le praxème", IN *Langages* 31/127, 38-55.
- Smith, A. D. (1992). "National Identity and the Idea of European Unity", IN *International Affairs* 68/1, 55-76.
- Somers, Margaret R. (1994). "The Narrative Constitution of Identity: A Relational and Network Approach", IN *Theory and Society* 23/5, 605-649.
- Soysal, Yasemin N. (2002). "Locating Europe", IN *European Societies* 4/3, 265-284.
- Stavrakakis, Yannis (2005). "Passions of Identification: Discourse, Enjoyment, and European Identity", IN *Discourse theory in European Politics : Identity, Policy and Governance*, éd. Howarth, David et Torfing, Jacob. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 68-92.
- Stråth, Bo (2002). "A European Identity: To the Historical Limits of a Concept", IN *European Journal of Social Theory* 5/4, 387-401.
- Tajfel, Henri (éd.) (1982). *Social Identity and Intergroup Relations*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Tajfel, Henri et Turner, John C. (1986). "The social identity theory of inter-group behavior", IN *Psychology of intergroup relations*, éd. Worchel, Stephen et Austin, William G. Chicago : Nelson-Hall, 7-24.
- Taylor, John R. (2003). *Linguistic Categorization*. Oxford : Oxford University Press.
- Thompson, John B. (1990). *Ideology and Modern Culture : Critical Social Theory in the Era of Mass Communication*. Cambridge : Polity.
- Todorov, Tzvetan (2005). *The New World Disorder. Reflections of a European identity*. Cambridge : Cambridge Polity Press.
- Todorov, Tzvetan (1981). *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique. Suivi de Ecrits du cercle de Bakhtine*. Paris : Seuil.
- Torffing, Jacob (2005). "Discourse Theory: Achievements, Arguments, and Challenges", IN *Discourse Theory in European Politics : Identity, Policy and Governance*, éd. Howarth, David et Torffing, Jacob. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 1-32.
- Traité établissant une Constitution pour l'Europe. *Journal officiel de l'Union européenne*, C310, 1-474.
- Traité d'Amsterdam modifiant le traité sur l'Union européenne, les traités instituant les communautés européennes et certains actes connexes. *Journal officiel de l'Union européenne*, C340.
- Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne. *Journal officiel de l'Union européenne*, C306, 1-271.
- Tuomarla, Ulla (2000). *La citation mode d'emploi : sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Helsinki : Academia scientiarum Fennica.
- Valkenburg, Patti; Semetko, Holli et de Vreese, Claes (1999). "The Effects of News Frames on Readers' Thoughts and Recall", IN *Communication Research* 26/5, 550-569.
- Van Dijk, Teun A. (1988). *News as Discourse*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Version consolidée du traité sur l'Union européenne. *Journal officiel des Communautés européennes*, C325, 33-184.
- Wæver, Ole (2005). "European Integration and Security: Analysing French and German Discourses on State, Nation and Europe", IN *Discourse Theory in European Politics : Identity, Policy and Governance*, éd. Howarth, David et Torffing, Jacob. Basingstoke : Palgrave Macmillan, 33-67.
- Weber, Cynthia (2005). 2^{ème} éd. *International Relations Theory : A Critical Introduction*. London : Routledge.
- Weedon, Chris (2004). *Identity and Culture : Narratives of Difference and Belonging*. Maidenhead : Open University Press.
- Weiss, Gilbert (2002). "Searching for Europe: The Problem of Legitimation and Representation in Recent Political Speeches on Europe", IN *Journal of Language and Politics* 1/1, 59-83.
- Wetherell, Margaret et Potter, Jonathan (1992). *Mapping the Language of Racism : Discourse and the Legitimation of Exploitation*. New York : Harvester Wheatsheaf.

- Whorf, Benjamin L.; Carroll, John B. et Chase, Stuart (1956). *Language, Thought, and Reality : Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*. Cambridge : The MIT Press.
- Wilson, Kevin et van der Dussen, Jan (éd.) (1995). *The History of the Idea of Europe*. London : Routledge.
- Wodak, Ruth; de Cillia, Rudolf; Reisigl, Martin et Liebhart, Karin (éd.) (1999). *The Discursive Construction of National Identity*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Woodward, Kathryn (1997). *Identity and Difference*. London : Sage.

Annexe 1 : Textes du corpus

Aamulehti

Date	Section	Titre	Auteur
11.12.2004	International	Barroso haluaa Turkin EU:hun	STT, AFP, Reuters (Bruxelles)
11.12.2004	National	Suuri valiokunta äänesti Turkin EU-neuvotteluista	STT (Helsinki)
13.12.2004	International	Nationalistit syyttivät EU:ta Turkin pakottamisesta muutoksiin	AP, Zuzan RASULZADE
14.12.2004	National	Ranska haluaa Turkin tunnustavan armenialaisten kansanmurhan	STT, Reuters, AFP (Bruxelles)
14.12.2004	National	Turkin jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä	STT (Bruxelles, Strasbourg)
16.12.2004	Une	Jäsenyysneuvottelut: Rehn vastustaa lisäehtoja Turkille	Kirsi HÖLTTÄ
16.12.2004	National	Rehn puoltaa tiukkaa kantaa Romanian EU-jäsenyyteen	Kirsi HÖLTTÄ
16.12.2004	National	Turkki saa päivämäärän ja tiukat ehdot neuvotteluille	STT (Bruxelles)
17.12.2004	Une	EU-huippukokous: Turkki neuvotteluihin lokakuussa	Leif LERNER, Mari LÄHDENIEMI (Bruxelles)
17.12.2004	International / Europe	EU-maat näyttivät vihreää valoa Turkin jäsenyysneuvotteluille	Leif LERNER (Bruxelles)
17.12.2004	International / Europe	Pieni Merenneito joutui Turkki-protestin kohteeksi	AAMULEHTI, REUTERS (Copenhagen)
18.12.2004	Une	EU-huippukokous: Turkki sopi liittymisen ehdoista	Leif LERNER, Mari LÄHDENIEMI (Bruxelles)
18.12.2004	International	Turkin EU-neuvottelut aloitetaan ensi lokakuussa	Leif LERNER (Bruxelles)
19.12.2004	Une	Turkki: Pääministeri palasi kotiin sankarina	Reuters
19.12.2004	International	Turkkilaiset ottivat riemuiten vastaan pääministerinsä	STT, Reuters, DPA, AFP (Ankara, Istanbul, Athènes)
29.9.2005	International	EU-parlamentti näpäytti Turkia ja siunasi jäsenyysneuvottelut	STT (Strasbourg)
1.10.2005	International	Euroselitys	non spécifié
3.10.2005	International	EU ratkoi Turkki-ongelmaa	STT (Luxembourg/Paris)
3.10.2005	Une	EU tasoitteli yömyöhään Itävallan Turkki-pelkoja	STT, Reuters, DPA (Luxembourg)
4.10.2005	International	Empivä Eurooppa kainostelee Turkia	Mari LÄHDENIEMI (Pori)
4.10.2005	International	Kyproksella yhä yli 30 000 turkkilaista sotilasta	Mari LÄHDENIEMI (Pori)
4.10.2005	Une	Myös Kroatia sai jalkansa EU-ovesta Turkin siivellä	Kirsi HÖLTTÄ

4.10.2005	International	Turkki hyväksyi EU:n ehdot tarkan harkinnan jälkeen	Kirsi HÖLTTÄ
5.10.2005	International	Wienin porteilla odottaa nyt toisenlainen Turkki	Mari LÄHDENIEMI (Pori)
7.11.2007	International	Kroatia etenee sujuvasti kohti unionia	Erja YLÄJÄRVI, STT (Bruxelles)
15.10.2009	International	Kroatia on jo EU:n ovella, Turkilla riittää vielä kirittävää	Aamulehti, AP, Reuters (Bruxelles)

Helsingin Sanomat

Date	Section	Titre	Auteur
13.12.2004	International	Saksalaisjohtaja lupasi sulkea EU:n Turkilta	Reuters (Berlin)
14.12.2004	International	Turkin EU-jäsenyysneuvottelut alkanevat ensi syksynä	Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
14.12.2004	International	Turkin jäsenyys jakaa eurooppalaisia	Minna NALBANTOGLU (Paris)
14.12.2004	Une	Turkki aloittanee EU-neuvottelut syksyllä 2005	Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
15.12.2004	International	Turkin Erdogan: Täysjäsenyys ainoa vaihtoehto	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
16.12.2004	International	Kyproksen into sulkea Turkin tie laantui	Timo VUORELA (Larnaca)
16.12.2004	International	Laajentumiskomissaari Rehn: Turkin b-luokan jäsenyys ei tule kuuloonkaan	Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
16.12.2004	International	Parlamentti tuki täysjäsenyyttä	Minna NALBANTOGLU (Strasbourg)
16.12.2004	International	Ranskan Chirac: Turkille "kyllä, jos"	AP (Paris)
16.12.2004	International	Suomi haluaa Turkin jäsenyysneuvotteluille päivämäärän	Kaius NIEMI
16.12.2004	International	Turkin pääministeri toiveikas	Reuters (Ankara / Strasbourg)
17.12.2004	Une	EU tarjoaa Turkille neuvotteluja	Laura PEKONEN, Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
17.12.2004	National	EU vaatii: Turkin tunnustettava Kypros	Laura PEKONEN, Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
17.12.2004	National	Gaddafi vertasi Turkia EU:ssa Troijan hevoseen	Reuters (Rome)
17.12.2004	National	Pieni merenneito puettiin Tanskassa burkhaan	Reuters (Copenhagen)
17.12.2004	National	Turkissa tunnelma epäileväisen toiveikas	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
17.12.2004	National	Turkua vaadittiin tunnustamaan Kypros	Laura PEKONEN, Petteri TUOHINEN (Bruxelles)

17.12.2004	National	Turkkilaisista viidennes olisi valmis muuttamaan EU:hun	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
18.12.2004	Une	EU painosti Turkin lähentymään Kyprosta	Laura PEKONEN, Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
18.12.2004	Sommet de l'UE	Kyprokselta kiitosta	AP, Reuters, HS (Nicosia / Bruxelles)
18.12.2004	Sommet de l'UE	Pääministeri Erdoganin tukijat kehuivat johtajan neuvokkuutta	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
18.12.2004	Sommet de l'UE	Suomi tuki Turkia ja vastusti erityisehtoja	Laura PEKONEN (Bruxelles)
18.12.2004	Sommet de l'UE	Turkille raskaat turvalausekkeet	Laura PEKONEN, Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
18.12.2004	Sommet de l'UE	Turkki taipui tunnustamaan Kyproksen epävirallisesti	Laura PEKONEN, Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
19.12.2004	International	Pääministeri Erdogan sai sankarin vastaanoton Turkissa	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
20.12.2004	International	Bot: Turkin EU-jäsenyys voi kaatua	AP (Amsterdam / Nicosia)
29.9.2005	International	Europarlamentti kärjisti entisestään EU:n ja Turkin suhteita	Petteri TUOHINEN (Strasbourg)
1.10.2005	National	Ulkoasiainvaliokunta tukee Turkin täysjäsenyyttä	Maria HEINOLA
2.10.2005	International	Turkkilaisten EU-into laski selvästi	STT, AFP (Istanbul)
3.10.2005	Une	EU keskeytti neuvottelut Turkista yöllä	Petteri TUOHINEN (Luxembourg / Istanbul)
3.10.2005	International	EU-pessimismi valtasi turkkilaiset	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
3.10.2005	Une	Itävalta uhkasi jälleen Turkin EU-neuvotteluja	Petteri TUOHINEN (Luxembourg / Istanbul)
3.10.2005	International	Turkin EU-neuvotteluista raju sanasota	Petteri TUOHINEN (Luxembourg)
3.10.2005	International	Turkin pitkä tie kohti jäsenyyttä	Reuters, STT
4.10.2005	Une	Itävalta taipui neuvottelemaan Turkin täysjäsenyydestä EU:ssa	Petteri TUOHINEN (Luxembourg / Istanbul)
4.10.2005	International	Suuri enemmistö itävaltalaisista vastustaa Turkin EU-jäsenyyttä	Reuters (Vienne)
4.10.2005	International	Turkin EU-neuvotteluille tie auki vasta Itävallan peräännyttyä illalla	Petteri TUOHINEN (Luxembourg)
4.10.2005	International	Turkki pysyi tiukkana pitkään	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
4.10.2005	International	Vanhanen: Laajentuminen haitannut päätöksentekoa	Pekka MYKKÄNEN
4.10.2005	International	Yhdysvallat tyytyväinen neuvottelujen alkamiseen	Reuters (Washington / Luxembourg)
5.10.2005	International	Solmu ei auennut ilman USA:n panosta	Tellervo YRJÄMÄ-RANTINOJA

5.10.2005	International	Turkin ja EU:n neuvottelujen uskotaan kestävän ainakin kymmenen vuotta	Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
5.10.2005	Une	Turkki- neuvottelut aluksi Suomen kontolle	Petteri TUOHINEN (Bruxelles)
6.10.2005	International	Rehniä odotettiin Turkissa myöhään illalla	Ayla ALBAYARAK (Istanbul)
7.10.2005	International	Rehn kehotti Turkkiä hyväksymään tullisopimuksen EU:n kanssa	Ayla ALBAYARAK (Ankara)
7.10.2005	International	Villepin: Vaihtoehtona yhä Turkin kumppanuus	AP, Reuters (Paris)
9.10.2005	International	"Mustafa Olli" tutustui Turkin sydänmaihin	Ayla ALBAYARAK (Kayseri)
6.11.2007	International	Turkin EU-neuvottelut vaikeutuvat entisestään	Petteri TUOHINEN
15.10.2009	International	EU:n laajentuminen etenee kulisseissa ilman suurta meteliä	Annamari Sipilä (Bruxelles)

Le Monde

Date	Section	Titre	Auteur
14.12.2004		Europe : la question turque continue de diviser les Français et la majorité	Christophe JAKUBYSZYN
14.12.2004	Une	Turquie, frontière de l'Europe ?	non spécifié
15.12.2004	Une	Dossier spécial: La Turquie, frontière de l'Europe ?	non spécifié
15.12.2004	Union européenne	L'arrivée d'Ankara mettrait à rude épreuve les politiques de cohésion et d'intégration de l'Union européenne	Philippe RICARD
15.12.2004	Union européenne	Les partisans de l'adhésion veulent favoriser le dialogue avec l'islam	Thomas FERENCZI
15.12.2004	Union européenne	L'Europe est prête à ouvrir ses portes à la Turquie	Arnaud LEPARMENTIER
15.12.2004	Une	L'Europe s'apprête à ouvrir ses portes à la Turquie	Plantu
15.12.2004	Union européenne	Quarante-cinq ans de négociations	non spécifié
16.12.2004	Union européenne	« Circonlocutions autour du mot génocide »	non spécifié
16.12.2004	Union européenne	En Turquie, le respect des droits de l'homme s'est amélioré sous la pression de Bruxelles	Rafaële RIVAIS
16.12.2004	Union européenne	Jacques Chirac défend sur TF1 sa position sur l'adhésion de la Turquie	Béatrice GURREY
16.12.2004	Union européenne	Les Chypriotes turcs comptent sur une décision positive du Conseil européen	Marie JEGO

17.12.2004	Union européenne	La droite allemande invoque son « patriotisme » contre l'adhésion turque	Adrien de TRICORNOT
17.12.2004	Union européenne	Le Parlement européen se prononce à une large majorité pour l'entrée de la Turquie dans l'UE	Rafaële RIVAIS
17.12.2004	Union européenne	Le plaidoyer de M. Chirac en faveur d'Ankara suscite de vives réactions	Béatrice GURREY
17.12.2004	Une	L'Europe accueille la Turquie sous conditions	Plantu
17.12.2004	Union européenne	L'Europe se prépare à accueillir la Turquie en son sein dans dix ans	Arnaud LEPARMENTIER et Philippe RICARD
17.12.2004	Union européenne	Philippe de Villiers s'accapare la campagne du « non »	Christiane CHOMBEAU
18.12.2004	Union européenne	Après comme avant son intervention télévisée, M. Chirac paraît isolé dans son propre camp	Christiane CHOMBEAU
18.12.2004	Union européenne	De l'empire ottoman à Atatürk, une lente occidentalisation	Henri de BRESSON
18.12.2004	Une	Horizon octobre 2005 pour la Turquie	non spécifié
18.12.2004	Union européenne	La perspective d'intégration dans l'Union fonde un « nouveau concept » de l'Etat turc	Nicole POPE
18.12.2004	Union européenne	Le marathon de M. Erdogan	non spécifié
18.12.2004	Union européenne	L'Europe exige de la Turquie une démocratisation « irréversible »	Arnaud LEPARMENTIER et Philippe RICARD
18.12.2004	Union européenne	Raidissement dans la matinée sur Chypre	(Corresp.)
19.12.2004	Union européenne	A Bruxelles, la Turquie s'est révélée un candidat difficile à l'adhésion	Thomas FERENCZI
19.12.2004	Union européenne	En Autriche, l'autre référendum	(Corresp.)
19.12.2004	Union européenne	La question de Chypre continue de parasiter les négociations	Philippe RICARD
19.12.2004	Union européenne	Les membres du gouvernement se rallient à la politique turque de l'Elysée	Béatrice GURREY et Christophe JAKUBYSZYN
19.12.2004	Union européenne	M. Balladur réclame un vote à l'Assemblée nationale	Patrick ROGER
19.12.2004	Union européenne	M. Erdogan est accueilli en « conquérant de l'Europe »	Nicole POPE
19.12.2004	Union européenne	Pays-Bas : le gouvernement affronte sa propre majorité	Jean-Pierre STROOBANTS
21.12.2004		M. Sarkozy réaffirme sa différence avec M. Chirac sur la question turque	Christiane CHOMBEAU

23.12.2004		Face à une majorité sceptique, M. Raffarin a défendu la position de M. Chirac en faveur de l'adhésion turque	Christophe JAKUBYSZYN
27.9.2005		Nicolas Sarkozy renonce à demander le report des négociations sur l'entrée de la Turquie dans l'UE	Philippe RIDET
30.9.2005		Le Parlement européen signifie son mécontentement à Ankara	Rafaële RIVAIS
1.10.2005	International	Crispation avant l'ouverture des négociations avec la Turquie	Thomas FERENCZI
2.10.2005	International	Les Turcs proeuropéens sont déçus des réticences à l'éventuelle adhésion de leur pays à l'UE	Sophie SHIHAB
4.10.2005	Union européenne	La droite française, hostile à l'entrée de la Turquie, en fait un enjeu présidentiel pour 2007	Béatrice GURREY
4.10.2005	Une	L'agenda européen et la Turquie	Plantu
4.10.2005	Union européenne	Le PS, embarrassé, hésite à définir clairement sa propre vision des frontières de l'Europe	Isabelle MANDRAUD
4.10.2005	Union européenne	Les Arméniens, efficaces opposants à l'adhésion	Adeline PERCEPT
4.10.2005	Union européenne	Les Turcs de Berlin pour l'adhésion de leur pays	Antoine JACOB
4.10.2005	Union européenne	L'opposition nationaliste turque prend date et exige une adhésion à l'UE « dans la dignité »	Sophie SHIHAB
4.10.2005	Union européenne	Ultimes tractations sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE	Thomas FERENCZI
6.10.2005	Union européenne	« Au bord du précipice », l'UE « tend la main »	Thomas FERENCZI
6.10.2005	Union européenne	A l'Assemblée nationale, le malaise persiste chez les députés de l'UMP	Patrick ROGER
6.10.2005	Union européenne	La volte-face de l'UE sur la Croatie ouvre la voie à la Turquie	Stéphanie MAUPAS
6.10.2005	Union européenne	Pour M. Erdogan, « le vrai travail » commence mais la rue est sceptique	Sophie SHIHAB
6.10.2005	Une	Turquie, Croatie : l'Europe ignore les critiques et s'élargit	Plantu
3.11.2007	Union européenne	Bruxelles n'envisage pas d'élargissement à court terme	Thomas FERENCZI
14.10.2009		Islam, démocratie et différence sexuelle	Nilüfer GÖLE
16.10.2009		Bruxelles réclame à la Turquie des progrès sur la liberté d'expression et la justice	P. RI

Le Figaro

Date	Section	Titre	Auteur
10.12.2004	International, Europe	Ankara refuse toute nouvelle condition imposée par Bruxelles	Marie-Michèle MARTINET
10.12.2004	Une	La Turquie exaspérée par les tergiversations européennes	non spécifié
11.12.2004	International, Europe	Erdogan fixe ses conditions à Bruxelles	Alexandrine BOUILHET (Bruxelles)
11.12.2004	France, politique	Villiers veut capitaliser sur le refus de l'adhésion turque	Sophie HUET, Judith WAINTRAUB
13.12.2004	International (Union européenne)	71 % des sympathisants UMP opposés à l'entrée de la Turquie	Anne FULDA
13.12.2004	International, Europe	Erdogan espère un changement d'attitude français	Marie-Michèle MARTINET
13.12.2004	International (Union européenne)	Français et Allemands contre l'adhésion turque	Alain BARLUET
13.12.2004	Une	Le non des Français à la Turquie	non spécifié
13.12.2004	International, Europe	Le Parlement européen s'empare du dossier	Pierre AVRIL
13.12.2004	International, Europe	Les Vingt-Cinq sont proches d'un compromis sur la Turquie	Alexandrine BOUILHET
13.12.2004	International	L'opinion européenne divisée	Alain BARLUET
14.12.2004	International, Europe	Ankara pressé de faire un geste à l'égard de Chypre	Marie-Michèle MARTINET
14.12.2004	International, Europe	Gerhard Schröder veut « l'adhésion et rien d'autre »	Pierre BOCEV
14.12.2004	International, Europe	Les eurodéputés peinent à se faire entendre	Pierre AVRIL
14.12.2004	International, Europe	L'indéfectible soutien de Washington à l'adhésion de la Turquie	Philippe GELIE
14.12.2004	International, Europe	L'union douanière déjà réalisée	non spécifié
14.12.2004	International, Europe (Union Européenne)	Paris ressort la question arménienne	Alexandrine BOUILHET, Alexandre BARLUET
14.12.2004	Une	Turquie : l'embarras français	non spécifié
15.12.2004	France, politique (en bref)	90 députés UMP et UDF contre l'adhésion	non spécifié
15.12.2004	France, politique	Fabius : « La solution, c'est le partenariat »	Nicolas BAROTTE
15.12.2004	International, Europe	La « révolution silencieuse » de Recep Tayyip Erdogan	Marie-Michèle MARTINET
15.12.2004	Une	La Turquie maintient sa pression sur l'Union européenne	non spécifié
15.12.2004	France, politique	Le oui de principe des chevènementistes	Rodolphe GEISLER

15.12.2004	France, politique	Le oui sans conditions des trotskistes	Rodolphe GEISLER
15.12.2004	France, politique	Le PC veut d'abord « changer d'Europe »	Rodolphe GEISLER
15.12.2004	International, Europe (Union européenne)	Les Arméniens de Turquie en quête de reconnaissance	Marie-Michèle MARTINET, Alain BARLUET
15.12.2004	International, Europe (Union européenne)	Les Turcs attendent le verdict de Bruxelles	non spécifié
15.12.2004	France, politique	Les Verts souhaitent l'entrée d'Ankara	non spécifié
15.12.2004	France, politique	Turquie : l'autre division des socialistes	Nicolas BAROTTE
15.12.2004	France, politique (en bref)	Villiers : Chirac doit répondre aux inquiétudes	non spécifié
16.12.2004	International, Europe	Chirac critiqué par la droite allemande	Pierre BOCEV
16.12.2004	France, politique	Incompréhension chez les Turcs de France	Cécilia GABIZON
16.12.2004	International, Europe	L'Autriche isolée dans le refus	Maurin PICARD
16.12.2004	International, Europe	Le dépit des élites francophiles d'Istanbul	Thierry OBERLE
16.12.2004	International, Europe	Le message de fermeté du Parlement européen	Pierre AVRIL
16.12.2004	International, Europe	Les Vingt-Cinq en ordre dispersé face à Ankara	Alexandrine BOUILHET
16.12.2004	International, Europe (Union Européenne)	L'Europe s'apprête à dire « oui » à la Turquie	Alexandrine BOUILHET
16.12.2004	France, politique	L'opposition à Ankara s'exprime à droite et à gauche	Sophie HUET, Olivier POGNON, Nicolas BAROTTE
16.12.2004	France, politique	Nicolas Sarkozy : « Il va falloir que j'apaise les choses »	Guillaume TABARD, Judith WAINTRAUB
16.12.2004	International, Europe	Pour ou contre l'adhésion : cinq questions en débat	Pierre AVRIL
16.12.2004	France, politique (Conseil européen)	Turquie : le « oui, si » de Jacques Chirac	Anne FULDA
16.12.2004	Une	Turquie : le plaidoyer de Chirac	non spécifié
17.12.2004	International, Europe	Ankara rassuré par l'engagement du président français	Marie-Michele MARTINET
17.12.2004	International, Europe	Chirac sur la réserve au Conseil européen	Luc de BAROCHEZ
17.12.2004	France, politique	Les députés UMP avouent leur inquiétude	Sophie HUET

17.12.2004	Une	L'Europe ouvre ses portes à la Turquie	non spécifié
17.12.2004	France, politique	Raffarin attend une « révolution européenne » à Ankara	Guillaume TABARD
17.12.2004	France, politique	Turquie : Chirac convainc le PS mais pas la droite	Anne FULDA
17.12.2004	International, Europe (Union européenne)	Turquie : feu vert à l'ouverture des négociations	Alexandrine BOUILHET
18.12.2004	France, politique	Balladur réclame un vote du Parlement	Olivier POGNON
18.12.2004	International, Europe (Union européenne)	Chirac prévient la Turquie des difficultés à venir	Luc de BAROCHEZ
18.12.2004	International, Europe (Union européenne)	La plaie toujours ouverte du problème chypriote	Luc de BAROCHEZ
18.12.2004	France, politique (droite)	Le Pen entend prendre la première place dans la bataille	Olivier POGNON
18.12.2004	International, Europe (Union européenne)	L'Europe promet une négociation sous surveillance	Pierre AVRIL
18.12.2004	France, politique (En bref, Europe)	Mélenchon et le « non xénophobe »	non spécifié
18.12.2004	Une	Premières concessions de l'Europe à la Turquie	non spécifié
18.12.2004	International, Europe (Union européenne)	Succès diplomatique d'Ankara à Bruxelles	Alexandrine BOUILHET
18.12.2004	France, politique (droite)	Turquie : Sarkozy veut éviter le conflit avec Chirac	Anne FULDA, Judith WAINTRAUB
18.12.2004	France, politique (droite)	Villiers lance sa campagne du non à Ankara et à la Constitution	Sophie HUET
20.12.2004	International, Europe (Turquie)	Erdogan accueilli triomphalement par les Turcs	Marie-Michèle MARTINET, AFP
20.12.2004	France, politique	Sarkozy assume sa différence avec le chef de l'Etat	Judith WAINTRAUB
20.12.2004	Une	Turquie : la moitié des Français approuvent Chirac	non spécifié
20.12.2004	France, politique (Sondage)	Turquie : l'opinion comprend la position de Chirac	Judith WAINTRAUB

21.12.2004	France, politique (parlement)	Les députés invités à un minidébat sur la Turquie	Sophie HUET
23.12.2004	France, politique en bref (Turquie)	Laguiller pour l'adhésion	non spécifié
29.9.2005	France, politique (en bref/UMP)	L'avertissement de Dupont-Aignan	non spécifié
26.9.2005	Union européenne	Paris, Vienne et Nicosie mettent Ankara sous pression	Isabelle LASSERRE
26.9.2005		Sarkozy calme le jeu sur la Turquie	Charles JAIGU et Judith WAINTRAUB
28.9.2005	Union européenne	Marchandage autrichien sur le dossier turc	Alexandrine BOUILHET
29.9.2005	Union européenne	Avertissement à la Turquie des eurodéputés	Pierre AVRIL
30.9.2005	Une	Europe : l'Autriche bloque les négociations avec la Turquie	non spécifié
30.9.2005	Union européenne	Turquie : guerre des nerfs entre Londres et Vienne	Alexandrine BOUILHET
1.10.2005	Union européenne	Baroud d'honneur de Vienne contre la Turquie	Maurin PICARD
1.10.2005	International, Europe	Erdogan joue son prestige et sa carrière	Marie-Michèle MARTINE
1.10.2005		Le pari européen de l'armée turque	Thierry OBERLE
1.10.2005	Une	Turquie-Union européenne : menaces sur les négociations	non spécifié
3.10.2005	Une	Europe-Turquie, négociations sous tension	non spécifié
3.10.2005	France, politique	Giscard critique Chirac	non spécifié
3.10.2005		Les amours clandestines de Paris et Ankara	non spécifié
3.10.2005		Turquie : ouverture des négociations au forceps	Alexandrine BOUILHET
4.10.2005	Une	La Turquie aux portes de l'Europe	non spécifié
4.10.2005	Europe	Turquie : ouverture des négociations retardée	Alexandrine BOUILHET
4.10.2005	Europe	Ursula Plassnik, passionaria malgré elle	Maurin PICARD
5.10.2005		Ankara soulagé	Marie-Michèle MARTINET
5.10.2005		Jacques Chirac, irréductible défenseur de la cause turque	Philippe GOULLIAUD
5.10.2005	Une	Turquie : Chirac reste inflexible	non spécifié
5.10.2005		Turquie : les Britanniques passent en force	Alexandrine BOUILHET
6.10.2005		L'UMP hausse le ton sur la Turquie	Sophie HUET
7.11.2007	Enquête	Ankara avance à reculons sur le chemin des réformes	Laure MARCHAND

7.11.2007	Union européenne	Bruxelles cherche les progrès turcs	Pierre AVRIL
7.11.2007	Une	La lassitude des Turcs face aux exigences européennes	non spécifié
7.11.2007	Enquête	Simsirli, ce village qui refuse une subvention européenne	Laure MARCHAND
27.11.2007	Une	Europe : le plaidoyer du président turc	non spécifié
7.10.2009	Une	Pour le président Gül, la Turquie doit changer avant d'entrer dans l'Europe	non spécifié
14.10.2009	Europe	Turquie : rapport annuel mitigé de l'UE	Laure MARCHAND

Annexe 2 : Statistiques du corpus

1. Recherche « Turquie » dans tout le texte pendant les périodes :

10.12. - 24.12.2004

26.9. - 10.10.2005

1.11.2007 - 30.11.2007

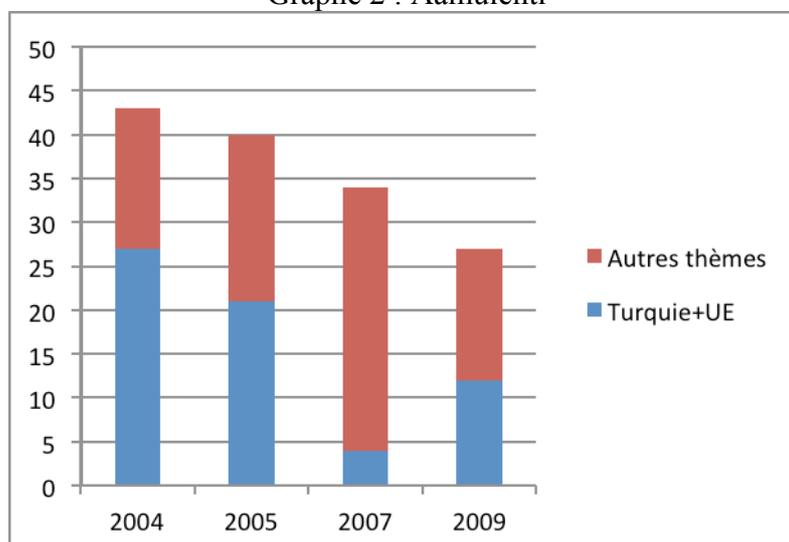
1.10.2009 – 31.10.2009

- Nombre de textes par journal par période
- Division thématique entre les mentions liées à l'UE et les mentions liées aux autres thèmes

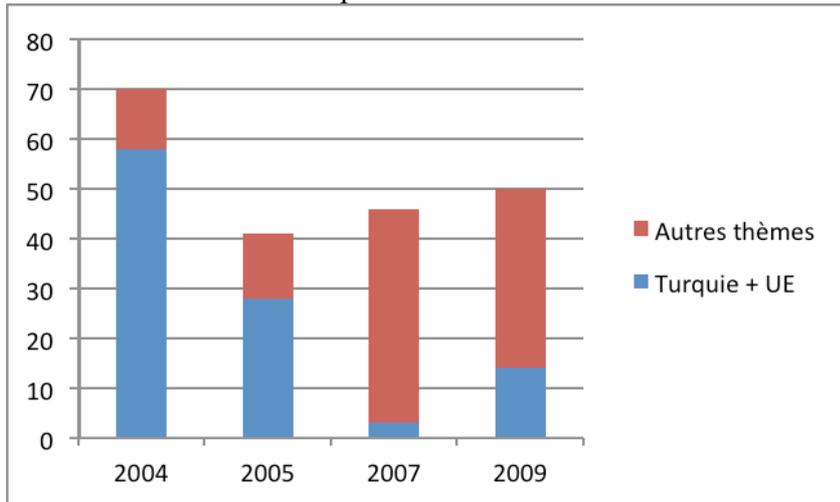
Graphe 1 : Helsingin Sanomat



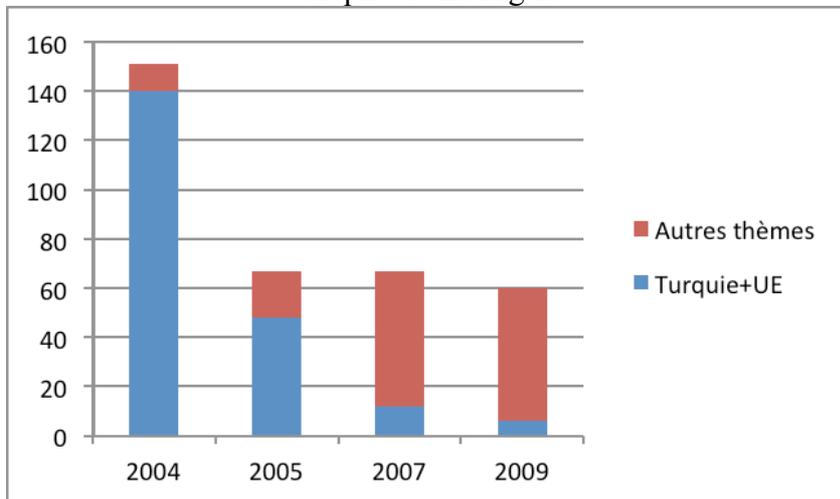
Graphe 2 : Aamulehti



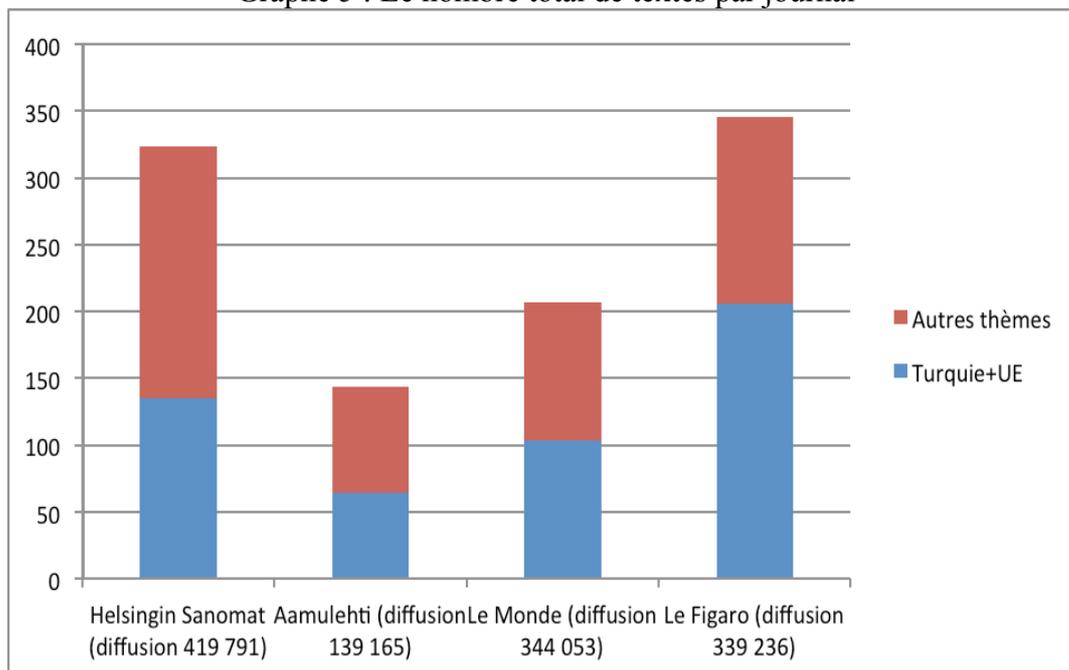
Graphe 3 : Le Monde



Graphe 4 : Le Figaro



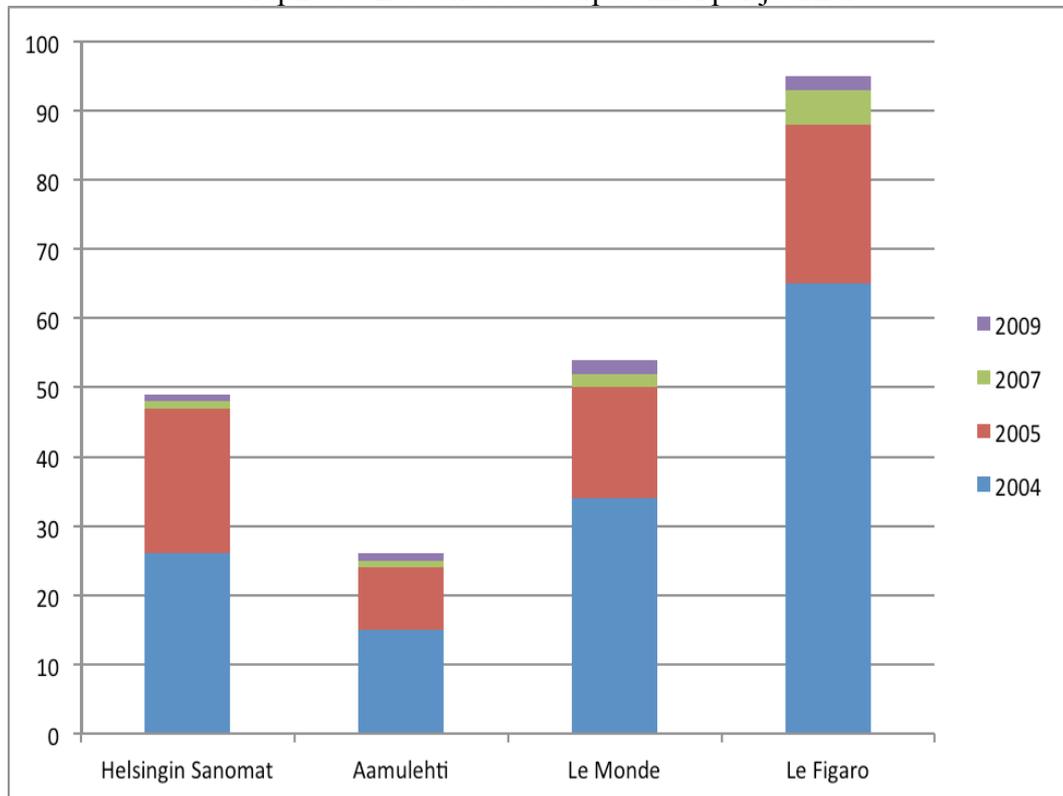
Graphe 5 : Le nombre total de textes par journal



2. Délimitation du corpus :

- genre du discours informatif
- thème principal : processus d'adhésion de la Turquie ou un sujet annexe

Graphe 6 : Les textes du corpus final par journal



Annexe 3 : Les dates marquantes du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE¹⁹⁶

30 juin 2010 – Ouverture des négociations concernant le chapitre 12: sécurité sanitaire des aliments, politique vétérinaire et phytosanitaire.

Juin 2008 – Ouverture des négociations sur deux chapitres: droit de la propriété intellectuelle et droit des sociétés.

Février 2008 – Adoption par le Conseil d'un partenariat pour l'adhésion révisé.

Décembre 2007 – Ouverture des négociations sur deux chapitres: réseaux transeuropéens, et protection des consommateurs et de la santé.

Juin 2007 – Ouverture des négociations sur deux chapitres: contrôle financier et statistiques.

Mars 2007 – Ouverture des négociations sur le chapitre «Politique des entreprises et politique industrielle».

Décembre 2006 – La Turquie n'ayant pas appliqué à Chypre le protocole additionnel à l'accord d'Ankara, le Conseil décide de ne pas ouvrir huit chapitres correspondants et de ne clore à titre provisoire aucun autre chapitre tant qu'elle n'aura pas rempli ses engagements. Ces chapitres sont les suivants: libre circulation des marchandises, droit d'établissement et libre prestation de services, services financiers, agriculture et développement rural, pêche, politique des transports, union douanière et relations extérieures.

Juin 2006 – Ouverture et clôture des négociations concernant le chapitre «Science et recherche».

Décembre 2005 – Adoption par le Conseil d'un partenariat pour l'adhésion révisé.

Octobre 2005 – Démarrage de l'examen analytique de l'acquis communautaire («screening»).

Octobre 2005 - Adoption par le Conseil d'un cadre de négociation définissant les principes régissant les négociations, suivie par l'ouverture officielle des négociations d'adhésion avec la Turquie.

Juin 2005 - La Commission adopte une communication sur le dialogue entre les sociétés civiles de l'Union européenne et des pays candidats . Cette communication définit un cadre général sur les moyens de créer et de renforcer les liens noués entre la société civile de l'UE et les pays candidats.

¹⁹⁶ Citées sur le site de la Commission européenne http://ec.europa.eu/enlargement/candidate-countries/turkey/relation/index_fr.htm (site consulté le 2 novembre 2011).

Décembre 2004 – Le Conseil européen définit les conditions en vue de l'ouverture des négociations d'adhésion.

Octobre 2004 - La Commission présente une recommandation sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion, ainsi qu'un document de travail sur les questions soulevées par les perspectives d'adhésion de la Turquie.

Mai 2003 – Adoption par le Conseil d'un partenariat pour l'adhésion révisé.

Mars 2001 – Adoption par le Conseil du partenariat pour l'adhésion de la Turquie.

Décembre 1999 – Le Conseil européen d'Helsinki reconnaît la Turquie comme pays candidat à l'adhésion, au même titre que les autres pays candidats.

Décembre 1997 – Le Conseil européen de Luxembourg confirme l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne.

1995 – Le Conseil d'association CEE-Turquie consacre la phase finale de l'union douanière conclue avec la Turquie.

Avril 1987 – La Turquie dépose une demande d'adhésion officielle à la CEE.

Novembre 1970 – Le protocole additionnel et le deuxième protocole financier sont signés à Bruxelles, ouvrant la voie à la création d'une union douanière.

Septembre 1963 – Signature d'un accord d'association («accord d'Ankara») prévoyant la mise en place progressive d'une union douanière entre la CEE et la Turquie, en vue d'une adhésion éventuelle de ce pays à l'Union. Un protocole financier annexé à l'accord est également signé.

Septembre 1959 – La Turquie demande à devenir membre associé de la Communauté économique européenne (CEE).

TIIVISTELMÄ

Eurooppalainen identiteetti esiintyy tiheästi sekä akateemisissa tutkimuksissa että arkikielessä, mutta sen sisältö ja muotoutuminen näyttäytyy yhä epäselvänä. Tässä väitöskirjassa tutkitaan identiteetin rakentumista, ilmenemistä sekä sisältöä empiirisen diskurssianalyysin keinoin.

Aineisto koostuu suomalaisten ja ranskalaisten päivälehtien (Le Figaro, Le Monde, Helsingin Sanomat ja Aamulehti) Turkin EU-jäsenyyttä käsittelevistä teksteistä neljältä erilliseltä ajanjaksolta vuosina 2004-2009. Turkin jäsenyys muodostaa erityisen kontekstin eurooppalaisen identiteetin rakentumiselle: Euroopan historiassa Turkki on ollut Toisen roolissa ja toiseutta pidetään kollektiivi-identiteettien olennaisena konstituenttina.

Johtoajatuksena on, että aineisto ilmentää eurooppalaisen identiteetin diskurssia, joka nojaa Turkin toiseuttamiseen. Määritelmäni mukaan diskurssi on sosiaalista todellisuutta rakentava, kielenkäytössä rakentuva versio todellisuudesta. Tässä tutkimuksessa pyritään selvittämään miten ja millaisilla kielellisillä välineillä identiteetti diskurssissa rakentuu. Vertailevan aineiston avulla selvitetään onko kyseessä yksi yhtenäinen diskurssi vai pitäisikö puhua diskursseista ja identiteeteistä monikossa.

Työn teoreettinen viitekehys rakentuu kolmesta elementistä. Diskurssit ilmenevät kielen kautta ja sen ehdoilla, ja teorian pohjana mikrotasolla ovatkin kielitieteen käsitteet, joihin aineiston empiirinen analyysi nojaa. Diskurssin konkreettisten ilmentymien – merkin, lausuman (*énoncé*) sekä tekstin – määrittelyn lisäksi analyysin kannalta olennaiseksi nousevat merkityksen kuvailu sekä siihen liittyvät käsitteet. Päädyn erottamaan kontekstuaalisesti neutraalin ”kielellisen merkityksen” ”käyttömerkityksestä”, joka on diskurssianalyysin kannalta ensiarvoinen: se on sidottu kontekstiinsa ja rakentuu osin konnotaatioiden ja implisiitin varaan.

Diskurssianalyysi muodostaa teorian makrotason, jossa kielellinen analyysi nivoutuu sosiaalisen todellisuuden rakentumiseen. Diskurssianalyysin monimuotoisuuden vuoksi diskurssin käsitteen määrittely on olennaista: tässä työssä

sitä käytetään kahdessa eri merkityksessä. Tutkimuksen objektina on eurooppalaisen identiteetin diskurssi, joka määrittellään tietyksi tavaksi käsitteellistää ja rakentaa sosiaalista todellisuutta kielenkäytössä ja jossa merkitykset ja käsitteet määrittellään tietystä ideologisesta lähtökohdasta. Ideologia voi diskurssissa naturalisoitua, muuttua ”tiedoksi”; implisiitillä on tässä olennainen rooli. Toisaalta käytän diskurssia myös luokittelun välineenä viitatessani aineiston diskurssityyppiin lehdistödiskurssina, joka jakautuu genreihin. Lehdistödiskurssin ja genren avulla kuvataan aineistoa sekä sen tekstien tuottamisen ja tulkinnan kontekstia.

Kolmannen teoreettisen aspektin muodostavat identiteetti ja toiseus, jotka paitsi kuvaavat tutkimuskohteen (eurooppalaisen identiteetin diskurssi) ja aineiston sosiokulttuurista kontekstia, myös määrittävät sitä, mitä aineistossa analysoidaan. Tässä työssä identiteetti nähdään poststrukturalistisesti diskursseissa rakentuvana, jatkuvasti muuttuvana ja erilaisuuteen nojaavana ilmiönä, joka ohjaa ajattelua ja toimintaa. En määrittele annettuja eurooppalaisen identiteetin ”kriteerejä” vaan esitellen sille tuotettuja sisältöjä, jotka ovat osa diskurssin kontekstia: identiteetin (vallitsevat) kriteerit määrittyvät diskurssissa.

Aineistosta erityisen merkityksellisinä eurooppalaisen identiteetin diskurssissa nousivat esiin seuraavat kielelliset kategoriat: kategorisaatiota ilmentävät osallistuja- ja toimijatyypit, metaforat ja implisiitti. Implisiittiä ei kuitenkaan käsitellä erillisenä kategoriana, koska sitä on usein vaikea osoittaa eksaktisti tekstissä ja se kietoutuu kahteen muuhun kategoriaan, joten se huomioidaan jatkuvasti analyysia kuvatessa.

Empiirinen analyysi osoittaa, että eurooppalaisen identiteetin diskurssilla on spesifejä, yhteisiä piirteitä: koko aineistossa esiintyy yhdenmukaisia kielenkäytön tapoja, jotka rakentavat identiteettiä. Diskurssin yhtenevyyttä voidaankin pitää jossain määrin yllättävänä: identiteetidiskurssi ylittää kansalliset rajat ja eroja maiden välillä löytyy lähinnä ilmiöiden esiintymistiheydessä. Aineisto ilmentää siis kansallisten diskurssien sijaan yhtä eurooppalaisen identiteetin diskurssia.

Toimijoiden ja prosessien analyysi osoittaa, että eurooppalainen identiteetti kytkeytyy diskurssissa Euroopan käsitteeseen sekä Euroopan ja Turkin vastakkaiseen kategorisoimiseen. Euroopan ja Turkin eroa rakennetaan sekä syntaktisilla rakenteilla että kategorioihin sisältyvällä semanttisella aineksella. Aineistossa onkin nähtävissä semanttinen muutos Euroopan käyttömerkityksessä; se

on eurooppalaisen identiteetin diskurssissa yhtä aikaa poliittinen ja kulttuurinen käsite, joka muodostaa siteen poliittisen integraation ja identiteetin välille. Turkin eksklusio Euroopasta on systemaattista ja näyttää nojaavan pääasiassa uskontoon, joka esitetään perustavanlaatuisen erilaisuuden tuottajana.

Metaforien analyysi osoittaa samantyyppisiä identiteetin rakentumisen elementtejä: aineistossa ilmenee laajasti (ja yllättävän yhdenmukaisesti) metaforisia käsitteellistämisiä, joissa identiteetin rakentuminen nojaa paitsi Turkin eksklusioon Euroopasta myös Euroopan konkretisoimiseen sekä emotiivisen ulottuvuuden rakentamiseen. Turkin eksklusio esitetään absoluuttisena ja luonnollisena asiaintilana, minkä kautta eurooppalaisen identiteetin diskurssi naturalisoituu.

Kolmantena olennaisena löytönä voidaan pitää implisiitin perustavanlaatuista roolia identiteetin diskursiivisessa rakentumisessa: ideologia naturalisoidaan diskurssissa juuri implisiitin avulla. Implisiitti mahdollistaa ideologian ilmaisemisen päällisin puolin neutraaleissa asiategsteissä ja vahvistaa siten eurooppalaisen identiteetin diskurssia esittäen sen rakentamat merkitykset itsestäänselvyyksinä.

Tutkimuksessani osoitan, että semanttiset käsitteet muodostavat sillan diskurssin teorian ja kielellisen analyysin välille diskurssin nojatessa tiettyjen merkitysten rakentamiseen kielenkäytössä ja niiden vakiinnuttamiseen vallitseviksi ja lopulta ”totuudeksi”. Väitöskirja tarjoaakin välineitä identiteettien diskursiiviseen analyysiin ja vastaa tiettyihin empiirisiin vajavuuksiin niin eurooppalaisen identiteetin kuin diskurssianalyysinkin näkökulmasta. Se myös muodostaa siten kuvaa kielenkäytön, kollektiivisten identiteettien, median ja sosiaalisen todellisuuden suhteesta.